MASTER
NEGATIVE
NO. 91-80445-1

MICROFILMED 1992

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

BERARD, ALEXANDRE

TITLE:

VAUDOIS

PLACE:

LYON

DATE:

1902

Master Negative #

91-80445-1

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

938.14
B45
Bérard, Alexandre, 1859-
'... Les Vaudois. 2. éd.' Illus. de 30 gravures anciennes de l'ouvrage de Léger. Lyon, Storck, 1902.
vii, 329 p. illus. 18½ cm.

34643

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35m REDUCTION RATIO: 11X
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 2/7/92 INITIALS RD
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

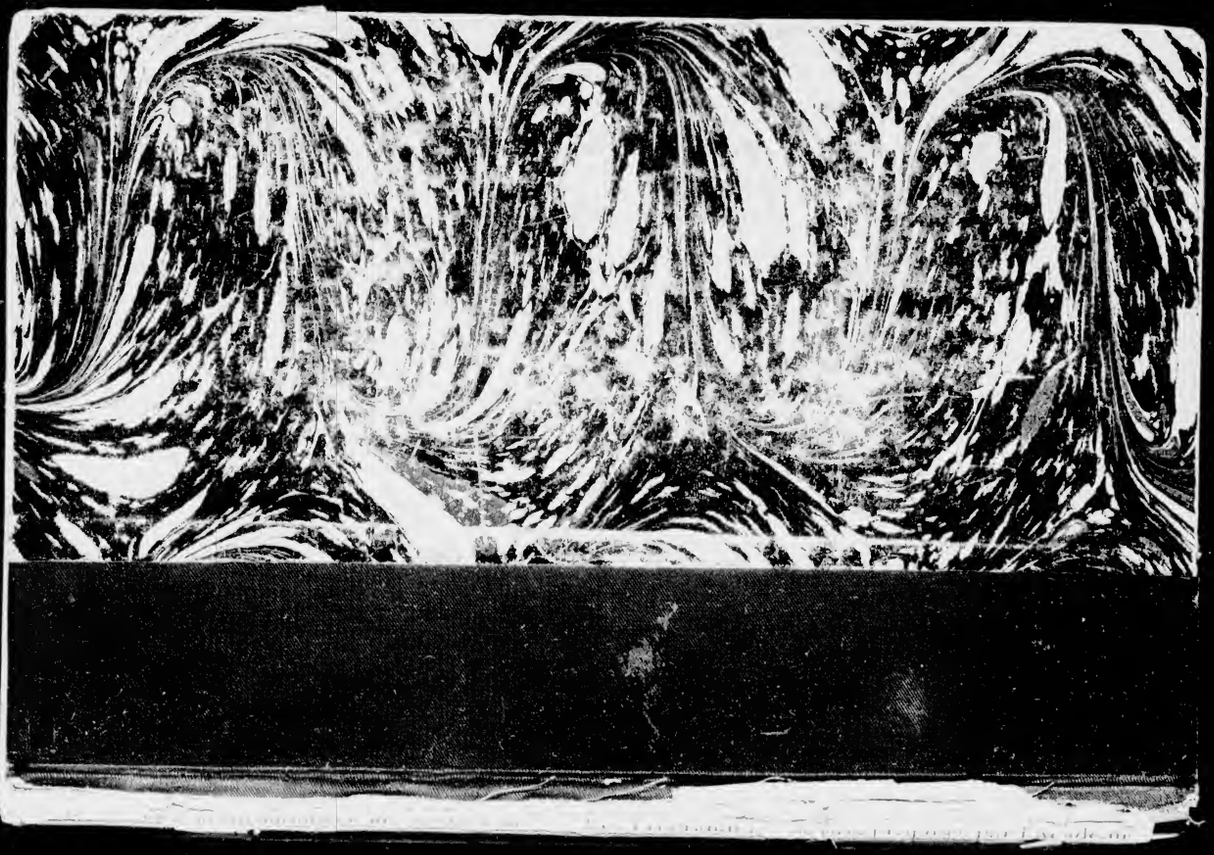

Columbia University
in the City of New York

LIBRARY

ALEXANDRE BÉRARD

LES VAUDOIS

DEUXIÈME ÉDITION

Illustrée de 30 gravures anciennes de l'ouvrage de Léger

A. STORCK & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
LYON
PARIS, 16, rue de Condé, près l'Odéon

1902

LES VAUDOIS

ALEXANDRE BÉRARD

LES VAUDOIS

DEUXIÈME ÉDITION

Illustrée de 30 gravures anciennes de l'ouvrage de Léger

A. STORCK & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
LYON
PARIS, 16, rue de Condé, près l'Odéon

1902

30-54862

938.14
B45

F N Fo.b.6/30

PRÉFACE

Au lendemain de l'héroïque épopée de la Révolution et des sanglantes tragédies de l'Empire, quand la France, épuisée par vingt années de luttes gigantesques avait été livrée à la Monarchie des Bourbons, que soutenaient les baïonnettes victorieuses des Anglais et les lances conquérantes des Cosaques, un orateur royaliste, le comte Hercule de Serres, en voyant la vitalité de ce peuple de France que l'on avait cru écrasé à jamais, ne pouvait s'empêcher de dire avec une mélancolique tristesse : « La démocratie coule à pleins bords. »

Depuis, la démocratie française, ayant puisé dans sa propre activité de nouvelles forces, a repris sa marche glorieuse dans la voie du progrès et de la civilisation : semblable à nos torrents qui descendent des Alpes étincelantes, elle n'a amassé les eaux aux digues jetées sur

son passage que pour les ruiner plus sûrement, et, l'obstacle franchi, pour tout inonder, pour tout submerger. — Elle devait nécessairement vaincre et triompher, car elle était en même temps la vérité, car sa victoire était celle de la justice, et, suivant le mot d'un écrivain contemporain, « servir le droit, c'est s'en approprier la puissance » (1).

Aujourd'hui, la démocratie ne coule plus seulement à pleins bords; elle a tout envahi. La démocratie, c'est-à-dire le gouvernement de la nation par la nation tout entière; la démocratie, c'est-à-dire l'application dans les lois, dans les mœurs, dans les faits, de l'égalité politique, de l'égalité civile, de l'égalité sociale; la démocratie, c'est-à-dire le peuple de France lui-même, qui travaille, qui pense et qui produit.

La démocratie, elle se confond avec la patrie elle-même, car c'est elle qui a fait la France et qui, à tous les siècles de notre histoire nationale, a accompli les hauts faits qui ont illustré les annales de notre vieille nation. C'est elle qui, avec les communes du moyen âge, avec les labeurs du Tiers-Etat, avec Jeanne d'Arc, la paysanne de Domrémy, avec la Convention, a fait la patrie d'abord, l'a ensuite affranchie, puis a implanté dans le monde les idées de justice et de liberté, faisant flotter partout son glorieux drapeau comme le labarum *des droits de l'humanité.*

(1) Dupont White : *l'Individu et l'Etat*, page 20. Guillermain, éditeur, Paris, année 1865.

C'est bien à elle que doit s'appliquer le mot du vieux chroniqueur de la féodalité naissante : Gesta Dei per Francos; *c'est bien elle, c'est bien ce vieux peuple des Gaules, qui paraît avoir été choisi par la sagesse providentielle pour accomplir l'œuvre de la civilisation humaine, pour guider tous les peuples vers l'idéal suprême de justice, de vérité et de liberté, pour tenir le flambeau éclatant de la civilisation.*

Pour accomplir sa mission glorieuse, la démocratie française a à soutenir des luttes incessantes; mais, dans sa force conquérante, elle triomphe de tous les obstacles jetés sur ses pas. La lutte, n'est-ce pas, du reste, l'éternelle loi de l'humanité? Qu'il s'agisse des sociétés ou des individus, la loi de combat ne s'impose-t-elle pas à tous? C'est même la lutte, le combat, la souffrance qui entretiennent l'activité, développent la force, donnent la vie, de même que le vent alimente la flamme, de même que la tempête purifie la mer, de même qu'un bouleversement du sol peut changer les eaux fangeuses d'un marais en les eaux claires d'une rivière.

Oui, sur cette vieille terre des Gaules, où toutes les nations, par des invasions incessantes, depuis les Ibères, les Celtes, les Latins, les Goths, les Burgondes, les Francs, jusqu'aux émigrés des peuples modernes, sont venues se plonger comme dans le creuset de la civilisation, sur cette vieille terre qui a vu, plus que toutes les autres, fleurir les arts, grandir l'industrie, se développer la science et la pensée, au milieu des luttes incessantes, la démocratie française se développe et grandit comme ces

chênes de nos montagnes, forts, sains et vigoureux, qui, plantés sur le roc, poussent dans le sol d'indestructibles racines et, superbes, bravent orgueilleusement les vents et les orages.

Mais, sur ce sol gaulois, il est une région qui, plus que toute autre, a été celle de la démocratie et de la liberté.

Cette région est celle que baigne, sur ses deux rives, le grand fleuve gaulois qui, des glaciers des Alpes, roule ses eaux torrentueuses jusqu'aux flots bleus de la Méditerranée. N'est-ce point là la terre par excellence de la démocratie et de la liberté? De même que, lorsque, dans les eaux tranquilles d'un lac, la main incertaine d'un enfant jette un blanc caillou et détermine ainsi de la rive une série de demi-cercles, qui se prolongent à l'infini en atténuant de plus en plus leurs humides sillons, de même, on peut l'affirmer, sur le sol sacré de la patrie française, c'est du pied de nos grandes montagnes des Alpes et du Jura que s'élancent les idées libérales pour se propager, en vagues fécondes, jusqu'aux plages de l'Océan.

Oui, cette terre merveilleuse qui, des portes de la grande et glorieuse cité lyonnaise, à travers les provinces de la Bresse, du Bugey et du Dauphiné, à travers les vallons et les blés de la Dombes, les vertes forêts du Valromey, les plaines riantes du Grésivaudan, les montagnes verdoyantes de l'Oisans, les lacs bleus de la Savoie, s'étend, en les escaladant, jusqu'aux blanches cimes des Alpes, étincelantes de leurs neiges éternelles, oui, cette terre, à laquelle la nature bienfaisante a

prodigué ses plus riches trésors, cette vieille terre des Allobroges et des Ambarres, cette terre est bien celle de la liberté!

Sur les bords du grand fleuve qui est l'artère vivante de cette immense province, à laquelle j'appartiens par toutes les fibres de mon cœur, partout, des sombres sapins du Valais aux plaines brûlantes de la Provence, partout sont retracés en traits indélébiles les souvenirs glorieux des apôtres de la liberté humaine, des défenseurs de la démocratie!

Depuis Chillon jusqu'aux Cévennes, dont chaque rocher est encore rouge du sang des protestants égorgés, c'est Seyssel, la patrie de Bonivard; c'est Virieu-le-Grand, la patrie de Berthelier; c'est le Bugey et la Bresse, patrie de l'amiral de Coligny, de Savarin, de Baudin; c'est Lyon, où, dès le IXe siècle, Pierre Valdo souleva le premier l'étendard de l'affranchissement de l'esprit humain; ce sont les hautes vallées des Alpes, aux noirs et profonds ravins, aux torrents sombres, parés de noms bibliques, au pied de sévères et abruptes montagnes, où, durant de longs siècles, les Vaudois persécutés ont conservé le dépôt précieux de la liberté de concience; c'est notre Dauphiné tout entier, où, dès 1788, surgirent, à Vizille, à Romans, les premières revendications d'un peuple voulant briser ses chaînes et conquérir ses droits; c'est cette terre de Provence, d'où s'élança Mirabeau qui à l'exemple de Marius, et suivant sa propre expression, fut « grand pour avoir abattu l'aristocratie de la noblesse ».

La liberté française est l'œuvre de nos pères, ce sont eux qui ont donné le signal de l'affranchissement de la démocratie ; nous leurs fils, nous resterons inébranlablement attachés à leur foi et si jamais la liberté succombait sur le reste du territoire national, elle trouverait dans l'ancienne Lyonnaise un asile inviolable, d'où, après quelques jours d'orage, elle s'élancerait pour reconquérir le monde, au nom de ses droits éternels, imprescriptibles et sacrés !

Parmi les ouvriers vénérés de cette œuvre immense du passé, ceux qui ont droit au premier rang par le long et douloureux martyre, ce sont les infortunés Vaudois, qui, au milieu des sauvages paysages des Alpes aux torrents étroits et rapides, au milieu des pentes de cailloux arrachés aux rocs des hautes montagnes, des immenses champs de maigres buis et de noirs sapins, dans les vallées perdues des grandes cimes, sur les vastes plateaux gris et dénudés des rives de la Buech, dans les plaines de la Durance, toutes cendrées d'oliviers, aux rochers blancs ensoleillés, sous les vents de l'âpre Dauphiné et sous le ciel de la douce Provence, ce sont ces hérétiques, fidèles aux traditions du christianisme des catacombes, qui, seuls, dans les ténèbres du moyen âge, ont gardé en un foyer saint, sans qu'elle s'obscurcisse jamais, la flamme de la liberté.

Ils sont innombrables les martyrs de la liberté dont les cendres couvrent le sol de notre région ! Ils sont innombrables les apôtres de la tolérance religieuse et de l'indépendance humaine qui ont succombé pour la cause

sainte aux pieds des blancs glaciers des Alpes, au milieu des rochers des Cévennes et du Jura ! Ils sont morts sous le glaive des bourreaux et dans les flammes des bûchers, mais par leur sang versé la cause est victorieuse. « La route que parcourent les défenseurs du droit et de la liberté ressemble à la voie Appienne : elle est bordée de tombeaux (1). *» Oui, mais chacun de ces tombeaux est un autel et la voie qu'ils tracent conduit l'humanité à l'idéal suprême de justice et de vérité.*

Grenoble, 17 décembre 1890.

(1) Pascal Duprat : *les Révolutions*, chap. V.

CHAPITRE PREMIER

Les Vallées vaudoises.

Avant d'écrire un drame il est nécessaire de tracer le cadre dans lequel il doit se mouvoir : avant de jeter sur la scène les personnages qui doivent parler et agir, il faut bâtir le théâtre sur lequel ils parleront et agiront.

Quand le voyageur prend la route de Gap, en quittant Grenoble, gracieuse cité, qui repose comme un riche diamant au milieu d'un superbe écrin formé de monts étincelants, au pied du Moucherotte, s'étalant comme un éventail de pierre contre les rayons du soleil couchant, il suit les rives tourmentées du Drac et, très vite, il s'élève sur les flancs escarpés de hautes montagnes; la voie ferrée suspendue au-dessus de pittoresques abîmes est dominée elle-même par les hautes cimes des Alpes.

C'est encore le nord, la région septentrionale de la France avec sa nature verdoyante, ses immenses champs de culture, ses noires forêts. Tout à coup, après le passage d'un tunnel, au col du Fau, changement subit : les montagnes deviennent

arides, le sol est desséché, le soleil est celui de la Provence : là commence la terre vaudoise.

La première fois que, par une superbe journée d'automne, j'arrivai sur ces hauts plateaux, je fus frappé de ce changement subit, de cette brusque délimitation de zones.

A deux kilomètres du col, un point central, duquel on embrasse un immense cercle de montagnes (1) : au fond, le massif de la Chartreuse, avec la Dent de Crolle, la Grande-Sure, le Grand-Som, puis, après la coupure du cours de l'Isère, la chaîne du Moucherotte, le Grand-Veymond, le mont Aiguille, à la curieuse structure, les montagnes de Luz-la-Croix-Haute, les Alpes gapensaises, le mont Ferrand, l'Obiou, le Châtel, au fond, dans le lointain, le Pelvoux, la Medje, puis, terminant le cercle, les cimes de Belledonne.

L'immense plateau s'étendait entre ces chaînes arides avec son sol fait de couches schisteuses, striées par des torrents profondément encaissés dans des ravins aux noires parois.

Sur la chaîne du mont Ferrand et de l'Obiou, le soleil à son déclin dorait la couche de sable argentifère qui les cache du haut en bas des multiples couleurs de l'arc-en-ciel, revêtant les monts d'un manteau passant du rouge au rose, du rose au bleu cendré, du bleu cendré au gris argent : — et, dans tout ce grandiose paysage, aux vastes et silencieuses étendues, se répandait une immense poésie, mélancolique et sublime.

Et il me semblait que revivait en cette région tout ce peuple vaudois, pour lequel on avait dénudé les montagnes, accumulant les arbres arrachés en hauts bûchers ; en cette région dans les ruisseaux de laquelle les cadavres avaient été précipités par les persécuteurs ; en cette région où la dure

(1) Le point unique, d'où se découvre ce merveilleux horizon, se nomme *Toucherousse* et est situé à quelque cent mètres de la gare de Saint-Michel-les-Portes.

arête des rochers, les abîmes profonds suffisaient à eux seuls pour expliquer la longue résistance de ces montagnards gardant leur foi avec une inébranlable persevérance.

Et, devant ce passé qui revivait à mes yeux, en ce cadre superbe, la pensée venait à mon esprit d'écrire l'histoire de ces héroïques martyrs qui, dans les montagnes des Alpes, durant de longs siècles de despotisme et d'intolérance, ont conservé et sauvé le dépôt précieux de la liberté de conscience.

Le pays vaudois sur le versant français embrasse les cantons de Clelles, de Mens et de Corps dans le département de l'Isère, les arrondissements d'Embrun, de Briançon et de Barcelonnette.

Ce pays tout entier est formé de hautes vallées séparées entre elles par des montagnes abruptes, d'où roulent d'étroits et rapides torrents, aux eaux grises et mugissantes et, toujours le dominant, « au fond du tableau surgit dans les airs et jusqu'au dôme étincelant du ciel, le gigantesque Pelvoux, sans rival parmi les plus hautes montagnes de France » (1).

Une rare végétation sans cesse exposée aux vents froids et violents qui descendent des glaciers : ces pays sont désolés et pauvres au milieu de leur sauvage grandeur.

Les habitants, mal nourris et mal vêtus, arrachant à force d'énergie et de travail une maigre alimentation à une terre ingrate, voient souvent leurs villages jusqu'à la dernière chaumière consumés par l'incendie (2).

(1) M. Aristide Albert : *le Pays briançonnais*, p. 52, Allier père et fils, edit., Grenoble, 1887.

(2) En 1816, un sous-préfet de Briançon, M. Chaix, affirmait que sur 6.000 maisons, en cent ans, 4.200 avaient été la proie des flammes. Depuis lors, les maisons mieux construites ont résisté plus heureusement au fléau ; cela n'empêcha pas que, en 1891, deux bourgs, le Monestier-de-Briançon et Auris, ont été détruits par un seul incendie. Voir sur cette région l'intéressante monographie de M. Albert, *le Pays briançonnais*.

Et certes combien l'on comprend que, à la vue de ce pays, au souvenir attristé des misères et des durs labeurs de ces habitants, un enfant des montagnes briançonnaises jette ce cri éloquent et douloureux : « Ah ! vous êtes belles à contempler et d'une divine grandeur, ô montagnes de ma patrie ! Vous faites naître à l'âme des pensées qui montent plus haut que vos crêtes sublimes et s'étendent dans l'espace infini ; votre vue donne d'ineffables vertiges à l'âme en proie à l'aspiration d'une existence plus haute, plus pure, plus glorieuse..... Au touriste, au voyageur, au penseur, vous versez avec abondance de saines et viriles émotions... Oui, mais qu'il a besoin de résignation, de patience stoïque et aussi de forte opiniâtreté, celui qui veut arracher le pain de chaque jour à vos flancs durs et inhospitaliers !

« La femme *attelée avec la vache* et faisant l'office de bête de trait, l'homme condamné au labeur du cheval, courbant l'échine sous le poids de l'engrais à transporter au loin, de la récolte à remiser au logis ! quels côtés amers et désolés dans cette bataille de la vie ! Quel état d'abaissement et combien cette existence est disputée à d'âpres destins ! (1) »

Tel est ce pays au XIXe siècle, alors que les routes, les

(1) M. Aristide Albert : *le Pays briançonnais*, p. 33 et 34. M. Albert, qui aime passionnément son pays, a consacré d'utiles ouvrages à en retracer les sévères beautés et les âpres grandeurs. M. Albert appartient à cette pléiade d'auteurs locaux, qui ont borné leur ambition à écrire les mœurs de leur région et l'histoire de leurs provinces, écrivains dont les œuvres point assez répandues, malgré leur très grand mérite, jettent, par l'étude même des détails, de lumineux rayons sur l'histoire de la patrie tout entière. Et, avec moins de scrupuleuse conscience des faits historiques, tel était Raverat, à Lyon, qui, la canne à la main, a parcouru tous nos départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie, et qui a été à la fois guide intéressant et conteur charmant. Tel est, avec une grande hauteur philosophique, une laborieuse recherche des textes, mon vénéré ami, M. Charles Jarrin, qui, à Bourg, a élevé à la Bresse et au Bugey un impérissable ouvrage.

voies ferrées le sillonnent : quel était-il aux âges précédents et quelle force n'a-t-il pas fallu aux Vaudois pour y vivre, pour y grandir, pour y défendre leur foi ? En cette terre désolée, où « les loups *tenaient la campagne*, et, bandits féroces, entraient dans les villages, dans les maisons, assaillant bêtes et gens » (1), en cette contrée sans cesse traversée et pillée par les armées royales qui allaient guerroyer en Italie ; au milieu de cette rude nature, qui, à elle seule, constituait déjà un élément de persécution, comment les persécutés ont-ils pu, au milieu de cinq siècles de tortures, résister au martyre, aux arbalalétriers des archevêques d'Embrun, aux lansquenets de François Ier, aux dragons de Louis XIV ?

Les anthropologistes ont remarqué combien sur tous les points du globe était grande la force de vitalité et de résistance des peuples habitant les montagnes, combien puissant et fécond a été leur amour de la liberté. C'est avec raison entre autres que Lombroso a noté que « les principaux efforts pour défendre la liberté et les dernières résistances à la servitude se rencontrent toujours chez les habitants des montagnes » (2).

Les Vaudois ont été le type peut-être le plus caractéristique de ces montagnards inébranlables dans leur foi et défenseurs quand même de la liberté.

Du reste, leurs hautes vallées, les cimes élevées des Alpes, si elles étaient pour eux la cause de nombreuses souffrances physiques, favorisaient par là même leur résistance : le froid, les neiges, les glaciers escarpés, les forêts abruptes qui leur rendaient la vie si difficile, les mettaient par contre plus que tous autres à l'abri des attaques de leurs ennemis ou de leurs persécuteurs.

(1) M. Aristide Albert : *le Pays briançonnais*, p. 35 et 36.

(2) « Influence des métiers et du climat sur les révolutions », *Archives de l'anthropologie criminelle*, n° 32, p. 112, Storck, édit., Lyon, 1890.

Les Vaudois avaient fixé leurs tentes des deux côtés des Alpes, tout à la fois sur le versant italien et sur le versant français.

Pour étudier l'histoire du peuple martyr, il est donc nécessaire de jeter les yeux tout à la fois sur les hautes vallées où le Pô et ses affluents prennent leur source et sur les côtes bordées de précipices du versant occidental des Alpes.

En ce qui concerne ce dernier, formé des massifs élevés aux glaces éternelles du Viso et du Pelvoux, nous emprunterons sa description à Élisée Reclus.

Dans leur ensemble, les Alpes du Viso diffèrent de tous les autres groupes alpins par le petit nombre de roches primitives qui s'y trouvent. Il n'y a point de protogine ni de syénite comme dans les Alpes pennines, le gneiss et les micaschistes n'y sont représentés non plus que par des masses peu considérables. Par contre, les roches serpentineuses se sont fait jour sur beaucoup de points des deux côtés de la crête, et le Viso lui-même est en grande partie composé de serpentine. Les granits ne se développent en masses continues que sur le versant italien, où ils forment comme les parois d'un immense amphithéâtre allant rejoindre au nord les montagnes de la Suisse; mais du côté de la France les roches sont toutes schisteuses ou calcaires jusqu'à la vallée de la Durance. Cette contrée effroyable, ravinée par les eaux, mérite bien le nom de Queyras ou de « Pays des Pierres » que lui ont donné ses habitants ; un très grand nombre de montagnes y sont justement désignées par l'appellation de « Ruines » ; ce sont d'immenses débris croulants.

Les Alpes du Queyras et du Viso ont été très fréquentées de toute antiquité par les populations limitrophes, à cause des passages qui traversent leur crête. C'est là que se trouvent les chemins naturels qui font communiquer la vallée de la Durance et les régions provençales avec les hauts bassins du Pô, de la Doire et de la Stura, c'est-à-dire avec toutes les plaines qui entourent le massif du Montferrat . . . . . .
. . . . . .

Du côté de la France, Embrun, Mont-Dauphin, Briançon surtout sont des places de guerre qui jadis eurent une grande valeur stratégique, mais qui ne se trouvent plus sur le passage des armées. Si la contrée n'avait pas été tant de fois parcourue par les hommes de guerre, les habitants des hautes vallées du Viso auraient peut-être réussi à garder l'autonomie que semblaient leur promettre l'isolement et le climat spécial de leur patrie. Longtemps, en effet, les populations de l'un et l'autre versant formèrent un groupe distinct, ayant les mêmes traditions et parlant le même dialecte de souche française. Si d'implacables persécutions n'y avaient mis bon ordre, les montagnards du Queyras et des vallées italiennes se seraient également distingués des gens de la plaine par une autre forme de culte religieux, car bien avant la Réforme leur évolution propre les avait éloignés du catholicisme latin : même en dépit des massacres et des exterminations en masse, il reste encore, des deux côtés de l'arête, des « Vaudois » rattachés au protestantisme. Le village de Saint-Véran, le plus haut perché de la France entière, puisqu'il est à plus de 2.000 mètres, est une des communes dont les habitants ont en partie gardé l'ancienne foi. Ils se distinguent aussi, dit-on, par une instruction supérieure, qu'explique la longue lutte qu'ils ont eu à soutenir. . . . . .
. . . . . .

Grande masse de granit, de contour à peu près circulaire, et limitée de tous les côtés par des roches jurassiques et crétacées, les monts de l'Oisans sont peut-être le plus compact et le plus homogène de tous les massifs alpins.

Les monts de l'Oisans sont plus fréquemment désignés sous le nom de massif du Pelvoux, à cause de la superbe cime qu'on aperçoit de la vallée de la Durance et qui paraît si belle avec ses deux cornes de rochers séparées par un long couloir de glace ; mais ce haut sommet cache une pyramide plus élevée, la pointe des Arsines ou Barre des Écrins. Une autre cime à peine moins haute, l'Aiguille de Medje, se dresse immédiatement au sud de la vallée de la Romanche au-dessus d'énormes éboulis et de champs de glace de plusieurs kilomètres de largeur. En France, il est peu de spectacles comparables à celui qu'offrent cette montagne et les sommets rivaux, contemplés des hauts pâturages de la Maurienne . . . . .

De même que les Alpes du Viso, celles du Pelvoux abritaient

autrefois des populations libres, et la présence de quelques groupes de protestants épars dans les hautes vallées rappelle encore les temps de l'ancienne indépendance. Mais le gros des Vaudois qui habitaient la Vallouise, la plus belle vallée du massif, a complètement péri. On montre à la base orientale du Pelvoux la profonde « balme » Chapelu qui servit longtemps d'asile aux Vaudois persécutés, et où, pendant une nuit d'orage, on les égorgea tous (1).

Quant au versant italien, nous demanderons sa physionomie à l'ouvrage d'un officier du génie français, M. de Rochas d'Aiglun, qui a écrit une intéressante histoire militaire des Vaudois et a décrit avec soin l'aspect topographique des vallées orientales (2).

On désigne généralement, écrit-il, sous le nom de *Vallées de Piémont*, *Vallées vaudoises*, *Vallées des Barbets* ou simplement *Vallées*, un certain nombre de vallées situées au revers oriental de Alpes entre le mont Tabor et le mont Viso, qui ont été le foyer de la secte des Vaudois ou Barbets. Ces vallées, dont la population est d'environ 25.000 âmes, sont constituées par le bassin du Pellice et une partie de celui du Cluson, tous deux affluents du Pô ; leur ensemble présente la forme d'un quadrilatère nettement délimité par des crêtes d'un accès difficile. L'usage leur a imposé des noms qui ne correspondent point toujours aux divisions qu'on a coutume d'employer en géographie ; en voici le dénombrement :

On appelle *Vallée de Luserne*, la vallée qu'arrose la Pallice depuis sa source jusqu'à sa sortie des montagnes. Le célèbre vallon d'*Angrogne* dépend de cette vallée ; quelques autres des vallons latéraux portent également des noms particuliers.

(1) *Nouvelle Géographie universelle*, t. II, p. 186, 187, 188, 189, 194, Hachette, édit., Paris, 1877.

(2) *Les Vallées vaudoises. Étude de topographie et d'histoire militaires*, Paris, 1881, p. 9 et suivantes. M. de Rochas, qui nous paraît être peu hostile aux idées monarchiques et théocratiques dont les Vaudois furent les victimes, rend (p. 62) ce témoignage peu suspect aux persécutés : c'étaient « des citoyens vertueux, mais des sujets souvent incommodes et qui, au temps où l'unité de foi paraissait essentielle à la constitution des États, ont provoqué la persécution de ceux-là mêmes qui les estimaient ».

Le *vallon de Pramol* ou *de Saint-Germain* et la *vallée de Saint-Martin* sont formés par les bassins du Roussigliardo et de la Germanasque, affluents du Cluson. La vallée du Cluson prend différents noms : elle s'appelle *Val Tronchée*, de son origine aux Traverses ; *Vallée de Pragela* ou de *Haut-Pragela* des Traverses à Fénestrelle ; *Vallée de Fénestrelle* ou du *Bas-Pragela* de Fénestrelle à Bec-Dauphin, et *Vallée de Pérouse* de Bec-Dauphin à la plaine. Le Bec-Dauphin est un promontoire rocheux situé sur la rive gauche du Cluson ayant servi de limite au Dauphiné avant le traité d'Utrecht en 1713. La partie de la vallée qui jusqu'à cette époque appartenait à la France n'est habituellement pas comprise parmi les vallées vaudoises bien que ses habitants aient professé pour la plupart la même religion que leurs voisins.

Toutes ces vallées ont des pentes extrêmement rapides et sont séparées par des contreforts courts et abrupts dont les extrémités, formées de roches granitiques, se rapprochent et donnent aux Alpes, vues de Turin, l'aspect d'un mur immense fermant un jardin ; cette partie de la chaine présente en effet depuis la crête jusqu'aux plaines du Pô cette zone montagneuse de 20 à 25 kilomètres seulement d'étendue, tandis que le versant français n'a pas moins de 175 kilomètres jusqu'au Rhône.

Elles offrent quatre zones habitables superposées et bien distinctes par leurs produits. La plaine et les coteaux qui l'avoisinent sont couverts d'arbres fruitiers, de cerisiers, ou de vignes disposées en treilles entre lesquelles on cultive les céréales. Plus haut les châtaigniers se groupent en touffes épaisses séparées par quelques champs de blé ; c'est dans cette zone que les habitants de la montagne puisent leur alimentation. Plus haut encore, apparaissent au milieu des arbres résineux et des hêtres les premiers chalets, où s'établissent les troupeaux au printemps et à l'automne. Au-dessus les arbres disparaissent ; les flancs des montagnes ne sont plus recouverts que d'un gazon fin et parfumé, qui sert pendant l'été à l'élevage d'un nombreux bétail. Ces pâturages sont connus sous le nom générique d'*Alpes ;* des sentiers muletiers permettent de conduire à la plupart d'entre elles des troupeaux de vaches et les bêtes de somme nécessaires pour porter le léger bagage des pâtres, d'autres ne sont accessibles qu'aux chèvres et aux brebis. Toutes celles qui sont desservies par le même chemin muletier sont désignées sous

un même nom ; ce nom s'applique également au groupe de chalets qui sert d'habitation aux pâtres pendant la saison de l'alpage.

Les pâturages ne s'élèvent guère au-dessus de 2.600 mètres; plus haut se dressent les arides éboulis *(clapiers)*, et les escarpements abrupts.

Depuis le sommet des pâturages, à travers les mélèzes, les pins, descendant plus bas au milieu des hêtres et des châtaigniers, les torrents creusent des lits profonds qui, dans les vallées, forment à chaque pas, sur la route du voyageur, des obstacles infranchissables.

Ces profondes et étroites déchirures sont pratiquées entre des rochers schisteux, que les eaux effeuillent et effritent sans cesse, que dominent des aiguilles hautes, élancées, dardant vers le ciel leurs pointes comme les flèches d'une cathédrale gothique.

Çà et là, les versants sont découpés par des coupes profondes dont les parois décomposées s'éboulent au moindre effort et dont les têtes forment un cirque sans issue, que la langue imagée du pays désigne sous le nom caractéristique de *mait* (coffre) (1).

Et maintenant quelle est la population qui vit au fond de ces vallées, au bord de ces torrents, au pied de ces hautes cimes glacées ?

M. de Rochas cite dans son ouvrage un mémoire d'un ingénieur français, M. de la Blottière, qui en 1721, faisant un rapport sur la frontière du Piémont et du Dauphiné, trace un intéressant portrait des habitants des hautes montagnes alpestres (2).

(1) M. de Rochas : *les Vallées vaudoises*, p. 14. Dans les *Vallées*, les châtaigniers s'élèvent jusqu'à 1.200 mètres, les hêtres ou fayards jusqu'à 1.600, les pins jusqu'à 1.800 et les mélèzes jusqu'à 1.900.

(2) Voir *les Vallées vaudoises*, p. 62 et 63.

Les habitants de cette contrée sont sobres et laborieux ; comme ils ne peuvent être occupés dans les montagnes que pendant six mois de la belle saison, à cause de la neige qui couvre la surface de la terre pendant les six autres mois, ils s'en vont dans tout le royaume travailler de leur métier ; il n'y a que les vieillards, les femmes et les enfants qui restent dans les villages, et lorsque la terre commence à se découvrir, ils reviennent dans leurs maisons. Ils suivent à peu près la règle des hirondelles que nous voyons partir et arriver chaque année. Ces habitants épargnent les vivres dans leurs familles pendant leur absence et rapportent de l'argent pour payer la taille et pour leurs besoins ; cela fait qu'il y a peu de pauvres demandant l'aumône. Il est vrai qu'ils font peu de dépense et se contentent de peu pour leur nourriture. Ils sont en coutume de faire cuire du pain pour un an, et pour empêcher qu'il ne moisisse on y met beaucoup de levain. Ils mangent beaucoup de laitage et quelque peu de viande salée de brebis et de chèvre. Ils poussent l'économie si loin qu'ils se tiennent tout l'hiver dans des écuries avec les bestiaux pour économiser le bois, et ne font du feu que pour faire la soupe où il n'y a pas grand'façon.

Tout ce peuple sait lire et écrire ; il y a dans chaque communauté un maître d'école pour les six mois d'hiver que chacun paye à raison du bien fonds qu'il a. Il est permis au pauvre comme au riche d'y aller étudier.

Il y a plusieurs paysans de ce pays qui font fortune dans le commerce ; j'en ai vu en Espagne, en Italie, qui étaient fort à leur aise, qui presque tous ont commencé par porter la balle sur le dos, après quoi ils ont eu un cheval pour porter la marchandise, ensuite ils ont élevé une petite boutique et après un magasin.

J'ai remarqué que presque tous ces habitants qui ont gagné du bien chez les étrangers viennent se marier dans leur pays, où ils achètent une maison avec un fonds de terre pour y passer le reste de leurs jours. Je leur ai ouï dire qu'il n'y avait que le profit qui les obligeait à quitter leurs montagnes où ils jouissent d'une grande liberté et d'une parfaite santé. Il n'y a pas un gentilhomme ni aucun seigneur dans le Briançonnais ; les habitants sont eux-mêmes les seigneurs de paroisse. Le climat y étant extrêmement froid, l'air y est très purifié et rarement on y voit des maladies. On y vit longtemps et j'ai vu plusieurs vieillards qui passaient cent ans.

Ces montagnards sont assez bons soldats, résistants à la fatigue. Les plus valeureux sont ceux qui habitent au delà du mont Genèvre et particulièrement dans les vallées de Saint-Martin et de Luzerne, qui sont les Barbets autrement, appelés Vaudois.

Beaucoup de ces traits, vieux de bientôt deux siècles, sont encore vrais pour les populations du haut Dauphiné ; les fils de Briançon et surtout ceux de l'Oisans vont encore, aujourd'hui, chercher à l'autre bout du monde, jusqu'au delà de l'Atlantique, aventure et fortune. La Blottière écrivait sous le Régent ; mais nous doutons fort que, au temps des persécutions, même sous Louis XIV — ou plutôt surtout sous Louis XIV — ceux de nos montagnards qui étaient hérétiques quittassent facilement leurs vallées, pour tenter les hasards du négoce et s'exposer en même temps au glaive des persécuteurs. Les montagnards hérétiques durent, pendant de longs siècles, faire le sacrifice de leur humeur nomade pour garder leur foi et leur vie sur les rives inabordables de leurs torrents.

Mais que dire de ces populations qui, perdues dans leurs montagnes égarées, hors des grands chemins, en plein XVIIIe siècle, ont fondé de leurs deniers des écoles publiques ouvertes indistinctement à tous les enfants ? Comment ne pas être rempli d'admiration pour ces paysans qui, alors que dans la France entière nul n'avait même l'idée de créer des écoles primaires, avaient, sous Louis XIV, sous Louis XV, sans doute depuis de longues années, mis à la portée de tous, dans les hameaux les plus reculés, les premières notions de l'enseignement humain ?

CHAPITRE II

Les hérétiques des Alpes avant le XIIe siècle. — Les Vaudois existaient-ils avant Pierre Valdo? — Le mouvement religieux du XIIe siècle.

Quand, à notre époque de patientes recherches, de savante critique et d'impartiale philosophie, l'histoire fouille les vieux documents laissés par les âges antérieurs, elle arrive peu à peu à dégager les causes qui ont longuement préparé les événements capitaux de la vie des peuples et leur origine lointaine, alors que jusqu'à ce jour, on avait cru à leur éclosion subite, à leurs uniques causes immédiates. Il se passe pour l'existence sociale, morale, politique et économique de l'humanité ce qui s'est passé pour la formation même du monde que, sur la foi de la Bible et de toutes les légendes religieuses, les hommes ont longtemps cru avoir été formé spontanément par la Divinité, alors que les lentes recherches de la science ont fini par démontrer le long travail qui, à travers des milliers de siècles, a semé l'immensité des astres innombrables qui la peuplent, a jeté dans la solitude de

l'infini comme une pluie de poudre d'or les soleils et les planètes, a formé chacun de ces mondes et, sur sa surface lentement constituée, a fait germer la vie en ses multiples manifestations.

La Réforme du XVIe siècle n'est point née spontanément de la prédication et de la vente des indulgences ; Luther avait eu des précurseurs et, sur le sol de la vieille Allemagne, il devait trouver un vieux levain hérétique, qu'il n'avait qu'à remuer pour en faire fermenter les germes féconds

L'hérésie vaudoise, l'hérésie prêchée et développée par Pierre Valdo, au XIIe siècle, avait, durant quatre siècles de persécution, laissé dans toute l'Europe occidentale une semence puissante : Pierre Valdo et ses disciples avaient jeté dans l'esprit des peuples les notions premières de la liberté de penser, de la révolte contre l'omnipotence du clergé romain, et ces notions, rien n'avait pu les détruire, ni les ténèbres des cachots les étouffer, ni les flammes des bûchers les consumer.

L'antique hérésie, aussi vieille que la papauté triomphante avec Constantin, continuant l'œuvre et le rôle de l'Église des catacombes, n'avait jamais cessé de protester au nom de la liberté de l'esprit humain, de la raison et de la justice contre le despotisme de la théocratie et la tyrannie du clergé mettant au service de la foi les fers et les haches du bras séculier.

Le massif des Alpes qui s'étend au sud du Pelvoux, les défilés du Briançonnais renfermèrent, dans tous les siècles, les passages entre la Gaule et l'Italie : ce fut là que, dès la plus haute antiquité, les peuples cherchèrent et trouvèrent la route qui des immenses forêts de chênes celtiques devait les conduire au doux pays des fruits d'or que rêvait leur imagination ; ce fut là que, dès les temps fabuleux, passèrent les hardis explorateurs qui, des plaines cisalpines, osèrent,

au grand effroi de leurs contemporains, en audacieux pionniers, s'élancer à la conquête de terres inconnues. La fable mythologique nous montre Hercule se précipitant, sur ce chemin, vers les portes du monde, « en brisant les cimes glacées des Alpes » ; l'histoire, sinon la tradition ou la légende historique, nous dit que c'est là qu'Annibal conduisit ses éléphants et ses archers pour les guider vers le Capitole.

Ces hautes vallées des Alpes, depuis de très longs siècles, ont donc vu s'établir sur leur sol un vaste courant entraînant les peuples soit vers l'Italie, soit vers la France ; elles ont donc toujours dû être la route suivie, de l'orient à l'occident et de l'ouest à l'est, par tous les exilés, par tous les proscrits, par tous ceux qui fuyaient la persécution et le martyre et qui cherchaient la liberté (1).

Placés sur les flancs de la grande voie qui mène de France en Italie, le long de la Durance, et qui redescend la Doire après avoir traversé le mont Genèvre, les indigènes ont dû chercher de tout temps, dans l'émigration annuelle, le moyen de contrebalancer l'accroissement de leur nombre ; de tout temps aussi ils ont dû voir les persécutés des puissances religieuses et politiques venir chercher dans leurs montagnes un asile ignoré. Vivant en présence de la nature alpestre dont la sublimité réduit à néant les inégalités sociales ; assistant, mais de loin et en spectateurs désintéressés, aux luttes des grands, dont ils ne connaissaient que les victimes ; sans besoins comme sans ambition, ils ont traversé les civilisations diverses, en conservant, même aux temps les plus ténébreux de l'histoire, la tradition de l'existence patriarcale des âges bibliques (2).

(1) Les vallées des deux côtés des Alpes paraissent avoir toujours été réunies par des liens étroits : la séparation était faite non par la grande chaîne de montagnes, mais par les contreforts des hauts plateaux. Ainsi, dès le premier siècle avant Jésus-Christ, nous voyons le roi Cottius réunir sous son sceptre tous les pays, qui devaient plus tard devenir terres vaudoises, des deux côtés des Alpes.

(2) M. DE ROCHAS : *les Vallées vaudoises*, p. 61 et 62.

Aussi, entraîné par cette pensée, un auteur protestant, M. Muston, a-t-il affirmé que, dès les premiers temps du christianisme, les vallées vaudoises ont servi de refuge aux disciples des apôtres qui fuyaient les arènes de Rome et la hache des Césars. Les premiers Vaudois auraient été des chrétiens d'Italie et de la Gaule, cherchant un abri contre les persécutions de Néron et de Dioclétien, des chrétiens qui auraient préféré comme asile de leur foi les glaciers éclatants des Alpes aux noires murailles des catacombes.

Les persécutions qui, au IIIe siècle, sous les empereurs Décius et Valérien, auraient chassé les fidèles du sud de la Gaule et du nord de l'Italie, les auraient poussés à chercher un asile dans la région des Alpes cottiennes (1).

Dès le temps même de Marc-Aurèle, les chrétiens persécutés à Lyon par les proconsuls, suivant la même route que devaient plus tard suivre Pierre Valdo et ses disciples, se seraient réfugiés dans les Alpes dauphinoises et piémontaises, comme, selon le mot de Richini, « dans un asile certain et assuré, se trouvant défendus par ces lieux de difficile accès. Là, le sol désert et stérile, rendu fécond par le travail opiniâtre, suffit d'autant plus par la suite à nourrir plusieurs milliers de Vaudois, qu'étant presque affranchis de toute charge et de tout tribut, ils étaient négligés de tout le monde et que personne ne s'enquit plus exactement de leur religion et de leur foi ».

M. Muston cite à l'appui de sa thèse la situation même des lieux, qui devait exciter les proscrits à venir s'y cacher. Son opinion serait partagée par Brez, un auteur vaudois, dont il rapporte ces lignes :

(1) Gilli, cité par Muston, dit que la terre des Vaudois a dû servir de passage aux chrétiens de Rome et de Milan allant dans les Gaules, qui ont pu ainsi, en chemin, évangéliser les montagnards des Alpes.

Il se peut que la connaissance de l'Évangile ait été apportée dans nos vallées par ceux des chrétiens qui cherchaient à se soustraire

Louis Pascal, pasteur de la vallée de Saint-Martin, est brûlé à Rome devant le pape Pie IV et ses cardinaux. (Gravure extraite du livre de Léger : *Histoire des Églises vaudoises.*)

aux cruelles persécutions de Néron, de Domitien et des empereurs qui lui succédèrent. Aucun lieu n'était plus propre à leur servir de refuge que les montagnes de notre patrie, où ils pouvaient facilement se mettre à couvert de toutes les poursuites de leurs ennemis.

Bien que M. Muston estime « qu'il serait ridicule d'insister sur la démonstration d'un fait aussi naturel que celui d'une fuite dans les montagnes où l'on est en sûreté, depuis les plaines où l'on vous persécute, lorsqu'on n'a rien pour se protéger, et surtout de la part des chrétiens, qui préféraient fuir devant l'injustice que répandre le sang humain », nous ne sommes nullement convaincus et la théorie présentée, ne reposant sur aucune preuve précise, nous paraît demeurer à l'état de pure hypothèse (1).

Antoine Albert, curé de Seynes, prétend que le christianisme a été prêché dans la région vaudoise dès le premier siècle après Jésus-Christ, et que, en 353, Marcellin, premier évêque d'Embrun, affirmait que, à cette époque, il ne restait plus de païens dans cette ville.

« Des auteurs, ajoute un écrivain protestant, font remonter l'origine des chrétiens de nos Alpes jusqu'au temps de l'apôtre Paul. Ils disent que cet apôtre, en se rendant de Rome en Espagne, comme il en avait exprimé le désir, prit nécessairement la même route que suivaient les légions romaines lorsqu'elles se rendaient de la ville éternelle dans les Gaules et de là en Espagne. Ils pensent, et non sans raison, qu'il a suivi, lui aussi, la rive droite de la Durance depuis le mont Janus jusqu'à Briançon et Freissinières, et qu'après y avoir annoncé le message du salut qui est en Jésus-Christ, il prit dans le sein de ces montagnes quelques frères qui l'accompagnèrent dans ses tournées missionnaires chez les Allobroges.

« Telle est l'opinion de Jean Charlier, de Boyer, de Robert Olivétan et de bien d'autres. Chorier nous assure que, suivant

(1) Voir sur ce point la thèse fort savante de M. Muston : *Origine et nom des Vaudois*, p. 13, 14, 220, 221, 222. Levrault, édit., Strasbourg, année 1834.

l'opinion d'un grand nombre de pères de l'Église grecque et de l'Église latine, nous devons à saint Paul l'introduction du christianisme dans les Alpes, à raison de son passage *per Alpis cozziæ*, pour se rendre en Espagne, l'an 19 de Jésus-Christ, sous l'empire de Tibère. Cet apôtre, disent ces nombreux historiens, aurait donné à cette partie des Gaules que les Romains nommaient Caturiges, Cottiennes, les premières notions des saints évangiles, en passant par le mont Genèvre, le Montis Janis, la Civita Prima de la Gaule. » (M. Louis Brunel : *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 12 et 13. Fischbacher, édit. Paris, année 1888.)

Quoi qu'il en soit, dès la première partie du IVe siècle, les hérétiques s'élevant déjà au milieu de l'Église, qui des catacombes venait de monter sur le trône avec Constantin, fuyant devant les pontifes romains, devenus persécuteurs à leur tour, cherchèrent un abri dans les Alpes cottiennes.

Le christianisme, à son apparition dans le monde, au pied du gibet du Golgotha, fut la contradiction éclatante de toutes les idées de l'ancien monde païen ; non seulement, au milieu des peuples confondant les dieux et la patrie, les dieux et les pouvoirs publics, il proclama l'universalité humaine de la Divinité, en disant que Dieu était unique, que Dieu était celui de tous les hommes, la séparation de l'idée religieuse et du pouvoir temporel en disant qu'il fallait rendre à Dieu ce qui était à Dieu et à César ce qui était à César, mais encore, dans le vieux monde reposant tout entier sur l'esclavage, il prêcha l'égalité de tous les hommes, la fraternité de tous.

Religion des faibles et des esclaves, religion de l'individualité humaine, il fut persécuté par ceux qui avaient enchaîné les peuples à leur char de triomphe, par les Césars, des épaules desquels il arrachait le manteau des demi-dieux.

Mais du jour où, au milieu des arènes arrosées par le sang

des martyrs, sur ce glorieux champ de bataille, la cause du christianisme eut triomphé, du jour où les prêtres chrétiens furent avec Constantin les maîtres du Capitole et de l'empire, la religion chrétienne perdit subitement son caractère démocratique et libéral : en devenant religion d'État, du jour au lendemain, de persécutée elle devint bourreau ; du jour au lendemain, la religion fraternelle, humble, pauvre, charitable devint le moyen de domination des riches et des puissants, l'instrument de la plus monstrueuse tyrannie qui ait jamais écrasé le monde : aussi le rêve de tous les hérésiarques, de Valdo à Calvin, comme avant et après eux, a-t-il été de revenir aux traditions de la primitive Église.

Et, par une conséquence forcée, quand la religion persécutée voit non seulement l'ère des tourmentes finie, mais, comme dans un rêve fabuleux, passe, ainsi que le christianisme, des fers des cachots aux splendeurs de la pourpre impériale, l'esprit de ses chefs, en quelque sorte grisé par cette soudaine fortune, est presque fatalement entraîné aux plus déplorables excès ; il semble que, par une des tristes réactions de la nature humaine, après avoir enduré les plus pénibles souffrances, l'être cherche à se gaver des jouissances dont il a été si longtemps et si douloureusement privé.

Quand les religions arrivent au pouvoir, quand la lutte n'épure plus les âmes, quand la souffrance n'est plus la compagne de la foi, les prêtres qui dirigent les sectes religieuses arrivent presque nécessairement à perdre le haut sentiment de la vertu, pour ne voir que l'esprit de domination, de puissance, de richessse.

C'était bien l'état de l'Église romaine au lendemain de la conversion de Constantin ; comment s'étonner dès lors que, immédiatement, froissés dans leurs plus intimes convictions, des chrétiens de la veille, des chrétiens qui avaient souffert

pour leur foi, qui avaient confessé le Christ, aient songé à s'élever contre les prêtres, qui oubliaient si vite les leçons, les préceptes, les luttes, les souffrances d'hier.

Les hérétiques, ils surgirent partout. Le pape Sylvestre, qui régna de 314 à 335, dut, dès 325, réunir contre les Ariens le concile de Nicée.

Au même moment, s'il faut en croire la tradition vaudoise, apparurent les premiers hérétiques des Alpes.

Quelques fomentateurs de cette hérésie (l'hérésie vaudoise), pour la mettre en faveur auprès du peuple et de ceux qui ignorent l'histoire, racontent qu'elle a pris son commencement d'un certain Léon, homme très religieux, qui, détestant l'avarice de Sylvestre, alors pontife de la ville de Rome, et les largesses immodérées de Constantin, préféra suivre la voie de la pauvreté, en simplicité de foi, que se souiller avec Sylvestre d'un gras et riche benéfice ; et tous ceux qui avaient des sentiments droits pour la religion chrétienne s'étant unis à lui, ils suivirent l'exemple des apôtres et transmirent de main en main à leur postérité le code de la vraie religion (1).

Au IVe siècle également — et c'est là un fait plus certain, — un hérésiarque, du nom de Vigilance, qui rejetait la suprématie de l'évêque de Rome, qui condamnait comme pratiques pharisaïques les jeûnes, les abstinences, les macérations et la vie monastique, qui paraît ainsi être, par ses doctrines, un des précurseurs de Valdo et de la Réforme, vint s'établir dans nos pays vaudois. C'est saint Jérôme qui

(1) *Claudii Seysselli, archiepiscopi Taurinensis, adversus Valdenses disputationes, 1517*, cité par M. Muston : *Origine des Vaudois*, p. 267 et 268. — Ne nous trouvons-nous pas en présence d'une simple confusion de mots ? Les Vaudois, comme nous le verrons plus tard, ont été, à l'origine, appelés *Léonides* dans certaines régions ; ce nom de *Léonides* paraît leur avoir été donné à cause de l'origine lyonnaise de Valdo et de ses disciples. Dès lors, le personnage de Léon ne serait-il pas purement fabuleux ?

nous l'apprend, en le maudissant : « Il s'en est allé, dit ce Père de l'Église parlant de Vigilance, il a fui dans le pays où règne Cottius ; de là il a crié jusqu'à moi et, ô crime, il a trouvé des évêques complices de sa scélératesse (1). »

Quoi qu'il en soit, les Vaudois, dans leur tradition, — et la tradition est si forte qu'elle paraît bien avoir de grandes chances de vérité, — ont toujours fait remonter au IVe siècle l'hérésie des montagnards habitant leurs hautes vallées.

Ils (les Vaudois) disent que leur secte dure depuis le temps de Sylvestre, que l'Église commença à avoir des possessions en propre (2).

Et cette *déclaration des Vaudois de la vallée de Méane, de Mathias et du marquisat de Saluces, faite en l'an 1603 :*

D'autant que nos prédécesseurs, de tous temps et de père en fils, ont été enseignés en la doctrine et religion, de laquelle nous avons toujours fait ouverte profession dès notre enfance, et y avons instruit nos familles, comme nous l'avons apprise de nos pères, et dont nous faisons profession, ainsi que nos frères des vallées de Luserne, etc.

Au XVIe siècle, les deux envoyés des Vaudois auprès des réformateurs d'Allemagne, Georges Morel et Masson, déclarent : « Nos aïeux nous ont souvent raconté que nous existions depuis le temps des apôtres. »

C'est du reste la prétention des Vaudois de rester strictement fidèles à travers de longs âges à l'antique foi chrétienne. En 1597, ils le répètent à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie :

(2) Voir sur ce point M. DE ROCHAS : *les Vallées vaudoises*, p. 64.

(3) Petrus DE PHILICHDORF : *Adversus Valdenses*, cité par M. MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 268.

Que Votre Altesse considère, s'il lui plaît, que cette religion en laquelle nous vivons n'est pas seulement nôtre, ou controuvée depuis peu de jours, comme on lui impute faussement, mais que c'est la religion de nos pères et de nos aïeux, et des aïeux de nos aïeux, et autres plus anciens, nos prédécesseurs; et des saints martyrs, confesseurs, apôtres et prophètes; et s'il y en a qui puissent montrer le contraire, nous sommes prêts (1).

Cette opinion est aussi celle d'un des inquisiteurs, de Reinerus :

Les Pauvres de Lyon ou les Vaudois sont depuis le temps du pontificat de Sylvestre ou même des temps apostoliques (2).

Cette haute antiquité des Vaudois, c'est elle encore qu'atteste Léger, un de leurs pasteurs du XVIIe siècle, qui a été le témoin douloureux des persécutions de 1655 :

Certainement ils (les Vaudois) furent bien connus, voire condamnés sous le nom de *Vaudois* devant Valdo, puisque Nicolas Vigner, en son Histoire ecclésiastique, rapporte sur l'an 1114 *qu'en cette année-là furent brulez sept Vaudois de Provence, outre plusieurs du païs d'Agenois, Périgueux, Limosin, Quercy, Rouergue, etc... Desquels cent ans auparavant estoit sortie l'hérésie albigeoise.* Il faut donc bien de toute nécessité que, déjà dès l'onzième siècle, la doctrine des Vaudois eût été en grande vogue et ses sectateurs bien connus sous le nom de *Vaudois*, veu que, dès le commencement du douzième, à sçavoir l'an 1114, en estoit déjà sortie et s'estoit

(1) Ces citations sont toutes tirées de l'*Histoire des Églises vaudoises* de LÉGER, reproduites par M. MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 269, 270 et 271.

(2) Voir LÉGER : *Histoire des Églises vaudoises*, p. 170. — Reinerus donne ainsi à nos hérétiques le nom de *Pauvres de Lyon* en parlant d'eux à une époque antérieure à Pierre Valdo : c'est une erreur de terminologie, ce nom ne leur ayant certainement été donné qu'à l'époque de la prédication de Valdo.

étendue en tant de lieux, non seulement de Provence, mais de Périgueux, etc., la prétendue *hérésie albigeoise* (1).

Petrus Monachas Vallis Sernensès, en sa préface sur son histoire, confirme évidemment la même remarque et enchérit encore d'un siècle par dessus, lorsque voulant étaler les éloges de Simon comte de Monfort, le grand Archi-persécuteur des Vaudois. ou Albigeois de Provence, après l'avoir fait descendre d'Almaric, fils naturel de Robert, roy de France, il ajoute *que son zèle se signala surtout en ce qu'il eut voix d'opprimer et d'exterminer cette pernicieuse secte et hérésie qui déjà dès l'an 1017 levait la tête à Orléans.* Car ne voilà pas selon l'aveu de ce fameux moyne, la doctrine des Vaudois bien plantée dès le xe siècle et bien connue sous ce nom, puisque dès le xie, à savoir l'an 1017, elle estoit établie et enracinée jusque dans le cœur de la France, quasi plus de cent cinquante ans devant le tems de Valdo de Lyon.

La même chose est encore confirmée par Glaber Rodulphus, au chapitre VIII du livre III de son histoire ; et par d'autres ; et de fait, il serait bien difficile de comprendre que ce fut de Valdo de Lyon que sont venus les Vaudois, dont parle Johannes Forbesius à Cone, prêtre théologien et professeur en l'Académie d'Aberdon en Écosse, en ses instructions historico-théologiques, liv. 7, c. 14, qu'il dit *s'être puissamment opposés à l'adoration des images dès aussitôt qu'on l'a voulu introduire dans l'Église, c'est-à-dire dans le* viie *siècle.*

Léger cite parmi les hérésiarques qui développèrent la secte vaudoise du viie siècle au xe siècle l'archevêque Claude de Turin, « qui le premier commença à les (les Vaudois) détacher de la communion de Rome, sur la fin du huitième siècle », et un Valdo antérieur de trois siècles au grand réformateur lyonnais.

Puis Léger invoque à l'appui de sa thèse les auteurs catholiques eux-mêmes qui viennent confesser l'antiquité de la secte vaudoise.

(1) Tous les auteurs du moyen âge, tous ceux des xvie et xviie siècles ont tenu l'hérésie albigeoise pour une branche de l'hérésie vaudoise.

Un fameux inquisiteur nommé Reynerus Saccone, qui dit que *les Vaudois ou Albigeois sont du tems de Sylvestre ou même dès le*

« Un Vaudois (en Italie) fut mené au haut d'une tour, où l'on lui présenta le choix ou du précipice, ou d'un crucifix à baiser, mais il choisit le premier. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

tems des Apôtres, et un Claude Seissel, archevêque de Turin et des Vallées, qui asseure *que la secte des Vaudois a commencé par un certain Léon,* homme très religieux du tems de Constantin le Grand,

c'est-à-dire au commencement du IVe siècle ; un Samuel Cassini, religieux italien, qui ose faire *les Vaudois aussi anciens que l'Église chrétienne* (1).

De ces citations et d'autres faites par Léger, il semble bien résulter que de temps immémorial il s'est trouvé dans les vallées des Alpes tout au moins des hérétiques qui ont toujours refusé de suivre les errements de l'Église romaine.

Si les hérétiques des vallées des Alpes sont antérieurs à Pierre Valdo, leur nom de *Vaudois* ne leur viendrait-il pas non plus, comme on le prétend communément, du grand réformateur du XIIe siècle ?

Leur nom, il viendrait des lieux topographiques qu'ils occupaient.

C'est bien là l'opinion de tous les vieux auteurs et, à leur suite, de plusieurs modernes.

C'est d'abord Théodore de Bèze qui écrit :

Les Vaudois ont esté ainsi appelés à cause de leur demeure ès vallées, ès détroits des Alpes.

Chaix et M. Brunel estiment que « la dénomination de Vaudois ne peut provenir que de Valdese, de Valdensis, de Valls, Vallis, ce qui veut dire vallées ou gens des vallées » (2).

En 1160, au temps même de Valdo, Éberard de Béthune disait que certains hérétiques s'appelaient *Vallenses* parce qu'ils habitaient dans une vallée de douleurs ou de larmes.

(1) Voir LÉGER : *Histoire des Églises vaudoises*, p. 12, 13, 14 et 15, Leyde, 1669.

(2) M. BRUNEL : *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 19.

Un autre écrivain, Bernard, abbé de Foucald, se rallie à la même étymologie :

Pendant que le pape Lucius était le chef de l'Église romaine, de nouveaux hérétiques levèrent subitement la tête. Ils reçurent un nom qui était le présage de leur avenir. Ils furent appelés Valdenses, d'une vallée sombre et touffue.

C'est encore l'opinion de Mosheim, Rorenco, Drelincourt, de Bost, de Boyer (1), que cite M. Muston et qu'il résume ainsi :

Ils ont émigré dans ces vallées, plus retirées encore autrefois qu'aujourd'hui, et desquelles elles ont pris le nom de *Valdenses* parce qu'en latin on dit *Valles densæ* pour les vallées profondes et boisées, telles que l'était alors l'asile des Vaudois. *Valdenses* a changé, de même que tant d'autres mots latins, et s'est contracté en *Vaudès*, ainsi qu'on le trouve dans la *Nobla Leyçon*, dont nous avons fait le *Vaudois* de nos jours (2).

(1) Le concile de La Vaux, lui-même, tenu dans le XIIIe siècle, déclare que la secte des Vaudois existait depuis les temps les plus anciens ; et Peyran, ancien modérateur des vallées, dit, dans une lettre écrite au cardinal Pacca : *Je puis affirmer, sans crainte d'être démenti par les personnes bien informées, que les Vaudois sont le seul peuple qui ait opposé dans tous les temps la résistance au pontife romain...* ». M. MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 284 et 285.

(2) M. MUSTON : *Origine des Vaudois*, page 20. — S'il en est ainsi, Pierre de Vaux, le réformateur du XIIe siècle, au lieu de donner son nom aux hérétiques des Alpes, ne leur aurait-il pas emprunté le nom de *Valdo* ? C'est l'opinion de M. Brunel. (*Les Vaudois des Alpes françaises*, p. 19.)

C'est, avant lui, avec autorité, Théodore de Bèze, dont Léger rapporte l'opinion : « Bien loin que les Vaudois des vallées eussent pris leur nom de Valdo de Lyon, lui, tout au contraire, a premièrement été nommé Valdo, parce qu'il avait reçu sa doctrine des Vaudois. »

Il est à remarquer que la *Nobla Leyçon*, un poème qui remonte à l'an 1100 et est par conséquent antérieur à Pierre Valdo, appelle *Vaudès* les habitants de nos vallées alpines (voir l'ouvrage de M. MUSTON, p. 280). Valdo est aussi appelé par certains auteurs d'un nom qui se rapproche du nom allemand du canton suisse de Vaud, *Welschland*, vieux nom des

De son côté, M. Brunel (*les Vaudois des vallées françaises*, p. 30 et 31), dit que la chronique du monastère de Saint-Thron (Belgique), écrite par l'abbé Rodolphe de l'an 1108 à 1116, mentionne une contrée dans les Alpes qui serait souillée d'une hérésie invétérée. C'est évidemment aux Vaudois que le chroniqueur ecclésiastique fait allusion.

Contrairement à tous ces auteurs, Perrin croit tout à la fois que Pierre Valdo est le fondateur de la secte et que c'est de son propre nom que vient le nom *Vaudois* (1).

Le thèse de Perrin, pour ainsi dire isolée, ne nous paraît pas admissible : le développement considérable des Vaudois sur le flanc oriental des Alpes, en tenant même compte dans la plus large mesure possible des perpétuelles communications entre les vallées orientales et occidentales, développement plus considérable que dans la région ouest et cela dès le XIIe siècle, rend improbable la création de la secte par le réformateur lyonnais. Non, les Vaudois devaient exister bien avant Pierre Valdo ; mais Pierre Valdo, après avoir levé à Lyon l'étendard de l'affranchissement de l'esprit humain, fuyant les persécutions, dut venir avec ses disciples chercher un asile dans les hautes vallées des Alpes, où d'autres victimes de l'intolérance religieuse étaient, elles aussi, bien avant lui, venues chercher un refuge.

La fusion dut se faire promptement entre les nouveaux

Welches — dans le Wurtemberg, les derniers Vaudois s'appellent encore *Welches*. — Les anciens écrivains appellent la secte *secta Waldensium* et Valdo est quelquefois nommé *Valdès*, *Valdus*, *Valdesius*, *Waldisius*.

De Thou les nomme *concallenses*, c'est-à-dire *ceux qui habitent ensemble les callées*.

S'il faut en croire M. Muston (p. 28), après tous les écrivain du XVIIe siècle, ce ne sont pas les hérétiques qui ont pris le nom de *Vaudois*, mais ce nom leur a été imposé tant par leur situation topographique que par l'habitude et la force des choses.

(1) PERRIN : *Histoire des Vaudois*, p. 2, 3, 5, 64.

arrivants et les hérétiques irréconciliables établis depuis des siècles en ces hautes vallées inaccessibles au glaive des bourreaux. Pierre de Vaux dut y apporter les théories démocratiques et à allure socialiste, qui avaient fait donner à lui et aux siens le nom de *Pauvres de Lyon*. Il ne fut pas le créateur de la secte vaudoise ; il en fut peut-être le rénovateur : dans tous les cas, il lui donna vie et activité, puisque c'est après son apostolat que tant de disciples se répandirent dans l'Europe entière pour y propager l'hérésie vaudoise.

C'est, du reste, ce que nous dit un ancien adversaire de nos hérésiarques :

Trois cents ans environ après Constantin se leva un habitant de Waldis, nommé Pierre, qui enseigna la voie de la pauvreté, et par qui la secte des Vaudois a été répandue (1).

Cette doctrine même que Pierre Valdo prêcha, ne l'avait-il pas empruntée à nos hérétiques des Alpes ? Après Théodore de Bèze, M. Muston est tout disposé à le croire, bien que pour lui ce soit une pure hypothèse.

Ses affaires (de Valdo) de commerce l'ayant appelé dans nos contrées, il s'y serait pénétré d'une doctrine plus pure, pour laquelle il avait déjà des dispositions de cœur : ce qui se trouverait confirmé par l'habitude qu'avaient les Vaudois de prendre même leurs ventes et acquisitions pour sujets d'entretiens sur la parole de Dieu : et que, de retour dans sa famille, comme il parlait sou-

(1) PHILIGDORFUS : *Tractatus contra pauperes de Lugduno*, cité par M. MUSTON, p. 278. — *Répandue* et non *fondée*, dit-il. — Basnage (*Histoire de l'Église*, t. II, p. 24), appuie encore cette très juste remarque : « Quand on voit que les historiens qui vivaient au commencement du XIIIe siècle ont regardé les Vaudois comme fort anciens, il est impossibe de s'imaginer qu'ils n'aient commencé à paraître que l'an 1170; leur origine eût été nouvelle, et les auteurs qui l'auraient connue l'auraient infailliblement remarqué. »

vent de ces *Valdenses*, on lui aurait donné le surnom de *Valdus*, pour se moquer de lui (1).

Au XVIe siècle, Duplessis-Mornay avait, en même temps que Théodore de Bèze, exprimé la même opinion :

Il est bien plus vraisemblable que, sérieusement occupé de son salut (Valdo), il s'éloignait du monde et reçut cette doctrine des habitants des Alpes ; laquelle, plus tard, il enseigna à Lyon ; d'où, à cause de la célébrité de la ville, ceux qui adhéraient à ses opinions, ou se rapprochaient de sa foi, furent appelés *Vaudois ;* ainsi que ceux qui tenaient leurs assemblées à Albi, *Albigeois*... Qu'une si grande multitude, répandue depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, ait été en un jour comme sortie d'un œuf, par l'instruction de Pierre Valdo, c'est ce qui est contre toute apparence et dépasse la raison (2).

Quelle que soit la source à laquelle Pierre Valdo ait puisé ses doctrines, quel qu'ait été le nombre des réfugiés séparés de l'Église romaine qui, avant lui, vivaient dans les hautes vallées alpines, il est certain, d'une part, qu'il eut comme prédécesseurs toute une série d'hérésiarques qui, aux XIe et XIIe siècles, déterminèrent dans toute l'Europe occidentale un formidable mouvement de réforme religieuse et, de l'autre, qu'il fut le plus grand parmi ces hérésiarques, celui dont le nom et la doctrine absorbèrent le nom et la doctrine des autres, celui dont la prédication souleva les foules les plus innombrables, celui dont la voix fit trembler le trône de saint Pierre et toute la vieille hiérarchie catholique.

Au XIe siècle, au lendemain de l'an 1000, l'Église toute-

(2) *Origine des Vaudois*, p. 29.
(1) *Mysterium iniquitatis*, p. 303.

puissante, superbe, dominait le monde : elle faisait trembler les rois sur leurs trônes et elle disposait des couronnes ; sa voix souveraine dictait ses caprices comme lois à l'univers. Grégoire VII, le plus grand des papes, promulguait les dogmes suprêmes de la théocratie universelle : à ses yeux, le pouvoir séculier ne devait être que le bras obéissant aveuglément au pouvoir ecclésiastique. L'Église était la puissance unique, universelle. « Grégoire VII en était venu à dire ou faire dire par ses canonistes que l'empire avait été fondé par le diable et le sacerdoce par Dieu... A Rome, résidait l'Église elle-même, le trésor des miséricordes et des vengeances ; le pape, seul juge du juste et du vrai, disposait du crime et de l'innocence, défaisait les rois et faisait les saints (1). »

C'était le *summum* de la gloire et de la puissance : il semblait que rien désormais ne pouvait ébranler un aussi prodigieux édifice et cependant la décadence allait commencer et, moins de deux siècles après, un roi de France, Philippe le Bel, pourra impunément faire souffleter, en sa propre ville d'Anagni, le successeur de Grégoire VII, Boniface VIII !

C'est que de toutes parts le danger menaçait l'Église triomphante des rois barbares, riche des dépouilles de la dislocation de l'empire carolingien, gorgée des trésors que la superstition religieuse de l'an 1000 avait jetés dans son escarcelle ; c'est que de partout l'esprit humain se réveillait d'un long sommeil et, au milieu des ténèbres du moyen âge, allait s'efforcer de reconquérir la liberté, le droit et la justice, dont la toute-puissance ecclésiastique et la hiérarchie féodale étaient la dure négation.

(1) MICHELET : *Histoire de France*, t. III, p. 25. Marpon et Flammarion édit., Paris, 1879.

Notre grand poète-historien, Michelet, paraît s'être inspiré d'une miniature du XVe siècle représentant une forteresse défendue par le pape, les évêques, les docteurs de l'Église contre les tentatives de destruction des hérésiarques (1) quand il a tracé ce tableau saisissant de l'Église à la fin du XIe siècle :

Ce prodigieux édifice du christianisme au moyen âge, cette cathédrale du genre humain, le pape en occupait la flèche, il y siégeait dans la nue à la pointe de la croix. Position glissante, et d'un vertige effrayant ! Il voyait de là je ne sais combien d'armées qui venaient marteau en main à la destruction du grand édifice, tribu par tribu, génération par génération. La masse était ferme, il est vrai ; l'édifice vivant, bâti d'apôtres, de saints, de docteurs plongeait bien loin son pied dans la terre. Mais tous les vents battaient contre, de l'orient et de l'occident, de l'Asie et de l'Europe, du passé et de l'avenir. Pas la moindre nuée à l'horizon qui ne promît un orage (2).

Après la consternation de l'an 1000, au sortir de cette formidable compression de l'esprit humain, sous cette écrasante domination du monde par le joug pontifical, il était tout naturel que les ressorts pliés se détendissent, que la vapeur enfermée fît éclater la chaudière, que le torrent endigué brisât tous les obstacles.

De partout des sectes hérétiques surgissent ; toutes, devant les scandaleuses richesses des papes et des évêques, prennent pour premier principe le retour à la simplicité de l'Église primitive.

Nulle région ne devait être mieux le berceau d'une hérésie que cette pauvre terre des Alpes, où l'hérésie semble avoir

(1) Paul LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB) : *la Vie religieuse et militaire au moyen âge*, p. 44, Firmin Didot, édit., Paris, 1873.

(2) *Histoire de France*, t. III, p. 25.

toujours existé à l'état endémique, où, suivant le mot d'un écrivain, « de temps immémorial, il y a eu des fidèles qui n'ont jamais reçu des traditions de Rome » (1).

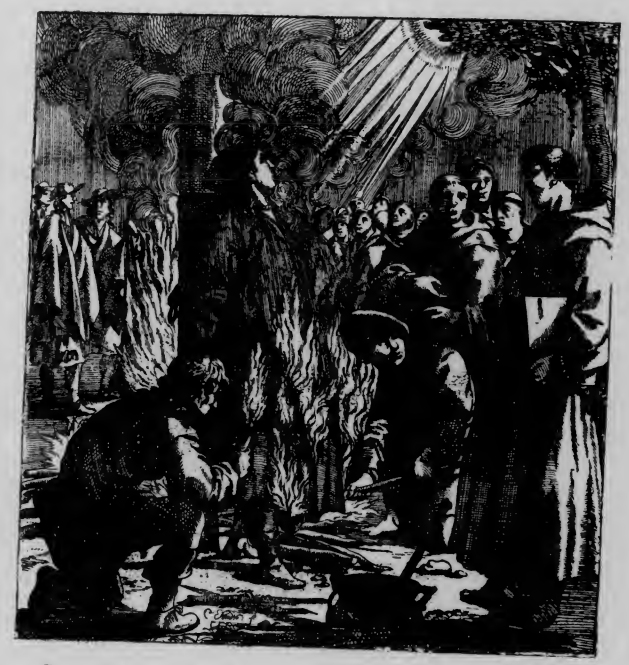

« Bernardin Conte ayant secoué un crucifix qu'on avait attaché sur lui, comme on le traînait sur le bûcher pour être brûlé vif, on jugea qu'il fallait aggraver son supplice, on le conduisit pour cela à Coscence, où l'on le mit nud au milieu de la place tout couvert de poix et lefit-on brûler de cette façon, comme un flambeau de cire. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

(1) DRELINCOURT, cité par M. MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 285

Du reste, ce n'était certes pas l'exemple de leurs prélats qui aurait pu donner aux populations primitives de ces montagnes le culte de la religion catholique et le respect du clergé qui la prêchait. Dès le VIe siècle, Salonius, évêque d'Embrun, et Sagittarius, évêque de Gap, qui, en 558 ou 565, aidèrent le patrice Ennius Mummol à repousser une invasion des Lombards au-dessous de Mont-Dauphin, et qui, au dire de Grégoire de Tours, furent les premiers évêques de France à endosser le casque et la cuirasse, donnèrent à tous l'exemple de honteuses orgies et de scandaleuses débauches.

Plus tard, quand au VIIIe siècle les Sarrasins eurent mis à sac Gap et Embrun, les successeurs de ces évêques débauchés s'enfuirent loin de leurs troupeaux (1). Quand vers le commencement du XIe siècle, Bérold de Saxe eut chassé les Sarrasins des Alpes, les évêques rentrèrent derrière les cohortes victorieuses dans les villes jadis abandonnées; mais les habitants qui n'avaient pas fui devant les Sarrasins se refusèrent à franchir de nouveau le seuil des églises : « Le plus grand nombre d'entre eux refusa de ployer le genou sous le joug

(1) La fuite des évêques seuls devant l'invasion sarrasine, alors que les populations restaient dans leurs foyers, semble être un argument de plus en faveur de la thèse que, après d'autres auteurs, j'ai soutenue ailleurs (*l'Invasion arabe dans la Bresse, les Dombes et le Bugey*, Bourg, 1889), à savoir, que, aux VIIIe et IXe siècles, soit après leur défaite de Poitiers, soit quand, à l'appel des populations elles-mêmes lasses des déprédations des leudes de Karl Martel, les Arabes vinrent de Septimanie sous la conduite d'Althim, en envahissant la vallée du Rhône, les Sarrasins ont bien fait la guerre au clergé et détruit les abbayes, mais ont scrupuleusement respecté les biens et les personnes des habitants laïques. Grâce aux mensonges intéressés des chroniques ecclésiastiques, la légende populaire leur a prêté des forfaits commis soit par d'autres hordes païennes, celles des Hongres par exemple, qui foulèrent notre région au Xe siècle, soit par les nobles francs de Karl Martel. Cependant, on me fait remarquer que ma thèse peut, par exception, ne pas s'appliquer à l'invasion sarrasine dans la région briançonnaise; là, en effet, ce ne furent point les Arabes très civilisés de l'Espagne et de la Septimanie qui se présentèrent, mais des Maures pillards venus des monts de l'Esterel.

des tyrans de la conscience humaine. Ni promesses, ni menaces, ni prières ne produisirent aucun effet. Ils demeurèrent fermes et aussi inébranlables que les assises de leurs gigantesques montagnes... (1) »

Dès cette époque, l'Église hérétique semble si bien installée que des pasteurs prêchent ses dogmes dans la Vallouise, à l'Argentière et dans les vallées de Queyras (2).

Il paraît probable par les documents que nous possédons sur l'histoire des Vaudois dans les siècles suivants et par les habitudes durant de si longs âges de ces populations que les pauvres hérétiques avaient tout à la fois une vie misérable et austère : la misère, en cette époque de foi, n'était-elle pas la règle générale pour le peuple de France?

A côté de lui, au contraire, le haut clergé catholique continuait à vivre dans la débauche (3). Un exemple de ses mœurs dissolues : Grégoire VII, alors qu'il n'était encore que le moine Hildebrand et que légat du pape, vint à Embrun et trouva l'archevêque de cette ville, Hugues, tellement livré à la simonie et à la luxure qu'il l'entraîna à Lyon et le fit déposer par un concile. C'était un châtiment qui pouvait être un exemple salutaire; mais Embrun était très éloigné de Rome, les légats du pape ne franchissaient pas tous les jours les Alpes et tous les légats étaient loin d'avoir la fermeté et la

(1) M. Brunel : *Origines des Vaudois*, p. 21.

(2) M. Brunel : *les leaudois des Alpes françaises*, p. 22 et 23. La Vallouise entre autres vallées paraît être une des premières qui aient appartenu sans partage aux hérétiques de nos montagnes. L'abbé Rossignol dans ses lettres sur la Vallouise cité par M. Albert, (*le pays briançonnais*, p. 114 et s.) donne l'étymologie suivante : « Notre vallée a été appelée anciennement Valpuy, à cause des torrents des montagnes qui y descendent comme dans un puits; elle a été ensuite appelée par saint Vincent Ferrier Valpute, ensuite Valpure par le même saint, enfin, par Louis XI Vallouise. »

(3) Voir l'*Histoire du diocèse d'Embrun*, par M. le curé Albert, t. I, p. 56.

haute vertu du fils du charpentier de Soane devenu prieur de Cluny.

Dès 1056, le pape Victor II signale le diocèse d'Embrun comme infesté d'hérésie (1).

Il semble que c'est de là, du pied du Pelvoux, que partent, à chaque instant, les appels à la révolte religieuse qui ébranlent l'Europe féodale. En 1144, une lettre adressée au pape Lucius II constate qu'il y a, dans le Dauphiné, une secte ayant sa hiérarchie, ses néophytes, ses prêtres et ses évêques comme l'Église catholique, niant l'efficacité du baptême et la mission du clergé romain et, ajoute la lettre, « chaque partie de la France est souillée par le poison qui sort de cette contrée » (2).

De 1120 à 1134, Pierre de Cluny exhorte, en une série de lettres, les prélats de Gap, d'Embrun et de Die d'écraser cette secte d'hérétiques, qui se répandait dans tout le midi de la Gaule.

« Il y avait, écrit un auteur protestant, une société religieuse séparée de l'Église romaine, laquelle, sous l'humble habit de colporteur, travaillait avec foi, avec zèle et à ses frais à l'évangélisation de l'Europe. Ces pâtres, ces bergers des montagnes, à l'exemple de leur maître, allaient de lieu en lieu, en faisant l'œuvre d'ambassadeurs du Christ, portant de ville en ville, de village en village, la perle de grand choix et prêchant le retour à l'Église primitive. De 741 à 752, des réveils se produisent en Allemagne ; à Varceil en 945 ; à

(1) M. Muston (*Origine des Vaudois*, p. 85 et s.), qui, étudiant en théologie protestante, s'est plus spécialement tenu sur le terrain dogmatique pur, cite toute une série de documents établissant que, aux IXe et Xe siècles et même dans les âges antérieurs, le clergé des Alpes cottiennes, tant sur le versant ouest que sur le versant est, était en majeure partie en désaccord absolu avec l'Église de Rome.

(2) Lettre citée par M. Muston : *Origine des Vaudois*, p. 79 et 80.

Agen l'an 1000 à 1012 ; à Toulouse une première fois en 1010 ; à Orléans en 1017 ; une seconde fois à Toulouse en 1019 et 1020 ; à Arras en 1025 ; à Asti en 1028 ; à Turin en 1030, à Reims en 1049 ; à Châlons-sur-Marne en 1046 ; à Coslar dans le Hanovre en 1052 (1). »

C'est contre ces hérétiques, ces *récusans*, comme il les appelle, contre cette hérésie, « qui depuis fort longtemps a surgi », que, en 1119, le concile de Toulouse jette ses foudres.

Cette hérésie venait-elle d'Italie, où, au dire d'un vieil écrivain, « dès avant 1076, on trouvait déjà un corps d'évangéliques séparés de l'Église romaine, qui en blâmaient les abus et envoyaient de tous côtés prêcher la vérité » ? Cette hérésie, était-ce celle des *Patares* de Lombardie ?

Patares et Vaudois devaient se confondre et nos hautes vallées des Alpes devaient être tout à la fois le sanctuaire commun et le lieu de rencontre de tous ces hérétiques qui, au XIe siècle, soulevaient les cités et enflammaient les foules en leur parlant tout à la fois du retour aux errements de la primitive Église et de l'affranchissement de l'esprit humain.

Le mouvement est donné : rien ne peut l'arrêter. C'est en vain que, en 1017, le pieux roi Robert fit brûler, à Orléans, un certain nombre d'hérésiarques ayant des rapports avec ceux du Piémont, des Vaudois probablement ; c'est en vain que, en 1029, dans la même ville, on fait monter sur le bûcher dix chanoines, dont les mœurs étaient sévères, mais dont les doctrines se distinguaient de celles de l'Église romaine ; c'est en vain que partout le bras séculier vient au secours du pouvoir spirituel, l'hérésie surgit de partout.

(1) M. Brunel : *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 27.

Mais où elle surgit surtout, ce fut sur la terre vaudoise : « Il est remarquable que ce soit toujours de chaque côté des Alpes, en Provence et en Lombardie, tout autour de ces vallées profondes, que nous avons indiquées comme étant le centre du mouvement religieux à cette époque, que nous les (les prédicateurs de l'hérésie) retrouvons (1).

Sur le versant français, c'est d'abord Pierre de Bruys, le précurseur de Valdo, qui descend des plateaux d'Embrun pour porter la doctrine vaudoise dans toute la France méridionale, dans le Languedoc et dans l'Aquitaine (2), toujours prêchant le peuple avec « un succès immense » et pour conquérir les palmes du martyre sur un bûcher à Saint-Gilles; c'est ensuite son disciple Henricus que, en 1116, on trouve prêchant au Mans, qui, banni, se réfugia dans les Alpes, porta la parole aux Toulousains, et poursuivi par Albéric, évêque d'Ostie, et par saint Bernard, fut arrêté, traduit devant le concile de Reims, en 1148, condamné au bûcher, jeté en prison où il mourut. « Partout la foule les suivait, laissant le clergé, brisant les croix, ne voulant plus de culte que la parole (3). »

Sur le versant oriental où, du temps même de Charlemagne, Claude de Turin prêchait la réforme, où, à Turin, dès 1030, on trouvait une secte de discipline austère, fondée sur l'interprétation des Livres saints et sur la négation du culte extérieur : c'est Speron, c'est Bérenger, c'est Arnauld de Brescia, qui protestent contre l'omnipotence de Rome et proclament hautement la liberté de conscience.

(1) M. Muston : *Origine des Vaudois.*

(2) Michelet : *Histoire de France*, t. III, p. 8. « Ces sectaires, ajoute-t-il, réprimés un instant, reparaissent à Lyon sous le marchand *Vaud* ou Valdus ; en Italie, à la suite d'Arnaldo, de Brixia. » (Page 9).

(3) *Ibidem.*

C'est à cette époque qu'apparut Valdo et que le grand hérésiarque lyonnais donna une prodigieuse impulsion au vaste mouvement de réforme religieuse du XIIe siècle.

C'est dans la France méridionale surtout que se répandirent les doctrines hérétiques, qui, en ces siècles barbares, étaient tout à la fois les doctrines de liberté et de civilisation.

Dans notre vieille histoire de France, le Midi a toujours, en effet, représenté la civilisation, le droit, la justice et la liberté. et, cependant, sur les champs de bataille, il a toujours été battu par les guerriers plus rudes, par les guerriers barbares du Nord : sans doute, après ses défaites, il a réagi et peu à peu a imposé à ses vainqueurs ses mœurs, sa langue, sa littérature, ses idées, comme, dans l'antiquité, la Grèce vaincue imposa ses dieux et son génie à Rome victorieuse; mais la défaite de ses soldats a retardé, à chaque bataille, durant plusieurs siècles, la marche de l'humanité et le triomphe de la civilisation.

Aux IVe et Ve siècles, la vieille société gallo-romaine, dominant en souveraine au sud de la Loire et dans le bassin du Rhône, était la seule dépositaire de l'antique savoir de l'empire romain, du christianisme naissant, de la littérature et des arts du paganisme : la société gallo-romaine fut écrasée sous l'invasion germanique, sous les hordes des Francs, des Goths et des Burgondes descendus du Nord.

Vaincue, elle fut assez puissante cependant pour imposer ses lois et son organisation sociale aux Visigoths compris entre la Loire et les Pyrénées, et aux Burgondes maîtres des deux rives du Rhône : la civilisation latine refleurit tout entière dans les cours ariennes d'Aire et de Saint-Germain-d'Ambérieu, le *Bréviaire d'Alaric* et la *loi Gombette* furent la résurrection des Pandectes ; les Francs catholiques et barbares, à l'appel des évêques, franchirent la Loire, traversèrent la Saône

et, une première fois, sous Clovis, une seconde sous Karl Martel, anéantirent, en d'épouvantables massacres, en lugubres incendies, cette civilisation renaissante.

Et cependant, au lendemain de sa défaite, le Midi latin s'impose victorieusement à la cour de Charlemagne ; écrasé sous le joug brutal de la féodalité laïque et sacerdotale, il a cependant assez d'énergie pour se réveiller avec les grandes hérésies vaudoise et albigeoise, avec les révoltés des communes imbues de l'idée municipale romaine.

Simon de Montfort, au milieu des plus effroyables holocaustes qui furent jamais, étouffe dans le sang la fière hérésie languedocienne, mais au XVIe siècle, elle renaît avec Calvin, et tout le Midi proclame, sous le ciel de la Gascogne, au sommet des noires Cévennes, au pied des glaciers des Alpes, la liberté de la pensée ; malgré la Saint-Barthélemy et un siècle de luttes, il est sur le point de triompher, quand la trahison de Henri IV le livre aux Dragonnades de Louis XIV. Ses populations sont décimées, mais il enfante éternellement et, en 1789, c'est lui qui, à Romans et à Vizille, déchaîne la tourmente libératrice, c'est lui qui jette Mirabeau contre la vieille Bastille royale, féodale et ecclésiastique.

En cette terre du Midi, des Alpes au golfe de Gascogne, comme de l'autre côté des Alpes, sur les rives du Pô et du Mincio, au XIIe siècle, c'est un véritable mouvement semblable à celui qui au XVIe siècle devait éclater avec Luther et Calvin qui entraîna les populations à rompre avec l'Église romaine. Ce fut, au XIIe siècle, un véritable réveil de l'esprit humain, qui paraissait engourdi depuis l'invasion des Barbares. Ce fut une véritable Réforme, mais au milieu de ces époques barbares du moyen âge, elle éclatait trop tôt pour parvenir à s'implanter solidement envers et contre le despotisme féodal ; cependant elle eut au moins pour résultat

d'affirmer et de conserver le dépôt précieux de la liberté de conscience et du libre examen.

« Un immense mouvement religieux, écrit Michelet, éclatait dans le peuple sur deux points à la fois : le rationalisme

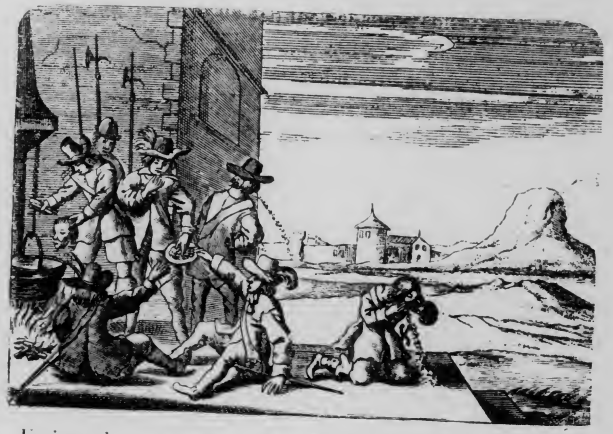

Un jeune homme de la vallée de Cummione se vantait d'avoir, avec six compagnons, dans la vallée de Lucerne, « fait cuire la tête d'un *barbet* et mangé la cervelle, mais qu'elle leur faisait mal au cœur ». (Gravure extraite du livre de Léger.)

vaudois dans les Alpes, le mysticisme allemand sur le Rhin et aux Pays-Bas (1). »

Plus tard, ce furent bien aussi ces deux régions qui furent le foyer de la Réforme du XVIe siècle, de la Réforme plus mystique avec Luther sur les rives du Rhin, plus rationaliste avec Calvin aux pieds des grandes Alpes.

(1) *Histoire de France*, t. III, p. 8.

Au XIIe siècle, le mouvement fut absolument mystique en Allemagne.

« Bien loin de là, ajoute Michelet, au fond des Alpes, un principe différent amenait des révolutions analogues. De bonne heure, les montagnards piémontais, dauphinois, gens raisonneurs et froids, sous le vent des glaciers, avaient commencé à repousser les symboles, les images, les croix, les mystères, toute la poésie chrétienne, Là, point de panthéisme comme en Allemagne, point d'illuminisme comme aux Pays-Bas; pur bon sens, raison simple, solide et forte, sans forme populaire (1). »

Un instant écrasé dans les bûchers et les prisons avec le martyre de Pierre de Bruys et d'Henricus, le mouvement reparaît plus puissant avec Arnauld de Brescia en Italie, avec Pierre Valdo en France.

« Aucune hérésie. dit un dominicain, n'est plus dangereuse que celle-ci, parce qu'aucune n'est plus durable. » — « Ce dominicain a raison, ajoute Michelet qui le cite, ce n'est pas autre chose que la révolte du raisonnement contre l'autorité (2). »

(1) *Histoire de France*, t. III, p. 8.
(2) *Histoire de France*, t. III, p. 5.

CHAPITRE III

Pierre Valdo et les pauvres de Lyon. — La Réforme aux XIIe et XIIIe siècles.

Nous l'avons dit, sur notre sol national, c'est la France méridionale qui a toujours eu la plus large part dans l'œuvre du progrès et de la liberté.

Terre de la civilisation, cette région qui s'étend des Alpes à l'est aux rives de l'Océan à l'ouest, des montagnes de l'Auvergne au nord aux cimes des Pyrénées et aux flots bleus de la Méditerranée, terre du progrès, terre de la liberté de l'esprit, cette région devait être nécessairement aussi la terre de l'hérésie.

Elle le fut avec les Burgondes et les Visigoths, qui embrassèrent les doctrines d'Arius, dont la défaite par les Francs barbares et catholiques, guidés par les évêques, retarda de deux cents ans le réveil de la civilisation gallo-romaine; elle le fut avec les Albigeois et les Vaudois, et il fallut la persécution de Simon de Montfort et les sectaires du Nord armés par l'Église, les bûchers amoncelés, les ruines fumantes, le sang versé à flots pour étouffer ce nouvel essor de la pensée

humaine, de la liberté et du progrès; elle le fut, au XVIe siècle, aux prédications de Calvin, et, malgré la Saint-Barthélemy, malgré la Ligue et ses excès, elle triompha avec le Béarnais pour ne succomber que sous la trahison, qui, à la révocation de l'Edit de Nantes, l'empêcha de faire la prospérité de la France et condamna ses enfants à porter leur génie aux éternels rivaux de la patrie!

Les peuples de cette région, qui a subi tant d'invasions, ont dans leurs veines le sang de vingt nations, de vingt races, lesquelles successivement ont planté leurs tentes au sud de la Loire, sur les rives de la Garonne et du Rhône. Celtes, Ibères, Cimbres, Goths, Burgondes, Francs, Romains, Sarrasins, tous ont laissé des fils sur cette terre qui profondément gauloise, après César devint promptement latine, pour accepter facilement, quatre siècles après, la domination visigothe et burgonde, et qui eût sans peine agréé la civilisation arabe, si la masse d'armes de Karl Martel n'eût arrêté dans les champs de Poitiers la marche conquérante des disciples de l'Islam.

De ce mélange de races, qui, même au XIXe siècle, se continue par la fusion ininterrompue d'éléments nouveaux, est sorti un peuple à l'esprit délié, à l'imagination vive, qui porte en lui le culte inné de la liberté.

La cité qui, à travers tous les siècles de l'époque féodale, eut le suprême bonheur d'être tout à la fois, sur le sol de France, le berceau de la liberté de l'esprit et le refuge des hérétiques, ce fut l'antique capitale des Gaules, Lyon.

Durant tout le moyen âge, Lyon fut regardée comme le lieu d'asile naturel de tous ceux qui parlaient au nom de la liberté de la pensée et de tous ceux qui était persécutés pour elle.

Aussi, quand, au XIVe siècle, Philippe le Bel détruisit, à la

suite du plus inique des procès qu'ait enregistré l'histoire, l'ordre fameux du Temple, les persécutés allèrent sans hésiter chercher un refuge à Lyon: c'est là que le roi vint les chercher, violant les portes de l'asile où ils se croyaient en sûreté (1).

Lyon était prédestinée par la nature pour jouer un rôle prépondérant dans l'Europe occidentale et pour exercer une influence décisive sur le mouvement de l'esprit humain.

Lyon compte au nombre de ces cités qui fatalement devaient être fondées par les peuples en vertu même de la situation topographique où elles s'élèvent, comme Carthage commandant les deux bassins de la Méditerranée, comme Constantinople maîtresse de l'Archipel et de la mer Noire. Placée à la jonction de deux grands fleuves, située sur la route que devait nécessairement suivre le négoce, entre le Midi et le Nord, entre l'Angleterre et les Flandres d'une part, l'Italie et l'Orient de l'autre, merveilleusement servie pour son transit commercial par les deux grandes rivières qui baignent ses pieds, la Saône aux eaux bleues et tranquilles, artère de la plantureuse Bourgogne, route naturelle vers les bassins de la Seine, de la Meuse et du Rhin, le Rhône aux flots grandioses et torrentueux, artère vivante du Languedoc et du Dauphiné, chemin rapide et facile vers la Provence et vers la Méditerranée, une ville devait nécessairement s'élever sur les deux collines qui voient les deux fleuves mêler autour d'elles leurs ondes, au milieu de ce tableau magique dont les cimes boisées des Cévennes, les monts verdoyants du Bugey,

(1) « Le roi mit la main sur Lyon. Cette ville lui convenait trop bien, non seulement comme le nœud de la Saône et du Rhône, la pointe de la France à l'Est, la tête de route vers les Alpes ou la Provence, mais surtout comme asile de mécontents, comme nid d'hérétiques. » MICHELET : *Histoire de France*, t. IV, p. 84.

les rochers étincelants des neiges éternelles des Alpes forment un cadre merveilleux et éblouissant : Lugdun des Gaulois, Lugdunum des Latins, Lyon des Burgondes et des Francs, belle et fière cité, c'est la nature elle-même qui avait préparé ton berceau et tracé ta glorieuse destinée !

Fatalement un grande cité devait croître là où le Rhône et la Saône unissent leurs eaux, aux pieds de la colline que successivement, en un élan de foi spontané, comme pour honorer la Divinité en un lieu prédestiné par elle, Gaulois et Latins, païens et chrétiens, consacrèrent à leurs dieux.

Du reste, il semble que partout les hommes ont été d'instinct poussés à établir leurs tentes en des lieux prédestinés : sans hésiter, ils ont, dès l'origine des peuples, choisi l'emplacement de leurs cités, de leurs villages, de leurs hameaux et, depuis, à travers les âges, ils sont restés fidèles à leur première demeure. En France, malgré toutes les guerres, les pestes, les invasions, les famines, aucun village n'a disparu depuis le moyen âge et aucun nouveau ne s'est fondé. Quelquefois les fléaux ont détruit tous les habitants d'un hameau, ruiné toutes les maisons ; quelques années après, le hameau était habité de nouveau, les cultivateurs préférant relever de ses ruines le village détruit que d'en fonder un nouveau. Parmi ces agglomérations, sous l'influence des révolutions économiques et du développement de l'industrie, les unes ont grandi, les autres ont décliné ; mais nulle parmi celles-ci n'a encore disparu ; nulle parmi celles-là ne peut renier l'antiquité de son origine. Et, quand, dans une région, on examine avec soin la disposition topographique des cités et des hameaux, on acquiert promptement la persuasion que nul emplacement ne pouvait être mieux choisi.

Parmi tous ces emplacements, nul ne s'imposait plus aux

peuples que celui sur lequel s'est élevée la cité lyonnaise. Là devait nécessairement être fondée la capitale de toute la région dont les eaux sont tributaires du Rhône.

Aussi, sur notre sol de France, nulle cité n'eut-elle, depuis dix-neuf siècles, une histoire plus glorieuse dans les arts, dans la science, dans les lettres, dans le domaine de la pensée comme dans celui de l'industrie et du commerce.

De son climat même devait sortir l'esprit de son peuple comme de sa situation topographique devait naître sa prospérité commerciale.

C'est ce que remarquait un écrivain lyonnais, M. Éd. Aynard :

> Pour ce qui regarde Lyon, on peut dire que sa nature est à l'unisson de son pays. Lyon vit sous un ciel très sombre ou très radieux ; son climat est dans les extrêmes. Assis à la porte du Midi, il est enveloppé de ses brouillards légendaires pendant une partie de l'année ; lorsque le soleil brille, c'est avec une ardeur plus intense que dans beaucoup de régions méridionales. La cité proprement dite se trouve resserrée dans une étroite presqu'île, entre deux cours d'eau qui sont d'allure contraire ; la Saône fainéante, *mollis Arar*, semble à peine trouver la force de s'unir au Rhône, fleuve de vertige et de désordre qui reste jusqu'au bout de sa course un torrent agrandi... Le Lyonnais est un mystique intermittent, secoué par le rude travail. C'est un inachevé. Rien ne se complète ici, ni les monuments, ni les idées. C'est la cité du rêve et du réel, du chrétien austère, du visionnaire et du sectaire, de la folie soudaine et de la raison coutumière... C'est la ville couverte d'institutions de bienfaisance qui semble allier dans la charité la douceur infinie du chancelier Gerson qui a enseigné et est mort chez nous, au socialisme pieux de Valdo et des « Pauvres de Lyon », aux méthodes pratiques de saint Vincent de Paul (1).

(1) *Lyon à l'Exposition universelle de 1889*, p. 5, 6 et 7, Storck, éditeur, Lyon, 1890.

Et M. Aynard d'ajouter :

Michelet seul, par sa divination prophétique, a pénétré en partie notre secret, en résumant Lyon dans la grande opposition de ses deux montagnes : la montagne mystique et la montagne qui travaille : Fourvière et la Croix-Rousse (1).

Oui, le caractère lyonnais est formé d'un étrange mélange de mysticisme ardent, de froide raison et de vaillant courage au labeur. Au milieu des brumes de ses fleuves, il réfléchit, peut-être lentement, mais quand une conviction a pénétré dans son âme, il s'y dévoue jusqu'à la frénésie. Aussi, au milieu de sa population profondément honnête et profondément laborieuse, à travers tous les siècles, Lyon a-t-elle enfanté d'innombrables martyrs de la liberté de penser depuis les compagnons des Pothin, des Irénée, des Blandine, qui mouraient pour l'idée chrétienne dans les arènes de l'antique colline de Fourvières, jusqu'aux tisseurs de la Croix-Rousse qui tombèrent dans les rues de la cité pour leur travail et leur pain aux douloureuses journées de 1834.

Et nul, en effet, n'a mieux dépeint le caractère lyonnais que Michelet écrivant :

C'est une chose bizarre et contradictoire en apparence que le mysticisme ait aimé à naître dans ces grandes cités industrielles, comme aujourd'hui Lyon et Strasbourg. Mais c'est que nulle part le corps de l'homme n'a plus besoin du ciel. Là où toutes les voluptés grossières sont à portée, la nausée vient bientôt. La vie sédentaire aussi de l'artisan, assis à son métier, favorise cette fermentation intérieure de l'âme. L'ouvrier en soie, dans l'humide obscurité des rues de Lyon, le tisserand d'Artois et de Flandre, dans la cave où il vivait, se créèrent un monde, au défaut du monde, un paradis

(1) *Lyon à l'Exposition universelle de 1889*, p. 5.

moral de doux songes et de visions ; en dédommagement de la nature qui leur manquait, ils se donnèrent Dieu. Aucune classe d'hommes n'alimenta de plus de victimes les bûchers du moyen âge. Les Vaudois d'Arras eurent leurs martyrs, comme ceux de Lyon. Ceux-ci, disciples du marchand Valdo, Vaudois ou Pauvres

Sara Rostagnol, de Lucerne, âgée de soixante ans, ayant refusé d'invoquer le nom de Marie, « un soldat lui ayant enlevé une faucille qu'elle portait, et la lui ayant plantée au bas du ventre, la fendit toute vivante jusqu'au nombril ». Un autre soldat lui coupa la tête. (Gravure extraite du livre de Léger.)

de Lyon, comme on les appelait, tâchaient de revenir aux premiers jours de l'Évangile. Ils donnaient l'exemple d'une touchante fraternité ; et cette union des cœurs ne tenait pas uniquement à la communauté des opinions religieuses. Longtemps après les Vaudois, nous trouvons à Lyon des contrats où deux amis s'adoptent l'un l'autre, et mettent en commun leur fortune et leur vie (1).

(1) *Histoire de France*, t. II, p. 148 et 149, Marpon et Flammarion, édit., Paris, 1878.

Quelle ville mieux que Lyon pouvait donc être, dans les ténèbres du moyen âge, le berceau du mouvement hérétique qui, des le XIIe siècle, allait s'efforcer d'affranchir et de fonder la liberté des peuples ?

La prédication de Pierre Valdo devait être religieuse : sa doctrine devait prendre ses racines dans les arcanes de la théologie ; en apparence, il devait être seulement un réformateur hérétique ; mais, au fond, le mouvement qu'il allait déterminer n'en devait pas moins être social et économique.

Tous les mouvements politiques du moyen âge se présentent, en effet, avec un caractère essentiellement religieux : cela était fatal à cette époque où la religion dominait tout, absorbait tout, à cette époque où la religion était intimement liée à tous les événements de la vie des individus, des familles, des cités et des nations, à cette époque enfin où la papauté, suivant le rêve d'Hildebrand, s'élevait en une toute-puissante théocratie dominant les peuples et les rois.

La religion ayant absolument délaissé le domaine spéculatif pour s'emparer de la vie politique et économique de l'humanité, tout mouvement social devait nécessairement être religieux, toucher aux dogmes de l'Église, comme tout soulèvement hérétique, en niant la suprématie absolue de la papauté et son omniscience, devait avoir son contre-coup nécessaire dans le domaine politique.

Ajoutez à cela l'effroyable misère du temps : les guerres, les pestes, les famines, venant s'unir aux épouvantables vexations des nobles et du clergé pour ruiner les peuples, les accabler, les torturer et vous comprendrez pourquoi tous les mouvements populaires du moyen âge présentent à la fois le caractère de l'hérésie et le caractère socialiste.

Le clergé est tout-puissant, c'est l'Église qui règne en souveraine ; la misère est si lourde qu'il est impossible aux

peuples affamés de la supporter ; ce sont les prêtres qui, par leurs crimes, leurs exactions et leur tyrannie, sont la cause première de la misère publique ; et ouvriers et paysans se révoltent à la fin contre ce joug odieux, ils se soulèvent ayant au cœur la haine aussi profonde que justifiée du clergé catholique, et ayant au cœur la foi en cette réforme, qui créera un état social nouveau, qui les affranchira enfin de la tyrannie féodale et ecclésiastique, qui leur donnera le bonheur, qui apaisera leur faim en les débarrassant des maîtres qui les font souffrir en exploitant leur sang et leur labeur.

Tous les soulèvements populaires en France jusqu'en 1789 présentent cette marque de haine profonde contre le clergé inspirée par sa tyrannie et cette foi dans un socialisme réparateur inspirée par la misère et la faim.

Le christianisme, du reste, dans la théorie primitive de l'Évangile que ses prêtres continuaient à prêcher en lui donnant un démenti absolu par leur vie et leurs agissements quotidiens, poussait les réformateurs et les peuples tout à la fois à rêver cet état socialiste et à réclamer un retour aux principes de l'Église des premiers jours. Par son esprit de fraternité et de solidarité, le christianisme, dont le clergé catholique invoquait les belles maximes et ne les pratiquait pas, verse facilement, quand on exagère ces doctrines, dans le socialisme : aussi tous les novateurs chrétiens se sont-ils plus ou moins recommandés de principes qui réglaient la vie économique des peuples en dehors de la liberté, qui faisaient vivre et agir l'État à la place des individus et aujourd'hui encore l'école catholique a inventé le socialisme chrétien, socialisme bizarre qui joint à la négation de la liberté la négation de l'égalité et divise les hommes en deux classes, la classe dirigeante et privilégiée qui gouverne, la classe obéissante qui sert et qui travaille : jolie théorie pour ceux qui se

prétendent les disciples d'un Dieu-charpentier, d'un Dieu né dans une étable !

Au moyen âge, alors que l'humanité n'avait pas encore pu élever son esprit aux sublimes révélations de la liberté, qui, un jour, détermineraient le mouvement de 1789, ce caractère socialiste devait être avec la haine du clergé la marque dominante de tout soulèvement populaire comme de toute réforme religieuse.

Aussi, dès le XIIe siècle, les hérétiques s'appellent-ils les *Bonshommes*, c'est-à-dire les défenseurs des paysans, des petits et des humbles ; aussi plus tard, aux XIIIe et XIVe siècles, le double caractère socialiste de gens affamés et ennemis du tyran, le clergé, se retrouve-t-il dans les *Jacques*, ces terribles paysans soulevés par la faim qui faillirent s'emparer de Paris ; dans les *Pastoureaux*, qui, recrutés parmi les plus pauvres habitants des campagnes, sous Louis XI, parcoururent le nord de la France en égorgeant les prêtres.

Telle fut aussi, sous Charles VI, la double pensée qui animait, en Languedoc, « ces paysans, qui, furieux de misère, faisaient main basse sur les nobles et sur les prêtres, tuant sans pitié tous ceux qui n'avaient pas les mains dures et calleuses comme eux » (1). Tel fut aussi, au delà du Rhin, le double caractère du soulèvement des paysans en 1525 et des anabaptistes en 1538.

Au XIIe siècle, mieux encore qu'aux XIVe, XVe et XVIe, le mouvement qu'allait créer Pierre Valdo devait s'inspirer tout à la fois d'idées religieuses et de principes socialistes : il devait vouloir remonter aux temps et aux doctrines de la primitive Église, protester contre les agissements scandaleux et tyranniques de Rome et du clergé catholique, chercher un

(1) MICHELET : *Histoire de France*, t. IV, 3, 91. Le chef de ces paysans s'appelait Pierre de la Bruyère.

remède à la souffrance du temps, tenter d'affranchir en les rendant plus heureux, en leur créant un état social nouveau, les pauvres, les petits et les humbles. Cela était si vrai que, dès le premier jour, ces hérétiques devaient être appelés par tous les *Pauvres de Lyon*.

Ce mouvement réformateur inauguré par Pierre Valdo et qui, durant les XIIIe et XIVe siècles, eut un retentissement immense dans l'Europe occidentale, devait nécessairement sortir d'une ville, d'une cité industrielle et commerçante. La terre était trop lourdement asservie pour rien produire de fécond : l'âme des paysans était trop profondément endolorie par la servitude, trop inculte dans sa noire misère, pour que la pensée y trouvât une place, pour qu'un sentiment y régnât autre que la colère et la haine ; aussi toutes les Jacqueries ne produisirent-elles rien et furent-elles de simples orages, terribles comme les cyclones qui balayent tout sur leur route meurtrière, mais qui ne créent ni la vie, ni la richesse. L'hérésie de Valdo devait s'inspirer de la raison et de la pensée, et pour cela elle ne pouvait que sortir d'une cité, où l'esprit des artisans était parvenu à se développer au milieu des nécessités du négoce, malgré le joug féodal et théocratique : aussi l'hérésie de Valdo ayant un but raisonné, une pensée, partant une idée, devait-elle être féconde et préparer, quatre siècles avant, le terrain pour la Réforme libératrice de Luther et de Calvin. Comme le disait Pellegrino Rossi, « la liberté, n'ayant rien à espérer, ni du château, qui, fier de ses privilèges, la repoussait, ni de la chaumière qui ne la comprenait point encore, se renferma dans les villes, dans les bourgs . . . . . .

« La nouvelle cité fut le véritable berceau des sociétés modernes et de notre civilisation (1) ».

(1) *Cours d'économie politique*, p. 6 et 7, Guillaumin et Cie, édit., Paris, année 1865.

Au XIIe siècle, par le soulèvement communal et par le mouvement hérésiarque et socialiste de Pierre Valdo, Lyon et les autres cités allaient commencer l'œuvre de l'affranchissement de la patrie, de la libération de l'esprit humain, l'œuvre de la civilisation.

Fils du mysticisme lyonnais, les Vaudois devaient conserver au milieu des longues persécutions qu'ils allaient endurer la marque originelle, la foi ardente et l'inébranlable fatalisme, comme ils allaient être, durant près de huit siècles, les plus héroïques martyrs, les plus vaillants confesseurs de la liberté de la pensée.

Abeilard, à Paris, Arnauld de Brescia, dans la Haute-Italie, avaient tous deux, au début du XIIe siècle, jeté le cri d'indépendance ; tous deux avaient distingué la raison de la foi et proclamé ainsi l'affranchissement de l'esprit ; Arnauld de Brescia, en avance de huit siècles sur son époque, avait même prêché la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel et, à ses doctrines, les Romains avaient chassé pour dix ans les papes de leur ville. Mais ni Abeilard, ni Arnauld de Brescia ne devaient réussir à fonder une secte : ils devaient passer comme de brillants météores dans le siècle, étincelantes lumières au milieu des ténèbres du moyen âge ; il n'appartenait ni à Paris, ni à Milan de déterminer le mouvement réformateur du XIIe siècle ; ce rôle était réservé à Lyon, ce rôle était réservé à Pierre Valdo, qui, placé entre les deux régions extrêmes où Abeilard et Arnauld de Brescia faisaient entendre leurs voix éloquentes, allait puiser à ces deux enseignements pour fonder la grande secte hérétique qui ne cessa de protester contre l'omnipotence des papes, contre la tyrannie de la théocratie catholique, qui resta, en de longs siècles de silence et de servitude, comme l'unique revendication de la liberté de la pensée.

Imbus des doctrines de l'Évangile, Pierre Valdo et ses disciples prétendaient ramener la chrétienté aux errements de la primitive Église, en détruisant les abus auxquels se livrait le clergé du temps. Aussi les docteurs protestants, du XVIe siècle jusqu'à nos jours, n'ont-ils cessé de prétendre que les Vaudois, à travers les âges, avaient conservé le dépôt de la vraie foi chrétienne, à laquelle la Réforme de Luther aurait donné un puissant essor. C'est que, en effet, depuis Arius jusqu'à notre époque, tous les sectateurs nouveaux, tous les hérésiarques ont eu la prétention de remonter aux sources, aux habitudes, aux principes de l'Église des premiers siècles, de l'Église des catacombes. Pénétrés des beautés de l'enseignement évangélique, séduits par les héroïques exploits des martyrs, par l'esprit d'égalité, de charité et de fraternité des premiers chrétiens, alors qu'ils étaient persécutés, alors qu'ils n'étaient point encore devenus bourreaux à leur tour, alors que leurs pasteurs étaient proscrits et n'étaient encore point montés aux côtés de César sur le trône impérial, tous les apôtres de l'hérésie se sont réclamés de cette religion de pauvreté, de fraternité et de liberté, dont les principes faisaient un si singulier contraste avec les errements de l'Église romaine, la richesse du pape et de son clergé, les atroces persécutions des tribunaux ecclésiastiques. Ce fut la pensée de Pierre Valdo comme ce fut celle de Luther et de Calvin ; de nos jours, ce fut celle des *vieux catholiques*, ce fut celle des Grundtvig, cet évêque danois mort en 1873, qui, au milieu de notre siècle de scepticisme, a pourtant réussi à créer dans son pays une secte tout à la fois politique et religieuse. — Seuls, les Vaudois, parmi toutes les sectes chrétiennes, ont réussi à rappeler dans leur pureté les mœurs et les idées de la primitive Église.

Au moment même où l'esprit humain, que les tyrans ne peuvent jamais étouffer entièrement, se réveillait en un mouvement d'hérésie mystique sans lendemain sur les bords du Rhin et dans les villes populeuses des Flandres, il affirmait sa vitalité et son indestructible puissance, à Lyon, en une hérésie qui, malgré son incessant martyre, ne faillirait jamais à braver la Rome pontificale, demeurerait, au haut des Alpes, comme l'éternel effroi de la tyrannie catholique, comme l'invincible protestation du droit, de la justice et de la liberté.

Les partisans de Valdus, les Vaudois, écrit Michelet, s'annonçaient d'abord comme voulant seulement reproduire l'Église des premiers temps dans la pureté, dans la pauvreté apostolique; on les appelait les *Pauvres de Lyon*. L'Église de Lyon avait toujours eu la prétention d'être restée fidèle aux traditions du christianisme primitif. Ces Vaudois eurent la simplicité de demander la permission de se séparer de l'Église. Repoussés, poursuivis, proscrits, ils ne subsistèrent pas moins dans les montagnes, dans les froides vallées des Alpes, premier berceau de leur croyance, jusqu'aux massacres de Mérindol et de Cabrières, sous François Ier, jusqu'à la naissance du zwinglianisme et du calvinisme, qui les adoptèrent comme précurseurs, et reconnurent en eux, pour leur Église récente, une sorte de perpétuité secrète pendant le moyen âge, contre la perpétuité catholique (1).

Quelle est l'origine de Pierre Valdo? Il semble bien résulter de tous les écrits laissés par les historiens que ce fut un riche marchand de Lyon qui, frappé de la grâce divine, abandonna les biens de la terre pour se consacrer à la réforme des abus, à la défense des malheureux, à une grande et sainte œuvre de rénovation religieuse et sociale; mais quel est le lieu de

(1) *Histoire de France*, t. III, p. 9.

naissance du grand hérésiarque du XIIe siècle. Cela est absolument obscur. Comme les écrivains anciens l'ont appelé tout à la fois Pierre Valdo et Pierre de Vaux, beaucoup, à

« Martha Constantina, de Saint-Jean, femme de Jacques Barral, fut attrapée et saisie par les massacreurs, après en avoir vu cruellement massacrer plusieurs autres devant ses yeux; ils lui coupèrent ce qu'ils pûrent des parties honteuses, et luy fendirent le ventre; ils lui coupèrent aussi les mammelles qui leur paraissoient, disoient-ils, extraordinairement belles : c'est pourquoy ils les portèrent jusques à Macel en Piémont, où ils les firent fricasser, et les ayant mises dans un plat à table, d'autres soldats y fut venus à l'impourveüe, comme on leur faisoit accroire que c'estoient des emplûres, ils en mangèrent avidemment une partie, et comme les autres leur dirent que c'estoient les mammelles des femmes des Barbets qu'ils mangeoient, l'un d'eux prenant mal de cœur alla rendre gorge, et les autres querelloient ceux qui les leur avoient présentées. »

l'époque moderne, sinon tous, ont supposé qu'il avait tiré ce nom du village où il était né. Or, comme nous l'avons montré dans un chapitre précédent, le nom de *Valdo* avait

été donné à Pierre des Vaudois au lieu que lui-même ait donné le sien aux montagnards hérétiques des Alpes, « ce qui a donné sujet, dit Léger, au grand et judicieux de Bèze de nous assurer dans son livre des *Hommes illustres*, p. 985, que bien loin que les Vaudois des vallées eussent pris leur nom de Valdo de Lyon, lui, tout au contraire, a premièrement été nommé Valdo, parce qu'il avait reçu sa doctrine des Vaudois ; voici ses mots : *Quelques-uns ont tenu qu'ils avoient eu pour chef un marchand de Lyon, nommé Jean, et surnommé Valdo : en quoi ils s'abusent, vu qu'au contraire ce Jean a été ainsi surnommé, parce qu'il étoit des premiers entre les Vaudois*. Et de fait, c'est ce qu'ont entendu ceux qui l'ont surnommé lui-même *Valdensis* » (1). Les auteurs de la basse latinité appelaient donc notre hérésiarque *Valdensis ;* ceux qui ont les premiers écrit en français ont traduit *Valdensis* par *de Vaux*. Et alors ceux qui sont venus après ont cherché dans cette dernière dénomination un nom d'origine et, sans l'ombre d'une raison, sans preuve aucune, ils ont affirmé que Pierre était né à Vaulx-en-Velin, petit village du Viennois sis aux portes de Lyon. Marchand et artisan, cela est certain, il est plus que probable que Pierre, qui appartenait à la classe riche, en ce temps de corporation étroitement fermée, était fils lui-même de marchands et d'artisans et par conséquent citadin et Lyonnais ; il devait l'être si l'on considère qu'il était déjà riche dès sa jeunesse, puisqu'il était jeune encore quand il abandonna les biens de ce monde pour prêcher sa réforme ; il devait l'être, surtout enfin, si l'on considère qu'il était instruit : au XIIe siècle, un fils de paysan n'avait nulle culture intellectuelle ; au XIIe siècle, un fils de paysan ne pouvait, jeune, avoir acquis la fortune commerciale ; quant à la fortune territoriale, la terre appartenait aux seuls seigneurs, cette fortune, Pierre ne pouvait l'avoir puisqu'il était certainement roturier : il était roturier puisqu'il était commerçant et que, au XIIe siècle, sévèrement fidèle aux préjugés du temps, nul noble ne dérogeait à sa naissance en se livrant au négoce. Riche, commerçant, instruit, Pierre Valdo ne pouvait donc être noble en un siècle où les nobles n'étaient point instruits, où ils ne se seraient jamais occupés de commerce ; riche et instruit, il ne pouvait être fils de paysans en un siècle où tous les paysans étaient d'une pauvreté immense et d'une ignorance profonde ; riche dès sa jeunesse et commerçant, en un siècle où les jurandes, les corporations et les maîtrises emprisonnaient tous les travailleurs en d'étroites barrières, empêchant les fils de simples ouvriers de s'élever au patronat et s'opposant à ce que des étrangers vinssent s'établir dans les cités, il était fils de riches artisans et d'artisans lyonnais ; Pierre Valdo n'était point fils de cultivateurs, il n'était donc point né en un petit village ; Pierre Valdo était donc citadin, enfant de riches artisans lyonnais. Lyon est donc nécessairement et fatalement la patrie de Pierre Valdo.

(1) MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 296 et 297.

Quoi qu'il en soit, deux villages se sont disputé l'honneur d'avoir donné la naissance au grand hérésiarque du XIIe siècle. Deux villages se sont disputé est une vaine formule de rhétorique : car, en ces villages, bien peu de personnes connaissent le nom de Pierre Valdo ; mais enfin les écrivains ont attribué à deux villages le mérite d'avoir été le berceau du célèbre réformateur, Vaulx-en-Velin aux portes de Lyon et Vaux, dans le Bugey, aux pieds des grandes montagnes sébusiennes..

Vaulx-en-Velin, c'est l'opinion générale qui le désigne. Pourquoi? Uniquement parce que c'est un village situé à

cinq ou six kilomètres de Lyon, baigné par les flots du Rhône, noyé presque dans les lônes et les marécages formés par le grand fleuve. Son nom et sa proximité de Lyon l'ont seul indiqué aux auteurs qui ont écrit sur Pierre Valdo et qui, d'âge en âge, ont répété la même affirmation sans même la discuter ou la raisonner.

Un seul auteur a songé à Vaux-en-Bugey et encore est-ce une simple allégation. Dans son remarquable livre sur l'histoire de la Bresse et du Bugey, mon vénéré ami Charles Jarrin écrit : « Pierre Valdo était-il né à Vaux, petit village du Bugey, entouré et comme cerné par trois grandes abbayes, Saint-Rambert, Ambronay, Portes? Est-ce en voyant de si près ces maisons un peu déchues déjà de l'austérité primitive que Pierre conçut pour les clercs une si forte aversion? — Aujourd'hui encore de petites villes qui se souviennent d'avoir été sujettes des bénédictins, il y a quatre-vingt-dix ans, ont pour la domination du clergé une répugnance particulière. Qu'en était-il du joug présent et pesant si son seul souvenir agit ainsi? (1) »

Jarrin ajoute que « Pierre émigra de sa montagne à Lyon », selon un usage qui existe encore souvent dans le Bugey et qu'il y fit fortune.

C'est une pure allégation ne reposant sur aucune donnée historique et contraire en fait à toutes les habitudes des pauvres cultivateurs du XIIe siècle comme à tous les us commerciaux de cette époque.

Quant au voisinage des antiques abbayes bénédictines et cisterciennes, quelle que soit la redoutable terreur qu'il inspirât, il ne saurait suffire à déterminer le lieu de nais-

(1) *La Bresse et le Bugey*, t. I, p. 258, Authier et Barbier, édit. Bourg, 1883.

sance du réformateur ennemi du clergé alors que, en tous lieux à cette époque, sur le sol de l'Europe occidentale, s'élevaient des couvents aux mœurs aussi dissolues, à la tyrannie aussi lourde, au despotisme aussi cruel que les mœurs, la tyrannie et le despotisme des monastères d'Ambronay, de Saint-Rambert et de Portes.

Le coquet village de Vaux, qui repose doucement au pied des derniers contreforts des montagnes du Bugey, devra donc renoncer à la gloire d'avoir donné naissance à un grand hérétique et se contentera, avec ses vaillants vignerons, d'être une démocratique petite cité vivante alors que ses antiques oppresseurs, les abbayes de Saint-Rambert et d'Ambronay, sont en ruines et que celle de Portes, absolument déchue de son antique puissance, n'est plus une voisine redoutable, ni même gênante.

Ce qui est vrai — et c'est à Charles Jarrin que revient le mérite de l'avoir découvert et mis en lumière — c'est que le Bugey et Lyon furent intimément mêlés aux événements qui furent la cause directe et immédiate de l'éclosion de la réforme de Valdo.

Arnauld de Brescia, qui avait « proclamé aux villes italiennes frémissantes deux choses oubliées, la République et l'Évangile » (1), était mort sur le bûcher et l'Église catholique avait pu croire un instant avoir définitivement étouffé la libre expansion de l'esprit humain. Elle pouvait le croire d'autant mieux que, à la voix puissante de saint Bernard, elle avait jeté toute l'Europe, trois cent mille combattants, sur la route de Jérusalem, qu'elle avait entraîné à la croisade le roi de France, l'empereur d'Allemagne et tous leurs chevaliers, armés et équipés aux frais des pauvres serfs

(1) Jarrin : *la Bresse et le Bugey*, t. I, p. 254.

et des artisans des villes, qui s'étaient saignés aux quatre veines pour payer les lourdes charges de la croisade. La croisade de 1148 avait été la solennelle attestation de la toute-puissance de la papauté.

Mais la croisade était devenue un sanglant et lugubre désastre : saint Bernard avait promis aux croisés succès et miraculeux triomphe : le sort des armes et la destinée leur avaient réservé un épouvantable échec. Aux yeux des peuples la voix de l'Église était ainsi frappée de suspicion ; son omniscience et sa mission divine ne pouvaient plus se montrer aux yeux des foules comme incontestées. Saint Bernard qui avait, comme toujours l'Église à travers les siècles, parlé au nom de Dieu, sentant le blasphème des nations en deuil s'élever jusqu'à ce Dieu, s'écriait douloureusement : « Que le murmure des hommes tombe sur moi, non sur lui. Je ne refuse pas d'être dans le mépris. »

Et Jarrin, qui cite ce mot, ajoute :

Ce n'est pas nous qui parlons de mépris, c'est saint Bernard. Un pareil aveu ne fut ni l'unique, ni la plus douloureuse punition de ce génie très haut, mais très étroit et dur. De ce mépris qui s'étendit à son ordre, à l'Église elle-même, l'aînée des hérésies modernes, la secte vaudoise, germa. Elle germa à côté de nous (la Bresse et le Bugey), de l'un de nous peut-être (nous avons vu que Jarrin suppose Valdo né à Vaux-en-Bugey). Elle a fait fruit chez nous. Il y a à en dire ici quelque chose qui n'a pas été dit encore, parce qu'on n'a pas cherché dans l'histoire locale des renseignements sur sa naissance.

Si l'avortement piteux et honteux de la croisade avait dépopularisé partout ceux qui l'avaient prêchée, les faits et gestes d'Héraclius, archevêque de Lyon, ne lui avaient pas précisément gagné les cœurs et les esprits dans sa ville épiscopale... (1).

(1) *La Bresse et le Bugey*, t. I, p. 256 et 257. — Jarrin a bien raison, les historiens qui ont tracé les annales de la patrie et même de l'humanité se sont toujours placés sur un théâtre étroit, en face d'un horizon fermé et c'est avec ces bornes étroites devant les yeux qu'ils ont voulu juger les événements et la marche du monde. Tous ceux qui ont écrit l'histoire de France, si l'on excepte Michelet, ont surtout écrit l'histoire de l'Ile-de-France : ils ont ignoré ce qui se passait au sud de la Loire, les mœurs, les coutumes, la vie des peuples de l'Aquitaine, du Languedoc, de la Bourgogne, du Dauphiné, de la Provence et, quand, par l'importance des faits, ils ont eu à s'occuper de ce qui se passait en ces terres lointaines, ils l'ont raconté d'une façon sommaire, sans rechercher les causes et les origines. Les murailles de Paris, les plaines de la Beauce et de la Picardie, ils n'ont bien connu que cela et ont été tentés de juger par les rives de la Seine de toute la France. Notre histoire nationale est à compléter, sinon à refaire avec les éléments que fourniraient les cahiers de l'histoire de toutes nos provinces.

Héraclius était en lutte avec les comtes de Forez et Lyonnais : le comte Guy avait battu les troupes archiépiscopales à Iseron et, victorieux, s'était établi au faubourg Saint-Irénée, qui domine Lyon.

Le lendemain de la défaite d'Iseron, continue Jarrin, Guy l'Intrépide se rua sur la ville, entra par surprise dans la forteresse épiscopale de Saint-Just, et mit le feu à tous les édifices appartenant aux clercs. Les chanoines se barricadèrent comme ils purent contre l'incendiaire dans leur cloître de Saint-Jean. Guy se jeta alors sur les bourgeois et les serfs de la bonne ville entre les deux fleuves, qui eurent à supporter de lui de grandes cruautés.

Héraclius dut s'enfuir, heureux de soustraire à l'avidité de Guy les ornements enrichis de pierreries qui ne le quittaient pas. Il se réfugia accompagné de beaucoup d'hommes élevés en dignité à la chartreuse de Portes (dans le Bugey), où il fut reçu par le prieur Anthelme, depuis évêque de Belley, qui le nourrit lui et ses prêtres (ses chevaux non, *demptis equibus*). Là il prépara sa rentrée à main armée dans sa ville épiscopale qu'il retrouva fort misérable et ruinée par sa sotte ambition.

Pour réparer ces ruines, Héraclius, puis Drogo, son successeur, ne surent qu'augmenter le fardeau déjà pesant des dîmes. Ils accrurent ainsi la misère publique. Or, deux ans après ces événements qui sont de 1158, la secte des *Pauvres de Lyon* naquit de ces événements, de cette misère (1).

(1) *La Bresse et le Bugey*, t. I, p. 257 et 258.

Deux faits viennent justifier la thèse de Jarrin que la misère publique créée à Lyon par les archevêques fut une des causes déterminantes de l'éclosion de l'hérésie nouvelle ou tout au moins du succès que rencontra le prêche de Pierre Valdo dans la population lyonnaise. Le premier, c'est que l'hérésiarque entraîna très promptement à sa suite une foule de pauvres gens, d'où peut-être le nom de ses disciples, les *Pauvres de Lyon*. Le second est exposé par Jarrin lui-même qui le tire des doctrines mêmes proclamées par Valdo.

Que disait celui-ci? Le voici :

L'Église romaine est la grande Babylone de l'Apocalypse... Les papes et évêques sont tous, à cause de leurs guerres, des *homicides*... Les moines sont des pharisiens... Nul dans l'Église n'est supérieur aux autres... Les dîmes seront refusées, il n'y en a pas dans l'Église primitive... Le clergé sera dépossédé (de par le texte du Deutéronome, XXVIII, qui interdit la propriété aux Lévites)... Les droits *régaliens* seront ôtés aux évêques...

Et, après avoir cité ces maximes de Pierre Valdo d'après le dominicain Reinerius, qui écrivait moins de cent ans après l'éclosion de cette secte, Jarrin, qui est, qu'on ne l'oublie pas, un historien essentiellement bugiste et bressan, conclut :

Ces textes ne viennent pas peu à l'appui de ce qui a été vu et dit plus haut, à savoir qu'il y a eu dans l'éclosion de la secte vaudoise à Lyon une cause locale. C'est quatre ans avant les « presches » de Pierre de Vaux que Frédéric Barberousse a concédé à Héraclius ces droits *régaliens* qu'on lui conteste ici. C'est deux ans avant et pour revendiquer ces droits qu'Héraclius a fait tuer à Iseron l'élite de ses sujets, puis a fait mettre sa ville à sac. Ce n'est pas à cause de leurs guerres en général, mais à cause de cette guerre-là en particulier dont Lyon saigne encore, que ses pauvres *Ensabotés* (c'est l'autre nom des disciples de Valdo) ne veulent plus des *évêques homicides*...

De protestation ou d'attaque contre les dogmes catholiques, il n'y en a guère ou il n'y en a pas, à ces débuts de la secte vaudoise. Elles arrivent plus tard, et on leur trouvera telles origines ou telles prémices qu'on voudra dans le passé. Ce n'est point de l'histoire ecclésiastique que l'on traite ici. Et ce que l'on avait à bien

« Le valet du seigneur Jacques Michelin de Bobi, natif de Freissinières, saisi le 8 de may, après avoir receu grand nombre de coups de poignards dans la plante des pieds, dans les mains, et aux oreilles, par les mains de Villhemin Roche et Mandolin de Lucerne, ils luy coupèrent les parties honteuses, puis luy mirent une chandelle ardente contre la playe, afin que brûlant la superficie de la playe, la croûte qui s'y formoit empêchât la grande effusion de sang, et qu'en cet état il pût languir plus longtemps avant que de mourir. Après quoi on lui arracha les ongles avec des tenailles, pour l'obliger à renoncer encore à sa religion, mais voyant qu'il tenoit toujours ferme, ils l'attachèrent par un pied avec une longue corde au mulet du marquis de Lucerne, et le traînèrent en cette posture par les rues, jusques à ce qu'il fût presque mort, alors ils lui cerclèrent la tête avec une corde, qu'ils serrèrent d'une telle façon qu'ils lui firent sortir les yeux et la cervelle de la tête, et puis le jettèrent dans la rivière, afin que l'un et l'autre élément pût un jour témoigner contre ces monstres. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

préciser, c'est que l'hérésie est fille d'un de nous, lequel a grandi au milieu de trois couvents souverains; c'est qu'elle a fait explosion dans notre métropole alors gouvernée par notre évêque, à l'heure où son gouvernement vient de subir un grave échec et de provoquer un grave désastre; c'est qu'elle n'a été, à ce début, qu'une attaque déterminée contre cet établissement politique, vieux alors d'environ trois siècles, la féodalité ecclésiastique (1).

La misère publique qui pesait sur le peuple lyonnais par suite des folies guerrières, des vexations des archevêques, par suite de l'accroissement des dîmes, telle a donc été la cause déterminante du prodigieux et rapide succès, en son berceau, de l'hérésie de Pierre Valdo qui, en ces siècles de lourd despotisme et d'abrutissante servitude intellectuelle, était une revendication des droits imprescriptibles de l'homme à la liberté, à la justice, à l'égalité et, comme la prédication d'Arnauld de Brescia, tout à la fois un réveil de l'esprit humain et une révolte de la conscience opprimée.

Quel était l'homme qui allait être le prédécesseur lointain de Luther et de Calvin, l'hérésiarque qui, au XIIe siècle, allait avec courage et éclat prêcher la révolte contre le formidable despotisme de la papauté alors souveraine indiscutée du monde ?

Pierre Valdo était certainement, — nous croyons l'avoir prouvé, — fils d'artisans lyonnais et lui-même, au dire unanime des auteurs des temps les plus rapprochés de lui, un riche marchand.

D'autre part, ce fut, — le fait paraît aussi certain, — de 1160 à 1170 qu'il se déclara et commença à prêcher sa doctrine (2).

(1) *La Bresse et le Bugey*, t. I, p. 260 et 261.

(2) C'est l'avis de tous les auteurs les plus anciens qui ne varient guère entre ces deux dates. Voir sur ce point MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 71 et 45 (en note). Muston fait remarquer que quelques-uns des auteurs sur lesquels il s'appuie étaient presque contemporains de Pierre Valdo. PERRIN dans son *Histoire des Vaudois*, qui date du XVIIe siècle, dit que Valdo commença à enseigner en 1160.

Au dire de Paradin, il était « un des plus riches de la cité et habitait la rue de Vendrant, depuis rue Mauldite ». On a même écrit que c'était un homme de plaisir (1).

Marchand, il entretenait, — ce qui prouve l'antiquité des rapports commerciaux entre Lyon et la Haute-Italie, — des relations avec la région des bords du Pô (2). Grâce à ces relations, il aurait eu connaissance des doctrines des Vaudois réfugiés dans les Alpes, et, séduit par leur pureté, il les aurait non seulement adoptées, mais encore proclamées. Ces doctrines, comment en eut-il connaissance ? Faut-il dire, avec M. de Rochas (3), que, né en Dauphiné, il aurait passé une partie de sa jeunesse dans les Alpes et serait ensuite venu à Lyon ? Cette hypothèse est bien invraisemblable, d'abord parce que probablement il n'est point né en Dauphiné, et que, dans tous les cas, il n'est certainement pas né dans la partie montagneuse, où habitaient les Vaudois ; comme Jarrin, M. de Rochas se méprend, à notre humble avis, sur les mœurs du XIIe siècle, en croyant que, à cette époque, comme au XIXe siècle, les enfants des campagnes reculées venaient dans les grandes villes chercher fortune.

Il vaut mieux admettre avec la presque universalité des auteurs que Pierre, appelé en Italie par les besoins de son commerce, traversa, — peut-être à diverses reprises, — la région des Alpes occupée par les Vaudois et que, mis en com-

(1) Voir JARRIN : *la Bresse et le Bugey*, t. I, p. 259.

(2) Voir MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 72.

(3) *Les Vallées vaudoises*, p. 64 et 65. — M. de Rochas est dauphinois et il veut que Pierre Valdo soit dauphinois ; M. Jarrin est de Bourg et il veut que Valdo soit sorti de sa province : amour-propre national bien excusable !

munication avec eux, il fut converti par eux à leurs doctrines.

De retour à Lyon, sa conversion fut précipitée par un de ces événements qui, lorsqu'ils arrivent à certaines époques critiques de la vie, suffisent pour donner un cours nouveau à l'existence d'un homme. Dans un souper, un de ses amis tomba frappé de mort subite (1). Cet événement lui fit faire des réflexions sur la vanité des choses du monde et le détermina tant à proclamer le dogme réformateur, auquel il était converti, qu'à distribuer tous ses biens aux indigents.

Ces choses sont-elles certaines? On ne pourrait l'affirmer et nous croyons que Muston a eu raison d'écrire :

Ses affaires de commerce ayant appelé Valdo dans nos contrées (les Alpes vaudoises), qu'il s'y soit pénétré d'une doctrine plus pure, pour laquelle il avait déjà des dispositions de cœur ; ce qui se trouverait confirmé par l'habitude qu'avaient les Vaudois de prendre même leurs ventes et leurs acquisitions pour sujets d'entretiens sur la parole de Dieu, et que, de retour dans sa famille, comme il parlait souvent de ces *Valdens*, on lui ait donné le surnom de *Valdus*, pour se moquer de lui ; puis, qu'après avoir été témoin de la mort subite de l'un de ses amis, il ait pris la résolution de tout abandonner pour l'Évangile; c'est ce que l'on peut défendre

(1) L'histoire de Pierre Valdo ressemble à s'y méprendre à celle de Martin Luther. Le même événement détermine leur vocation à tous deux : la mort subite, à table, d'un de ses amis pour Valdo, la foudre tuant à ses côtés un de ses amis pour Luther. L'un et l'autre sont pousses vers l'hérésie par les scandales et les débauches du clergé ; mais l'un et l'autre n'arrivent à rompre avec Rome, à la regarder comme la grande prostituée, comme la Bête de l'Apocalypse, qu'après avoir essayé de la réformer, qu'après avoir fait acte de soumission au pape. L'histoire de Valdo au XIIe siècle est celle de Luther au XVIe siècle : même vocation, mêmes raisons de rupture avec Rome, même soulèvement populaire déterminé par les prêches des deux hérésiarques.

par des probabilités, mais ce dont nous ne possédons pas, il faut l'avouer, des preuves positives (1).

Pierre de Bruys, le précurseur de Valdo, avait été brûlé à Saint-Gilles quarante ans auparavant : l'apôtre vaudois avait-il laissé des disciples qui comme lui prêchaient en langue vulgaire? M. de Rochas le croit et pense que c'est à la voix de l'un d'eux que la conversion de Pierre Valdo a été déterminée. C'est peut-être là une simple allégation dénuée de preuve ; il n'était besoin d'aucun exemple pour deviner qu'une doctrine prêchée en latin, langue incomprise par les masses, serait sans influence sur les foules, surtout sur les humbles et les petits, auxquels cette doctrine s'adressait principalement. Aussi, qu'il ait connu ou non les prêches de Pierre de Bruys, il est certain que Pierre Valdo prêcha en langue vulgaire le retour à la simplicité de la primitive Église. « Il s'enthousiasme pour les Saintes Écritures, dont la connaissance était refusée à ceux qui ignoraient le latin, et il consacre une somme considérable à les faire traduire en français par un clerc lyonnais, Pierre d'Ansa (2). »

(1) *Origine des Vaudois*, p. 29. A l'occasion du mode de propagande religieuse des Vaudois, MUSTON (p. 297) cite un vieil auteur : « Leurs pasteurs (des Vaudois), afin d'aborder plus facilement les personnes d'un rang élevé, portaient souvent avec eux une boîte pleine d'articles de toilette, à l'instar de nos colporteurs modernes, et s'adressaient à peu près en ces termes à des gens qu'autrement le message évangélique n'aurait peut-être jamais atteints. » Ces habitudes de propagande qui supposent des mœurs nomades très fréquentes chez nos montagnards, lesquelles ne pouvaient exister au XIIe siècle, sont certainement de beaucoup postérieures à Pierre Valdo.

(2) M. de ROCHAS : *les Vallées vaudoises*, p. 65. — Ethienne de Borbonne, un vieil auteur religieux que cite Muston (*Origine des Vaudois*, p. 74 et 75) écrit à ce propos : « Un ami de nos frères (Dominicains), appelé Bernard Ydros, qui, étant jeune et écrivain, transcrivit, pour de l'argent, au susdit Valdo, les premiers livres qu'ils (les Vaudois) eurent, en roman; pendant qu'un certain grammairien, Étienne de Ansa, que j'ai souvent

Cette prédication en langue vulgaire et cette prédication d'une doctrine de liberté, d'égalité, de réforme sociale devait attirer en foule autour de Valdo les classes populaires, les malheureux innombrables qui souffraient de la noire misère et qui étaient écrasés par l'effroyable tyrannie de l'archevêque et de ses clercs.

Autre chose devait plus encore attirer les masses autour de l'hérésiarque : Pierre Valdo distribua tous ses biens aux indigents et, contrairement au clergé catholique, fit un vœu de pauvreté qu'il sut tenir, infligeant ainsi, aux yeux de tous, une éclatante leçon à l'archevêque de Lyon qui ne se séparait jamais de ses ornements sacerdotaux chargés de pierreries. « Ces largesses convièrent infinies personnes autour de lui, écrit Paradin ; et s'y assembloient tant de tourbes et en tel nombre que c'étoit chose admirable. En ces assemblées, il commença à faire des presches, admonitions à faire pénitence et profession de pauvreté évangélique. » Et un autre ennemi des Vaudois, le moine Reinerius, écrit de son côté que Pierre Valdo qui était un peu lettré, *aliquantum litteratus*, s'était fait « mettre en français certains recueils des saintes lettres et enseigna le texte du Nouveau Testament. Repris pour cette dernière témérité, il méprisa les censures et en vint à dire à ses disciples que le clergé, qui menoit une vie mauvaise, envioit leur sainteté ».

vu moi-même, les lui traduisait et les lui dictait. — Ils écrivirent de même plusieurs livres de la Bible, et des citations des saints Pères, réunies sous différents titres, qu'ils appelaient des sentences. Le susdit citoyen, les ayant souvent lus et retenus par cœur, résolut en lui-même de conserver la pureté évangélique, comme les Apôtres la conservèrent. Ayant donc vendu tous ses biens, — il en distribuait l'argent aux pauvres, — il allait par les villages et les chemins prêchant à beaucoup d'hommes et de femmes les évangiles et les choses qu'il avait retenues, les invitant à suivre son exemple, et affermissant en eux l'Évangile. »

Et Charles Jarrin d'ajouter :

« Il se trouva un grand nombre de pauvres gens qui lui adhéraient et le suivaient. » On les vit bientôt courir la campagne et les villes avec leurs chaussures qui les faisaient nommer les *Ensabotés ;* avec leurs capes semblables à celles des moines, mais gardant dessous leurs cheveux longs, allant pêle-mêle hommes et femmes à l'exemple des apôtres et des saintes femmes... (Colonia : *Hist. littér. de Lyon*).

« Ils n'observoient aucunes festes ni solennités et nommoient les prélats congrégation de Satan », dit le vieux Paradin sommairement (1).

Qu'on nous permette de rapporter ici ce que disent de Pierre Valdo deux auteurs protestants du XVIIe siècle, Perrin et Léger, dont le second se déclare « bon Vaudois » et fut même un pasteur des Alpes, témoin des lugubres persécutions de 1655.

Le premier signe *Jean-Paul Perrin, lionnois ;* son livre sur les Vaudois dédié de Nyons en Dauphiné, le 1er janvier 1618, à François de Bonne, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, raconte également l'histoire *des Vaudois appelés Albigeois* (2). Voici ce qu'il raconte de Valdo aux pages 2, 3, 4 et 5 de son livre :

Ce fut environ l'an de nostre Seigneur mille cent soixante que peine de mort fut apposée à quiconque ne croiroit que (les paroles sacramentales prononcées par le prestre) le corps de nostre Seigneur Jésus-Christ ne fust en l'hostie sous les accidents du pain, la rondeur et la blancheur, voire ce mesme corps aussi gros et aussi grand comme il a esté en l'arbre de la croix, le pain s'esvanouissant et estant transubstantié en la chair de Christ. Il estoit enjoint d'adorer l'hostie, à laquelle on tapissoit les rues, on se mettoit à

(1) *La Bresse et le Bugey*, t. I, p. 259.
(2) *Histoire des Vaudois*, Genève, pour Mathieu Berjon.

genoux devant elle, on l'appeloit Dieu, on se battoit la poictrine devant elle, on l'enfermoit au ciboire pour l'adorer, comme il se pratique encor aujourd'huy.

Cette doctrine incognue aux Apostres, n'ayant jamais parlé d'un tel mystère, ignorée en la primitive Église, laquelle n'a eu aucun docteur qui luy eust appris ce sacrifice expiatoire pour les vivans et pour les morts, occasionna plusieurs chrestiens d'en avoir horreur, et aimoyent mieux souffrir la mort temporelle résistans à cette idolâtrie, qu'en adhérant à icelle attendre l'enfer.

Pierre Valdo, citoyen de Lion, fut des plus courageux pour s'opposer à telle invention et taxa plusieurs autres corruptions, lesquelles avec le temps s'estoyent glissées dans l'Église romaine, disant qu'elle avoit laissé la foi de Jésus-Christ, qu'elle estoit la paillarde Babylonique, le figuier stérile, lequel le Seigneur avoit jadis maudit.

Qu'il ne faloit point obéir au Pape, d'autant qu'il n'estoit point chef de l'Église.

Que la moinerie étoit une charongne puante et les vœus des cautères et marques de la grande Beste.

Que le Purgatoire, Messes, Dédicaces des temples, vénération des Saints, et commémorations des morts, n'estoyent qu'inventions des diables et attrapes d'avarice.

Valdo fut d'autant plus attentivement escouté, qu'il estoit en grande estime pour son érudition et piété, et en outres faisant grandes aumosnes de ses biens aux souffreteux, avec le pain matériel pour nourrir leur corps, il les exhortoit à cercher principalement Jésus-Christ, vrai pain de leurs âmes.

Plusieurs historiens ont escrit qu'il prit résolution de mener une vie irréprochable, approchant le plus qu'il pourroit de celle des Apostres, sur l'occasion d'un funeste accident arrivé inopinément. C'est qu'estant un soir en certaine compagnie de ses amis, après soupper, lorsqu'ils se récréoyent ensemble, un des assistants tomba mort en terre ce qui effraya tous ceux qui estoyent présents ; Valdo en fut touché au vif, et par ce traict de la justice divine, fut porté à un extraordinaire amendement, vacquant à la lecture des Saintes Écritures, cerchant en icelles son salut, mit au jour quelques traités des Anciens, et instruisoit continuellement les pauvres qui accouroyent à lui pour participer à ses aumosnes.

L'Archevèque de Lion, nommé Jehan de Belles Mayons, adverti que Valdo faisoit profession d'enseigner le peuple, blasmoit hardiment les vices, luxe, arrogance des Papes et de leur clergé, luy

« Pierre Simon d'Angrogne, âgé de quatre-vingt-cinq ans, fut attaché en forme de pelotton, la tête entre les jambes, et roulé par des précipices; en tombant d'un précipice à l'autre il demeura accroché et pendu par une cuisse à une branche d'arbre, sortant d'une fente d'un rocher, où trois jours après il fut encore vû vivant, sans pouvoir estre secouru, quoyque l'ennemi se fut retiré de ces lieux-là, ce précipice étant inaccessible.

« Il me souvient, ajoute Léger, que fuiant avec ce bon homme et sa femme et lui demandant son âge, il me dit qu'il avoit quatre-vingt-cinq et sa femme quatre-vingts ans, et que ni l'un ni l'autre n'avoient jamais esté malades, ni tenu le lit, si ce n'est la femme deux ou trois jours à chacune de ses couches. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

deffendit de plus tenir tel propos d'enseigner aucun, veu qu'estant personne laïque, il excédoit les bornes de sa condition : et portant qu'il se contient en icelle sous peine d'excommunication, et d'estre procédé contre luy comme contre un hérétique.

Valdo répliqua qu'il ne se pouvoit taire, en chose de si grande importance qu'estoit le salut des hommes : et qu'il aimoit mieux obéir à Dieu qui lui enjoignoit de parler, qu'aux hommes qui luy commandoyent de se taire.

Sur ceste réplique, l'Archevêque se mit en devoir de le faire appréhender, mais il n'en peut venir à bout, d'autant que Valdo étant fort apparenté et chéri de plusieurs, il subsistoit dans Lion à couvert, sous la faveur de ses amis par l'espace de trois ans.

Quant à Léger, son livre, que nous aurons souvent l'occasion de citer au cours de cet ouvrage, a été publié en Hollande dans la dernière partie du XVIIe siècle, après les persécutions de 1655, dont l'auteur avait été victime, et avant celles qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes (1).

Aux pages 12 et 13 de son livre, Léger nous dit ce qu'il sait de ce *Valdo* ou *Valdensis* de Lyon, qui, selon les uns, « fleurissait l'an 1173, ou, selon le plus grand nombre, l'an 1180, quoiqu'au dire de peu d'autres, il ait commencé dès l'an 1160 ».

Léger, en bon pasteur vaudois qu'il était, chante les louanges de celui qui, à ses yeux, est le vrai fondateur de la secte, de celui qui, dans tous les cas, donna force, grandeur et prospérité à l'hérésie des Alpes, à l'antique Église des hautes vallées.

Il faut avouer, écrit-il, à la gloire de celuy qui s'appelle le *Père de la Moisson*, comme le *Père des Lumières*, que de tous les pasteurs qu'ont jamais eu les Vaudois, depuis Claude, archevêque de Turin et des Vallées, qui le premier commença à les détacher de la communion de Rome, sur la fin du VIIIe siècle, il ne s'en est point trouvé de si remarquable que ce Valdo : 1° en sa vocation ; 2° en

(1) *Histoire générale des Églises évangéliques des vallées de Piémont ou vaudoises*, Leyde, chez Jean le Carpentier, 1669.

sa doctrine ; 3° en ses mœurs ; 4° ni dans les merveilleux succès des fruits de son ministère.

Car I. pour sa vocation, les historiens remarquent que se divertissant un soir après souper, avec bon nombre de ses amis, l'un d'entr'eux, au plus fort de ses passetems, ayant juré Dieu, tomba roide mort à terre, et que cet accident, si funeste et si surprenant, fut cause que dès lors même ce Valdo ne pensa plus qu'au salut de son âme, ayant pris une sainte et constante résolution de détacher entièrement toutes ses affections de la terre, pour les transplanter dans le ciel, et vivre ce qui luy restoit de vie en terre, comme un vray concitoïen des saints, fidèle domestique de Dieu, et vray imitateur de la vie des Saints Apôtres.

II. Que pour pouvoir parvenir à ce bon but, il s'appliqua tout entier à l'étude des saintes écritures, en fit traduire, ou, comme l'affirment quelques-uns, qui nous assurent qu'il était docte ès langues, en traduisit luy-même plusieurs des principaux livres, y joignant quantité de témoignages des Pères : puissamment aidé et facilité dans ce Saint-Œuvre par les écrits des Albigeois de Provence, procédés de Piémont, qui déjà devant luy avoient formé un corps d'Église bien considérable, dont la doctrine s'estoit étendue en divers autres endroits de la France, et particulièrement dans Lyon même.

Si bien que s'étant acquis une très grande lumière, en la connaissance des saintes écritures et des escrits des Pères de la primitive et plus pure antiquité, il commença à faire de sa maison une vraye *Béthel*, et une vraye *Bethlem* tout ensemble, une maison de Dieu et une maison de pain, où il distribuoit le vray pain céleste à un nombre innombrable de pauvres âmes affamées et altérées de justice, qui enfin se multipliant grandement l'obligèrent à prêcher dans les places publiques, qui se tronvoient changées en temples, bien souvent plus remplies d'auditeurs que les plus famenses églises de la ville. Et là il ne craignoit point de prêcher et prouver par les écritures que l'*Église romaine avoit malheureusement abandonné la loy de Jésus-Christ, que c'estoit la grande Paillarde de la Babylone de l'Apocalypse, le figuier stérile que Christ avoit maudit : que le pape n'étoit point le chef de l'Église, que la moinerie papale n'étoit qu'une charogne puante, et leurs vœux la marque de la bête, que le Purgatoire, les Messes, l'Invocation des Saints, les prières pour les*

morts n'estoient qu'inventions des diables forgées par l'avarice des ecclésiastiques (1).

III. Ses mœurs étaient si revenantes à une doctrine si sainte que presque tous les aversaires luy rendent le témoignage d'une charité et piété tout à fait sans exemple, dans des siècles si corrompus, ayant exposé tous ses biens (quoiqu'il fût fort riche) pour le soulagement des pauvres, et secours des affligez ; bref, il menoit une vie tout à fait irréprochable : confession des aversaires que l'historien Boxhornius ne peut assez admirer en son *Histoire universelle sur l'an 1159*, disant que *quoyque ce Valdo eut osé publiquement condamner et reprendre les vices de l'ordre ecclésiastique, qui corrompoit autant la vérité de la doctrine, qu'il étoit aliéné de la sainteté de la vie, si est-ce que ses aversaires rendoient bon témoignage à la sainteté de sa vie et à sa vertu.*

IV. C'est pourquoi Dieu bénit tellement son ministère, que ni la rage du clergé de Lyon, ni la puissance de Jean de Belle Maisons, archevêque et gouverneur de la ville, n'en purent jamais empêcher le progrès : que si enfin les foudres du Vatican l'obligèrent à changer de place, non seulement cette sainte semence ne put jamais être tellement étouffée dans cette grande ville, qu'elle n'y ait toujours germé et glorieusement fructifié, si bien qu'encore aujourd'hui, une belle et fleurissante Eglise s'en assamble à Quevillé (2), lieu accordé par les édits, pour l'exercice de la religion réformée aux habitants de Lyon.

Mais la toute sage et miséricordieuse Providence s'est voulu servir du déchassement de ce Valdo de Lyon, et de la plupart de ses disciples, *qui souffrirent avec joye la perte de leurs biens* et le bannissement de leur patrie, *pour suivre l'Agneau partout où il va,*

(1) Nous doutons un peu de l'exactitude de la doctrine de Valdo telle que l'expose Léger. En ce qui touche les comparaisons apocalyptiques, cela doit être exact, puisque nous avons vu plus haut que le dominicain Reinerius prête le même langage à Valdo et que de pareils termes devaient être familiers à un homme vivant de la lecture des saintes écritures : de même pour les moines, qui étaient détestés dès le XIIe siècle. Mais le reste sent trop son XVe siècle, les errements de la papauté à cette époque, les indulgences, les protestations de Luther, pour appartenir en propre à Valdo.

(2) Lyonnais, nous avouons ignorer absolument quel est le lieu de la cité lyonnaise que Léger veut désigner ainsi.

préférans la croix de Christ à tous les avantages de la terre, comme il se servit autrefois de la dispersion qui suivit le martyre de saint Étienne, pour semer l'Évangile presque par tout le monde chrestien ; si bien que comme la rejection des juifs fut jadis la richesse du monde, de même l'exil de ces *Pauvres de Lyon*, comme on les nommoit et de ce Valdo a véritablement été la richesse de la Picardie, des Païs-Bas, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne, Moravie et Bohême (où enfin alla mourir Valdo, après avoir quelque tems séjourné ès Païs-Bas et en Allemagne) et a de beaucoup augmenté les Églises déjà formées en Languedoc et Provence, mais surtout ès Vallées, tant du Dauphiné que de Piémont, et fourni de quoy envoyer des colonies en la Pouïlle, Calabre et autres lieux d'Italie.

Lyon fut, en effet, au XIIe siècle, grâce à Valdo, la cité-lumière, dont les rayons se répandirent sur l'Europe entière ; Lyon donna naissance à un mouvement immense de l'esprit humain qui bouleversa non seulement la France, mais encore l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre ; Lyon fut le berceau d'une Réforme qui, si elle eut moins longue durée que celle du XVIe siècle, fut tout aussi puissante et entraîna un tout aussi grand nombre de disciples.

Les circonstances dans lesquelles naquit l'hérésie suffisent pour faire connaître quelles furent les doctrines prêchées par Valdo.

L'effroyable misère du peuple due aux exactions de l'archevêque de Lyon et du clergé, d'une part ; la lourde tyrannie, les scandaleuses richesses et les mœurs dissolues de ce clergé, de l'autre, telles furent les causes déterminantes du soulèvement hérétique : c'est donc contre le clergé, contre sa tyrannie, contre ses mœurs que devait être prêchée la réforme et pour l'amélioration du sort des pauvres qu'elle devait être prêchée.

D'un autre côté, homme de foi, ne discutant point la

divinité du Christ, plaçant l'Évangile au-dessus de toute contestation. Pierre Valdo, comme tous les réformateurs, devait chercher dans les livres saints et dans les annales du christianisme la condamnation du clergé d'alors : il devait facilement la trouver et naturellement conclure, comme tous les réformateurs, à un retour de la chrétienté aux habitudes et coutumes de la primitive Église.

On ne saurait donc croire, comme il est dit aux citations précédentes, que l'hérésie est due à des discussions de dogmes religieux, à la proclamation du dogme de transsubstantiation, ainsi que l'indique Perrin, ou aux prières pour les morts, à l'invocation des saints, comme semble l'alléguer Léger.

Le mouvement créé par Valdo, — le nom de ses disciples en fait foi — était plus politique et social que dogmatique : nous le répétons, les *Pauvres de Lyon* n'étaient des hérétiques que parce que l'Église était le tyran temporel, que parce que l'Église faisait peser sur le peuple des dîmes très lourdes pour entretenir le luxe de ses clercs. Pour affranchir le peuple, pour lui assurer bien-être et justice, pour rendre à l'esprit humain sa liberté, il fallait briser l'Église, son omnipotence et son despotisme.

D'après tous les auteurs du XIIIe et du XIVe siècles, d'après Reinerius et les autres moines, peu suspects de tendresse pour lui, qui ont écrit sur notre hérésiarque ; d'après tout ce que nous savons du milieu dans lequel l'incendie a éclaté et des conditions dans lesquelles il s'est produit, la doctrine de Valdo paraît pouvoir se résumer en deux points : la réforme du clergé, le retour à la primitive Église et à la simplicité évangélique d'abord; l'observation des préceptes de l'Évangile concernant l'égalité de tous les hommes et ses principes de charité ensuite.

Mais, en affirmant que les prêtres d'un Dieu né dans une étable ne devaient point vivre dans le luxe, en affirmant qu'ils devaient prendre modèle sur les humbles apôtres des catacombes, Valdo soulevait nécessairement la violente colère d'un clergé vivant dans une luxueuse oisiveté et passant sa vie à entasser de fastueuses richesses ; en prêchant la charité de l'Évangile et en proclamant la fraternité après le martyre du Golgotha, il portait un coup terrible à une Église qui ne vivait que de son despotisme sur les peuples et des formidables impôts dont elle les écrasait.

Valdo ne songeait nullement au début à attaquer l'Église romaine; c'était dans son sein même qu'il voulait la réforme; la réforme, il la voulait pour elle; mais, en prêchant les maximes de l'Évangile, la liberté, l'égalité, la pauvreté, il se mettait par là même, fatalement, malgré lui, en lutte avec une Église, avec un pape, avec un clergé, qui ne rêvaient que despotisme à faire peser sur les nations et que trésors à amasser.

Et naturellement, le jour où l'Église condamnait ses maximes, qui étaient celles de l'Évangile; où, systématiquement, l'Église refusait de réformer les mœurs scandaleuses de ses clercs depuis le pape jusqu'au dernier moine; où, pour s'enrichir elle-même, l'Église persistait à aggraver la misère des peuples, l'Église devait apparaître aux yeux de Valdo comme la Bête de l'Apocalypse.

Au début, Valdo songeait si peu à rompre avec l'Église romaine, que, en 1179, il alla à Rome demander au pape Alexandre III la permission de prêcher sa doctrine. Celui-ci, estimant sans doute que l'enseignement de l'Église ne saurait être immuable et que pour elle ce qui est vérité en deçà des Alpes est erreur au delà, sans doute aussi pour se débarrasser habilement du solliciteur et pour le livrer aux clercs lyonnais,

divinité du Christ, placant l'Évangile au-dessus de toute contestation, Pierre Valdo, comme tous les réformateurs, devait chercher dans les livres saints et dans les annales du christianisme la condamnation du clergé d'alors : il devait facilement la trouver et naturellement conclure, comme tous les réformateurs, à un retour de la chrétienté aux habitudes et coutumes de la primitive Église.

On ne saurait donc croire, comme il est dit aux citations précédentes, que l'hérésie est due à des discussions de dogmes religieux, à la proclamation du dogme de transsubstantiation, ainsi que l'indique Perrin, ou aux prières pour les morts, à l'invocation des saints, comme semble l'alléguer Léger.

Le mouvement créé par Valdo, — le nom de ses disciples en fait foi — était plus politique et social que dogmatique : nous le répétons, les *Pauvres de Lyon* n'étaient des hérétiques que parce que l'Église était le tyran temporel, que parce que l'Église faisait peser sur le peuple des dîmes très lourdes pour entretenir le luxe de ses clercs. Pour affranchir le peuple, pour lui assurer bien-être et justice, pour rendre à l'esprit humain sa liberté, il fallait briser l'Église, son omnipotence et son despotisme.

D'après tous les auteurs du XIIIe et du XIVe siècles, d'après Reinerius et les autres moines, peu suspects de tendresse pour lui, qui ont écrit sur notre hérésiarque ; d'après tout ce que nous savons du milieu dans lequel l'incendie a éclaté et des conditions dans lesquelles il s'est produit, la doctrine de Valdo paraît pouvoir se résumer en deux points : la réforme du clergé, le retour à la primitive Église et à la simplicité évangélique d'abord; l'observation des préceptes de l'Évangile concernant l'égalité de tous les hommes et ses principes de charité ensuite.

Mais, en affirmant que les prêtres d'un Dieu né dans une étable ne devaient point vivre dans le luxe, en affirmant qu'ils devaient prendre modèle sur les humbles apôtres des catacombes, Valdo soulevait nécessairement la violente colère d'un clergé vivant dans une luxueuse oisiveté et passant sa vie à entasser de fastueuses richesses ; en prêchant la charité de l'Évangile et en proclamant la fraternité après le martyre du Golgotha, il portait un coup terrible à une Église qui ne vivait que de son despotisme sur les peuples et des formidables impôts dont elle les écrasait.

Valdo ne songeait nullement au début à attaquer l'Église romaine; c'était dans son sein même qu'il voulait la réforme; la réforme, il la voulait pour elle; mais, en prêchant les maximes de l'Évangile, la liberté, l'égalité, la pauvreté, il se mettait par là même, fatalement, malgré lui, en lutte avec une Église, avec un pape, avec un clergé, qui ne rêvaient que despotisme à faire peser sur les nations et que trésors à amasser.

Et naturellement, le jour où l'Église condamnait ses maximes, qui étaient celles de l'Évangile; où, systématiquement, l'Église refusait de réformer les mœurs scandaleuses de ses clercs depuis le pape jusqu'au dernier moine; où, pour s'enrichir elle-même, l'Église persistait à aggraver la misère des peuples, l'Église devait apparaître aux yeux de Valdo comme la Bête de l'Apocalypse.

Au début, Valdo songeait si peu à rompre avec l'Église romaine, que, en 1179, il alla à Rome demander au pape Alexandre III la permission de prêcher sa doctrine. Celui-ci, estimant sans doute que l'enseignement de l'Église ne saurait être immuable et que pour elle ce qui est vérité en deçà des Alpes est erreur au delà, sans doute aussi pour se débarrasser habilement du solliciteur et pour le livrer aux clercs lyonnais,

permit à Pierre Valdo de répandre ses maximes si l'autorité épiscopale de sa ville y consentait (1). Inutile d'ajouter que l'archevêque de Lyon n'autorisa pas le prône d'une doctrine qui touchait à ses droits régaliens et aux dîmes qu'il prélevait : et, en 1184, comme on devait s'y attendre, le pape Lucien III, prenant le parti de l'archevêque, jeta l'anathème à Pierre Valdo. C'est à cette époque que le maître et ses disciples durent s'exiler de Lyon et aller chercher un refuge dans les Alpes.

Et certes oui, c'était bien la doctrine de l'Évangile que défendaient Pierre Valdo et ses disciples contre Rome, contre l'archevêque de Lyon, contre le clergé catholique tont entier ! Religion de simplicité, de pauvreté, de charité, de fraternité et de liberté, religion des catacombes, combien n'était-elle pas profondément changée depuis le jour où, sortant de l'ère des persécutions, elle s'était assise avec Constantin sur le trône des Césars pour devenir persécutrice à son tour ? Alors que la douce, bonne et riante religion de la Grèce avait fait la conquête de la Rome antique et, à la suite des aigles quirites toujours victorieuses, avait partout renversé les sanglants autels de Baal, de Teutatès, de Moloch, brisé les termes mis aux frontières des peuples par Jéhovah et les autres divinités locales, pour assurer au monde la paix

(1) « Nous avons vu, écrit Gauthier Mapes, dans le concile tenu à Rome sous Alexandre III, des Valdésiens, hommes simples, illettrés, et tenant leur nom de leur primat Valde, qui fut citoyen de Lyon sur le Rhône ; lesquels ayant présenté au seigneur le Pape un livre écrit en langue gauloise, qui renfermait le texte et la glose des psaumes, ainsi que la plupart des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, demandaient avec beaucoup d'instances qu'on leur accordât le droit de prêcher. » Cité par Muston : *Origine des Vaudois*, p. 74.

Richinius dit de son côté : « Au commencement les Vaudois erraient en peu de chose : et il n'y avait rien à reprendre ni à condamner en eux, si ce n'est qu'ils s'attribuaient la prédication, ce qui est la charge des clercs et affectaient de revêtir une nouvelle apparence de vie apostolique. »

et la prospérité matérielle, le christianisme, avec ses sublimes maximes, semblait être venu pour donner à l'univers la vie morale et la liberté. C'est pour atteindre ce but que le plus grand des philosophes et le plus saint des martyrs, Jésus-

Le 22 avril, le capitaine Paul de Pancalier fait saisir deux femmes, leur fait fendre le ventre et, les entrailles pendantes, les laisse ainsi étendues dans la neige. (Gravure extraite du livre de Léger.)

Christ, mourut sur le gibet du Golgotha ; c'est pour lui que des milliers de chrétiens rougirent de leur sang le sable des arènes et des places publiques. Religion de tous les opprimés et de tous les faibles, religion des esclaves, le christianisme venait briser les fers de tous et proclamer l'égalité, la fraternité de tous les hommes. Et le jour où, grâce à ces préceptes saints, selon le mot de Tertullien, il eut conquis le monde,

le jour où, victorieux, il put s'affirmer au grand soleil, il vit tous ses prêtres trahir sa doctrine et ses maximes pour suivre les errements des pontifes païens, les dépasser même, en même temps qu'ils empruntaient à la religion mourante les pompes de son culte, ses superstitions et ses fêtes ; il vit tous ses prêtres se précipiter aux richesses, tendre au plus effroyable despotisme ; il vit ceux qui se prétendaient les successeurs des apôtres inventer l'institution la plus monstrueuse à laquelle aient songé les hommes, l'Inquisition ; il vit les prétendus fils des martyrs immoler cent mille victimes, là où les Césars n'en avaient égorgé qu'une seule aux pieds des idoles du paganisme?

Était-il étonnant dès lors que parmi les chrétiens qui lisaient l'Évangile, il s'en fût trouvé à tous les âges qui eussent la naïve et glorieuse prétention de rétablir le culte du livre saint, qu'on leur disait contenir la parole de Dieu? Était-il étonnant qu'il se soit rencontré, en treize ou quatorze siècles, une centaine de réformateurs qui, comme Valdo, aient voulu ramener la chrétienté aux errements de la primitive Église, mettre dans la pratique de la vie sociale les maximes de l'Évangile?

Avec quelle force Valdo et ses disciples ne durent-ils pas avoir cette foi, eux qui appartenaient à cette grande cité de Lyon, où le mysticisme s'unit si intimement à la froide raison, et où l'enthousiasme est aussi grand que la pensée qui l'inspire est profondément raisonnée !

Cette force fut si grande qu'elle détermina un irrésistible mouvement qui, en quelques années, souleva l'Europe occidentale tout entière des rives de la Tamise aux Pouilles et à la Calabre, des bords de l'Èbre au Zuyderzée et aux montagnes de la Bohême.

Cette révolution eût au XIIe siècle accompli l'œuvre sociale,

religieuse et politique qui fut achevée au XVIe, si l'Église ne fût parvenue à l'arrêter dans sa marche victorieuse ; elle eût été la Renaissance, faisant ainsi gagner quatre siècles à l'humanité et à la civilisation.

Il est vrai que jamais mouvement social et religieux ne trouva terrain mieux préparé. Au lendemain du retentissant échec de la seconde croisade, les peuples, qui, jusqu'à ce jour, n'avaient subi le joug et les vexations du clergé que parce qu'ils le croyaient infaillible et investi d'une mission divine, en voyant les désastres des chevaliers chrétiens au lieu des triomphes solennellement promis au nom de Dieu, leur foi vacillant, les peuples étaient tout disposés tout à la fois à chasser leurs maîtres, à se venger d'une longue oppression et à revendiquer leur liberté. Au moment où la voix de Pierre Valdo se faisait entendre aux déshérités de la cité lyonnaise, partout en Europe, se manifestaient les symptômes d'une violente réaction contre le clergé, qui, du reste, paraissait, au XIIe siècle, avoir complètement oublié les règles ecclésiastiques (1).

Les prédications de Pierre Valdo, qui avaient un si grand retentissement dans les classes populaires, devaient nécessairement causer une vive émotion à l'archevêque de Lyon, qu'un tel censeur gênait fort tant lui que son clergé. Aussi, probablement, et tel est l'avis de la plupart des auteurs, vers 1180, — puisque, au concile de Latran, en 1179, Valdo fit

(1) JARRIN, dans son livre *la Bresse et le Bugey*, t. I, p. 265, à l'occasion de cette réaction qu'il constate, écrit, parlant des prêtres et moines de ce siècle qu'on a sanctifiés, qu'on les « a estimés saints, les voyant presque chrétiens à une époque où ceux-ci étaient rares, même parmi les clercs ».
Et, à l'appui de son opinion, il cite ce canon du concile de Reims tenu par le pape Eugène III, au milieu du XIIe siècle : « Nous réglons que les évêques, prêtres, moines qui présumeraient de s'unir des femmes charnellement soient séparés d'elles... De même aussi des religieuses.... »

demander en vain l'autorisation de prêcher sa doctrine, — fort de l'anathème que venait de lancer contre eux le pape, l'archevêque de Lyon, qui était alors Jean de Belles-Maisons (*Johannes Belesmanis* ou *Belesmanensis*), chassa de la ville l'hérésiarque et ses disciples.

Étant cités par l'archevêque de Lyon, qui s'appelait Jean, il leur défendit de s'ingérer à l'avenir dans la prédication et l'explication des Écritures. Ceux-ci recoururent à la réponse des apôtres, dans les Actes (ch. V, v. 29); et leur chef, prenant la place de saint Pierre, ainsi que lui-même répondit aux princes des sacrificateurs, dit : Il convient d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; et Dieu dit aux apôtres : Prêchez l'Évangile à toute créature (1).

Léger écrit de son côté :

Jean de Belles-Maisons estoit archevêque de Lyon, lorsque la prédication de Valdo y faisoit tant de bruit, lequel voyant qu'il n'en pourroit venir à bout d'en interrompre le progrès, voire même d'empêcher que Valdo ne continuât à prêcher publiquement dans la ville, où il estoit appuyé et des grands et du peuple, en donna avis à Alexandre III, qui anathématiza Valdo et les siens, et authoriza si bien la persécution que leur avoit suscitée cet archevêque qu'ils furent chassés de Lyon, *non toutes fois* (dit Albertus de Capitaneis en son livre de l'origine des Vaudois) *qu'ils y fussent du tout exterminés* (2).

Valdo et ses disciples résistèrent-ils à l'ordre de proscription ? Qu'ils eussent essayé de protester par la parole et par l'argumentation, cela est certain, nous l'avons vu plus haut. Mais joignèrent-ils les actes à la parole ? S'il faut en croire Clerjon, un historien de Lyon assez médiocre, ils auraient

(1) Stephaus de Bella Villa : *De septem donis Spiritus Sancti*, part. IV.
(2) *Histoire des Églises vaudoises*, p. 157.

commis des « excès » contre les chanoines : quels excès? quelle résistance opposèrent-ils? Aucun document ne l'indique et la vague allégation de Clerjon dépourvue de preuve peut être laissée de côté.

Du reste, quelle résistance les *Pauvres de Lyon* auraient-ils pu tenter contre un clergé ayant à sa disposition de nombreux soldats et qui était à l'abri derrière de solides remparts ? Il est plus que probable que, avertis par le sanglant exemple des Arnauld de Brescia, des Pierre de Bruys, des manichéens condamnés par le concile de Reims, qui, les uns et les autres, quelques années auparavant, avaient été brûlés sur la place publique, les *Pauvres de Lyon* ne songèrent qu'à une chose, fuir de la cité, où, suivant les habitudes du pouvoir ecclésiastique d'alors, leur vie n'était point en sûreté. — Du reste, il ressort du témoignage de tous les écrivains anciens qu'un grand nombre d'entre eux furent exterminés à Lyon par les ordres de l'archevêque et de son clergé.

Nos hérétiques quittèrent donc la ville de Lyon et, comme dans l'exode de tous les exilés, ils se dispersèrent, suivant les nécessités de la vie, — comme plus tard les protestants chassés de France après la révocation de l'Édit de Nantes, — un peu à travers tous les pays de l'Europe. Mais la grande majorité d'entre eux se réfugia dans cette région des Alpes, où, depuis de longues années, les Vaudois s'étaient affranchis du joug de la Rome pontificale et du dogme catholique.

Sur ce point encore, ouvrons le livre de Léger :

Les oppositions estans déjà si grandes dès les IXe, Xe et XIe siècles contre les traditions de Rome, voire tant de peuples en France et en Italie et surtout dans la Provence, Dauphiné, Languedoc et Lombardie, s'estans déjà ouvertement détachez de la communion de Rome et se trouvans puissamment appuïés par plusieurs personnes

de grande autorité, tant du clergé que de l'ordre politique, même de plusieurs évêques et princes..... on ne doit plus trouver étrange que le fameux Pierre Valdo, riche citoyen de Lyon (au rapport de Thuanus au 6e livre de son Histoire) fit grand éclat dès l'an 1175, *ayant abandonné tous ses biens* (dit cet historien), *s'estant entièrement consacré à la profession de l'Évangile, et ayant fait traduire les écrits des Prophètes et des Apôtres en langue vulgaire, avec plusieurs témoignages des anciens Pères, pour faire voir que sa doctrine n'estoit point nouvelle, s'estant mis à enseigner et interpréter l'Évangile au peuple même dans les rues et dans les places publiques, disant qu'en ce qui regarde la religion il faut obéir à Dieu et non aux hommes ; que l'Église romaine, ayant renoncé à la foy et doctrine de Jésus-Christ, estoit la paillarde de Babylone, et l'arbre stérile que Christ a maudit en l'Évangile, et commandé de l'arracher : qu'il ne faloit point obéir au Pape, ni aux évêques qui fomentoient ses erreurs ; que la vie des moines estoit diabolique, et leurs vœux de chasteté vains, et ne servans qu'aux infâmes amours des jeunes garçons ; que les ordres du Presbytère n'estoient que la marque de la Bête de l'Apocalypse ; que le Purgatoire, la Messe, le culte des saints et les prières des morts n'estoient que l'invention de Satan ; que le dit Pierre Valdo, chassé de Lyon, se retira ès Païs-Bas ; qu'il eut un grand nombre de sectateurs en Picardie, passa en Allemagne, visita les villes des Vandales, et enfin s'arresta en Bohême, où ceux qui receurent sa doctrine furent pour cela nommés Picards ; que les dits Vaudois condamnés comme schismatiques et opiniâtres furent rendus par le clergé odieux et exécrables à tout le monde, furent chassés de tous côtés, et demeurans sans maisons et sans biens, se dispersèrent en Provence et en Languedoc, et præcipuè in Galliam cis-Alpinam et inter Alpes ubi tutissimum refugium sunt nacti*, c'est-à-dire qu'ils se retirèrent surtout en la France Cis-Alpine et entre les Alpes, où ils eurent un refuge assuré : or est-il que les vallées de Piémont, de Pragela, de Meane, de Matthias et du marquisat de Saluces, qui s'en remplirent le plus, appartiennent justement à la Gaule ou France Cis-Alpine ; et ces lieux *inter Alpes* sont les vallées de Keiras, de Cezane, de Fressinières, du Val Louïse, de Suse, etc.... et qu'il est impossible de donner autre raison pourquoy c'est que les Vaudois de Lyon s'y sont retirés et y ont trouvé *tutissimum refugium*, une retraite très assurée, sinon parce que ces lieux-là estoient habités

des Pétrobrusiens, Henriciens, Arnauldistes, et Esperonistes (1), qui ne reconnaissans point le Pape ni l'Église romaine et ne recevans autre règle de leur foy que la parole de Dieu selon l'explication des anciens Pères, ce que n'ignoroient pas ces pauvres persécutez, ils n'avoient pas sujet d'appréhender qu'ils n'y fussent les bien-venus.

L'Autheur de l'*État de l'Église*, à la page 336, confirme aussi la même chose. *Après* (dit-il) *que Valdo et les siens furent chassés de Lyon, plusieurs se retirèrent en Lombardie (où sont les vallées du Piémont) d'où ils s'épandirent par l'Italie et jusqu'en Sicile.*

Aussi, pour nous apprendre encores que tant s'en faut que ceux des Vallées ayent esté appelés *Vaudois* depuis la dispersion des disciples de Valdo de Lyon, au lieu que nous avons clairement prouvé qu'on appelloit *Vaudois* tous ceux qui suivoient la doctrine de ceux des Vallées, nommés *Valdesi*, *Valdenses* ou *Vaudois*, à cause des lieux de leur habitation, il ne faut que considérer que les Albigeois, qu'on ne peut nier avoir esté devant le susdit Valdo, estoient venus eus-mêmes des Vaudois sortis des Vallées, et c'est encore ce que remarque bien expressément le Livre des Martyrs en l'histoire de la persécution de Mérindol et Cabrière, disant positivement *qu'ils estoient autresfois venus de Piémont habiter en Provence, ès quartier de Mérindol, de Cabrière et d'alentour ;* et de fait entre les martyrs de ces lieux-là se trouvent les Pellenc et autres qui n'estoient que des branches dont les troncs et les racines sont encore dans les Vallées.....

D'Aubigné, au 2e livre de son *Histoire universelle*, dit aussi que ceux de la dispersion de Valdo qui se sauvèrent en Picardie y plantèrent et y multiplièrent tellement leur doctrine que pour l'en déraciner ou du moins l'affaiblir Philippe-Auguste y fit raser jusqu'à 300 maisons de gentilshommes.

Cette première dispersion des Vaudois est avenue l'an 1180 ou peu auparavant (2).

(1) Disciples de Pierre de Bruys, de Henri de Bruys, d'Arnauld de Brescia, d'Esperon, les apôtres de l'hérésie du début du XIIe siècle.

(2) *Histoire des Églises vaudoises*, p. 156 et 157.

Si, comme il y a tout lieu de le croire, Pierre Valdo avait puisé tout à la fois sa doctrine et son nom dans les hautes vallées des Alpes, il était tout naturel que, chassé de Lyon, il entraînât ses disciples vers ces montagnes superbes, où il pouvait espérer trouver un sûr asile puisque, depuis le IVe siècle, des hérétiques y bravaient impunément les foudres pontificales et y pratiquaient en toute liberté leur simple et austère religion. Il devait supposer aussi que ces braves montagnards dont la foi naïve et les sincères convictions l'avaient converti donneraient généreuse hospitalité à ceux qu'ils avaient poussés à adopter leurs croyances. Aussi est-ce vers les vallées vaudoises que Pierre Valdo entraîna la grande masse de ses disciples.

Ceux-ci, suivant le mot de Gilles, « agréèrent de s'habituer aux vallées susdites, non seulement pour les avoir trouvées de situation favorable à leur condition, avec assez de terrain vide pour leur besoin ; mais aussi pour y avoir recognu les originaires et circonvoisins non éloignés de leurs sentiments et cognoissance quant à la religion. Or, on tient que le susdit Pierre Valdo, qui estoit à Lyon un de leurs principaux pasteurs, accompagna cette troupe venante vers les Alpes du Piedmont, et y vit son troupeau logé avant de la quitter pour s'en retourner vers les autres troupes, lesquelles s'estoient acheminées vers le septentrion : desquelles il conduisit lui-même une partie en Bohême, et que là il continua le reste de ses jours » (1).

(1) *Histoire ecclésiastique des Églises réformées autrefois appelées vaudoises*, chapitre Ier.— Bost parle également de l'émigration des disciples de Valdo dans les montagnes des Alpes et la fixe à 1176. Quant à Paul Stransky, il dit : « Le milieu du XIIe siècle fut l'époque de l'incorporation des disciples de Valdo à l'Église vaudoise, laquelle ils regardèrent et respectèrent toujours comme leur mère Église. » Voir sur ce point MUSTON *Origine des Vaudois*, p. 46 et 47.

Il était d'autant plus naturel que Valdo vînt chercher pour ses disciples un refuge en ces montagnes que cette région avait, depuis de longs siècles, toujours servi d'asile inexpugnable à tous les proscrits des Gaules et de l'Italie. « Du

Esaü Grand d'Angrogne et la femme de Daniel Armand de la Tour eurent les membres coupés et « parsemés le long du grand chemin ». (Gravure extraite du livre de Léger.)

temps de Jules César, écrit Muston, l'on vit un petit prince de ces contrées échapper à toutes les tentatives, braver toute la puissance des armées romaines, en se confiant à cette nature impraticable et sauvage (1). »

C'était donc vers les cimes des Alpes vaudoises que Pierre

(1) *Origine des Vaudois*, p. 222.

Valdo devait d'abord nécessairement diriger ses pas et entraîner ses disciples. Il semble avoir pris pour règle ces versets du Deutéronome (XXX, v. 11, 12 et 13) : « Il (le Seigneur) a pris son peuple sur lui et l'a porté sur ses épaules, comme l'aigle porte ses aiglons. Le Seigneur a été seul son conducteur; et il n'y avait point avec lui de dieu étranger. Il l'a établi dans une terre élevée et excellente, pour y manger les fruits de la campagne, pour sucer le miel de la pierre et tirer l'huile des plus durs rochers. »

Ainsi Valdo et ses disciples, en leur exode devant la persécution menaçante, des brumes des rives du Rhône et de la Saône s'étaient élevés vers les cimes étincelantes des Alpes, s'étaient établis dans les hautes vallées du Dauphiné pour de là tendre la main aux Vaudois des vallées du Piémont et lancer leurs apôtres vers les plaines lombardes encore vibrantes de la chaude parole d'Arnauld de Brescia et de là jusque dans les Pouilles, la Calabre et la Sicile. — C'est ainsi que, dès le XIIe siècle, sinon avant, tant par les commerçants lyonnais comme Valdo lui-même que par nos hérétiques exilés s'établissaient entre la région cisalpine et nos provinces des bords du Rhône, entre le Milanais et le Lyonnais, par exemple, ces liens solides et profonds qui devaient résister aux secousses et aux tourmentes de tous les âges !

Est-ce aux disciples de Valdo qu'il a appartenu de réunir en une sorte de fédération toutes les petites républiques religieuses des vallées de Pragela, de Saint-Martin, de Lucerne, de Vallouise, de Queiras, de Freyssinière, de Barcelonnette ?

Quoi qu'il en soit, les nouveaux venus durent exercer une influence profonde sur les mœurs et les coutumes de ces peuplades, en y apportant les connaissances puisées dans la grande cité lyonnaise et il est bien certain qu'ils firent sortir

l'hérésie vaudoise des bornes étroites dans lesquelles l'enfermaient depuis six siècles les rochers des Alpes, pour lui donner une force d'expansion immense.

D'un autre côté, « les Vallées, écrit Gilles, n'estoient pas peuplées partout avant l'arrivée des fidèles lyonnais. Car, n'y ayant pas si grand peuple, les originaires habitants n'en cultivoient guères que les lieux de plus doux air et de plus facile labourage » (1).

Sous ce rude climat, sur ce sol ingrat, les Vaudois développèrent de merveilleuses qualités de travail et de persévérance, en même temps qu'ils s'affirmaient dans leur foi en la liberté et dans leur culte de profonde solidarité : « Là, il faut bien que les hommes s'aiment les uns les autres : la nature, ce semble, ne les aime guère. Sur ces pentes exposées au nord, au fond de ces sombres entonnoirs où siffle le vent maudit des Alpes, la vie n'est adoucie que par le bon cœur et le bon sens du peuple... (2) »

Nous l'avons dit, les disciples de Valdo n'allèrent pas seulement, lors de leur exode de Lyon, rejoindre les Vaudois des Alpes : par les citations précédentes de Léger, on a pu voir qu'ils se répandirent encore à travers toute l'Europe et, d'après Gilles, que leur chef, après que son « troupeau » principal eût été « logé » dans les Alpes, « s'en retourna vers les autres troupes, lesquelles s'estoient acheminées vers le septentrion ».

En effet, si l'on excepte les Alpes, les disciples de Valdo paraissent surtout s'être dirigés vers la Picardie et l'Angleterre ; mais ils allèrent aussi en Bohême et en Slavonie, à

(1) *Histoire des Églises vaudoises*, chapitre Ier. « Le sol de cette contrée, dit Richinius, déjà presque déserte, étant infécond et stérile, fut dompté par le travail journalier et persévérant des Vaudois. »

(2) MICHELET : *Histoire de France*, t. II, p. 136 et 137.

travers toute l'Allemagne : « ils s'expandirent, suivant le mot de Perrin, en diverses bandes et lieux » (1).

La France tout entière, depuis les Alpes jusqu'à l'Océan, les rives du Rhône comme celles de la Somme, de la Durance et de la Garonne les virent accourir, partout faisant en foules nombreuses des adeptes et des prosélytes : l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Bohême, le Piémont, les Deux-Siciles, on les trouve partout apôtres ardents, convaincus et écoutés de la foi nouvelle.

Aucuns ont écrit qu'une partie des Vaudois se retira en Lombardie, où ils se multiplièrent tellement que leur doctrine s'espandit par l'Italie et vint jusques en Sicile — comme les patentes de Frédéric second, données contr'eux lorsqu'il régnoit, le témoignent. Néanmoins en cette grande dispersion ils s'entretinrent toujours en quelque union et fraternité l'espace de quatre cents ans, vivans en grande simplicité et crainte de Dieu (2).

Des portes de Lyon au fond de la Calabre et aux montagnes d'Écosse, ils firent partout des prosélytes (3).

En 1192, l'évêque de Toul lance l'anathème contre eux :

Quant aux hérétiques nommés Wadoys, dit-il, nous ordonnons à tous les fidèles de retenir dans les liens tous ceux qu'ils pourront trouver et de les conduire au siège de Toul pour y être punis (4).

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 5.

(2) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 42.

(3) « Un siècle plus tard les doctrines de Valdo auront fait fruit dans les montagnes du Bugey et ses disciples attaqueront à main armée les moines souverains de Nantua. » Jarrin : *la Bresse et le Bugey*, t. I, p. 261.

(4) Voir Muston : *Origine des Vaudois*, p. 81.

C'est la persécution officiellement décrétée par l'évêque.

Quant aux Vaudois de Picardie, ils furent si nombreux que le roi de France crut devoir diriger contre eux une effroyable persécution.

Viguier dit qu'il (Valdo) se retira en Picardie, où en peu de temps il fit tel fruict qu'il y eut plusieurs personnes qui adhérèrent à sa doctrine, pour laquelle peu après ils souffrirent de grandes persécutions. Car, comme dit Dubranius, quelque temps après, le Roy Philippe-Auguste, poussé par les ecclésiastiques, prict les armes contre les Vaudois en Picardie, raza trois cents maisons de gentilshommes qui suivoyent leur parti, et destruisit quelques villes murées, les fit poursuivre jusques en Flandre où ils estoyent fuys, et en fit brusler un grand nombre.

Cette persécution en poussa plusieurs en Allemagne, où tost après ils furent griesvement persécutez, notamment au païs d'Elsace et le long du Rhin, par les Évesques de Mayence et de Strasbourg, lesquels en firent brusler en la ville de Bingue trente-cinq bourgeois de Mayence, en un mesme feu, et à Mayence dix huict, lesquelles endurèrent la mort fort constamment ; et à Strasbourg, quatre vingts en furent bruslez à l'instance de l'Évesque du lieu. Ces persécutions en multiplièrent tellement le nombre, par l'édification qu'en recevoyent ceux qui les voyoyent mourir louans Dieu, et s'asseurans de sa miséricorde, que nonobstant les continuelles persécutions, il s'en trouva en la Conté de Passau, et aux environs de Bohême, en l'année mille trois cès quinze, jusqu'au nombre de quatre vingts mille personnes, qui faisoyent profession de ladite croyance.

Ils eurent aussi des belles Églises en Bulgarie, Croace, Dalmatie et Hongrie, ainsi que le raconte Matthieu Paris, dressées par un certain Barthelemi natif de Carcassonne (1).

Ils allaient partout, pour gagner leur vie et, la Bible traduite en langue vulgaire à la main, prêchant les dogmes de l'Évan-

(1) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 6 et 7.

gile et proclamant aux peuples contre le clergé que la chrétienté devait revenir aux errements de la primitive Église (1).

Et à leur voix tous les peuples répondaient : en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre.

Il y avait dans ce temps (le XIIe siècle), écrit Camerarius, un grand nombre de Vaudois en Bohême. Quelques-uns vivaient aussi en Autriche ; par la cruauté des supplices ou la crainte, ils furent détruits et dispersés. Étienne, l'un de leurs pasteurs, fut brûlé à Vienne. Une grande partie d'entre eux, errant çà et là, vint dans la Marche de Brandebourg, où déjà quelques-uns d'entre eux, avant ce temps-là, avaient été. Mais peu après, ils y furent violemment persécutés, et en furent expulsés ; plusieurs ayant péri par le fer, par l'eau ou par le feu.

Il y eut des Vaudois à Milan, à Naples, à Strasbourg, puisque les écrivains catholiques ont désigné chacune de ces villes comme étant, avec la Bohême, la résidence d'un de leurs chefs (2).

Les Taborites et plus tard les Hussites de Bohême ne furent que les disciples des Vaudois. Bost dit que, en 1176, « une forte division de Vaudois vint en Bohême » (3), probablement celle que conduisait Valdo ; Hensel ajoute que

(1) *Hi homines*, écrit Éberhard de Béthune, *sunt seducti ab antiqua progenie simplicium hominium, qui Alpes et viciniam habitant, et semper amant antiqua. In Sueviam, Bavariam et Italiam borealem, sæpe intrant mercatores, qui biblia ediscunt.*

(2) Un auteur catholique du moyen âge, Martine, dit que le pape des Albigeois habitait « sur les confins de la Bulgarie, de la Croatie et de la Dalmatie, près de la nation des Hongrois ». — Avec les vagues notions géographiques si incomplètes du moyen âge, faut-il voir là un souvenir de Valdo retiré en Bohême ?

(3) *Histoire ancienne et moderne de l'Église des Frères de Bohême et de Moravie?*

les Vaudois existaient également en Silésie et en Poméranie (1).

S'il faut en croire Thuanus, les disciples de Valdo allèrent encore plus au nord, puisque d'après cet auteur, une partie d'entre eux se retira « en Allemagne, en Sarmatie, et de là en Livonie, d'où elle passa au fond du septentrion ».

Nos hérétiques franchirent également la Manche et Willelmus Neubrigensis, qui les appelle les *Publicains*, écrit :

En ce temps-là vinrent en Angleterre quelques-uns de ce parti erroné, qu'on appelle vulgairement les *Publicains*. Ayant eu leur origine en Gascogne, d'un auteur inconnu, ils ont introduit dans plusieurs autres contrées le venin de leur perfidie, tellement que les provinces retirées de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne, ont été infectées de cette peste au point que, selon les paroles du Prophète, *ils se sont multipliés plus que le sable de la mer* (2).

En Alsace, ils étaient très nombreux.

Leur propagande ne fut pas moins active dans l'Europe méridionale. Ils étaient très nombreux en Aragon, où, dès 1242, à Taragone, fut tenu un concile pour les condamner.

Au XIVe siècle, les Vaudois ouvrent de tous côtés des écoles en Lombardie et reçoivent des subventions « de leurs frères de Bohême et de Pologne ».

Dans toutes les villes de la Lombardie et de la Provence, comme dans beaucoup d'autres lieux et d'autres États, ils avaient un grand nombre d'adhérents ; dissertaient en public, convoquaient le

(1) *Histoire des protestants de Silésie.* — Durant les XIIIe et XIVe siècles, ils continuèrent à se multiplier en Allemagne : aussi dès 1330, on les persécute ; aussi, en 1391, les inquisiteurs de Saxe et de Poméranie en tuèrent-ils 443 et, en 1457, les inquisiteurs d'Einstein en immolèrent-ils un grand nombre, parmi lesquels douze pasteurs.

(2) *De rebus Anglicis.*

peuple à de grandes réunions, sur les places et dans les champs, et prêchaient en pleine liberté, n'y ayant personne qui osât s'opposer à eux à cause de leur puissance et de la multitude de leurs fauteurs (1).

Ils se répandaient dans tout le royaume de Naples, dans la Pouille, dans les Calabres et jusqu'en Sicile.

En France, ils étaient si nombreux que, selon Duplessis-Mornay, « des Alpes aux Pyrénées, leur doctrine s'était tellement répandue que dans les villes et les champs la plupart avaient abandonné les traditions de l'Église romaine. »

Aussi, dès la fin du XIIe siècle, pouvait-on dire avec un auteur protestant, Schrœckh, que, « en ces temps-là, les Vaudois étaient si nombreux, qu'en allant de Cologne à Milan, c'est-à-dire en parcourant un espace de deux cents lieues, ils pouvaient chaque nuit loger chez quelqu'un des leurs » (2).

Comme ils étaient originaires de Lyon on les appela les *Léonistes :* aussi est-ce en parlant d'eux et les mêlant aux anciens Vaudois, qu'un écrivain allemand du moyen âge, Reynerus, constate les dangers qu'ils font courir au dogme catholique par les immenses succès de leur propagande autant que par la pureté de leurs mœurs :

Parmi toutes les sectes qui existent ou qui ont existé, nulle n'est plus pernicieuse à l'Église que celle des Léonistes; et cela pour trois raisons : la première, c'est qu'elle est la plus ancienne; quelques-uns même disent qu'elle a duré depuis le temps de Sylvestre; d'autres, depuis le temps des Apôtres. La seconde, parce qu'elle est la plus répandue, n'y ayant pour ainsi dire aucun lieu

(1) Auteur catholique cité par Duplessis-Mornay : *Myst. iniq. seu Historia papatus.*

(2) Cité par M. Muston (*Origine des Vaudois*) ainsi que plusieurs des passages précédents.

de la terre où elle n'ait pénétré; la troisième, parce que lorsque les autres sectes excitent l'horreur par leurs blasphèmes contre la Divinité, celle-ci, savoir des Léonistes, a une grande apparence de

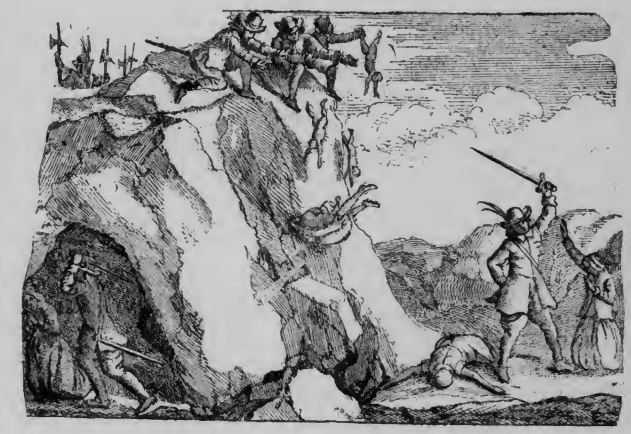

Le même capitaine Paul abandonne nues dans les neiges quatre femmes de Villar et trois de la Tour après leur avoir fait couper successivement le nez, les doigts des pieds et des mains, puis les pieds et les mains.

Quant à leurs enfants il les fit précipiter dans les rochers.

Madeleine, veuve de Jean Bertin de la Tour, est également roulée toute nüe, la tête attachée entre les jambes, à travers les précipices. (Gravure extraite du livre de Léger.)

piété; en cela qu'ils vivent justement devant les hommes, croient bien de l'Être suprême et reçoivent tous les articles du symbole; seulement ils blasphèment l'Église romaine et le clergé.

Ce n'est pas seulement en Allemagne qu'ils pénétrèrent, mais encore en Bohême.

Outre les Vaudois, qui, dans le XIIe siècle, avaient été envoyés de Dieu en Bohême pour seconder les frères dans leur lutte contre la puissance papale, une nouvelle colonie d'entre eux, chassée de France et d'Italie par de nouvelles persécutions, était venue se réfugier en Autriche (1).

Environ ce temps-là les frères de Bohême apprirent qu'il y avait aux environs de l'Autriche une certaine congrégation d'anciens Vaudois, dirigée par des hommes doctes et pieux, et dans laquelle régnait la discipline évangélique (2).

Il semble résulter de ce dernier texte que les Églises vaudoises se cachaient en Bohême ; cela nous est expliqué par un autre écrivain, Lydius, qui, en parlant des frères de Bohême, constate qu'ils devaient redouter les persécutions :

Lors de la formation de nos Églises se trouvaient dans les environs de la Bohême quelques Églises de Vaudois en Autriche et surtout dans la Marche (de Brandebourg). Mais comme elles n'avaient point de réunions publiques étant opprimées par la tyrannie pontificale, et qu'il n'existait aucun écrit de leur part, elles nous furent généralement inconnues.

Les exilés de Lyon, partout où ils se réfugièrent, se confondirent absolument avec les anciens Vaudois, comme Camerarius l'indique incidemment en parlant des pasteurs bohémiens qui, aux confins de la Moravie et de l'Autriche, trouvèrent une antique Église des disciples de Valdo : ceux-ci tenaient pour être les successeurs des anciens hérétiques des Alpes cotiennes :

Ils (ces pasteurs) trouvèrent là le pasteur vaudois Étienne qui, ayant fait venir son collègue et quelques autres de leurs ministres,

(1) Bost : *Histoire ancienne et moderne des Frères de Bohême et de Moravie*, vol. II, livre 3.

(2) Camerarius : *Histoire des Frères orthodoxes des Églises de Bohême.*

leur exposa leur origine, depuis les temps de Constantin, les articles de leur foi et les choses affreuses qu'ils avaient souffertes jusqu'alors dans l'Italie et dans la Gaule.

En Lombardie, au dire de Reynerus, ils eurent « un grand nombre d'écoles dans toutes les villes » ; mais ils ne se cachaient pas moins pour pratiquer leur culte, sans nul doute par crainte des persécutions.

Dans des lieux cachés et à des heures indues, ajoute Reynerus, ils s'instruisent et enseignent ; mais ils n'admettent personne parmi eux qui ne partage leur croyance. Lorsqu'ils sont rassemblés, ils se disent d'abord : Prenez garde qu'il n'y ait pas entre nous du bois tortu.

Comme ils furent entraînés, par la fortune de leur exil, dans les lieux les plus divers et chez les peuples les plus différents, les disciples de Valdo qui, à l'origine, dans leur ville natale, avaient été appelés soit les *Pauvres de Lyon*, à cause de leurs maximes de charité pour les humbles et de l'abandon fait par leur chef de ses biens aux indigents, soit les *Ensabotés*, probablement à cause des pauvres chaussures dont étaient couverts leurs pieds lors de leurs courses apostoliques, les disciples de Valdo, disons-nous, suivant les lieux, reçurent les noms les plus multiples.

Perrin raconte (1) qu'aux disciples de Pierre Valdo on donna d'abord le titre de *Vaudois*, du nom du chef de la secte, puis que, étant sortis de Lyon « desnuez de tous moyens humains, y ayant la pluspart quitté leurs biens », les moines catholiques, « en dérision, les appelèrent *Pauvres de Lion* ».

En Dauphiné, on les nomma *Chaignards;* au delà des

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 8, 9 et 10.

Outre les Vaudois, qui, dans le XIIe siècle, avaient été envoyés de Dieu en Bohême pour seconder les frères dans leur lutte contre la puissance papale, une nouvelle colonie d'entre eux, chassée de France et d'Italie par de nouvelles persécutions, était venue se réfugier en Autriche (1).

Environ ce temps-là les frères de Bohême apprirent qu'il y avait aux environs de l'Autriche une certaine congrégation d'anciens Vaudois, dirigée par des hommes doctes et pieux, et dans laquelle régnait la discipline évangélique (2).

Il semble résulter de ce dernier texte que les Églises vaudoises se cachaient en Bohême ; cela nous est expliqué par un autre écrivain, Lydius, qui, en parlant des frères de Bohême, constate qu'ils devaient redouter les persécutions :

Lors de la formation de nos Églises se trouvaient dans les environs de la Bohême quelques Églises de Vaudois en Autriche et surtout dans la Marche (de Brandebourg). Mais comme elles n'avaient point de réunions publiques étant opprimées par la tyrannie pontificale, et qu'il n'existait aucun écrit de leur part, elles nous furent généralement inconnues.

Les exilés de Lyon, partout où ils se réfugièrent, se confondirent absolument avec les anciens Vaudois, comme Camerarius l'indique incidemment en parlant des pasteurs bohémiens qui, aux confins de la Moravie et de l'Autriche, trouvèrent une antique Église des disciples de Valdo : ceux-ci tenaient pour être les successeurs des anciens hérétiques des Alpes cotiennes :

Ils (ces pasteurs) trouvèrent là le pasteur vaudois Étienne qui, ayant fait venir son collègue et quelques autres de leurs ministres,

(1) Bost : *Histoire ancienne et moderne des Frères de Bohême et de Moravie*, vol. II, livre 3.

(2) Camerarius : *Histoire des Frères orthodoxes des Églises de Bohême.*

leur exposa leur origine, depuis les temps de Constantin, les articles de leur foi et les choses affreuses qu'ils avaient souffertes jusqu'alors dans l'Italie et dans la Gaule.

En Lombardie, au dire de Reynerus, ils eurent « un grand nombre d'écoles dans toutes les villes » ; mais ils ne se cachaient pas moins pour pratiquer leur culte, sans nul doute par crainte des persécutions.

Dans des lieux cachés et à des heures indues, ajoute Reynerus, ils s'instruisent et enseignent : mais ils n'admettent personne parmi eux qui ne partage leur croyance. Lorsqu'ils sont rassemblés, ils se disent d'abord : Prenez garde qu'il n'y ait pas entre nous du bois tortu.

Comme ils furent entraînés, par la fortune de leur exil, dans les lieux les plus divers et chez les peuples les plus différents, les disciples de Valdo qui, à l'origine, dans leur ville natale, avaient été appelés soit les *Pauvres de Lyon*, à cause de leurs maximes de charité pour les humbles et de l'abandon fait par leur chef de ses biens aux indigents, soit les *Ensabotés*, probablement à cause des pauvres chaussures dont étaient couverts leurs pieds lors de leurs courses apostoliques, les disciples de Valdo, disons-nous, suivant les lieux, reçurent les noms les plus multiples.

Perrin raconte (1) qu'aux disciples de Pierre Valdo on donna d'abord le titre de *Vaudois*, du nom du chef de la secte, puis que, étant sortis de Lyon « desnuez de tous moyens humains, y ayant la pluspart quitté leurs biens », les moines catholiques, « en dérision, les appelèrent *Pauvres de Lion* ».

En Dauphiné, on les nomma *Chaignards :* au delà des

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 8, 9 et 10.

Alpes, *Tramontains;* à Die, *Joséphistes,* du nom d'un disciple de Valdo ; en Angleterre, *Lollards,* du nom d'un autre apôtre ; en Languedoc, *Henriciens* et *Esperonistes,* du nom des prêtres Henry et Esperon, ou *Arnoldistes,* du barbe Arnaud Hot (1) ; en Provence, *Siccars,* c'est-à-dire, en jargon local, *coupeurs de bourses;* en Italie, *Fraticelli* « comme qui diroit Frérots, parce qu'ils vivoyent comme frères en vraye concorde ». Comme ils n'observaient d'autre jour de repos que le dimanche, on les appela encore *Insabathas.*

Les *Taborites* d'Allemagne sont également les descendants de la secte vaudoise.

(1) Henry de Bruys et Esperon étaient les contemporains de Valdo. Quant aux Arnoldistes, quelques-uns ont dit que leur nom venait d'Arnauld de Brescia.

Léger (*Histoire des Églises vaudoises*, p. 12) dit que les Vaudois ou *Valdenses* « du nom de Valdo » furent après lui appelés « du nom des pasteurs qui se rencontroient les plus signalés entre eux, comme *Petro-Brusiens,* en Languedoc, Provence et Dauphiné, de Pierre Bruys, pasteur excellent ; *Henriciens, Arnoldistes, Esperonistes* et *Joséphistes* ès vallées de Piémont et circonvoisines, d'Henry, d'Arnauld, de Joseph et d'Esperon, et en Angleterre *Lollards* à cause de N. Lollard, personnage de singulière érudition ». — Nous faisons remarquer que Pierre de Bruys était de beaucoup antérieur à Valdo. — Perrin (p. 65) nous raconte que Lollard écrivit un commentaire de l'Apocalypse. — Lollard naquit en Angleterre ; il prêcha tant dans son pays qu'en Allemagne ; arrêté à Cologne par les inquisiteurs, il y fut brûlé en 1322.

Les lollards n'eurent pas un moindre rôle en Flandre et Michelet trace d'eux le portrait suivant (*Histoire de France,* t. VIII, p. 90, 91 et 130) :

« Ce tisserand, seul, dans l'obscurité de l'étroite rue, de la cave profonde, créature dépendante des causes inconnues, qui allongent le travail, diminuent le salaire, il se remet de tout à Dieu. Sa foi, c'est que l'homme ne peut rien par lui-même, sinon aimer et croire. On appelait ces ouvriers *beghards* (ceux qui prient) ou *lollards,* d'après leurs pieuses complaintes, leurs chants monotones, comme d'une femme qui berce un enfant. Le pauvre reclus se sentait bien toujours mineur, toujours enfant, et il se chantait un chant de nourrice pour endormir l'inquiète et gémissante volonté aux genoux de Dieu... Il y avait une chose toute spéciale dans le soulèvement de ces villes du Nord, chose originale et terrible, et qui y était indigène, c'était l'ouvrier mystique, le lollard illuminé, le tisserand visionnaire, échappé des caves, effaré du jour, pâle et hâve, comme ivre de jeûne. »

Les Vaudois furent encore appelés *Piphles* en Flandre et *Tisserands* en Gaule « par l'usage qu'ils ont de faire ce métier ».

« Et, ajoute Perrin, pour ce qu'ils estoyent exposez à continuelles souffrances, du mot latin *Pati,* qui signifie souffrir, ils (les moines) les appelèrent *Patareniens.* Et attendu que comme pauvres passagers, ils fuyoyent d'un lieu en autre, ils ont esté appelés *Passagenes.* En Allemagne, ils estoyent nommés *Gazares,* mot qui signifie exécrables et insignement meschants. En Flandres, ils estoyent *Turlupins,* comme qui diroit habitans avec les loups, parce qu'à cause des persécutions, ils estoyent souvent contrains d'habiter ès bois et déserts. »

D'autre part, les hérétiques du XIIe siècle se virent appliquer les noms des provinces et des villes dans lesquelles ils se fixèrent : ainsi les Albigeois, ainsi les Vaudois appelés *Lombards* dans la Haute-Italie, *Piccards* à Amiens, *Lionistes* ou *Léonistes* de Lyon, leur ville d'origine (1).

Les Vaudois furent encore nommés *Sérabaïtes* « ainsi appelés, dit un vieil auteur, Dufresne, parce que, comme les moines sarabaïtes, ils vivaient indépendants, vaguant par les villes et les châteaux ». — « L'erreur des Sérabaïtes, écrit Baluze, qui appelaient l'Église romaine la grande prostituée, en lui refusant tout pouvoir et toute autorité,

(1) On a tenté quelquefois de confondre avec les Vaudois les Cathares (du grec καθαροι, *pur*); mais ces hérétiques, venus d'Orient, qui, au XIIe siècle, envahirent l'Allemagne et l'Italie, avaient une doctrine toute d'imagination et de légendes mystiques, toute pleine des idées de Zoroastre, une doctrine qui contrastait étrangement avec la doctrine d'austère rationalisme que, de l'Occident, les Vaudois avaient importée dans toute l'Europe. Les Cathares, au contact des Vaudois, se confondirent peut-être dans la suite avec ceux-ci et se laissèrent absorber par eux; mais, au début, ils n'avaient rien de commun les uns avec les autres.

fut condamnée, non pas comme une nouvelle hérésie, mais ainsi que l'hérésie des Donatistes, des Manichéens et des Vaudois. »

Les Vaudois furent aussi appelés *Runcariens* en Allemagne, *Comistes* de la ville de Côme, où ils furent « nichés », selon l'expression de Mathieu Paris et de Reynerus, *Bagnolais* de la ville de Bagnols où ils dominaient, *Carraçois* de Carrazo en Lombardie, *Barrionais* « peut-être de la montagne de Barrion », selon Gretserus.

Ils reçurent encore le nom de *Publicains*, comme nous l'avons indiqué plus haut.

En même temps que Valdo, une série d'apôtres éloquents et célèbres à cette époque prêchaient la foi nouvelle, sans parler de tous les Vaudois qui, chacun, ne manquaient pas une occasion d'enseigner leur doctrine. En dehors des pasteurs qui ont eu l'honneur de donner leurs noms à leurs coreligionnaires, Perrin cite, entre autres, « deux évêques vaudois », Belazinanza, à Vérone, et Jehan, à Lugio, qui enseignèrent les croyances hérétiques vers 1250; un certain Barthelemi « natif de Carcassonne » qui fonda les Églises vaudoises en Bulgarie, en Croatie, en Dalmatie, en Hongrie, contre lequel le légat du pape, l'évêque de Portuense, demanda aide et assistance jusqu'à ce que l'apôtre et ses disciples « furent contraints de se retirer ès déserts, suivant la prophétie de l'Apocalypse ». Perrin cite encore toute une série de pasteurs des vallées piémontaises : Antoyne (de Suse); Jean Martin (de Saint-Martin); Mathieu (de Bobi); Étienne Laurens (de Saint-Martin); Jehan (de la vallée de Lucerne); Barthelemi Tertian (de Méane); Thomassin Bastia, « de la vallée d'Angrogne, lequel mourut au service des Églises vaudoises de la Pouille »; Sébastien Bastie, mort en Calabre; « Jehan Bellonnat, de la vallée d'Angrogne, lequel

se maria et fut le premier d'entre les barbes qui entendit à mariage », etc... (1).

L'envoi de Thomassin Bastie et de Sébastien Bastie dans les Pouilles et en Calabre prouve l'étroite union des Églises vaudoises. Le fait suivant que raconte Perrin au sujet de deux pasteurs des Alpes, Daniel de Valence et Jehan de Molines, vient encore le confirmer :

Ces deux (pasteurs) furent envoyés en Bohême pour servir aux Églises vaudoises recueillies au dit royaume : mais ils trahirent les Églises et leur firent beaucoup de mal, car ils descouvrirent aux ennemis des dits Vaudois tout ce qu'ils avoyēt recognu de leurs troupeaux, d'ou advint une grande persécution. Ce qui occasionna les Églises de Bohême d'escrire aux Églises vaudoises des Alpes de ne plus appeler en telles vocations que personnes desquelles la foy, probité et zèle fut cognu par longue espreuve (2).

Les idées de Pierre Valdo s'étaient ainsi répandues par toute l'Europe, et, quand Luther arriva, elles couvaient sous la cendre des bûchers dans toute l'Allemagne, pour s'élancer, au premier coup de vent, en flammes étincelantes : il suffit à Luther de jeter sur ces cendres une poignée de bois pour

(1) Voir Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 64, 65 et 66.

(2) *Histoire des Vaudois*, p. 67. — Cette habitude des Églises vaudoises d'envoyer des pasteurs, des missionnaires auprès des Églises étrangères se conserva à travers les âges : en 1530, Georges Maurel et Pierre Masson sont envoyés auprès des Églises protestantes d'Allemagne; en 1560, Étienne Nesgrin et Louis Pascal sont envoyés en Italie ; Masson fut emprisonné à Dijon, Nesgrin mourut de faim dans une prison à Cosence ; quant à Pascal, il fut brûlé vif à Rome, en présence du pape Pie IV et de ses cardinaux, « lesquels, selon Perrin (p. 68), il cita à comparoistre devant le trosne de l'Agneau pour y rendre compte de leurs cruautés ». Le martyre fut, du reste, le sort à peu près commun de tous ces apôtres partis des Alpes pour prêcher la foi : prison et bûcher, voilà ce que leur donnèrent à profusion « les moynes inquisiteurs, lesquels les fasoyent aquetter, mesme sur le haut des Alpes, lorsqu'ils s'acheminoyent de l'un de leurs troupeaux à l'autre ». (Perrin, p. 68.)

rallumer l'incendie. Elles persistèrent en Angleterre, où les Lollards jouèrent un rôle politique jusqu'à la guerre des Deux-Roses, et où elles préparèrent la nation au schisme de Henri VIII (1). Elles ne disparurent jamais, malgré les persécutions, de l'Écosse, de la France méridionale, de la Bohême et elles n'aidèrent pas peu la Réforme du XVIe siècle à secouer victorieusement en tant de pays le joug de la Rome pontificale. Durant tout le moyen âge, ce sont elles qui ont entretenu dans l'âme des peuples la pensée d'indépendance de l'esprit humain, de liberté de la conscience; ce sont elles qui ont enfanté les Albigeois, inspiré Wicleff en Angleterre au XIVe siècle, Jean Huss en Bohême et Zwingle en Suisse au XVe, préparé, au XVIe, en Allemagne et en France, Luther et Calvin.

Quant au grand réformateur qui détermina ce prodigieux mouvement, en ce siècle de lourde féodalité et d'asservissement ecclésiastique, après avoir conduit ses disciples dans

(1) Au début du XVe siècle, à l'avènement des Lancastre, les lollards étaient assez puissants pour contrebalancer l'influence de l'Église d'Angleterre : ceux qui se disputaient le trône comptaient cette secte recrutée dans les classes populaires, parmi les humbles et les petits, comme un des facteurs importants de la politique du royaume. Lancastre, après s'être appuyé sur eux, les livra à l'Église et à ses bûchers pour gagner le clergé à sa cause. — « Les biens des lollards, écrit Michelet (*Histoire de France*, t. VI, p. 8), étaient confisqués ; un tiers revenait au juge ecclésiastique, un tiers au roi. Le dernier tiers était donné aux communes où l'on trouverait des hérétiques; c'était un moyen ingénieux de prévenir leur résistance, de les allécher à la délation.... » — Ces infortunés étaient brûlés « en lieu apparent et élevé ». — Puis, redoutant l'omnipotence du clergé, le roi essaya d'arracher les lollards à ses griffes. Son fils, Henri V, agit de même, flattant d'abord les deux partis, puis il livra les lollards à des persécutions systématiques, bien qu'ils le menaçassent de lever contre lui une armée de cent mille hommes. En 1415, quand il partit pour son expédition de France, qui devait être si néfaste pour nos chevaliers dans la plaine boueuse d'Azincourt, afin de demander à Dieu sa protection, aux jeûnes, aux prières, aux processions il joignit, au moment de l'embarquement, un bûcher, sur lequel, sous ses yeux, il fit brûler un héretique, un lollard.

les hautes vallées des Alpes et en Picardie, il se retira, avec quelques-uns des siens, en Bohême. C'est là qu'il mourut.

Pierre Valdo succomba donc loin de ces montagnes des

« Anne, fille de Jean Charbonnier de la Tour, après avoir esté violée, comme presque toutes les autres femmes ou filles, fut enfilée ou empalée par la nature à une pique. Et en cet état, portée quelque tems en tête de l'escadre de ces bourreaux qui disoient que c'estoit leur enseigne, et puis fatiguez de la porter de cette façon, plantèrent leur pique en terre sur le grand chemin, laissant cette nouvelle sorte de croix pour spectacle à tous les passans. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

Alpes, loin de la terre sainte des *Pauvres de Lyon;* mais, en s'endormant, au milieu des cimes de la Bohême, de l'éternel sommeil, il dut, comme le Patriarche de la Bible, voir s'élever sur une échelle céleste ses innombrables enfants. Il a dû les

voir en gravir les degrés mystérieux, au milieu des tourments, des larmes, des persécutions, mais s'élevant toujours plus haut et emportant avec eux le dépôt précieux de la liberté de conscience (1).

(1) Pierre Valdo a-t-il écrit, a-t-il laissé à ses disciples des mémoires, dans lesquels il aurait résumé ou consigné les doctrines qu'il prêchait? Sur la foi de vieux auteurs, Perrin affirme qu'il avait traduit en langue vulgaire des pages des Pères de l'Église, qui venaient à l'appui de sa thèse. Nous avons vu, d'après les citations données plus haut, qu'il avait non traduit lui-même, mais fait traduire en langue vulgaire, à Lyon, une partie des livres saints et des écrits des Pères de l'Église : il ne paraît pas avoir jamais écrit autre chose.

CHAPITRE IV

Mœurs et doctrines des Vaudois.

C'est au milieu de ce mysticisme fou et halluciné des dernières années du XIIe siècle et des premières du XIIIe, quand les moines de Cîteaux élevaient les sanglants holocaustes des provinces albigeoises, égorgeant les foules innocentes pour la plus grande gloire de Dieu, quand François d'Assise et ses moines, poussés par une folie furieuse, parcouraient le monde nu-pieds, prêchant l'abrutissement de l'homme et abaissant la religion en pratiques et en dogmes aussi sensuels que dégradants, c'est au milieu de cette époque de débordement mystique, en ce siècle de bouleversement religieux que naquit, s'affirma, se développa la secte des *Pauvres de Lyon*.

M. de Rochas trace en ces termes les mœurs et les coutumes de la secte naissante :

Les premières années du XIIIe siècle furent consacrées à l'organisation de la nouvelle Église. Les pasteurs se nommaient *barbas*, terme de respect qui, dans l'idiome vaudois, signifie proprement

oncle ; c'était dans l'austère solitude du Pré-du-Tour, au fond du vallon d'Angrogne qu'ils avaient leur école. On leur faisait apprendre par cœur les évangiles de saint Mathieu et de saint Jean et une partie des épîtres de saint Paul. On les instruisait pendant deux ou trois ans ; on les exerçait à parler le latin, la langue romane et l'italien ; en outre, on leur enseignait un métier afin qu'ils pussent à la rigueur se suffire à eux-mêmes et surtout pour qu'ils eussent plus de facilité à propager leur doctrine ; quelques-uns étaient colporteurs, d'autres artisans, beaucoup chirurgiens ou médecins. Après cela ils passaient quelques années dans la retraite : puis on les consacrait au ministère par l'administration de la Sainte-Cène et l'imposition des mains.

Chaque année, la population vaudoise s'imposait des cotisations volontaires qui étaient réparties par les soins d'un synode ; une partie était donnée aux ministres desservant les paroisses, l'autre aux pauvres et la troisième était réservée aux missionnaires.

Ces missionnaires allaient toujours deux par deux : un vieillard appelé le *regidor* et un jeune homme dit le *coadjutor*. Chaque barba devait être missionnaire à son tour ; aussi un très petit nombre d'entre eux était-il marié ; on les faisait changer de résidence tous les trois ans, jusqu'à un certain âge à partir duquel on ne les déplaçait plus. A chaque synode annuel, on nommait un directeur général de l'Église qui avait le titre de *modérateur*.

Les pasteurs vaudois devaient se rendre auprès des malades, qu'ils fussent ou non appelés ; ils nommaient des arbitres dans les différends ; ils admonestaient ceux qui se conduisaient mal, et leurs pouvoirs pouvaient aller jusqu'à l'excommunication.

Leurs prédications et leurs exercices de piété étaient à peu près semblables à ceux qui furent adoptés depuis par les Églises réformées. Leur doctrine se résumait, d'après le pasteur Muston, dans les points suivants : *l'autorité absolue de la Bible et son inspiration ; la trinité en Dieu ; l'état de péché en l'homme ; le salut gratuit par Jésus-Christ et la foi agissant par la charité* (1).

Les Vaudois avaient purement et simplement repris les doctrines du christianisme naissant, celles du charpentier de

(1) *Les Vallées vaudoises*, p. 64 et 65.

Nazareth, de celui qu'un des plus grands esprits de la Révolution, Camille Desmoulins, devait appeler le *sans-culotte Jésus*, les doctrines des apôtres plébéiens de Galilée, les doctrines de ces pauvres pêcheurs qui allaient révolutionner le vieux monde païen, en prêchant la fraternité humaine et l'affranchissement des esclaves.

Et c'est bien pour cela, parce que leurs doctrines menaçaient les richesses et la puissance des grands de l'époque, c'est bien parce que ces doctrines étaient celles de la démocratie naissante que les Vaudois furent persécutés avec cette rage épouvantable.

Ce ne furent pas tant les erreurs des Vaudois qui suscitèrent contre eux la haine du pape et des grands princes, comme la liberté dont ils usaient à blâmer les vices et les dissolutions des dits princes et ecclésiastiques et même des papes ; que ce fut là le principal point qui les mit en haine universelle, et les fit charger de plus méchantes opinions qu'ils n'avaient (1).

Mais c'est précisément parce qu'elle présentait ce caractère social et politique que la secte des Vaudois paraissait dangereuse tant au pouvoir séculier qu'à l'Église catholique. Ses dogmes, en effet, étaient compris par les masses ; ils s'emparaient de la raison des foules d'une toute autre façon que de pures et vaines spéculations dogmatiques.

L'inquisiteur Reinerus Sacco affirme que de toutes les sectes qui sont et qui ont jamais été, il n'y en eut jamais de plus pernicieuse que celle des Vaudois, et cela pour trois raisons : La première, parce que c'est la plus ancienne de toutes ; quelques-uns disent qu'elle est sur pied depuis Sylvestre, d'autres lui donnent

(1) Du Haillan, cité par Léger : *Histoire des Églises vaudoises*, 1er p., ch. XIX, p. 127.

son origine dès les temps des apôtres; la seconde raison, parce qu'elle a plus d'étendue que toute autre; la troisième, parce qu'au lieu que les autres sectes inspirent de l'horreur à ceux qui entendent leurs dogmes pernicieux, par les horribles blasphèmes qu'ils vomissent contre Dieu, celle-ci séduit le monde par l'apparence d'une grande piété et d'une vie honnête (1).

N'est-ce pas la même et naïve accusation que celle d'Ebrardus obligé de reconnaître que, à leurs erreurs, les Vaudois « mêlent quelque bien, c'est-à-dire que montrant le bien ils cachent le mal, comme les plantes vénéneuses qui renferment le poison et couvrent leur calice de miel » (2)?

Comme cette accusation concorde bien avec cet aveu loyal d'un moine franciscain, Samuel Cassini, qui, écrivant contre les Vaudois, déclarait que leur erreur consistait à nier l'origine divine de l'Église romaine, mais que tous leurs autres dogmes étaient conformes à la doctrine chrétienne et que, pour son compte, il ne pouvait douter « qu'ils n'eussent toujours été » (3)!

Leurs doctrines, leurs mœurs n'ont rien de commun avec les doctrines et les mœurs des Albigeois, avec lesquels on a trop souvent confondus les Vaudois.

Ces deux hérésies s'étaient développées en même temps, dans la seconde moitié du XIIe siècle: la propagande avait même été faite d'un commun accord par des apôtres inspirés de la même idée de réformation religieuse: de là la confusion entre les deux sectes; mais un abîme séparait la religion des riches et plantureuses provinces du Languedoc et de la Guyenne de la religion des pauvres montagnards, qui disputaient leur vie aux arides rochers des Alpes: l'origine seule était commune.

(1) Voir M. Brunel: *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 28 et 29. — Aussi le reproche d'appartenir à la secte vaudoise a-t-il toujours eté la grande accusation au moyen âge: Jeanne Darc, prévenue d'hérésie, était accusée par les prêtres, ses juges et ses bourreaux, de *vaudisme* ou de *vaudoiserie*. (Voir M. Albert: *le Pays briançonnais*, p. 314.)

(2) *Antihæresis*, ch. XXV.

(3) Voir Léger: *Histoire des Églises vaudoises*, p. 172.

Comme l'a remarqué Michelet, l'hérésie albigeoise tenait tout à la fois du rationalisme vaudois et du mysticisme allemand des rives du Rhin. Les Albigeois n'avaient d'autre doctrine en principe que celle du manichéisme, le dualisme du Dieu bon et du Dieu mauvais, le premier régnant par l'esprit, le second dominant la chair. La conséquence de cette théorie c'est qu'il fallait immoler la chair à l'esprit, fuir le mariage, le bien-être et se précipiter vers la mort, ou bien, subissant les inéluctables pressions de la nature, suivant un autre raisonnement, assouvir la chair, « faire taire le monstre, en emplissant sa gueule aboyante » (1). Et cette deuxième façon de déduire les conséquences du principe posé devait nécessairement plaire davantage aux masses populaires: aussi, le Languedoc, qu'on appelait une Judée française, eût-il aussi Sodome et Gomorrhe, et, comme le remarque Michelet, la vengeance des prêtres se chargea, pour continuer la ressemblance, de lui donner une mer Morte.

L'Occident, écrit un historien contemporain, voyait reparaître cette grande secte des Manichéens, héritière du gnosticisme, née autrefois sur les limites du christianisme et de la religion de Zoroastre, et condamnée également au nom de l'Évangile et du Zend-Avesta... Les chefs des sectaires se signalaient par des mœurs sévères et par l'abstinence de tout aliment emprunté à la nature vivante; ils condamnaient le mariage et la procréation des enfants. La pâleur qui dénonçait l'austérité de leur vie devint bientôt un titre de proscription: quiconque avait le teint blême et ne mangeait pas de viande fut réputé hérétique.....

(1) Voir Michelet: *Histoire de France*, t. III, p. 17 et suiv.

Les Manichéens et les Gnostiques croyaient le monde extérieur, le monde des corps, créé par une puissance malfaisante et ténébreuse: la chair était maudite, et l'âme captive ne devait aspirer qu'à partir du monde visible, pour aller rejoindre le Dieu de lumière dans la région des essences spirituelles; tous les actes du corps étaient également mauvais et réprouvés. Les conséquences de cette croyance se devinent sans peine: quelques âmes d'élite s'efforçaient de vivre d'une vie purement intellectuelle et de se séparer en quelque sorte de leur corps dès ce monde pour retourner au plus vite dans la vraie patrie; mais tous ceux qui n'étaient point assez forts pour dompter la nature faisaient deux parts de leur existence, et s'abandonnaient sans scrupule aux instincts des sens, en croyant céder à un pouvoir irrésistible (1).

Sans doute, les Vaudois avaient des points communs avec les Albigeois : les principes d'égalité sociale et la haine bien justifiée du clergé catholique, de la théocratie pontificale; mais il y avait entre les deux doctrines des différences fondamentales tant au point de vue du dogme qu'au point de vue de la morale. Le manichéisme des uns ne ressemblait en rien aux prescriptions de l'Évangile que suivaient les autres : jamais on ne put faire aux Vaudois le reproche de se livrer à la débauche; l'austérité était leur première règle de conduite.

Enfin, les deux hérésies au point de vue social différaient absolument.

L'hérésie albigeoise était aristocratique : elle n'avait que quelques têtes, le comte de Toulouse, le vicomte de Béziers; elle n'avait pas de profondes racines dans le peuple; aussi Simon de Montfort et les moines de Cîteaux, qui dirigeaient son bras, purent-ils l'étouffer en un seul massacre dans l'horrible boucherie de Béziers, où quarante mille personnes furent égorgées. L'hérésie vaudoise au contraire, œuvre des

(1) Henri Martin : *Histoire de France*, t. III, p. 88 et 89.

classes populaires, doctrine essentiellement démocratique, voire même socialiste, dans ses âpres montagnes, put résister aux longues et cruelles persécutions, survivre à ses innombrables martyrs marquant de leur sang chaque rocher des Alpes et chaque mois de l'année.

Jean André Michelin de la Tour voit déchirer trois de ses petits enfants : « un soldat prenant une jambe, et l'autre en prenant une autre, et les déchirans tous vifs à force de bras par le milieu du corps, et puis s'entrejoüans des pièces ». (Gravure extraite du livre de Léger.)

Aussi, quand, au XVIe siècle, arriva la Réforme de Luther et de Calvin, l'ancien Midi albigeois se réveilla bien protestant, mais avec la noblesse gasconne et languedocienne à sa tête; tandis que les montagnes dauphinoises et provençales luttèrent pour la foi nouvelle ayant pour les guider les pas-

teurs vaudois, les fils des cultivateurs des hautes vallées des Alpes.

Les Vaudois, du reste, ressemblaient si peu aux Albigeois que leurs ennemis communs eux-mêmes, les moines catholiques, ne songeaient nullement à les confondre.

C'est ainsi que Richinius écrivait, il y a plusieurs siècles, que les Vaudois ne doivent pas être confondus avec les Albigeois, *car*, ajoute-t-il, *ils valent davantage, quoiqu'ils aient existé avant eux*. C'est ainsi encore qu'un moine, Pierre de Val-Cernay, écrit :

Ils étaient mauvais les Vaudois : mais, en comparaison des autres, beaucoup moins pervertis.

Michelet cite les extraits d'un ancien registre de l'Inquisition de Carcassonne, œuvre des moines, qui parle des doctrines des hérétiques et, après avoir condamné les idées et les mœurs des Albigeois, en arrive à comparer à celles-ci les idées et les mœurs des Vaudois :

Il y avait encore d'autres hérétiques appelés *Vaudois*, du nom d'un certain Valdus, de Lyon. Ceux-ci étaient mauvais, mais bien moins mauvais que les autres ; car ils s'accordaient avec nous en beaucoup de choses, et ne différaient que sur quelques-unes. Pour ne rien dire de la plus grande partie de leurs infidélités, leur erreur consistait principalement en quatre points : en ce qu'ils portaient des sandales à la manière des apôtres ; qu'ils disaient qu'il n'était permis en aucune façon de jurer ou de tuer ; et en cela surtout que le premier venu d'entre eux pouvait au besoin, pourvu qu'il portât des sandales, et sans avoir reçu les ordres de la main de l'évêque, consacrer le corps de Jésus-Christ (1).

(1) MICHELET : *Histoire de France*, t. III, p. 17, 18 et 19.

Voilà la théorie vaudoise jugée par un moine de l'Inquisition et voilà tout ce que l'on reprochait à ses disciples ! Et c'est pour cela qu'on dressa pour eux d'innombrables bûchers !

Ce n'était pas, du reste, seulement en paroles que les moines catholiques rendaient hommage aux Vaudois, quitte à les faire néanmoins monter sur le bûcher ; mais encore en actions. Ainsi, pour lutter contre l'hérésie albigeoise et le luxe de ses adeptes, un moine espagnol, Dourando d'Huesca, n'avait rien trouvé de mieux que de fonder la confrérie des *Pauvres Catholiques*, qui prit les habits et l'allure de nos *Pauvres de Lyon* (1).

Il y avait cependant des Vaudois jusqu'en terre albigeoise : ainsi Pierre de Val-Cernay raconte que, au château de Maurillac, dans la région toulousaine, les soldats de Simon de Montfort « trouvèrent sept Vaudois et les brûlèrent avec une joie indicible » ; un auto-da-fé minuscule au milieu de ces entassements de milliers de victimes sur les bûchers allumés par les soldats catholiques du plus effroyable des bourreaux ! (2).

Les mœurs d'un grand nombre d'Albigeois pourraient-elles suffire cependant à atténuer aux yeux de l'histoire l'horreur de la persécution dirigée contre eux par le clergé catholique et par Simon de Montfort ? Certes non, car cette persécution ne fut pas seulement un crime, elle fut encore un malheur irréparable pour la civilisation.

Nous n'avons pas à raconter ici en détails l'histoire de la secte albigeoise ; mais celle-ci touche de trop près au mouvement vaudois pour que nous ne nous y arrêtions un instant,

(1) Voir MICHELET : *Hsitoire de France*, t. III, p. 66.
(2) Voir MICHELET : *Histoire de France*, t. III, p. 85, note 1.

à l'exemple de beaucoup de vieux historiens, — Perrin par exemple au XVIIe siècle, — qui ont cru devoir, dans le même livre, raconter successivement, en les réunissant dans la même pensée, les annales des deux grandes hérésies de la France méridionale au moyen âge.

Le Midi imbu de la civilisation gallo-romaine, au milieu de ces âges de fer, essayait de réagir contre la barbarie du Nord.

« L'avènement du régime féodal avait lui seul interrompu, pendant deux siècles environ, tous les effets de la suprématie méridionale, en étendant sur l'Europe entière son fatal niveau d'ignorance et d'oppression. Mais les comtes de Toulouse reprirent, d'assez bonne heure, les errements des gouvernements gallo-romain, visigoth et carlovingien, de sorte que leurs États furent bientôt et restèrent jusqu'à leur chute bien plus avancés dans tous les départements de la sociabilité humaine que toute la portion septentrionale et centrale de la monarchie (1). »

Au nord, au contraire, l'élément franc et barbare dominait : aussi depuis les fils de Clovis, ces barbares victorieux s'étaient-ils toujours partagé les riches provinces du Midi comme une terre d'éternelle conquête destinée à être éternellement exploitée. C'était pour les Francs du nord de la Loire un inépuisable trésor à gaspiller que ces terres du bassin du Rhône et des rives de la Garonne, où le commerce florissait, où les arts et la littérature s'efforçaient de ressaisir l'esprit humain en le débarrassant des ténèbres dont l'avait enveloppé l'invasion germanique.

(1) *Académie des sciences morales et politiques.* Compte rendu, année 1857, t. II, p 73. *Un pays d'État sous l'ancien régime. Étude sur les institutions municipales et économiques de l'ancienne province de Languedoc,* M. DE LAFARELLE.

Quant à l'Église, elle devait toujours spéculer sur ces appétits du Nord pour écraser la France méridionale, toujours prête à secouer son joug : elle devait toujours se servir de l'appât des richesses de l'Aquitaine, du Languedoc, de la Provence, de la Bourgogne pour exciter les ardeurs belliqueuses des peuples plus sauvages de la Belgique, de la Neustrie et de la Normandie. C'est ainsi qu'elle avait jeté Clovis et ses leudes païens sur les Burgondes et les Visigoths hérétiques ; c'est ainsi qu'elle devait précipiter les bataillons de Simon de Montfort sur les Albigeois.

Au XIIe siècle, le Midi essayait déjà d'implanter sur le sol des Gaules les mœurs, les coutumes que, quatre siècles plus tard, devait affirmer la Renaissance : la cour du comte de Toulouse était brillante et lettrée; Raymond VI fondait une Université.

Aussi, l'auteur que nous citons plus haut pouvait-il écrire avec raison :

Il ne faut donc point s'étonner que ce pays, dès lors aussi peuplé et aussi riche peut-être qu'à aucune autre époque de l'ancienne monarchie, soit devenu, même en plein moyen âge, le théâtre sur lequel se sont produits les efforts de l'esprit humain, si longtemps assoupi, et vers la liberté politique et vers la liberté religieuse; je dis vers la liberté politique, et pour confirmer cette assertion, je n'aurai qu'à rappeler l'avènement de la révolution dite consulaire, dont on peut suivre la marche victorieuse à travers la contrée entière. Originaire d'Italie, où elle apparaît à Milan en 1093, et à Gênes en 1100, elle se montre à nous déjà réalisée dans la ville d'Arles en 1131, dans celle de Montpellier en 1141, à Nîmes avant 1144, à Avignon en 1146, à Narbonne en 1148.

J'ai dit vers la liberté religieuse, et je n'ai sans doute pas besoin de prononcer le nom de l'hérésie albigeoise. Sans vouloir m'en faire l'apologiste, et quel que soit le jugement à porter sur ses doctrines, l'histoire ne saurait lui refuser, toutefois, le double

caractère que voici. Premièrement, celui d'une résistance, d'une révolte de la conscience individuelle contre l'autorité absolue du pape et du clergé; contre le joug devenu lourd de la discipline ecclésiastique; secondement, celui d'un premier essai de réaction contre le formalisme et le réalisme religieux du moyen âge, d'un effort pour revenir à une interprétation plus indépendante des Écritures saintes; d'un premier et bien imparfait réveil, en un mot, du droit d'examen (1).

Et ces mœurs dissolues du Midi albigeois qu'on lui a tant reprochées en se fondant sur les jeux de la cour d'amour de Raymond VI et sur les principes manichéens, les hérétiques de la Guyenne et du Languedoc les avaient-ils en réalité? Un auteur peu suspect, saint Bernard, leur rend, au contraire, un public hommage : « dans l'un de ses sermons, le soixante-cinquième, il n'hésite pas à avouer que leurs mœurs sont irréprochables » (2).

Contre ces hérétiques, frères des Vaudois, qui, longtemps cachés et austères, arrivèrent peu à peu à conquérir l'aristocratie et naturellement, en se rapprochant du trône, à se corrompre, l'Église catholique n'hésita pas à déchaîner cette croisade épouvantable, dans laquelle, à Béziers, les moines disaient à leurs féroces soldats de tout tuer, Dieu devant reconnaître les siens ; dans laquelle, si un hérétique disait vouloir abjurer, Simon de Montfort ordonnait de le brûler quand même avec ce joli raisonnement : « S'il ment, il n'aura que ce qu'il mérite ; s'il veut réellement se convertir, le feu expiera ses péchés. »

Croisade épouvantable qui noya dans un déluge de sang la

(1) *Académie des sciences morales et politiques.* Compte rendu, année 1857, t. II, p. 75 et 76.

(2) *Académie des sciences morales et politiques.* Compte rendu, année 1857, t. II, p. 76.

civilisation renaissante et qui, sous l'égide de l'Église, permit à une bande d'atroces bandits de piller, de brûler, de couvrir de sang les plus belles provinces de la France !

Quelles effroyables hécatombes d'hérétiques fit l'Église catholique, en cinq siècles, du XIIIe au XVIIIe, sur le sol des Gaules ! Albigeois, Vaudois, Luthériens, Calvinistes, elle égorgea tout, faisant couler le sang le plus pur de la patrie, s'affirmant comme le plus effroyable fléau de notre pays,

Le sang versé à Béziers, à Carcassonne, à Agen, dans la Septimanie, en Aquitaine, avait mis en goût moines et prêtres: c'était le commencement de cette effroyable orgie, qui devait se terminer par les dragonnades de Louis XIV. « Il semblait, dit Michelet, que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre (1). »

Les Vaudois pauvres, dans leurs montagnes reculées, dans leurs pays arides, au milieu de leurs rochers inaccessibles, devaient moins tenter les appétits des barons catholiques, qui suivaient la bannière de Simon de Montfort : aussi, plus heureux que les Albigeois, devaient-ils sauver, pour de longs âges, leur foi et leur indépendance (2).

(1) MICHELET : *Histoire de France*, t. III, p. 127.

(2) Henri Martin parle en ces termes tant des *Pauvres de Lyon* que des Vaudois, constatant l'origine première de l'Église des Alpes, à laquelle est venue se joindre la secte de Valdo : « Les *Pauvres de Lyon* niaient la nécessité de l'intervention du prêtre entre le fidèle et Dieu ; tout chrétien était prêtre à leurs yeux ; les femmes mêmes prêchaient, et ils ne reconnaissaient de règle, dans l'interprétation des livres saints, que l'inspiration individuelle sanctionnée par le consentement commun : chacun commentait et expliquait les Écritures, que les principaux de la secte traduisaient en langue vulgaire et propageaient avec une ardeur extrême. C'est la première protestation qui se soit élevée dans le christianisme du moyen âge contre la séparation des fidèles en deux classes, l'une faite pour commander et enseigner, l'autre pour obéir et croire. L'idéal des *Pauvres de Lyon* est l'égalité absolue, l'égalité religieuse, politique et sociale, une communauté universelle, une société sans prêtres, sans nobles et sans riches. La venue du Saint-Esprit est leur dogme fondamental : le

L'hérésie vaudoise et l'hérésie albigeoise étaient comme deux fleuves jaillissant d'une même source, mais qui suivent des cours différents sur les flancs opposés d'une même montagne. L'un des fleuves fut promptement tari; l'autre put malgré toutes les digues élevées sur sa route se perpétuer à travers les siècles. Et, leurs frères albigeois égorgés, en ce monde de sots, de bavards, de fanatiques, qui emplit l'Europe du XIIIe au XVIe siècle, seuls les Vaudois restèrent pour garder le dépôt de l'esprit, de la raison et de la liberté.

Michelet, en une de ces pages de lumineuse philosophie qui éclairent les recoins les plus obscurs du passé, rattache à l'enseignement d'Abélard, du plus grand philosophe du moyen âge, la doctrine vaudoise.

Abélard, sur les rives de la Seine, avait, avec l'aumône du peuple, fondé cette abbaye du Paraclet, « qui fut

Paraclet, annoncé par Jésus-Christ, va réaliser sur la terre les conséquences de l'Évangile. C'est ainsi que l'idée profonde d'Abélard sur le Saint-Esprit est traduite par les pauvres, par les simples, par les opprimés, facilement enclins à opposer aux individualités dévorantes des unités, où toute individualité se perd.

« Les Vaudois des Alpes, tout en prêchant l'aumône et le mépris des richesses, ne prétendent pas, comme les *Pauvres de Lyon*, renouveler l'essai de cette communauté absolue qu'ont rêvée un moment les premiers chrétiens dans l'enthousiasme de la fraternité évangélique. Ils n'annoncent pas le renouvellement du monde par le Saint-Esprit. Ils ont des prêtres qu'ils appellent *barbas* (oncles), mais aussi rapprochés que possible des fidèles, et auxquels le célibat est plutôt recommandé qu'imposé. Ces prêtres s'imposent les mains les uns aux autres. Ils conservent la confession, mais comme acte d'humilité et recherche de conseil, non comme absolution en vertu d'un pouvoir surhumain. Ils enseignent le salut *gratuit* par Jésus-Christ, tout en recommandant essentiellement les œuvres et en reconnaissant le libre arbitre. Leurs tendances sont ascétiques : *La nouvelle loi*, disent-ils, *conseille garder virginité*. Et ils prêchent la pénitence et le jeûne. Leurs monuments sont d'une extrême simplicité; une théologie purement historique, point de métaphysique, beaucoup de morale, très austère, très fraternelle; le pardon des injures; ne pas tuer; ne haïr personne; une grande répugnance à jurer; des protestations touchantes contre les persécutions religieuses. » *Histoire de France*, t. IV, p. 5, 67 et 8, Paris, 1855, Furne, édit.

la première et la dernière église qu'on éleva au Saint-Esprit », au Saint-Esprit qu'il avait rétabli dans son droit,

Jacques Prin et David Prin de Villar furent arrachés de leur lit, puis « on leur écorcha les épaules jusques au coude, justement en forme d'aiguillettes de peau que l'on laissoit attachées au corps par le haut, et restoient ainsi flottantes sur la chair vive; on leur écorcha de même façon le reste des bras depuis le coude jusques aux mains, et les cuisses jusques aux genoux, et enfin les jambes depuis la jarretière jusques à la cheville du pied : et puis on les laissa mourir de froid en cet état ».

Anthoine Mullenier ayant jadis reçu des bienfaits de ces martyrs, — que Léger a connus ainsi que leur famille, — leur porta de l'eau en cachette durant leur supplice : pour cette action le marquis de Lucerne lui fit donner cent coups de baguette et le menaça de lui faire subir le même traitement que les Prin, s'il renouvelait son œuvre charitable. (Gravure extraite du livre de Léger.)

enseignant que le Fils « était non l'amour comme le croyait le moyen âge, mais l'intelligence et la parole ».

A cette voix tous les systèmes destructeurs de la vieille école pontificale surgirent.

« Les Vaudois, dégageant l'Évangile du lieu et du temps. enseignent qu'il se renouvelle tous les jours, que l'incarnation de Dieu en l'homme recommence sans cesse et qu'elle est sa passion. Donc l'Évangile ne date plus de telle année de Tibère; il est de toutes les années et de tous les temps, hors du temps; il est l'*Évangile éternel.*

« Redoutable simplification, qui apparut comme la mort du christianisme. La plupart frémirent et fermèrent les yeux devant cette cuisante lumière. Mais elle brillait inexorable, et du dedans au dehors, du fond même de leur esprit (1). »

Quelles étaient donc exactement les doctrines et les mœurs de ces montagnards hérétiques, qui, seuls, malgré l'Inquisition, malgré les persécutions du pouvoir séculier versant le sang pour le compte de l'Église, devaient, dans l'Europe écrasée sous le joug clérical, du XIIIe au XVIe siècle, conserver le dépôt précieux de la liberté de conscience ?

Un vieil auteur du XVIIe siècle, Perrin, cite une page d'un sieur de Vigneaux, pasteur des montagnes vaudoises au XVIe siècle, pasteur des vallées piémontaises, qui trace un tableau probablement très fidèle des mœurs et des doctrines de nos montagnards, depuis plusieurs siècles :

Nous vivons en paix en ces vallées de Piedmont, et en concorde avec les autres, avons commerce et contractons par ensembe, n'ayant jamais faict meslange de prendre pour nos fils les filles de ceux de l'Église romaine, ni n'avôs baillé nos filles à leurs fils. Au reste nos mœurs et coustumes leur plaisent puisque les seigneurs et autres qui se disent catholiques aiment mieux prendre serviteurs et servantes d'entre nous que d'entreux mesmes. Et viennent de bien

(1) *Histoire de France*, t. IX, p. 61 et 62.

loin chercher parmi nous des nourrices à leurs petis enfans, trouvans es notres, ainsi qu'ils disent, plus de fidélité qu'ès leurs.

Et pour la doctrine pour laquelle les Vaudois ont esté persécutés, ils ont affirmé, dit-il, qu'il faloit croire aux saintes Écritures, seulement en ce qui concerne le salut, sans s'arrêter aux hommes. Qu'elles contiennent tout ce qui est nécessaire à salut, et qu'autre chose ne doit estre recue sinon ce que Dieu nous a commandé.

Qu'il n'y a qu'un seul Médiateur et pourtant qu'il ne faut invoquer les saincts.

Qu'il n'y a point de purgatoire : mais que tous ceux qui sont justifiés par Christ vont à la vie éternelle.

Ils recourent et approuvent deux sacrements, le Baptesme et la Communion de la sainte Cène.

Disent que toutes messes sont damnables et principalement celles qui se disent pour les trépassés et partant qu'on doit les abolir.

Que toutes traditions doivent estre rejettées sans les tenir nécessaires à salut.

Le chant et récit de l'office, et les jeusnes liés à certains jours, festes superflues, la différence des viandes, tant de degrés et ordres de Prestres, Moines et Moinesses, tant de bénédictions de créatures, vœus, pèlerinages, et toute la confusion et grand amas de cérémonies, inventées par ci-devant estre abolies.

Nient le Primat du Pape, et surtout la puissance qu'il s'est usurpée sur les polices. Et n'admettent autres degrés que d'Évesques, Prestres et Diacres.

Que le siège Romain est la vraye Babylone et que le Pape est fontaine de tous les maux d'aujourd'huy.

Que le mariage des Prestres est bon et nécessaire.

Que ceux qui oyent la parole de Dieu, et en ont droite cognoissance sont la vraye Église, à laquelle Jésus-Christ a donné les clefs pour faire entrer les Brebis et chasser les loups (1).

Et, quelques pages plus loin, Perrin complète cet exposé par ces lignes :

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 48, 49, 50.

Ils (les Vaudois) maintenoyent que la Messe estoit une meschante corruption de la sainte Cène du Seigneur.

Que l'hostie estoit une idole forgée par les hommes.

Que l'Église Romaine estoit entièrement abastardie, et pleine d'infidélité et d'idolâtrie.

Que les traditions de l'Église n'estoyent que superstitions et inventions humaines.

Que le Pape n'estoit pas le chef de l'Église (1).

Plus loin il parle des devoirs des barbes ou pasteurs (2). Ces devoirs il les puise dans les instructions des deux pasteurs, Georges Maurel et Pierre Masson, qui, au temps de François Ier, furent envoyés par leurs correligionnaires auprès des luthériens de l'Allemagne et dont l'un, Pierre Masson, fut, à son retour, emprisonné à Dijon.

La première règle des pasteurs, la voici : « Ils ne sont que pour monstrer leur humilité. »

Georges Maurel et Pierre Masson, que cite Perrin, racontent quelles études des livres saints doivent faire ceux qui se destinent à être pasteurs, quelle préparation ils doivent donner pour leur apostolat. Puis, après avoir parlé de leur consécration « par l'imposition des mains et l'office de la

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 54.

(2) « L'usage fit aussi que les Pasteurs de ce peuple furent communément appelés Barbes, nom piedmontais, signifiant en français oncle. Et leur donnoyent ce tistre, pour ne descouvrir leur qualité, ès lieux et temps dangereux. Et de ce nom nous est venu qu'en Piedmont les papistes appeloyent communément Barbets ceux qui reconnoissoyent les Barbes pour pasteurs. » Gilles : *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, p. 17, Chantore et Mascarelli, édit., Pignerol, 1881.

A la page précédente, le même auteur remarque que, à l'origine, les hérétiques des Alpes refusaient le titre de *Vaudois*, déclarant n'en pas vouloir d'autre que celui de *chrétiens* ; mais peu à peu ils se laissèrent si bien imposer ce nom qu'ils s'en servirent même entre eux.

Muston rapporte le même fait (*Origine des Vaudois*, p. 41) Tous deux s'appuient sur une lettre des Vaudois au roi Ladislas de Bohême, lettre que donne Perrin.

Prédication », et de la soumission des nouveaux aux anciens, ils écrivent :

Nous Pasteurs, nous assemblons tous une fois par chaque année, pour traiter de nos affaires en Concile général.

La nourriture et les choses qui sont pour nous couvrir nous sont administrées volontairement et comme par aumône, très suffisamment, par le bon peuple lequel nous enseignons.

L'argent lequel nous est doné par le peuple est porté au prédit Concile général et est deslivré devant tous, et là il est receu par les plus anciens, et est doné partie d'icelui à ceux qui doivèt voyager, selò qu'il est recognu qu'il est de besoin pour leur despens, et partie du dit argent est donné aux pauvres.

Quand quelqu'un de nous Pasteurs est tombé en quelque péché de saleté, il est dejetté hors de notre compaguie, et il lui est défendue la charge de prescher.

Faites qu'il ne se nourrisse entre vous aucun jeu, ni gourmandise, ni paillardise, ni danse, ni autres desbauches, ni questions, ni tromperies, ni fraude, ni usure, ni malveillances, ni discordes ; ne supportez point entre vous et n'entretenés point aucunes personnes de mauvaise vie, ni qui donnent entre vous scandale ou mauvais exemple ; mais que charité et fidélité règne entre vous, et tout bon exemple : traittant l'un l'autre comme un chacun voudroit qu'il lui fust fait à soy mesme (1).

Pour terminer cet exposé des doctrines de nos montagnards, nous citerons un extrait de confession de foi vaudoise que Perrin publie dans son *Histoire des Vaudois* (2). Après avoir indiqué les livres de l'Ancien et du Nouveau Testaments qu'ils tiennent pour livres saints — ce sont tous ceux admis par l'Église catholique — et après avoir affirmé leur foi au Dieu unique « tout puissant, tout sage et tout bon, lequel a

(1) Voir Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 75 et suiv.

(2) Pages 79 et suiv.

fait toutes choses par sa bôté », et au Christ fils de Dieu « qui est mort pour le salut de tous ceux qui croyent », les rédacteurs de cette confession continuent :

Semblablement nous tenons fermement qu'il n'y a point d'autre Médiateur et Advocat envers Dieu le père sinon Jésus-Christ. Et quant à la vierge Marie, qu'elle a esté sainte, humble et pleine de grâce : et ainsi croyons nous de tous les autres saincts, scavoir qu'ils attendèt au ciel la résurrection de leur corps au jour du jugement.

Item, nous croyons qu'après ceste vie il y a tant seulement deux lieux, l'un pour les sauvés et l'autre pour les damnés, lesquels nous appellons Paradis et Enfer, nians du tout ce Purgatoire songé de l'Antechrist, et controuvé contre la vérité.

Item nous avons toujours creu que c'estoit une abomination indicible devant Dieu, que toutes les évocations des hommes : comme sont les festes, les veilles des Saincts, et l'eau laquelle on appelle béniste, et de s'abstenir certains jours de la chair, et choses semblables, et principalement les Messes.

Nous avons en abomination toutes invocations humaines, comme estàs de l'Antechrist : lesquelles apportent du trouble et préjudicient à la liberté de l'esprit.

Nous croyons que les sacrements sont signes de la chose sainte, ou formes visibles de la grâce invisible ; tenons qu'il est bon que les fidelles usent quelquesfois de ces dits signes ou formes visibles s'il se peut faire. Et ce nonobstant, nous croyons et tenons que les predicts fidelles peuvent être sauvés, ne recevant point le lieu d'en pouvoir user.

Nous n'avons point cognu qu'il y eust autre Sacrement que le Baptesme et l'Eucharistie.

Nous devons honorer les puissances séculières, en subjection, en obéissance, en promptitude et en payement.

On le voit, les théories hérétiques des Vaudois sont celles que plus tard devaient professer les réformateurs du XVIe siècle ; aussi est-ce à bon droit que les écrivains catho-

liques ont prétendu que Luther et Calvin n'étaient que les continuateurs de Pierre Valdo et de ses disciples, qu'ils s'étaient contentés en principe de reproduire leurs doctrines (1).

On le voit également, les Vaudois étaient des sujets soumis aux puissances temporelles : aussi, sans les excitations d'un clergé fanatique, ne pourrait-on pas expliquer les effroyables persécutions que dirigèrent, durant de si longs siècles, contre les pauvres montagnards des Alpes les rois et les princes catholiques de France et de Savoie.

Et cependant quelles ne furent pas les persécutions que subirent les Vaudois, persécutions endurées avec une résignation et une hauteur d'âme qui les marquèrent comme les successeurs des chrétiens du premier âge, des martyrs de la Rome païenne. Bourreaux et martyrs des Alpes vaudoises ressemblent trait pour trait aux bourreaux et aux martyrs du temps des Césars ; — non, nous nous trompons, si les Vaudois ressemblèrent à leurs ancêtres, les chrétiens de la primitive Église, comme nous le verrons plus tard, leurs bourreaux dépassèrent en barbarie ceux qui siégeaient à l'ombre du Capitole.

Brez (2) prétend que « les Vaudois ont conservé jusqu'à la réformation la discipline de l'Église primitive telle qu'on la trouve décrite dans les épîtres des apôtres et de saint Paul ».

Il ajoute après Léger et les auteurs anciens que les Vaudois ont toujours célébré leur culte public en langue vulgaire. Ils avaient conservé jusqu'en 1630, époque où une peste fit mourir tous leurs barbes, à l'exception de deux, « la cou-

(1) Voir PERRIN : *Histoire des Vaudois*, p. 60 et suiv.

(2) *Histoire des Vaudois*, dédiée aux *amis et protecteurs des Vaudois, la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies, les cantons protestants de la Suisse, la Suède, le Wurtemberg, la République de Genève*, p. 89 et 3, Paris, 1796.

tume d'arroser trois fois le front de l'enfant dans le baptême et de rompre en trois pièces le pain sans levain, dont ils se servaient dans la sainte Cène, dans le but de rappeler le souvenir de la Trinité ».

Avant la fête de Pâques et quelquefois avant la Noël, les barbes « faisaient la revue générale de tous les membres de leur paroisse », et les interrogeaient tous quel que fut leur âge et quel que fut leur sexe sur leur croyance, « chacun suivant ses lumières ».

Brez parle en ces termes des peines ecclésiastiques établies chez les Vaudois :

Un meurtrier, celui qui avoit violé la sainteté du mariage, ne pouvoit rentrer dans le sein de l'Église qu'après une longue suspension des sacremens, et après avoir donné pendant longtemps des marques non équivoques d'un sincère repentir. Mais il falloit encore, avant cela, qu'ils fissent les réparations suivantes :

Ils devoient se rendre trois dimanches de suite dans le temple, et se tenir sur un siège à part, devant la chaire, pendant tout le service divin. Lorsqu'il étoit fini, le pasteur avertissoit qu'une personne tombée en faute étoit admise à en faire les réparations publiques. Le pénitent continuoit, en demandant pardon, à haute voix, à Dieu et à ses frères, et en promettant de ne plus leur donner de mauvais exemples à l'avenir. Enfin, le barbe lui annonçoit la rémission de son péché, au nom et de la part de l'Être suprême, et terminoit le service par une vive exhortation à tout le peuple.

Les personnes qui avoient simplement enfreint les lois de la chasteté étoient censurées de la même manière, mais ne paroissoient que deux dimanches en public, quelquefois même un seul dimanche, et un jour ordinaire (1).

Chaque Église, dans les Vallées, avait son consistoire formé du pasteur, du diacre et des anciens choisis à vie

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 94.

« après un examen sévère », et qui étaient « déposés » en cas d'indignité.

Jean Planchon, de Villar, âgé de vingt-cinq ans, est conduit à Lucerne et « là, tout nud, attaché, par le moyen d'une ficelle, à la queue du mulet du marquis de Lucerne, premièrement par les parties honteuses, et ensuite, dès qu'elles furent déchirées, on luy perça l'un des pieds pour y passer la même ficelle et le traîner dans les rues de la ville ». En même temps les bourreaux le lapidaient. « Pour l'empêcher de crier, on luy enfonça dans la gorge son membre viril qui venoit de luy estre arraché. Enfin ils lui ôtèrent la tête, et laissèrent son cadavre nud sur le bord de la rivière, sans vouloir permettre qu'il fut jetté dedans, parce que disoient-ils qu'estant un *Barbet*, il faloit que les chiens et les loups le mangeassent. »

Pour ce crime comme pour les autres, Léger a entendu le récit de plusieurs témoins oculaires après le traité de Pignerol : parmi ceux-ci de nombreux étaient catholiques. (Gravure extraite du livre de Léger.)

Les pasteurs et un ou deux anciens par Église se réunissaient en assemblées générales appelées *colloques ;* les pasteurs de toutes les vallées se réunissaient en *synodes* pour

statuer définitivement sur les difficultés que n'avaient pu trancher les colloques ; — à l'un de ces synodes, à Laus, on compta jusqu'à cent quarante et un pasteurs, preuve évidente de la vitalité des Églises des vallées.

Colloques et synodes étaient soumis à la censure de tout le peuple. Ils avaient un rôle judiciaire : il était défendu aux Vaudois d'aller devant les tribunaux ; les consistoires cherchaient à concilier les parties qui avaient des débats entre elles. S'ils n'y réussissaient pas, ils « les obligeoient de choisir des arbitres et de signer de part et d'autre des promesses par lesquelles elles s'engageoient de se conformer entièrement à leur décision ». « S'il arrivoit, ajoute Brez (et ce n'étoit que très rarement), que les différents ne pussent être composés par cette dernière voie, c'est alors qu'on les portoit aux colloques, et de là au synode, qui prononçoit définitivement (1). »

Les jeux et les danses étaient sévèrement proscrits. « Toutes sortes de jeux de hasard, dit Léger dans son *Histoire des Églises vaudoises*, sont bannis dans les vallées. On n'y verra jamais jouer aux cartes, ni aux dez, si ce n'est par des étrangers ; et si quelqu'un en est convaincu, il doit en faire une réparation plus ou moins rude, selon les circonstances du tems, du lieu et des personnes. »

Quant à la danse, on eut l'exemple d'une femme de pasteur qui fut publiquement censurée pour avoir regardé de loin des personnes danser sur la place de Lucerne.

Aussi Brez s'écrie-t-il : « Il n'y eut peut-être jamais de société chrétienne plus vertueuse, de mœurs plus irréprochables. »

(1) Au dire d'Henry Hallam (*l'Europe au moyen âge*), les Vaudois ne reconnaissaient ni la légitimité des serments, ni celle de la peine capitale.

Et l'un des pasteurs des vallées du XVIIe siècle, dont nous aurons souvent à citer l'ouvrage sur les Églises vaudoises, Léger, écrit-il sur ses ouailles avec une légitime fierté :

Je ne veux pas tellement justifier mes Vaudois, que je ne reconnoisse qu'ils ont été des hommes sujets aux mêmes infirmités que les autres. Je confesse même, et j'en gémis devant Dieu, d'autant plus qu'ils sont mes frères, et selon la chair et selon l'esprit, que les Vaudois d'aujourd'hui sont bien éloignés de cette grande sainteté et détachement du monde de leurs bienheureux ancètres. Mais je dirai pourtant, à la gloire de l'auteur de toute bonne donation, que généralement pris, et comparés à tout autant de peuples réformés que j'ai pu connoître, non seulement il n'y en a aucun qui les surpasse (s'il ne s'agissoit de ma patrie, je dirois même qui les égale) en vrai zèle pour la parole de Dieu, et sainte constance pour la professer au péril de leurs biens et de leur vie, mais aussi en simplicité et innocence de conversation, sobriété en leur vivre, assiduité à leur travail, abstinence de toutes sortes de jeux (si ce n'est de l'exercice des armes, et surtout de l'arquebuse, du palet, de la course, et parfois de la longue paume) et dans la réjection de tous jeux de cartes, de dez et de semblables choses qui leur sont inconnues. On conversera un siècle entier entr'eux, sans y entendre jurer Dieu ; ils ont en horreur les danses, l'ivrognerie, la paillardise, et généralement tous les vices crians ; et s'il arrive que quelqu'un y touche, il est tenu pour infâme.

La chicane, les procès et les plaidoyers en ont été tellement bannis, de toute antiquité, que Thuanus, traitant des mœurs des Vaudois des vallées d'Angrogne, assure que le premier procès dont on y ouït jamais parlé, n'est arrivé que dans le XVIe siècle, qu'un paysan, un peu plus riche que les autres, ayant pris envie de faire étudier son fils en droit, l'obligea de fréquenter l'Université de Turin. Ce jeune fanfaron, étant de retour en sa maison, accusa devant le juge un sien voisin, lui demandant le paiement de ses choux qu'il avoit laissé manger par son troupeau de chèvres.

Au dire de Michelet, ce sont les Vaudois qui ont inventé le bel axiome : « Travailler, c'est prier. » Une telle devise mieux que toute autre chose dépeint un peuple (1).

Rien ne met à l'abri de la calomnie : de si rares qualités, de si hautes vertus ne pouvaient suffire à en préserver les Vaudois.

Écoutons d'abord ce que raconte à leur sujet Pierre Gilles :

Ces barbes spécialement, et puis en général tout ce peuple vaudois, estoyent (mesme par leurs adversaires, qui les cognoissoyent ès valées et aux environs d'icelles) en estime d'estre amateurs de toutes vertus, et ennemis de tous vices, et n'y avoit quasi que le clergé papal, qui montrast de les avoir en mauvaise estime et réputation en les blasmant, non de quelques vices manifestes, car on ne trouve qu'on ne leur en aye guères imputés, mais le plus de s'assembler de nuict, pour commettre clandestinement des impudicitez (qui est la calomnie que les payens attribuyoient anciennement aux fidèles de la primitive Église). Mais ces calomniateurs contre les Vaudois furent convaincus en leurs calomnies, par les diligentes enquestes qu'en firent faire les princes souverains par les magistrats des lieux où les Vaudois habitoyent, et par autres personnes de marque, qui ne peuvent avoir des accusateurs aucune preuve de leur accusation, ni des autres, sinon tous tesmoignages pour les Vaudois de probité et honnesté. Et pour ce cognoissoit on évidemment que ce n'estoyent que calomnies forgées par les moines et ecclésiastiques romains, pour divertir leurs diocésains et paroissiens de s'adjoindre aux religieux desdits Vaudois, et pour vengeance de ce que les barbes, de vive voix et par escrit, descouvroyent les abominations et vices du clergé, et leurs vaines et impies superstitions, d'où s'amoindrissoit la réputation et renom du

(1) Perrin, dans son *Histoire des Vaudois* (p. 55 et s.), énumère les divers écrits tracés par les Vaudois et existant encore de son temps. Ils sont peu nombreux et paraissent, à leurs titres, être d'ordre purement dogmatique. « Ces livres, ajoute-t-il, sont tous escrits en langue vaudoise, laquelle est en partie provençale, en partie piedmontoise. »

clergé susdit ; qui pour ce ne pouvant convaincre leur vie de publiques meschancetés, les calomnioyent, comme est dit, mais avec si peu de fondement, qu'en les calomniant, ils estoyent contrains de les justifier par leur contradiction (1).

Ce fut, en effet, le clergé catholique qui déversa sur ces pauvres et infortunés hérétiques des hautes montagnes des Alpes l'injure et la calomnie, suivant un de ses procédés favoris de combat et de propagande.

Pour combattre les hérétiques et assurer la prépondérance à ses propres doctrines, le clergé catholique n'a pas craint, en effet, d'user des armes les plus déloyales, et parmi elles de la calomnie. Celle-ci a été, dans tous les siècles, son procédé de combat favori : le type immortel de Basile a été réalisé par lui de longs siècles avant que Beaumarchais l'exposât au pilori du théâtre moderne. Pour détourner les masses de l'hérésie, pour ramener les peuples au sanctuaire de l'orthodoxie, le clergé catholique ne s'est pas contenté de prêter à lui-même et aux siens toutes les vertus, jetant le manteau de Sem et Japhet sur ses propres turpitudes, mais encore il n'a pas craint de déshonorer ses adversaires aux yeux de l'histoire et de la postérité en leur attribuant les plus noirs forfaits. C'est ainsi que l'Église a procédé à l'égard des Manichéens, des Ariens, de tous les hérétiques des premiers âges ; c'est ainsi que les moines des siècles carolingiens ont accusé les envahisseurs sarrasins d'avoir, sur le sol de France, brûlé les villes et les villages alors que meurtres et incendies avaient été perpétrés soit par les Hongres, soit surtout par les leudes chrétiens de Karl Martel, contre la domination desquels les populations avaient

(1) *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, p. 17 et 18.

imploré une seconde fois l'invasion des Arabes ; c'est ainsi que, en les accusant de pratiques honteuses, l'Église fit monter sur le bûcher les Templiers et une foule d'hérésiarques ; c'est ainsi qu'elle reproche aux disciples de Calvin des meurtres, des profanations, dont jamais ils ne furent coupables ; c'est ainsi que le clergé catholique calomnia la pure école janséniste du XVIIe siècle ; c'est ainsi que l'école cléricale moderne reproche à la Révolution et à ses apôtres des crimes dont ils sont innocents et que, pour éloigner les peuples des loges maçonniques, elle prête aux membres de la plus grande association philanthropique, de celle qui a le plus fait pour l'affranchissement de l'esprit humain, pour la liberté des peuples et pour la tolérance universelle, de souiller les secrètes réunions de leurs temples par des pratiques absurdes ou odieuses.

Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose !

La maxime est catholique.

Persuader que tous les disciples de l'Église ont le monopole de toutes les vertus et noircir aux yeux des peuples tous ceux qui ne se soumettent pas à la férule théocratique du pape, tel est l'éternel procédé, qui, grâce au fanatisme et à l'ignorance du plus grand nombre, a réussi durant de longs âges. Mais la vérité est éternelle : la lumière dissipe les ténèbres ; l'heure de la justice sonne toujours?

Les Vaudois pas plus que les autres hérétiques ne pouvaient échapper à la calomnie des évêques et des prêtres catholiques.

Dans leur intolérance fanatique, ceux-ci eurent-ils l'excuse de l'erreur? Cela paraît peu vraisemblable, étant données la violence de leurs attaques d'une part et la publicité de la vie des Vaudois de l'autre.

Quoi qu'il en soit, ignorance ou mauvaise foi, ou peut-être tout à la fois partie par ignorance, partie par mauvaise foi, le clergé catholique attribua aux Vaudois, — comme, du reste, aux Albigeois, — les doctrines les plus diverses de toutes les hérésies, des Ariens, des Gnostiques, des Manichéens, etc..... Il leur jeta les épithètes de *Ribaux*, de *Bougres*, de *Sorciers* : — quand on parlait d'un sorcier, on l'appelait *Vaudois*.

Perrin résume en quatorze chefs les calomnies que les moines et les prêtres de l'Église romaine répandaient sur les Vaudois, qui rappellent, — rien n'est nouveau sous le ciel, pas même les calomnies des religions d'État contre les religions naissantes, — les calomnies des empereurs romains contre les disciples du Nazaréen :

Premièrement ils leur imposoyent l'ancienne calomnie de laquelle les Payens noircissoient les Chrestiens de la Primitive Église, c'est qu'ils s'assembloyent la nuict en des cachots, et que là le Barbe, c'est-à-dire leur Pasteur, commandoit qu'on esteignit les chandelles, disant *qui potest capere capiat*, c'est-à-dire, qui pourra prendre qu'il prenne. Et que lors chascun s'efforçoit de se saisir de celle qu'il pouvoit, sans exception aucune de consanguinité ni parentage, et que, les chandelles esteintes, ils commettoyent des incestes abominables : souvent l'enfant avec la mère, le frère avec la sœur, et le père avec sa propre fille ; adjoutons en outre que l'on leur faisoit entendre que les enfans engendrez par telles copulations incestueuses estoyent très propres pour estre Barbes.

En second lieu, ils les ont chargé qu'ils maintenoyent qu'on peut quitter sa femme quand on veut, et de mesme la femme peut quitter son mari pour suivre la secte.

La troisiesme calomnie les chargeoit d'avoir eu entr'eux communauté de toutes choses, voir mesme des femmes.

La quatriesme calomnie estoit qu'ils rejetoyent le Baptesme des petits enfans.

La cinquiesme, qu'ils adoroyent leurs Barbes, se prosternans devant eux.

La sixiesme, qu'il soutenoyent que pour cause quelconque il ne faloit point jurer.

En septiesme lieu qu'ils soustenoyent que le Pape pèche mortellement quand il envoye faire la guerre au Turc, et que ceux aussi pèchent mortellement qui luy obéissent quand, par eux, il fait la guerre aux hérétiques.

La huitiesme calomnie estoit qu'ils n'y soient d'aucune révérence envers les lieux saincts : et que celuy ne pèche pas plus griesvement qui brusle une Église, que celui qui rompt quelqu'autre maison.

La neufviesme imposture, qu'ils soustenoyêt que le Magistrat ne doit condamner aucun à mort, et que ceux qui le font pèchent mortellement : et qu'ils soustenoyent cet erreur afin qu'ils peussent évader de la main des Juges et demeurer impunis.

La dixiesme que le Laïc estant en grâce a plus d'hautorité que le Prince lequel est en péché mortel.

L'onziesme qu'ils constituoyent deux principes avec les Manichéens, sçavoir un Dieu bon, créateur du bien : et un mauvais, sçavoir le diable, créateur du mal.

La douziesme que tout ce qui se fait sous bonne intention est bon, et qu'un chacun sera sauvé en ce qu'il faict en la dite bonne intention.

La treiziesme, que c'est faire une œuvre digne de mérite que de battre et persécuter les prestres de l'Église Romaine, les Prélats et leurs subjets. Et qu'on peut sans péché les endommager en leurs personnes et biens, et retenir les dismes sans scrupule de conscience.

La dernière est extraitte du livre de Rubis, disant que Valdo et ses Barbes se retirèrent en Dauphiné en la val Pute et en la valée d'Angrongne, où ils trouvèrent gens propres, plustost bestes sauvages qu'hommes, pour se laisser tromper et abuzer; et y devindrent (dit-il) tous les uns parmi les autres chevaucheurs de Balet. Il adjouste : Et de faict (dit-il) ce sont deux choses qui s'entresuirent d'ordinaire que l'hérésie et la sorcellerie, comme s'est vérifié de nostre temps ès villes et provinces qui ont donné l'accez à l'hérésie parmi eux (1).

(1) PERRIN : *Histoire des Vaudois*, p. 10. 11 et 12.

De toutes ces *calomnies*, que mentionne le vieil auteur protestant, quelques-unes touchant au dogme nous sont en principe fort indifférentes, — quoique, en général, les idées blâmées paraissent sages, — et, quel qu'ait été sur ces divers

Sous cette gravure Léger rapporte le viol d'une fillette de dix ans. Évidemment la gravure fait en même temps allusion à une autre martyre. (Gravure extraite du livre de Léger.)

points l'avis des Vaudois, notre opinion sur eux ne saurait en rien être modifiée, ni en bien ni en mal. D'autres sont la protestation de la secte naissante contre le joug de l'Église romaine ou l'omnipotence des princes et, si ce n'est en ce qui concerne les actes de violence excusés par les errements de leurs ennemis, nous paraissent plutôt être à la louange des Vaudois. Il en est d'absurdes, auxquels au XVIIe siècle, au

temps de Perrin, l'on croyait encore, celles touchant les prétendues habitudes de sorcellerie des Vaudois. Enfin les dernières, qui seules méritent d'attirer l'attention du moraliste et de l'historien, sont celles visant leurs bonnes mœurs, entre autres les trois premières.

Perrin réfute avec texte à l'appui toutes les *calomnies* dirigées contre les Vaudois. Sa controverse ne paraît pas devoir laisser survivre le moindre doute sur la fausseté des allégations du clergé catholique.

Le texte cité (1) est une protestation rédigée par les Vaudois eux-mêmes et présentée à Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, dans les États duquel on faisait aux disciples de Valdo les mêmes reproches que l'on leur faisait tant en France qu'en Italie.

Les Vaudois protestent avec indignation contre les habitudes de luxure honteuse que l'on veut bien leur prêter : « Depuis plus de quarante ans passés, disent-ils, il ne s'est entendu dire qu'il y ayt eu parmi nous aucune paillardise qui n'ayt esté punie, ny aucune vilenie commise.

« Tellement que notre vie et nos œuvres condamnent celle de ceux qui nous accusent. »

Et cette mélancolique critique des Vaudois contre leurs adversaires, il suffit de lire quelques pages de l'histoire du moyen âge pour comprendre quelle satire elle contenait des mœurs des princes, des prêtres et des moines!

Les Vaudois ajoutent, en citant les livres saints, qu'ils ont toujours réprouvé « la paillardise, cette diabolique affection de se vilener par incestes ».

Écoutez la suite de leur protestation dans la traduction de Perrin :

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 13 et suivantes.

Le péché de luxure plaist ort au diable et est très desplaisant à Dieu, et injurieux côtre le prochain : parce qu'en iceluy l'homme obéit à la plus vile partie de son corps plus qu'à Dieu qui l'a deffendu. La folle femme n'oste pas seulement à l'homme son bien, mais soy-mesme. Celuy qui s'adonne à ce vice ne garde la foy à aucun : d'où advint que David fit tuer son fidelle serviteur, pour avoir la femme d'iceluy. Amnon corrôpit sa sœur Tamar. Ce vice consume l'héritage de plusieurs, ainsi qu'il est dit de l'enfant prodigue, lequel dissipa son bien, vivant luxurieusement. Balaam choisit ce péché-là pour provoquer au péché les enfants d'Israël, à l'occasion de quoy vingt-quatre mille personnes furent mises à mort. Ce péché fut cause de l'aveuglissement de Samson, pervertit Salomon, et plusieurs sont péris à cause de la beauté de la femme. Le jeusne et la prière servent de remède à ce péché et l'esloignemèt. Car on peut vaincre les autres vices en combattant : mais en cestuy ci on est victorieux en fuyant, et en ne s'approchant point. Dequoy nous avons un exemple en Joseph. Nous devons donc prier le Seigneur journellement, qu'il esloigne de nous le péché de luxure, et qu'il nous donne intelligence et chasteté.

Même protestation indignée de leur part en ce qui touche la trop grande facilité pour divorcer :

Le mariage, disent-ils, est un lien lequel ne se peut délier que la mort n'intervienne, sinon pour cause de paillardise, ainsi que dit nostre Seigneur Jésus-Christ.

Les réclamants en arrivent à la troisième calomnie, qui touche les doctrines socialistes prêtées aux Vaudois, leurs idées sur la communauté des femmes et des biens.

Ils déclarent n'être partisans ni de la communauté des femmes, ni de la communauté des biens et, très finement, retournant l'arme déloyale dirigée contre eux, ils reprochent aux catholiques les vols commis par ces derniers à leur préjudice.

Ils (les réclamants) ont dit touchant le mariage qu'il a esté ordoné par de Dieu jadis au Paradis terrestre et qu'il est un bon

remède pour éviter paillardise. Et que saint Paul parlant d'icelui a dit : Qu'un chacun ayt une femme et une chacune femme son mari. Item que le mari doit aimer sa femme comme Christ aime son Église, et que les mariez doivent vivre ensemble sainctement avec leurs enfans en la crainte de Dieu.

Quant aux biens, continue Perrin, en résumant et en commentant la requête, chacun a possédé le sien propre en tous temps et lieux. En Dauphiné, quand les Archevesques d'Ambrun, Jehan et Rostain, leur ont ravi leurs biens, quand le seigneur de l'Argentière et Montainar, item Arroas de Bonne eurent dépossédé les Vaudois habités en la vallée de Fraissinière et de l'Argentière de leurs biens, la restitution de chaque héritage fut poursuivie par les particuliers auxquels ils avoyent esté ostés. Les Vaudois de Provence demandent encor à présent au Pape les biens qui ont esté annexés à son domaine par confiscation, chaque particulier faisaient loy des pièces et biens qu'ils ont eu de leurs ayeuls Vaudois de temps immémoré, sans qu'ils ayent jamais eu entre eux communauté quelconque, laquelle ayt dérogé à la légitime propriété qu'un chacun a de droit sur son fonds.

Nous arrivons aux attaques dirigées contre les Vaudois sur des questions de dogme : nous mentionnerons leur réponse sans nous y arrêter.

En ce qui concerne le baptême des enfants, ils déclarent que seules les longues absences de leurs pasteurs retardent cette cérémonie pour les nouveau-nés. Ils protestent contre le reproche d'adorer leurs barbes, disant seulement « qu'ils rendoient beaucoup d'honneur à ceux qui leur portoyent la parole de Réconciliation, s'y sentant obligés par devoir de conscience » mais « qu'ils n'avoient jamais l'intention de conférer l'adoration deuë au Créateur à la Créature ».

Quant au serment, ils déclarent l'admettre ; pour le respect des lieux saints, ils évitent de répondre nettement, déclarant que, en ce qui touche le paradis, lieu saint par excellence, « ce n'est point le lieu, ni la grandeur et dignité

d'icelui qui rend l'homme saint, mais l'innocence de la vie ». Ils reconnaissent aux magistrats le droit de punir les coupables même de la mort ; ils repoussent le principe du dualisme manichéen tout comme les accusations dirigées contre eux pour sorcellerie.

Ils étaient sujets soumis aux princes. Écoutez leurs déclarations conformes à ce qui se lit soit dans l'Évangile, soit dans les épîtres des apôtres :

Un chascû doit être submis à ceux qui sont establis en charge, leur obéir, les aimer, avoir paix avec eux, les honorer de double honneur, en subjection, en obéissance, en promptitude et en leur payant ce qui leur est deu.

Il est difficile d'avoir des sujets plus humbles, plus soumis, plus fidèles et il peut paraître étonnant au premier abord que les rois et les empereurs aient si longuement et si atrocement poursuivi une secte qui professait de tels principes à l'égards du pouvoir séculier.

Oui, mais c'est que le pouvoir séculier ne faisait qu'obéir à l'Église et que tous les prélats de l'Église romaine étaient les ennemis nécessaires des Vaudois. Ceux-ci, en effet, prétendaient que papes, évêques, prêtres et moines vivaient contrairement aux lois de l'Évangile et du christianisme naissant, qu'ils accumulaient de scandaleuses richesses en exploitant les peuples, qu'ils détenaient iniquement le pouvoir temporel. Le prêche de Valdo et de ses disciples ruinait la puissance terrestre de l'Église romaine, tarissait la source d'or qui coulait dans ses coffres : c'est pour cela que l'Église ne pouvait pardonner aux Vaudois, c'est pour cela qu'elle les a fait monter sur les bûchers comme elle y a fait monter tous les hérétiques qui ont mis en doute la toute-puissance,

l'omniscience, le rôle providentiel du pape et de ses lieutenants.

Aussi sur ce point, quand il s'agit des *calomnies* concernant l'Église romaine, la requête des Vaudois au roi Ladislas est très ferme : elle ne se dérobe pas, elle affirme hautement sa haine de la « Paillarde Babylonique ».

Non, les Vaudois n'ont point, comme le disent leurs calomniateurs, reproché aux papes d'avoir fait la guerre aux Turcs, « mais de ce que sous prétexte d'icelle les papes despouilloyent l'Église des biès de fortune et des grâces divines, trompant les ignorans par leurs bulles et bénédictions, lesquels recevoyent trop volontairement les mensonges du pape et les achetoyent bien chèrement. Item ils ont trouvé mauvais que le pape leur ait fait fondre sus les croisades de pélerins pour les poursuivre comme hérétiques, sans les avoir ouys, ni convaincus d'être tels ».

Le grief des Vaudois contre le pouvoir pontifical paraît trop légitime pour que nul songe à le leur reprocher, surtout quand ce grief reposait sur les cendres des innombrables bûchers dressés par l'Inquisition au milieu des hautes cimes des Alpes !

Les bûchers ont été innombrables, les persécutions ont été atroces ; le clergé catholique s'est livré contre les Vaudois aux plus épouvantables et aux plus sanglants excès ; les Vaudois, comme le leur prête la *treizième calomnie*, seraient bien excusables de rendre haine pour haine et, à la main le livre reconnu saint par leurs adversaires eux-mêmes, la Bible, s'écrier : « Œil pour œil, dent pour dent ! » Eh bien ! non, entendez leur réponse à cette *treizième calomnie*, qui leur prête haine et désir de vengeance contre le clergé catholique ; c'est la pure et douce morale de l'Évangile ; c'est ce sublime pardon des injures, qui nimbe d'or la grande figure de l'Apôtre de Galilée :

Le Seigneur, sçachât que nous serions livrés, dit : Gardés vous des hommes ; mais il n'enseigne, ni ne conseille point aux siens esleus de tuer aucun, ains d'aimer leurs ennemis. Quand les disciples lui dirent : Voulez-vous que nous disions que le feu descède du ciel et les consume ? Christ leur respondât leur dit : « Vous ne sçavés de quel esprit vous êtes poussez. » En outre le Seigneur dit à saint Pierre : « Tourne ton glaive en son lieu, etc... » Item, les adversités temporelles doivent être méprisées et endurées patientement : car il n'advient rien en cela qui soit nouveau. Nous sommes ici l'aire du Seigneur pour estre battus comme le grain lorsqu'il est séparé de la paille.

N'est-ce point là le langage des vrais disciples de celui qui dans son beau discours de la montagne, disait à ses disciples : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient » (1) ?

Un tel langage, des mœurs aussi pures et aussi austères que l'étaient celles des montagnards vaudois devaient nécessairement, malgré toutes les calomnies et tous les mensonges, finir par imposer le respect à leurs adversaires de bonne foi.

Leurs bourreaux eux-mêmes, à diverses reprises, durent rendre un public hommage à ces hommes que le roi Louis XII, après avoir fait une enquête sur leurs mœurs et coutumes, déclarait : « plus gens de biens que lui et son peuple... qu'il voudroit estre aussi bon chrétien que le pire de la dite vallée de Fraissinère » (2).

C'est Jacques de Riberia, inquisiteur du XIIIe siècle, qui avoue que « en ce temps là estoyent en peu d'estime celui qui vouloyent estre appelés prestres et evesques, d'autant que presque tous les dits prestres estoyent ou indignes ou igno-

(1) Évangile selon saint Mathieu, V, 44.
(2) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 42.

rans : qu'il fut facile aux Vaudois de prendre le dessus entre le peuple par l'excellence de leur doctrine ». C'est Claude de Seissel, archevêque de Turin, qui déclare que « quant à leur vie et mœurs les Vaudois ont esté entiers et irrépréhensibles, sans reproches parmi les hommes, s'adonnant de leur pouvoir à l'observation des commandements de Dieu ». C'est le cardinal Baronius qui leur attribue « le titre de Bonshommes, ce qui fait foy qu'ils estoyent gens paisibles ». C'est enfin cet autre inquisiteur, un moine jacobin, Ramerius, l'un des plus farouches persécuteurs des Vaudois, qui avoue que les Vaudois parlaient tant et si bien de la vertu que, les écoutant, les foules croyaient entendre « plustot des anges que des hommes ». Et le moine d'ajouter que les Vaudois, qui niaient le légitime pouvoir des évêques, accumulant des richesses au lieu de suivre l'exemples des apôtres, « vivoyent fort religieusement en toutes choses, avoyent leurs mœurs assaisonnées de paroles prudentes, parlant volontiers de Dieu, de ses saincts, des vertus, et de fuir les vices et de faire beaucoup d'autres biens, afin qu'ils en soyent estimés plus gens de bien » (1).

C'est encore Reynerus et Genebrand, archevêque d'Aix, qui déclarent que la secte des Vaudois est « beaucoup plus pernicieuse que toute autre parce que pendant que les autres s'attirent la haine des hommes par leurs blasphèmes contre Dieu, celle-ci a une grande apparence de sainteté, soit que leurs sectateurs vivent purement devant les hommes, soit parce qu'ils ne croient que des choses convenables de la Divinité » (2).

Un autre catholique, Bernard de Girard, sieur du Haillan,

1) Voir Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 38, 39 et 40.
(2) Voir Muston : *Origine des Vaudois*, p. 161 et 162.

avoue naïvement la cause et l'origine des calomnies dont on s'est plu à charger les Vaudois :

Les bourreaux poursuivent une mère qui emporte son enfant dans un berceau : ils l'atteignent, tuent la mère et « déchirent l'enfant en quatre quartiers ». (Gravure extraite du livre de Léger.)

Les Vaudois ont esté chargés de plus de meschantes opinions qu'ils n'en avoyent, parce qu'ils suscitèrent la haine des Papes et des grands contr'eux par la liberté du langage dont ils usoyent à blasmer les vices et dissolutions des Princes et des Ecclésiastiques (1).

N'est-ce point là la clef du mystère, l'unique raison de toutes les atroces persécutions dirigées contre ces hon-

(1) Voir Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 41. — Voir aussi Brez : *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, p. 79.

nêtes montagnards, laborieux, probes, dont la vie et les mœurs faisaient l'admiration de tous ceux qui les voyaient? Toucher à la puissance, à la fortune de l'Idole!

Un autre écrivain catholique du moyen âge, Paradin, vient confirmer, du reste, le dire de Bernard de Girard, en déclarant que « les erreurs et les vices dont on taxoit les Vaudois n'étoient que fictions malicieusement inventées, n'ayant rien commis de ce dont faussement on les accusoit, si ce n'est qu'ils taxoient fort librement la corruption et les vices des prélats » (1).

L'abbé Bergier, dans son *Dictionnaire de théologie*, s'exprime ainsi, à son tour, sur les Vaudois :

On convient, en général, de la simplicité, de la douceur, de l'innocence des mœurs des Vaudois, et ce phénomène n'a rien d'étonnant ; il se rencontre ordinairement chez les peuples qui vivent dans les gorges des montagnes. Éloignés des villes et de la corruption qui y règne, occupés à paître les troupeaux et à cultiver quelques coins de terre, réduits à la seule société domestique pendant la saison des neiges, ils ne connaissent point d'autres assemblées que celles de la religion ; il ne croît point de vin chez eux, ils vivent de laitage ; quelle vapeur maligne pourrait infecter leurs mœurs ?

Ainsi, voilà un prêtre catholique qui déclare que les mœurs des Vaudois devaient être nécessairement pures par les conditions économiques mêmes dans lesquelles ces peuplades vivaient ! Vertueux par nécessité, ne pouvant pas ne pas l'être; n'est-ce point là la démonstration la plus éclatante du néant des calomnies dirigées contre ces hommes qu'Henri Hallam appelle de « pieux et innocents sectaires » ?

(1) *Annales de Bourgogne*, t. II, Lyon, 1566. Cité par Brez, p. 79.

Et pour clore ce débat, citons ces pages éloquentes et indignées d'un auteur dauphinois contemporain :

Il s'est rencontré, écrit M. Aristide Albert, même de nos jours, des écrivains qui, embourbés dans l'ornière des mensongères traditions, ont, par ignorance ou fanatisme religieux, parlant d'ailleurs, comme de vieilles nourrices, de miracles, d'apparitions, de sorcellerie, reproduit et affirmé les calomnies répandues contre les Vaudois par les déprédateurs et les assassins de tous ordres et de tout rang qui avaient attenté à leur vie et fait main basse sur leurs biens ; ils ont imité, par cette diffamation et cette haine héréditaires, l'exemple des pères du concile de Constance, ordonnant de déterrer et de jeter à la voirie les os de Wiclef, vingt-huit ans après sa mort.

Chose lamentable entre toutes ! Ce n'était point assez d'avoir vécu sans sécurité, entre l'angoisse de la veille et la menace du lendemain, d'avoir eu sous les yeux le fréquent spectacle de coreligionnaires moissonnés en coupes réglées par l'animosité toujours inassouvie de l'Église ; et comme terminaison de cette existence sans nom, celle du passereau sous la serre de l'autour, d'avoir souffert mort et passion dans sa chair et dans son âme ! Il fallait encore à ces natures implacables de persécuteurs un supplice d'outre-tombe infligé à leurs victimes, la tache d'une immoralité qui n'était en toute justice qu'à eux seuls imputable.

Un moine du XVIIe siècle, acerbe et violent, Gabriel Martin, abbé de Clausone, s'est attelé à cette malhonnête, à cette écœurante besogne, en invoquant le texte de certaines procédures de la persécution. Mais un grave et intègre magistrat, Marc de Vulson, avait démontré, sans réplique, que certaines de ces procédures avaient été, du tout au tout, falsifiées. Les autres interrogatoires cités par le moine attestent, par la répétition des mêmes questions, par l'uniformité des réponses, par l'attribution aux *barbes* ou pasteurs vaudois, objet particulier de la haine cléricale, du rôle actif dans les actes de débauche nocturne dont la dépravation monacale du temps pouvait seule donner l'idée et l'exemple, que tout fut l'œuvre de misérables diffamateurs et faussaires.

Ces aveux de jeunes filles arrachées au foyer de la famille par les sbires de l'Inquisition, aveux d'actes obscènes mêlés à des

histoires de sorcellerie, à des apparitions du diable, prouvent-ils autre chose que le délire de la persécution et l'aliénation mentale, ainsi que la toute-puissance de la torture ? (1).

L'heure de la justice a sonné depuis longtemps pour les infortunés martyrs des Alpes : ils ont dû subir, comme tous ceux qui ont l'auréole de la gloire, les outrages de la calomnie. Le triomphateur romain avait derrière son char l'esclave enchaîné, qui devait mêler la voix discordante de l'injure aux clameurs de la victoire : cela ne l'empêchait pas de monter au Capitole. Les calomnies dont les bourreaux intéressés et les héritiers des bourreaux ont cherché à ternir leur mémoire n'obscurciront en rien le souvenir des saints et honnêtes montagnards qui, au pied des cimes alpestres, eurent presque seuls, durant les longs siècles obscurs du moyen âge, le monopole de la justice et de la liberté.

C'est à eux qu'appartient, par la voix de leur disciple Jean Huss, d'avoir les premiers, au milieu des peuples, assimilés à des troupeaux, propriété des rois, proclamé l'idée de *Patrie;* c'est à eux que par le même Jean Huss revient l'honneur d'avoir poussé le premier cri de la démocratie : *La coupe au peuple !*

A l'Église qui, jusque-là, a consacré le servage, c'est-à-dire l'esclavage personnel compliqué de la servitude territoriale, ils opposent, hardis novateurs, l'idée suprême d'égalité humaine, de liberté et de fraternité ! (2).

Les peuples qui ont le culte de la justice et de la liberté ont nécessairement la passion de l'étude : ils sentent que l'homme fait pour vivre libre, pour assurer à chacun sa part

(1) *Le Pays briançonnais*, p. 311 et suiv.

(2) Voir MICHELET : *Histoire de France*, t. IX, p. 26, 27, 67, 68 et 70.

équitable au soleil, doit s'instruire. Les peuples grandissent tout à la fois en moralité et en intelligence ; les peuples les plus moraux sont nécessairement les plus instruits ; les peuples les plus intelligents sont aussi les peuples les meilleurs ; les hommes sont d'autant plus moraux qu'ils cultivent davantage leur esprit.

Quoi qu'en aient dit si souvent les sectaires du passé, les fanatiques des superstitions religieuses, le progrès de l'humanité se fait tout à la fois en moralité, en intelligence, en bien-être physique : c'est l'éternelle loi des harmonies providentielles ; il n'est point vrai que, à mesure qu'il ouvre à son intelligence des horizons nouveaux, l'homme abaisse son âme et dégrade son cœur. Son suprême idéal, celui auquel il tend sans cesse, malgré les chutes du chemin et les obstacles de la route, c'est de grandir tout à la fois en moralité, en intelligence, en bien-être physique, c'est de se rapprocher sans cesse de la perfection, de l'infini, c'est-à-dire de la divinité (1).

Conformément à cette loi, les Vaudois, qui formèrent la nation la plus morale de l'Europe du XIIe au XVIe siècle, furent aussi, durant cette époque, le peuple le plus avancé en instruction.

Sans doute, cette instruction porta principalement sur les choses religieuses, mais on ne saurait s'en étonner à cette époque où la religion envahissait tout, dominait tout. Sans doute, d'autres nations eurent des savants plus illustres, sans doute d'autres nations firent faire de plus grands progrès à la science humaine : dans aucune l'instruction ne fut aussi universellement répandue dans toutes les classes du peuple.

(1) Je me permets de renvoyer sur ce point à un discours que j'ai eu l'honneur de prononcer, le 16 octobre 1890, devant la Cour d'appel de Grenoble : *la Criminalité en France.*

Fait unique dans l'histoire du moyen âge, fait que les peuples modernes réalisent à peine aujourd'hui, à la fin du XIXe siècle : tous les Vaudois possédaient une instruction rudimentaire !

Née d'une pensée de liberté, née du sentiment d'hommes voulant penser par eux-mêmes, désireux de secouer le joug moral et politique du clergé, la secte vaudoise, comme plus tard la réforme luthérienne, prenant pour base de sa doctrine le libre examen et la lecture des livres saints, devait nécessairement être amenée à développer l'instruction chez tous ses adeptes. Liberté et savoir sont deux choses étroitement unies : on ne saurait les séparer. Voulant maintenir leur pouvoir despotique, les prêtres et les évêques catholiques du moyen âge devaient nécessairement tendre à maintenir les masses populaires dans une profonde ignorance, qui seule était, tout à la fois, la garantie de leur aveugle fanatisme et de leur servile obéissance; — n'est-ce pas avec la foi aveugle et stupide, et pourtant tant vantée par les prêtres, du charbonnier que l'on peut seulement gouverner les hommes? — L'ignorance a été le moyen d'asservissement des castes privilégiées et théocratiques, aussi bien des prêtres des idoles se cachant mystérieusement dans les arcanes de leurs temples, que des jésuites maintenant systématiquement dans une ignorance profonde les peuplades qu'ils voulaient convertir, aussi bien des patriciens de Rome avant les douze Tables, que des gouvernements despotiques de l'Europe moderne : du jour où le peuple sait, il tente la luttecontre ses maîtres.

Voulant affranchir les peuples, les Vaudois devaient fatalement les instruire, leur apprendre à penser, agrandir tout à la fois les limites de leur raison et de leurs connaissances, fortifier leur esprit et, en leur assurant la libre responsabilité, éclairer leur conscience des lumières de la science.

Aussi, dès les premiers bégaiements de leur secte, Pierre Valdo et ses disciples s'empressèrent-ils non seulement de faire connaître en langue vulgaire à leurs auditeurs le texte des livres saints, qu'ils avaient traduits au temps même des *Pauvres de Lyon*, sinon avant, au temps de Pierre de Bruys, mais encore à apprendre à tous leurs coreligionnaires l'art de la lecture : c'était bien un art véritable, en ces siècles barbares, cette modeste science qui aujourd'hui, avec les progrès de l'esprit humain, est devenue le patrimoine de tous!

Cette science de la lecture, cette connaissance approfondie des saintes Écritures chez les Vaudois avaient vivement impressionné leurs adversaires et leurs persécuteurs. C'est ainsi que, au temps de François Ier, l'évêque de Cavaillon ayant envoyé à plusieurs reprises des docteurs en Sorbonne pour discuter avec les pasteurs vaudois, ses délégués avouèrent qu'ils étaient des ignorants vis-à-vis de leurs contradicteurs : un d'entre eux, en se retirant, alla jusqu'à dire « qu'il avoit plus appris de la doctrine nécessaire à salut, en entendant répondre les petits enfants des Vaudois en catéchisme, qu'en toutes les disputes de théologie qu'il eut jamais ouy à Paris » (1).

Leurs adversaires, les moines catholiques eux-mêmes, n'ont pas hésité à rendre aux Vaudois justice sur ce point. « Ramerius a dit qu'ils apprenoyent à leurs enfants, voire même jusqu'aux filles, les Évangiles et les Épistres. Jacobus de Riberia dit qu'il avoit veu tel paysan qui récitoit Job de mot à mot, et plusieurs autres qui scavoyent parfaitement tout le Nouveau Testament (2). »

Ce fait est encore confirmé par un autre écrivain catholique, Reynerus (*Contra Valdenses* III) :

(1) PERRIN : *Histoire des Vaudois*, p. 40.
(2) PERRIN : *Histoire des Vaudois*, p. 41.

Tous les hommes et les femmes, dit-il en parlant des Vaudois, les petits et les grands, nuit et jour ne cessent d'enseigner et d'apprendre; de jour le laboureur, en travaillant, enseigne son compagnon, ou apprend de lui; et, la nuit, tout le temps qu'ils peuvent veiller, s'emploie à s'instruire les uns les autres; ils enseignent même sans livres. Celui qui a été sept jours disciple commence à en chercher d'autres à qui il enseigne aussi ce qu'il a déjà profité. S'il s'en trouve quelqu'un qui se veuille excuser, sous prétexte qu'il ne peut pas apprendre par cœur, ils lui disent : Apprends seulement un mot par jour; au bout d'un an tu sauras déjà plusieurs sentences, et continuant d'année en année, tu profiteras encore. — J'ai moi-même vu de mes yeux, ajoute l'auteur, et ouï de mes oreilles un de ces paysans récitant le livre de Job tout entier par cœur, sans y manquer d'un mot, et quantité d'autres qui savoient au bout du doigt tout le Nouveau Testament. Que s'ils voient quelqu'un qui vive mal, ils le châtient rudement par leur discipline, et lui disent : Les apôtres n'ont pas vécu ainsi, et nous qui imitons les apôtres ne vivons pas de la sorte.

Les Vaudois, dit-il encore, savent tout le Nouveau Testament par cœur en langue vulgaire, et la plus grande partie du Vieux; ils ne veulent pas qu'on leur prêche autre chose; car ils disent que tout ce que les prédicateurs prêchent, sans le prouver par le Vieux et le Nouveau Testament, n'est que mensonge (1).

Tels furent les Vaudois : avec une si haute moralité et une pareille culture intellectuelle en les ténèbres du moyen âge, que n'auraient point gagné en civilisation le Dauphiné, le Piémont, la Provence, si ces hérétiques avaient pu continuer leur active propagande, s'ils n'étaient pas tombés en foule innombrable sous les glaives des bourreaux, ou, dans les flammes des bûchers?

(1) Cité par Brez : *Histoire ecclésiastique des Vaudois*, p. 80 et 81, et par Muston : *Origine des Vaudois*, p. 157. — Ce dernier ajoute que dans leur confession de foi, en 1542, les habitants de Mérindol et Cabrières disaient : « Nous croyons la connaissance des saintes Écritures préférable à tous les trésors du monde et qu'il convient de s'habituer de bonne heure à la comprendre. »

CHAPITRE V

Les Vaudois avant la Réforme du XVIe siècle.

Dans leur tranquille repos des cimes alpestres, au milieu de cette nature sublime, dont les âpres rochers et les neiges éternelles se dorent, en merveilleuses apothéoses, des plus riches couleurs aux rayons du soleil, séparés du reste du monde par leurs profonds ravins et leurs sombres torrents aux eaux glacées, ne songeant à attaquer aucun de leurs voisins, ne demandant qu'à vivre en paix dans leurs vallées ombragées des immenses forêts de sapins noirs, trop pauvres pour tenter la cupidité des rapaces seigneurs de la plaine, les Vaudois paraissaient devoir obscurément couler leurs jours sans laisser de trace dans l'histoire, dans un heureux et paisible oubli : nul peuple mieux que le leur ne méritait d'avoir un calme repos, éloigné des atteintes de tout ennemi. C'était compter sans le fanatisme sanglant de l'Église du moyen âge, sans l'avidité du clergé catholique, sans la rage d'apostolat des moines portant d'une main une torche et de l'autre un poignard, sans l'effroyable génie de l'Inquisition

étendant, pieuvre immonde, ses tentacules dans les coins les plus ignorés du monde pour y semer le sang et les larmes ! Les Vaudois devaient passer inconnus et obscurs; grâce à l'Église, ils allaient laisser un sillon profond et douloureux. Ils devaient vivre tranquilles en leurs étroites vallées ; grâce à l'Inquisition, leurs bûchers allaient éclairer de sinistres et lugubres lueurs, que rien ne devait effacer de l'esprit de l'humanité, les gorges étroites des Alpes et les rochers perdus des grandes montagnes. Aucun peuple ne méritait plus que le leur la paix et le bonheur ; grâce au fanatisme du clergé catholique, nul peuple ne devait plus que le leur connaître les douleurs, les tortures, le deuil, le martyre !

L'histoire des Vaudois c'est l'histoire des persécutions qu'ils ont souffertes ; chaque siècle est marqué, dans leurs annales, de longs ruisseaux de sang et de hauts entassements de bûchers : leur vie n'est qu'un long et ininterrompu martyrologe. Aussi, combien est vrai ce mot d'Henri Arnaud, un héros vaudois : « On n'a connu les Vaudois ou Albigeois que par les cruautés et barbaries qu'on leur a fait souffrir par tout le monde (1). »

L'Église catholique n'a jamais persécuté les païens avec la rage qu'elle a déployée contre les hérétiques. Les raisons en sont bien simples : les païens ne discutaient pas ; ensuite ils ne menaçaient pas le clergé dans ses biens et dans sa domination temporelle ; enfin la marque distinctive de l'intolérance religieuse n'est-elle pas d'être d'autant plus violente que ses victimes ont des doctrines plus rapprochées de celles des persécuteurs ?

Les plus grands crimes de l'humanité ont été commis par

(1) *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, p. 17 (réédition), Pignerol, 1880.

les religions ; et parmi les religions qui ont persécuté, qui ont versé le sang à flots, la palme appartient sans conteste au catholicisme (1) ; et parmi ses victimes, les plus douloureuses, celles sur lesquelles il s'est acharné avec le plus de rage, ce sont sans contredit les Vaudois : durant six siècles et demi, du début du XIIe au milieu du XVIIIe, il n'a cessé de les poursuivre, de les égorger, de les étouffer sous les supplices.

Dès le début du XIIe siècle, alors que l'esprit humain longtemps engourdi s'éveille, aux premiers mots des apôtres vaudois, Pierre de Bruys et Henri de Bruys ou de Lausanne, son disciple, les persécutions commencent contre nos hérétiques ; elles ne cesseront qu'à la veille de la Révolution française.

Nous l'avons dit, même avant Pierre Valdo, l'hérésie vau-

(1) Quand on a vu le fanatisme religieux de l'Église catholique, durant de longs siècles, chercher à étouffer toute manifestation de l'esprit humain ; quand on a vu l'Église, avec les hordes de Clovis, détruire sur le sol des Gaules la civilisation naissante des peuples ariens, les Visigoths et les Burgondes ; quand on l'a vue noyer dans le sang des Albigeois la civilisation si florissante du Languedoc et avec elle la liberté communale naissante; quand on l'a vue jeter dans les fers ou faire monter sur le bûcher, proscrire ou faire mourir tous les libres esprits, les Abailard, les Arnauld de Brescia, les Bacon, tous les grands noms de l'humanité depuis Jeanne d'Arc jusqu'à Savonarole: quand on l'a vue brûler sur des fagots amoncelés d'un bout à l'autre de l'Europe tous les sectaires de l'hérésie vaudoise ; quand on l'a vue détruire les bibliothèques de l'antiquité, brûler les Juifs, seuls dépositaires de la science médicale aux âges du Xe au XVIe siècle, brûler les *rhétoriciens*, c'est-à-dire les penseurs, massacrer les Juifs et les Maures d'Espagne qui avaient été les plus brillants apôtres de la science moderne; quand on l'a vue avec l'Inquisition, avec la Saint-Barthélemy, avec les bourreaux du duc d'Albe, avec les sicaires de Borgia et des autres papes, faire mourir dans les flammes des foules innombrables en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie ; quand on l'a vue enfermer Galilée et brûler Giordano Bruno ; quand on l'a vue, avec la révocation de l'edit de Nantes, ruiner notre patrie après avoir ruiné la presqu'île ibérique et la péninsule italique, on peut s'écrier que tous les progrès de l'humanité ont été faits contre l'Église catholique, par ses ennemis, par ses victimes ?

doise avait pénétré dans un grand nombre de provinces de l'Europe occidentale et, dès 1140, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, s'écriait désolé : « Toutes les parties de la France sont souillées par le poison que répandent ces pétrobrusiens ! »

En fait, seuls, ils luttaient contre l'hégémonie toute-puissante de la Rome pontificale ; seuls ils existaient comme l'immuable protestation de l'éternelle et imprescriptible liberté de la pensée. Aussi, au XIIe siècle, toute la rage persécutrice de l'Église se concentra-t-elle sur leurs têtes.

De 1156 à 1190, cinq bulles d'extermination sont lancées contre les Vaudois, entre autres par les conciles de Toulouse en 1119, de Latran en 1139, de Reims en 1148. Le concile de Toulouse, dès le début du XIIe siècle, invoquait contre eux l'appui du bras séculier, pour les faire périr. « Dès ce moment-là, remarque un auteur protestant, leur sentence de mort est prononcée et il n'y a plus pour eux sur la terre de lieu de sûreté (1). »

Les conciles ne cessent pas de jeter l'anathème contre eux, ainsi celui d'Arles en 1211, celui de la Vaux, etc.

Injures, violences, menaces, tout est bon contre ces pauvres hérétiques. « Voleur, brigand, loup, loir, chauve-souris, renard artificieux », leur crie Phlilichdorfius, dans son livre *Adversus Valdenses* (2).

Voici pour les injures ; quant aux violences et aux menaces, elles abondent et il serait trop long de tout citer. Il faut choisir : choisissons.

Voici d'abord un édit du concile de Latran :

(1) Louis Brunel : *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 46, Fischbache édit., Paris, 1888.

(2) Cité par Muston : *Origine des Vaudois*, p. 227.

Nous ordonnons à tous les fidèles, et sur la rémission de leurs péchés, qu'ils aient à s'opposer avec énergie à un tel fléau, qu'ils défendent contre eux par les armes le peuple chrétien. Que leurs biens soient confisqués ; et qu'il soit permis aux princes de réduire en servitude tous les hommes de cette classe-là.

Les princes n'avaient pas besoin de se le faire répéter : nous avons déjà dit plus haut que Philippe-Auguste dirigea une atroce persécution contre les Vaudois de Picardie ; quant à Alphonse II d'Aragon, en 1194, il faisait proclamer dans ses états :

Si quelqu'un, dès maintenant et désormais, se hasarde à recevoir dans sa maison les susdits Vaudois et Zappatati, ou autres hérétiques, quelle que soit leur profession ; ou à écouter dans quelque lieu que ce soit leurs funestes prédications, ou à leur accorder de la nourriture, ou quelque autre avantage que ce soit ; qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu tout-puissant et la nôtre, que ses biens seront confisqués sans appel, et qu'il sera puni comme coupable de lèse-majesté.

Offrir l'hospitalité à un Vaudois, lui donner un morceau de pain, crime de lèse-majesté, peine capitale ! Le pape Grégoire IX va encore plus loin et, par une bulle de 1231, il ne punit pas seulement ceux qui donneraient asile aux Vaudois, mais encore leurs enfants qu'il déclare infâmes jusqu'à la seconde génération. Grégoire IX permet aux évêques de faire grâce de la vie aux Vaudois qui abjureraient leurs erreurs, mais sous condition qu'ils leur feraient couper la langue, afin qu'ils ne puissent plus blasphémer à l'avenir !

En 1207, le pape Innocent III exhorte à Viterbe le peuple à prendre les armes contre les Patares ou Vaudois : c'est à une véritable chasse, à une curée, qu'il convie tous les catholiques. Des biens des Patares, un tiers serait donné à la ville,

un tiers serait destiné à relever les fortifications, un tiers appartiendrait au dénonciateur.

Qu'ils prennent les armes contre les susdits Vaudois et autres hérétiques, s'écrie-t-il s'adressant aux princes, et que d'un commun accord ils les écrasent comme des aspics venimeux ; et pour une si sainte et si nécessaire extermination et dissipation de ces mêmes hérétiques, qu'ils appliquent généreusement tous leurs efforts, et y mettent tous leurs soins comme ils y sont obligés, et ne négligent rien de ce qui peut servir à ce dessein. Que ceux qui se croiseront ou combattront contre ces mêmes hérétiques, ou contribueront à leur perte de quelque autre manière que ce soit obtiennent indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés, une fois en leur vie, et pareillement à l'article de la mort.

Que tous les prédicateurs qui prêchent la parole de Dieu, séculiers et réguliers, de quelque ordre qu'ils soient, même des mendiants, exempts ou non exempts de règles, sous peine d'excommunication majeure, aient à animer et à exciter les fidèles contre cette peste par la violence et les armes, afin que de toutes leurs forces et facultés ils concourent à repousser ce péril commun. Qu'on absolve outre cela tous ceux qui se croiseront, combattront, etc... De concéder à un chacun la permission de s'emparer licitement des biens quelconques, meubles et immeubles, des hérétiques, et de donner en proie tout ce qu'ils mèneront ou feront mener aux terres des catholiques, ou ce qu'ils en sortiront (1).

Ces menaces et ces violences n'arrêtèrent pas, paraît-il, la propagation de l'hérésie : et, en effet, nous voyons que, en 1240, le même pontife écrit à l'évêque d'Auxonne et à l'archevêque d'Aix des lettres dans lesquelles il constate avec douleur que « certains hérétiques nommés Vaudois, Cathares et Patarins s'étaient tellement multipliés qu'ils retenaient une foule innombrable de peuple dans les lacs de leur erreur et le corrompaient par le ferment de leur imposture ».

(1) Voir Muston : *Origine des Vaudois*, p. 229 et 230.

Les anathèmes des papes et des conciles parviennent si peu à entraver l'hérésie que, dans l'ardeur de la persécution, comme la flamme grandit agitée par le vent, la secte vaudoise s'est tellement développée que le concile de Latran avoue que leurs prédications s'étalent partout au grand jour, surtout dans le midi de la France, et que l'apôtre vaudois « commençant à prêcher non dans les chambres en secret, mais sur les toits, sermoniquait en plein champ à une vaste multitude ; et comme un roi devant l'assemblée du peuple, accompagné de ses gardes et précédé de la bannière et des faisceaux, on avait coutume de l'escorter avec une pompe royale, après la fin de son discours ».

Il ne faut point croire que les menaces épiscopales et pontificales fussent vaines : bien au contraire, elles recevaient une redoutable application : les Milanais, par exemple, pour gagner les bonnes grâces de l'Église, « plutôt, dit un auteur catholique, pour l'exemple que par amour véritable de la vertu », firent brûler un certain nombre d'hérétiques (1).

En ce qui concerne les Vaudois des Alpes dauphinoises, les persécutions paraissent avoir commencé, pour durer pendant six cents ans, vers l'an 1135.

Ils étaient devenus si nombreux que, trop à l'étroit dans leurs vallées, ils avaient envoyé en Provence les colonies qui

(1) Il y avait à Milan une secte appelée les *Humiliés de Milan* ou les *Pauvres de Lombardie*, qui était ou fille des Vaudois ou plutôt une secte rivale laquelle se fondit peu à peu dans celle des *Pauvres de Lyon*. C'étaient, selon la chronique de Laon, « des citoyens qui, sans quitter leurs foyers, observaient une règle qu'ils s'étaient choisie. Vêtus simplement, ils s'abstenaient de mentir, de jurer et de tout procès, s'opposant à la foi catholique ». Malgré la demande qu'ils lui en avaient faite, le pape leur avait interdit le prêche en public. « Ils s'appelèrent *Humiliés* parce qu'ils se contentaient de vêtements simples, non teints. » Les Vaudois étaient venus en foule à Milan ; le terrain, du reste, ensemencé par Arnauld de Brescia, était propre à la réforme.

fondèrent, entre autres bourgs, Mérindol et Cabrières. De 1135 à 1168, l'archevêque d'Embrun, Guillaume III de Champsaur ; de 1169 à 1177, son successeur Reymond II ; de 1177 à 1184, l'archevêque Pierre III dit Romain ; de 1184 à 1207, l'archevêque Guillaume IV ; de 1208 à 1213, l'archevêque Reymond III ne cessèrent d'exercer de cruelles persécutions contre les Vaudois du Gapençais et de l'Embrunais. L'un d'eux, Pierre, assista au concile de Latran, où les délégués vaudois essayèrent de plaider leur cause, mais où ils ne furent pas même écoutés.

En 1210, les archevêques de Vienne, d'Arles, d'Aix et d'Embrun convoquèrent successivement deux conciles dans le but d'en finir avec l'hérésie vaudoise. Dans le premier, il fut décidé que « les évêques se serviraient de toutes les censures de l'Église pour forçer les seigneurs et autres personnes de jurer qu'ils s'aideraient à exterminer tous les hérétiques ». Dans le second, nécessité par les excès mêmes de la persécution, il fut ordonné aux inquisiteurs de « surseoir à l'emprisonnement des Vaudois attendu qu'on ne sait plus où trouver assez de pierres et de mortier pour construire des prisons » (1).

Le successeur de Reymond III au siège archiépiscopal d'Embrun, Bernard Chabert (1213-1235) fut aussi un ardent persécuteur des hérétiques. Son zèle l'entraîna même hors de son diocèse, puisqu'il fut l'un des plus violents parmi les bourreaux des Albigeois.

Ce fut lui qui fit construire à Embrun un couvent, détruit on ne sait au juste par qui, en 1300, pour les moines cordeliers chargés du rôle d'inquisiteurs.

Son successeur, Eymar, poussa si loin la barbarie que le

(1) Voir le livre de M. Brunel : *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 54.

peuple se souleva et obligea son archevêque à un traité qui fut bientôt violé.

En effet, Henri de Suze, successeur d'Eymar, convoqua,

« La fille de Moyse Long de Bobi, âgée de dix ans, ayant esté attrapée par les soldats piémontois, au lieu de Villeneuve, au dessous de Mirebous, ils l'enfilèrent toute vivante en une pique, et ayans fait un grand feu sur une grande et large pierre, l'y rostirent tout de même que la chair à la broche. Quoy fait, ils en découpèrent la chair qui leur sembloit la mieux cuite, mais ils n'en mangèrent que quelque peu, parce que disoient-ils, par après, qu'ils ne l'avoient pas pû faire rostir à leur gré. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

le 3 novembre 1267, à la Seyne, un concile, auquel assistèrent les évêques de Digne, de Genez, de Glandèves, de Grasse, de Vence et de Nice, et dans lequel furent prises des mesures contre les Vaudois dans le but de les anéantir.

Un auteur nous apprend, dit M. Brunel, qu'on reconnaissait l'hérésie au moyen d'un fer rouge appliqué sur la main. S'il la brûlait, le patient était convaincu du crime d'hérésie ; dans le cas contraire, l'innocence était proclamée. En employant un semblable moyen il en était peu qui le fussent. Il est parfaitement certain que les archevêques, les inquisiteurs et le souverain pontife lui-même, soumis à cette épreuve eussent été déclarés coupables (1).

Sous l'épiscopat de Melchior de 1271 à 1275, sous celui de Jacques II de Géréna de 1275 à 1286, de Guillaume V, de Raymond de Mévouillon, les persécutions ne firent que s'activer, par suite de l'arrivée de Valdo et de ses disciples ainsi que de celle d'hérétiques chassés de Languedoc et de Provence par les bûchers des inquisiteurs et qui ne fuyaient une flamme que pour tomber dans une autre fournaise. Trois conciles tenus à Embrun en 1278, 1289 et 1290 eurent pour objet l'extermination des Vaudois.

A partir de cette époque, les infortunés hérétiques paraissent avoir eu quelques années de répit, mais pour voir, en 1322, les persécutions recommencer plus rigoureusement avec l'archevêque Jacques de Dreux, les inquisiteurs Catalan Fabri, Pascal, Jacques Bernard et Jean de Baudis.

Tout était prétexte pour les immoler : une peste noire surgit-elle, comme en 1346, ce sont eux qu'on accuse de la répandre en empoisonnant les fontaines et, dans le seul bourg de Veynes-sur-Buëch, sur cette absurde calomnie, on en égorge quatre-vingt-treize !

Quelques seigneurs laïques se refusant à prêter la main à la persécution, entre autres le dauphin Humbert II (2), le

(1) *Les Vaudois des Alpes françaises*, p. 61.

(2) Son zèle ne paraissait point suffisant au pape bien que, en 1334 et 1335, il ait fait construire un couvent pour les cordeliers dans Embrun même.

pape obtint en 1348 du dauphin la cession de ses droits comme protecteur des habitants des hautes vallées dauphinoises et, le 7 mars 1352, il lança une bulle ordonnant à tous les seigneurs de prêter main-forte à l'archevêque d'Embrun et à l'inquisiteur Pierre des Monts, frère mineur, « pour purger les Vaudois de l'hérésie dont ils sont infectés ».

Les malheureux persécutés cherchent à fuir ; ils ne quittent des bourreaux que pour en retrouver d'autres : les Vaudois de la vallée de Freissinières, en 1337, croient trouver un refuge en Piémont et cet asile ils doivent l'abandonner ; ceux de Barcelonnette, dans l'hiver de 1365 (24 décembre), franchissant le col de Vars, où de nombreux enfants trouvèrent la mort dans la neige, cherchent à leur tour un abri contre les inquisiteurs à Freissinières, que ses habitants fuyaient eux-mêmes !

Quant aux biens des victimes, ils étaient confisqués ; c'était l'Église, c'étaient les inquisiteurs qui s'en enrichissaient. Cela a été, du reste, la règle dans toute l'Europe.

Durant tout le moyen âge, au milieu des misères du temps, à travers les guerres meurtrières, les pestes, les famines, une seule personne est riche et s'enrichit toujours davantage, l'Église (1). La superstition lui apporte spontanément des

(1) Sur ce sujet, il faudrait tout citer : contentons-nous de parler de deux papes qui tous deux lancèrent l'anathème contre les Vaudois et les firent persécuter, Jean XXII qui les anathématisa en 1332 et Clément VI en 1380. Or, pendant que les Vaudois vivaient austères dans les montagnes, ces papes continuaient à donner au monde le triste spectacle de l'accumulation de scandaleux trésors, de vente des bénéfices ecclésiastiques, de trafic des choses saintes. Jean XXII, qui s'était cyniquement réservé pour lui-même tous les bénéfices vacants durant la première année de son pontificat, mourait en laissant un trésor, — fabuleux au XVIe siècle, — de vingt-cinq millions de ducats, ce qui fit croire aux gens de l'époque qu'il avait trouvé la pierre philosophale. Quant à Clé-

trésors innombrables — et les dons affluent aux jours de désolation comme à l'approche de l'an 1000 ; la spoliation des autres lui en donne de plus grands encore. Tous les princes cherchent à gagner ses faveurs : durant la néfaste guerre de Cent ans, qui ruine la France, Anglais et Français se disputent son appui, tous l'enrichissent à l'envi et elle prend cyniquement des deux mains.

Nulle opération ne l'enrichit davantage que l'Inquisition : elle trouva des richesses immenses aux pieds des bûchers, dans les cendres et dans le sang de ses victimes.

Et les seuls frais qu'elle avait à faire pour spolier les martyrs, les frais de fagots et de corde, elle les imposait aux seigneurs, aux populations. Dans les comptes du bailliage d'Embrun, on trouve des articles de dépense tels que celui-ci : « Item pour persécuter les Vaudois, huit sols et trente deniers d'or. » M. de Rochas raconte dans ses *Vallées vaudoises* qu'il a trouvé dans les archives du Dauphiné des articles tels que ceux-ci :

« 6 novembre 1315. — Comptes du châtelain delphinal de la vallée du Cluson : *Item, pro expensis inquisitorum reddit litteras,* XXVIII turn. VII den. — *Item, pro expensis eorumdem,* XXIV turn. IX den. »

« 1335. — Comptes du bailli d'Embrun : *Item, pro persequendis Valsendibus et aliis expensis,* VIII sol. XXX den. »

ment VI, il avait acheté Avignon à la reine Jeanne en l'absolvant du crime de l'assassinat de son mari.

« Enrichissez-vous », disaient à cette époque les clercs au peuple malheureux, et c'était l'Église seule qui profitait du conseil. Du reste, en ce XVIe siècle, un avocat du clergé, Pierre de Royer, qui plus tard devint pape, ne ramenait-il pas les devoirs du chrétien à ces quatre préceptes : « Servir Dieu dévotement ; lui donner largement; honorer sa gent dûment ; lui rendre le sien entièrement » ? MICHELET : *Histoire de France*, t. V, p. 50.

L'Inquisition, fondée en 1200, fonctionna en France vers l'année 1208 et en Italie en 1224 : les Vaudois furent ses premiers martyrs.

L'Inquisition, qui fut l'invention la plus abominable de tous les siècles, et les inquisiteurs, qui furent les êtres les plus odieux qu'ait jamais produits l'humanité, semblent avoir pris pour règle ces principes de la Bible, un livre des âges barbares, qui contenait la justification de tous les forfaits politiques et religieux, ces conseils du livre des *Nombres* (XXX, v. 52, 53, 54) :

« Exterminez tous les habitants de ce pays-là ; brisez les pierres érigées en l'honneur des fausses divinités, rompez leurs statues, renversez tous leurs hauts lieux pour purifier ainsi la terre, afin que vous y habitiez ; car je vous l'ai donnée afin que vous la possédiez, et vous la partagerez entre vous par le sort » ; et ces maximes du Deutéronome (XIII, v. 12, 13, 14, 15, 16) : « Vous ferez passer aussitôt au fil de l'épée les habitants de cette ville, et vous la détruirez avec tout ce qui s'y rencontrera jusqu'aux bêtes. Vous amasserez aussi tous les meubles qui s'y trouveront, et vous les brûlerez avec la ville en l'honneur du seigneur votre Dieu, de sorte que cette ville demeure éternellement ensevelie sous ses ruines et qu'elle ne soit jamais rebâtie. »

Telles ont bien toujours et partout été — quand elle a eu le pouvoir de les appliquer — les barbares devises de l'Église catholique.

Quant aux rois et aux princes, souvent dans un but de lucre, pour partager les dépouilles des victimes, le plus souvent par terreur et superstition, ils ont aidé l'Église à

accomplir ses forfaits, lui obéissant, se soumettant à elle, suivant le conseil du poète :

Le roi n'attaque pas le prêtre, s'il est sage (1).

Et puis la mort des hérétiques est un moyen si simple de racheter ses fautes et d'apaiser le ciel!

Les rois ont toujours fait couler le sang des hérétiques en réparation de leurs propres fautes : Philippe-Auguste incestueux conquiert l'absolution en faisant égorger les Vaudois ; François Ier rachète par le même procédé sa conduite débauchée ; Louis XIV croit effacer ses nombreux adultères en signant la révocation de l'édit de Nantes. Les hérétiques payent de leur sang le repentir des rois! la persécution de ceux-là rachète les crimes de ceux-ci !

Et l'univers va se couvrir de bûchers, des torrents de sang vont inonder la terre!

C'est le cri du moine inquisiteur en sa sanglante folie :

J'arrive.
Me voici, je ranime avec moi les ferveurs.
Pensif, je viens souffler sur les bûchers sauveurs.
Terre, au prix de la chair je viens racheter l'âme.
J'apporte le salut, j'apporte le dictame.
Gloire à Dieu! joie à tous! Les cœurs, ces durs rochers,
Fondront. Je couvrirai l'univers de bûchers,
Je jetterai le cri profond de la Genèse :
Lumière! Et l'on verra resplendir la fournaise!
Je sèmerai les feux, les brandons, les clartés,
Les braises et, partout, au-dessus des cités,
Je ferai flamboyer l'auto-da-fé suprême,
Joyeux, vivant, céleste. — Oh ! genre humain, je t'aime! (2).

(1) V. Hugo : *Torquemada*, acte IV, sc. 2.
(2) V. Hugo : *Torquemada*, acte I, sc. 6.

Du rôle des inquisiteurs sur les deux versants des Alpes, voici en quels termes Léger parle :

La puissance de ces inquisiteurs était si générale et illimitée, comme l'on apprend par les bulles dont ils étoient munis, aussi bien que par leurs pratiques, et qu'ils avoient aussi le crédit d'amasser le peuple au son des cloches toutes et quante-fois qu'il leur en prenoit envie, et ce qui est bien plus étrange, de procéder même contre les évêques qui leur sembloient avoir laissé échapper la moindre occasion de surprendre et faire périr quelques-uns de ces prétendus hérétiques, et qu'ils avoient puissance de les emprisonner eux-mêmes, et de les punir à leur caprice, il n'est point d'extrémité à laquelle ils ne les obligeassent de se porter, sans qu'ils y osassent faire la moindre résistance du monde.

Toutes sortes d'accusations étoient de mise contre ces pauvres gens, un meurtrier, une putain publique et toute personne infâme pouvoit servir de témoin plus que suffisant pour faire perdre biens et vie à un pauvre Vaudois, sans même (chose horrible) qu'il fût nécessaire de faire la moindre confrontation de témoins, ni de former des enquêtes, ni faire des examens; il suffisoit qu'une personne inconnue ût donné un billet, quoyque sans signature ou signé d'une façon inconnüe (1).

Que s'il se rencontroit quelcun d'entre les Vaudois qui eut quelque peu de biens, il ne faloit que cela pour le faire convaincre d'hérésie, et son bien ne manquoit jamais de le faire périr; puisqu'il devenoit

(1) Brez (*Histoire des Vaudois*, IIe partie, p. 7 et 8) ajoute de son côté : « Un père étoit obligé de déposer contre son fils, une épouse contre son époux, un frère contre sa sœur, un ami contre son ami. Les liens de la nature, du sang, de l'amitié, n'étoient rien aux yeux de l'Inquisition.

« Celui qui avoit le malheur d'être *soupçonné d'hérésie* devoit produire sept témoins de son innocence. Si l'un d'entre eux refusoit de prêter serment en sa faveur, son supplice étoit presque inévitable.

« On n'indiquoit jamais à l'accusé les témoins qui déposoient contre lui; et il importoit peu que des témoins s'accordassent, ou que leurs dépositions fussent contradictoires: un seul suffisoit pour ordonner la torture. L'accusé n'avoit pas même la liberté de se choisir un avocat; c'étoit l'Inquisition qui le lui donnoit. Quoiqu'on ne pût lui prouver son crime, il n'étoit jamais absous, il restoit noté d'infamie, et son nom étoit conservé sur les registres de cet horrible tribunal. »

le prix et la récompense de l'accusateur ; nul advocat n'osoit entreprendre de plaider leur cause, ni aucun notaire recevoir aucun acte en leur faveur, pour ne se rendre suspect d'hérésie et se voir condamner luy même comme hérétique. Celuy qui se trouvoit une fois dans les pièges de cette Inquisition pouvoit être asseuré de n'en pouvoir jamais échapper, ou que s'il en étoit délivré, ce n'étoit que pour être bientôt repris par ceus qui s'étant joués de luy, comme le chat de la souris, luy brisoient enfin les os et en faisoient leur proye, et comme si c'eût été trop peu de leur oster la vie, nous pourrions encore produire plusieurs de ces sentences que ces inquisiteurs sanguinaires prononçoient contre les cadavres, et même les os déjà tout secs de ces pauvres Vaudois, en ayant fait déterrer plusieurs, vingt-cinq et trente ans après leur mort, et les ayans fait brûler ès places publiques seulement pour avoir quelque prétexte de confisquer leurs biens, que leurs enfants, en tel cas, quoyque devenus papistes n'osoient plus posséder pour ne se rendre suspects d'hérésie.

Et pour tenir encore le peuple dans une plus grande frayeur, ces bons pères avoient de coûtume de mener en triomphe quelques-uns de ces pauvres captifs en toutes les processions qu'ils faisoient, contraignans les uns à se flageller eux-mêmes, et les autres à porter des robes rouges avec des grosses croix, prenans le nom de *Bénédictins convertis*, afin qu'on crût par ce moien qu'ils se sentoient convaincus en leur conscience de l'hérésie dont on les avoit accusés, et qu'ils reconnoissoient qu'ils étoient justement châtiés pour les fautes qu'ils avoient commises : d'autres encore étoient obligés d'y aller en chemise, testes et pieds nuds, portant la corde au col et des rameaux entre leurs mains ; en cette misérable posture étoient contraintes de se produire toutes sortes de personnes de quelque qualité qu'elles pûssent être, au grand étonnement des spectateurs (1) ; encore ne leur étoit-il pas permis d'entrer dans les

(1) Perrin (*Histoire des Vaudois*, p. 102 et 103) raconte les mêmes faits. Léger l'a évidemment copié. Parlant des héritiers de ceux dont on exhumait les cadavres pour les brûler comme cadavres d'hérétiques et pour confisquer leurs biens, Perrin dit qu'ils ne réclamaient point de crainte d'être accusés « d'avoir plus hérité la mauvaise croyance que les biens ». Il ajoute, montrant quelle puissance la terreur qu'ils inspiraient donnait aux inquisiteurs : « Les peuples, voire même les plus puissants et riches, estoyent contraints d'adorer presque ces moynes inquisiteurs et de leur

églises pendant que le service s'y faisoit ; et ce qui n'estoit pas moins cruel, plusieurs étoient condamnés au pèlerinage en Terre Sainte, où ils devoient aller à leurs frais et dépens, et ce précisé-

« Le sieur Jacques Michelin, excellent personnage, l'un des principaux Anciens de l'Eglise de Bobi, ne fut pas plûtôt saisi par ses meurtriers, qu'ils lui lièrent les deux mains à son membre viril, et de cette façon ignominieuse le suspendirent contre une porte, comme vous le montre cette figure. » Pendant ce temps, des pasteurs devenus apostats l'exhortèrent à renier sa foi. Il mourut en martyr.

Un peu au-dessus de la Sarcena, deux pauvres paysans furent « pendus vivans par leurs parties honteuses : mais avec les mains attachées sur le dos, et qui sont morts en cet état ». (Gravure extraite du livre de Léger.)

ment dans le terme qui leur étoit prescrit, pendant lequel il est souvent arrivé que les inquisiteurs mêmes, les prêtres et autres bons frères abusoient vilainement de leurs femmes, comme on en

faire de grands présents pour la construction de leurs couvents, et dotations de leurs maisons, de peur d'estre prévenus en fait d'hérésie et de n'estre estimés zélés à la foy par les Saincts Pères. »

pourroit produire plusieurs exemples. Outre toutes ces pratiques, les mêmes inquisiteurs avoient encore des instructions secrètes et des formulaires exacts de stratagèmes, dont ils se devoient servir en toutes les procédures, comme il se peut voir dans les maximes et règles suivantes tirées de l'archevêché d'Embrun, que la divine Providence nous a mises en main, qui font voir de quelle façon ces enfants de ténèbres forgeoient premièrement en secret les instruments de la ruine de ces pauvres fidèles devant que d'entreprendre l'exécution de ce pernicieux dessein.

I. Qu'il ne faut point disputer des points de la religion en présence du peuple.

II. Que nul ne peut être admis comme pénitent, ni recevoir l'absolution sacramentale, si directement ou indirectement il recèle quelque hérétique.

III. Que celuy qui ne les revèle doit être retranché de l'Église comme un membre pourri, suspect et infecté d'hérésie, de peur qu'il n'infecte et corrompe les autres.

IV. Dès que quelcun a été remis ès mains du bras séculier, il ne luy faut pas permettre de se justifier devant le peuple, de peur que, par ses justifications, il ne donne de grandes impressions aus simples qu'on luy fait tort, et que, s'il échappe, la religion catholique n'en reçoive du préjudice.

V. Il se faut bien garder de jamais faire grâce à un homme condamné par devant le peuple, quand même il se retracteroit de son hérésie, et promettroit de se convertir : car on ne pourroit jamais brûler grand nombre de ces hérétiques, si on les laissoit évader sous ces belles promesses, qui ne leur étans arrachées que par la frayeur du supplice, ne sont jamais bien observées : et cependant s'ils promettent devant le peuple de se convertir et qu'on ne laisse point pour cela de les faire mourir, le peuple croit qu'on leur fait tort : et ainsi le meilleur est qu'ils ne puissent jamais parler devant le peuple.

VI. Il faut toujours que l'Inquisiteur suppose le fait comme tout averé, se contentant seulement d'en examiner les circonstances en cette manière : *puisque tu es convaincu d'hérésie, dis moy en quelle chambre de ta maison est-ce que se retiroient les Barbes ou les ministres, quand ils venoient te visiter ;* et semblables questions.

VII. L'Inquisiteur doit toujours avoir un livre ouvert en présence de l'accusé, faisant semblant d'y avoir enregistré toute sa vie, et quantité de dépositions convaincantes contre luy.

VIII. Il le faut incessamment menacer de mort inévitable, s'il ne confesse ingénûment toutes choses et ne renonce à son hérésie. Que s'il répond, s'il faut que je meure, j'ayme mieux mourir en cette profession qu'en celle de l'Église romaine, certainement alors il ne reste plus de grâce pour un tel homme, mais il le faut incontinent livrer à la justice, et en presser l'exécution.

IX. Il ne faut jamais penser de convaincre ces hérétiques par les écritures : car ils en abusent avec tant de dextérité qu'ils confondent bien souvent par là tous ceux qui les entreprennent, d'où vient aussi que souvent ils prennent occasion de se rendre encore plus opiniâtres, voyans surtout que des personnes doctes ne sçavent que leur répondre.

X. Il ne faut jamais répondre cathégoriquement à un hérétique et en l'interrogeant il luy faut accumuler plusieurs interrogats à la fois, afin que de quelle façon qu'il réponde on ait toûjours moyen de répliquer à sa confusion.

XI. S'il s'en trouve qui semblent disposez à protester qu'on leur fait tort, et qu'ils n'ont jamais embrassé l'hérésie des Vaudois, il faut que l'Inquisiteur les prévienne, leur disant qu'ils n'avanceront rien à jurer le faux, et qu'il a des preuves en main plus que suffisantes pour les convaincre : car par ce moyen voyant qu'il n'y a point d'apparence d'éviter la mort, ils confesseront d'autant plus aisément qu'il leur faut promettre, en termes ambigus, que s'ils avoüent franchement leur crime, ils doivent espérer grâce, de cette façon plusieurs y en a qui confesseront dans l'espérance de pouvoir avoir la vie sauve (1).

Telles étaient les règles judiciaires monstrueuses en vertu desquelles d'innombrables bûchers s'élevèrent dans les vallées des Alpes. Mélange odieux de fourberie, d'astuce, d'aveu

(1) *Histoire générale des Églises vaudoises*, IIe partie, p. 4, 5 et 6.

d'ignorance par le clergé catholique, d'épouvantable cruauté de gens qui non seulement n'essayaient pas de convertir, mais se refusaient encore à accepter les conversions et qui ne songeaient, en leur atroce barbarie, en leur épouvantable férocité, qu'à verser le sang !

Et en songeant à ces affreux holocaustes, combien l'on comprend le cri d'un Vaudois, qui les raconte : « Qu'on me donne à choisir de vivre parmi des fanatiques ou des bêtes féroces, je n'hésiterai pas un instant ; je me croirai trop heureux de pouvoir me reléguer au fond des bois ! (1) »

Devant ces monstruosités de l'Inquisition on comprend de quelle superstitieuse terreur les martyrs entouraient les moines qui allumaient les épouvantables bûchers ; devant ces lugubres lueurs, on comprend comment l'imagination affolée a pu entourer la figure de saint Dominique, de ce moine qui personnifia l'Inquisition, de ce bourreau qui, au dire de Perrin, « fit si bien ses affaires et de ses frères qu'avant qu'il mourust il avoit déjà fait bastir grand quantité de belles maisons en Languedoc, Provence, Dauphiné, Espagne et ailleurs, pour lesquelles il avoit obtenu de grands revenus, ou des libéralités de ceux qui affectionnoyent son ordre, ou des confiscations des Vaudois ». — « Il est dit de ce Moyne, ajoute Perrin, narrant la légende, que sa mère l'ayant dans son ventre, elle songea qu'elle y avoit un chien qui jettoit des flammes de feu de sa gueule. Ces sectateurs interpretoyent cela à son advantage, comme estant dénoté qu'il serait le mastin qui vomiroit le feu qui consumeroit les hérétiques ; mais au contraire ceux qu'il livroit tous les jours à mort pouvoyent dire qu'il estoit le chien qui avoit embrazé la Chrestienté, et que les flammes qui sortoyent de sa gueule

(1) Brez : *Histoire des Vaudois*, IIe partie, p. 4.

estoyent pour dénoter les sentences ardentes et infernales qu'il prononçoit contre les Chrétiens (1). »

Il semble bien que, jusqu'au xve siècle, la rage des persécuteurs s'exerça surtout sur le versant occidental des Alpes. Les Vaudois du Piémont paraissent, à cette époque, avoir joui d'une tranquillité relative. La fureur des inquisiteurs et les préceptes de l'archevêché d'Embrun sévirent surtout dans le Dauphiné, la Provence et le Languedoc ; mais, dans ces provinces, les persécutions furent telles que, en 1228, les archevêques d'Arles et de Narbonne, à Avignon, « meus de compassion envers ces pauvres misérables (les Vaudois), représentèrent aux inquisiteurs qu'il leur estoit impossible de trouver assés de chaux, de pierres et de sable, pour bastir autant de prisons qu'il en faloit pour contenir un si grand nombre captifs : de sorte qu'ils prioient de n'en plus saisir jusqu'à ce qu'ils eussent informé le pape, et appris sur ce subjet l'intention de Sa Sainteté » (2).

Vaine et inutile demande, quelle que fût l'autorité des demandeurs ; aux xiiie et xive siècles, les inquisiteurs continuèrent à arrêter en foule les Vaudois. Et vers la fin du xive siècle, entre autres, l'inquisiteur qui avait remplacé Pierre des Monts, Borelli, lequel s'était établi à Embrun « comme étant le lieu, disait-il, où les Vaudois étaient le plus obstinés » (3), voyant que à son époque, comme au siècle

(1) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 101.

(2) Léger : *Histoire générale des Églises vaudoises*, IIe partie, p. 6.

(3) Bruel : *Histoire des Vaudois des Alpes françaises*, p. 74 et 75. « François Borelli, dit Perrin (*Histoire des Vaudois*, p. 113), ayât commission en l'année 1380 pour faire enquête et informer touchant la secte des Vaudois. es diocèses d'Aix, Arles, Ambrun, Vienne, Genève, Aubonne, Savoye, Comté Venecin, Dyois, Forests, principauté d'Orenge, cité d'Avignon et Salon : ainsi que le portoit sa bulle, euë de Clément septième (c'est sixième ; Perrin se trompe et, après lui, Léger, II, p. 22, commet la même erreur), lequel lors présidoit en Avignon. » — Le 8 juillet 1332, un

précédent, les prisons étaient insuffisantes pour contenir tous les captifs, consacre son activité à en construire de nouvelles à Embrun, à Vienne, à Avignon.

C'était, du reste, aux habitants de la province que Borelli imposait la charge de ces constructions ; le pape lui en avait donné l'exemple et l'ordre en faisant prélever pour le service de l'Inquisition des sommes considérables en Provence et en Dauphiné (1).

Borelli cita à comparaître devant lui, à Toulouse, « tous les habitans de Fraissinière, l'Argentière et Val Pute, à peine d'excommunication » (2). Les habitants ne comparaissant pas par crainte de se jeter dans la gueule du loup, les bûchers s'élevèrent. Cent cinquante Vaudois de la Vallouise, sans compter les femmes et les enfants, furent arrêtés, conduits à Grenoble et brûlés vifs; quatre-vingts de l'Argentière et de Freissinières subirent le même sort, « tellement que, lorsque quelqu'un d'iceux estoit appréhendé, il estoit promptement conduit à Grenoble, et là, sans autre figure de procès, bruslé vif » (3).

autre pape d'Avignon, Jean XXII, avait également lancé une bulle d'anathème contre les Vaudois, en particulier contre ceux des vallées de Lucerne, d'Angrogne et de Pérouse, dans lesquelles le pape se plaignait de ce que la secte s'était extraordinairement multipliée.

(1) De 1369 à 1380, les papes Urbain VI, Grégoire XI et Clément VI, à diverses reprises, ordonnèrent de *détruire* les Vaudois.

(2) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 114. Cette région était celle où il y avait le plus d'hérétiques, Perrin le déclare à une page précédente, p. 110 : après avoir dit que les Vaudois s'étaient établis aux Fauques, à Beauregard en Valentinois, à la Baulme près Crest, il ajoute : « Mais les plus célèbres Églises de la dite Province sont celles de la vallée de Fraissinière proche d'Embrun, de l'Argentière, de la val Loyse, laquelle, à cause des dits Vaudois, fut appeiée Val Pute, comme s'il n'y eut en ladite vallée qu'un bordeau et receptacle de toute dissolution et vilenie... Au delà des Alpes il y a une vallée nommée la vallée de Pragela, laquelle ils ont habité de temps immémoré. » C'est de cette vallée, selon Perrin, que seraient sortis tous les Vaudois des vallées piémontaises.

(3) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 114.

La sentence qui condamna ces malheureux fut rendue, en 1393, en l'église cathédrale d'Embrun. Les inquisiteurs partagèrent les dépouilles des victimes avec les seigneurs temporels. Défense fut faite aux habitants d'assister les Vaudois « en façon quelconque, de les retirer, visiter, deffendre, donner à manger ni à boire, faveur, conseil, ni aide, à peine d'estre atteint et convaincu d'estre fauteur d'hérétiques ». Les Vaudois furent déclarés incapables d'occuper toute charge, de tester, de témoigner, d'hériter. Les Vaudois n'avaient plus qu'une faculté, celle de monter sur le bûcher.

La rage de Borelli était doublée par son âpre curée de la fortune : pour voler les biens de quelques-uns, il les déclara hérétiques et les fit brûler, bien qu'il fût « notoire qu'ils n'avoyent jamais eu coignoissance de la croyance des Vaudois » (1).

L'inquisiteur était aidé dans sa persécution par le gouverneur Montmaur. A eux deux, durant quinze ans, ils couvrirent la province de sang ; il n'y eut pas un village, pas un hameau qui échappât aux bourreaux. Les infortunés Vaudois s'enfuirent dans les bois : ceux des Freissinières ayant pû s'abriter dans une caverne et Montmaur ne pouvant y pénétrer, ce bourreau, innovant un atroce supplice qui, dans les Alpes, fut depuis lui renouvelé souvent contre les Vaudois, amoncela du bois et de la paille contre la caverne et y mit le feu : cent vingt infortunés, y compris quarante enfants, moururent ainsi étouffés (1390).

La peste de 1346, comme le remarque un écrivain, n'avait point fait autant de victimes que n'en firent Borelli et Montmaur.

(1) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 116.

En 1390, on avait adjoint à Borelli l'évêque de Masse : ils se signalèrent, l'un et l'autre par, un auto-da-fé suprême : le 22 mai 1393, à Embrun, au carillon des cloches, les églises pavoisées, devant la foule terrifiée, et le clergé revêtu de ses habits sacerdotaux, ils firent brûler sur un seul bûcher deux cent trente Vaudois (1) !

Cet auto-da-fé immense paraît avoir apaisé pour un temps la fureur des bourreaux et les persécutions ne paraissent avoir été reprises contre les Vaudois des Alpes dauphinoises que vers le milieu du xve siècle.

A cette époque (1460), un inquisiteur de l'ordre des Franciscains, Jean Veyleti (2), reprit l'œuvre épouvantable.

A l'exemple de son digne prédécesseur Borelli, en 1461, il cita à comparaître devant lui tous les Vaudois individuellement quand il savait leurs noms, collectivement quand il les ignorait. Nul ne répondant à cet appel, qui n'était bien entendu qu'un moyen pour s'en saisir facilement, il les excommunia en masse.

En vertu de cette décision, les biens furent confisqués et les personnes conduites au bûcher : le clergé prenait les deux tiers des biens des victimes, l'autre tiers revenait aux seigneurs. Les catholiques étant réputés fauteurs d'hérétiques n'échappèrent pas plus aux bourreaux que les Vaudois.

Les victimes se décidèrent, en 1477, à porter plainte au roi Louis XI. Celui-ci envoya dans les Alpes l'archidiacre d'Orléans et son propre confesseur, et sur leur rapport, il

(1) En l'année 1400, aux environ de la Noël, les Vaudois de la vallée de Pragela furent attaqués du côté de Suze : épouvantés, ils s'enfuirent dans les montagnes (dans l'Albergam) où la plupart, hommes, femmes, enfants, furent tués par les bourreaux qui les atteignirent, où les autres moururent de faim et de froid.

(2) Certains auteurs l'appellent Veytali.

délivra aux populations de la région d'Embrun des lettres patentes qui avaient pour but de leur rendre justice et de condamner les agissements des inquisiteurs.

Ces lettres datées d'Arras, que Perrin entre autres nous a transmises, les voici :

« Jean Rostagnol, âgé de quatre-vingts ans, ût le nés, les oreilles, et en un mot toutes les extrémités de son corps mutilées. Et puis fut abandonné dans les neiges, où il languit encore deux ou trois jours dans ce pitoyable état. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, dauphin du Viennois, comte du Valentinois et Diois, à notre ami et féal gouverneur du Dauphiné salut et dilection. De la part des manans et habitans de la Vallouise, Freissinières, l'Argentière et autres de notre pays du Dauphiné, nous a été exposé que combien qu'ils aient vécu et veuillent vivre comme bons catholiques chrétiens, sans vouloir tenir, croire ni soutenir chose superstitieuse qui suivant l'obser-

vance et discipline de notre mère la sainte Église ; ce néanmoins aucuns religieux mendiants se disant inquisiteurs de la foi et autres pour cuider (croire, penser), par vexation et travaux, extorquer indument leurs biens, et autrement les travailler en leurs personnes, ont voulu et veulent faussement leur imposer qu'ils tiennent et croient certaines hérésies superstitions contre la foi catholique ; et sousombre de ce, les ont mises et mettent en grande involution de procès, tant en notre cour de parlement de Dauphiné qu'en autres diverses contrées et juridictions, et pour parvenir à la confiscation des biens de ceux qu'ils chargent les dits inquisiteurs de la foi, qui commencèrent sont religieux mendiants sous ombre de l'office d'inquisiteur, ont mis et mettent chaque jour en procès plusieurs pauvres gens sans cause raisonnable ; d'autres ont été mis en géhenne sans informations précédentes et les ont condamnés de choses dont ils ne furent jamais coupables, ainsi que depuis il a été trouvé. Quant à ceux que les inquisiteurs ont relâchés, ce n'a été qu'en leur extorquant de fortes sommes et par divers moyens. On les a injustement vexés et travaillés au grand dommage et préjudice, non-seulement desdits suppléants, mais de nous et de toute la chose publique de notre pays du Dauphiné.

Par quoi, nous voulant à ce pourvoir, et ne souffrir que par telles voies indues ou rixe, on tourmente notre pauvre peuple et particulièrement les habitants des dits lieux, car ils disent qu'ils ont toujours vécu et veulent vivre comme bons chrétiens et bons catholiques, sans avoir jamais ni tenu aucune croyance, fors celle de notre mère la sainte Église, ni soutenu ni voulu soutenir quelque chose de contraire, et que par raison nul ne doit être condamné du crime d'hérésie, sauf ceux qui, par obstination, voudraient volontairement soutenir et affirmer choses contraires à la sincérité de notre foi, avons, par grande mesure de délibération, et pour obvenir à de telles fraudes, abus, vexations et exactions indues aux dits suppléants, octroyé et octroyons, de notre certaine science, gré spécial, pleine puissance et autorité royale et Delphinale, voulu et ordonné, voulons et ordonnons par ces présentes qu'iceux suppléants et tous autres de nôtre pays de Dauphiné soient mis hors de cours et de procès ; et tous les procès esquels les aucuns d'eux pourraient avoir été mis à cause des choses sus-dites, avons, de nôtre certaine

science, pleine puissance et autorité royale et Delphinale, aboli et abolissons, mis et mettons au néant par ces présentes, et voulons que jamais, de tout le temps passé jusques aujourd'hui, aucune chose ne puisse leur être imputée ni demandée en corps ni en biens, ni reprochée, sinon qu'il y en eut certains qui voulussent obstinément maintenir et affirmer quelque chose contre la sainte foi catholique.

Avec ce ; avons voulu et ordonné, voulons et ordonnons que tous les biens des sus dits habitants suppléants et tous autres de notre pays de Dauphiné qui, à cause des choses susdites, avaient été pris et exigés sur quelques personnes, en quelque manière que ce soit, par exécutions ou autrement, soit par l'ordonnance ou commandement de notre cour de Parlement de Dauphiné ou d'autres quelconques, ensemble toutes les cédules et obligations qu'ils avaient baillés à cause des choses sus-dites, soit pour le payement des salaires et dépens des dits procès, ou autrement, leur soient rendus et restitués ; et de ce soient contraints tous ceux qui en auraient eu quelque chose par vente et spoliation de leurs biens meubles et immeubles, par détention et emprisonnement de leur personne jusqu'à ce qu'ils aient restitué les biens et choses susdites, et autrement par toutes voies et manières dues et raisonnables en tel cas requises, nonobstant appellations quelconques par lesquelles voulons à ce être déféré en aucune manière.

Et pour ce qu'à cause des confiscations qu'on a par devant prétendues sur les biens d'iceux qu'on a chargés des dits, plusieurs, par convoitise et désir des dites confiscations ou parties d'icelles que, pour le bien de justice, ont mis et fait mettre maintes gens en procès ; et pour venir à la fin des dites confiscations tenues par plusieurs termes contre justice, nous avons déclaré et déclarons par ces présentes, que nous ne voulons plus que, pour les dits cas, soient prises, levées, exigées pour nous ni pour nos officiers, pour temps à venir, aucunes confiscations, avons quitté et remis aux enfants et héritiers de ceux contre lesquels on voudrait prétendre icelles confiscations, avec ceux pour obvier aux fraudes et abus faits par les dits inquisiteurs de la foi ; avons défendu et défendons que l'on ne souffre plus aucun inquisiteur de la foi contre aucun des dits habitants du Dauphiné, ni iceux de tenir une cause pour les cas dessus dits ou semblables, sans avoir sur ces lettres

expresses de nous, avons en outre défendu et défendons qu'à cause des dits cas ou des semblables, aucun de nos juges et officiers de nos sujets n'entreprennent aucune juridiction ou connaissance, mais toutes les causes et procès de notre grand Conseil, à nous auxquels et non aux autres, nous avons retenu et retenons la connaissance ; si vous commandons et expressément vous enjoignons que nos dites lettres vous mettiez en exécution de point en point selon la forme et teneur des sus dites et autres voyes et manières en ce cas requises. Car ainsi nous plaît, et être fait de ce faire, nous vous donnons plein pouvoir et autorité, et commission et mandement spécial. Mandons et commandons à tous nos justiciers, officiers et sujets, commis et députés qu'ils se fassent obéir.

Donné à Arras, le 18 mai 1478.

L'archevêque d'Embrun refusa de se soumettre : il écrivit au roi que les plaignants étaient des Vaudois, que leurs réclamations ne sauraient être écoutées, et, invoquant contre eux les abominables calomnies que déjà les païens portaient contre les premiers chrétiens, il ajoutait que les hérétiques se livraient entre eux aux plus épouvantables débauches. Sous le prétexte que les lettres-patentes du roi disaient : « A moins qu'il s'en trouvât qui fussent rebelles et s'obstinassent à persévérer dans leurs opinions », il continua les persécutions.

Les martyrs furent innombrables et parmi eux les deux consuls de Freissinières, Michel Ruffi et Jean Giraud, qui furent brûlés vifs à Embrun en 1478.

Jean Veyleti usait tout à la fois de fourberie et de cruauté à l'égard de ses victimes ; Perrin en rapporte la preuve en ces termes :

Or avons remarqué une insigne meschanceté ès procès formés par ce moyne Veileti : car ayans les dits procès en main, nous avons trouvé des petits billets, esquels le dit commissaire prenoit les responses des prévenus simplement comme elles partoyent de

leur bouche : mais nous les avons trouvé par asprès estendues au procès, et souvent tout au contraire que ne portoit le *sumptum* qu'ils appeloyent, y renversans l'intention dudit prévenu, et lui faisant dire chose à quoi il n'avoit jamais pensé ; comme pour exemple : enquis s'il ne croyoit pas qu'après les paroles sacrementales prononcées par le prestre en la messe le corps de Christ fust en l'hostie, gros et grand comme il estoit en l'arbre de la croix : si le Vaudois respondoit que non, Veileti couchoit sa réponse ainsi *qu'il avoit confessé qu'il ne croyoit point en Dieu*, ou du moins son scribe sous son dictat. Item, enquis s'il ne faut pas invoquer les saincts ; s'il respondoit que non : ils couchoyent par escrit qu'il avoit mesdit et mal parlé des saincts. Enquis s'il faut saluer la Vierge Marie et la prier en nos nécessités ; s'il respondoit que non : ils escrivoyent qu'il avoit blasphemé contre la Vierge Marie (1).

Veyleti mourut en 1487 ; mais la mort de cet inquisiteur n'arrêta point la fureur des bourreaux ; l'année 1488 fut au contraire témoin d'une croisade générale contre les Vaudois des Alpes.

Les Vaudois, pour fuir les persécutions de Veyleti, s'étaient retirés sur les sommets les plus inaccessibles des Alpes, ceux de Freissinières, aux Clots, au Parc, à Valhaute, à Lagout, à Allibrand, à la Jaline ; ceux de Pallons et de Champcella, à Valhaute, au Fanjas (2). Le clergé catholique résolut d'en finir avec cette poignée misérable de fugitifs. Dans ce but, en 1487, le pape Innocent VIII donna à

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 127 et 128. Perrin, à ce sujet, raconte que tous les documents qu'il donne, que tous les écrits contant les persécutions qu'il fait connaître, proviennent de l'archevêché d'Embrun, d'où, lors d'un incendie, ils furent, au temps de Lesdiguières, jetés dans la rue, puis recueillis par Calignon, chancelier de Novarre et de Vulçon, conseiller au parlement de Grenoble. C'est l'authenticité même établie du recit des effroyables persécutions qu'eurent à souffrir les infortunés Vaudois.

(2) De 1483 à 1486, l'archevêque d'Embrun, profitant de la complaisance coupable du roi Charles VIII, poussa les persécutions jusqu'à la dernière rigueur.

Albert de Capitaneis (1), archidiacre de Crémone, son légat et commissaire général, une bulle ayant pour objet l'extermination des Vaudois. Cette bulle importante, témoignage indiscutable et indiscuté de l'acharnement et de la férocité du clergé catholique, mérite d'être rapportée.

Innocent, Évêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, à nostre Fils bien aymé Albert de Capitaneis, Archi-Diacre de l'Église de Crémone, nostre Nonce, et Commissaire du Siège Apostolique, ès Seigneuries de nostre cher Fils le noble homme Charles, Duc de Savoye, tant de çà que de là les Monts, et ès Villes de Vienne au Dauphiné, et de Sedun, y compris le diocèse et lieus circonvoisins, salut et Apostolique bénédiction.

Les principaux souhaits de nôtre cœur sont de nous efforcer, d'une étude assiduelle, de retirer du précipice des erreurs ceus pour le salut déquels le Souverain créateur de toutes choses a voulu luy même souffrir les dernières misères de la nature humaine et de prendre soigneusement garde à leur salut : Nous à qui il a commis la charge et gouvernement de son troupeau, et qui désirons avec ardeur que la Foy Catholique triomphe sous nôtre Regne et que la malice de l'hérésie soit extirpée des terres des fidèles.

Nous avons entendu, avec un déplaisir très grand, que certains Fils d'Iniquité, habitans de la Province d'Ambrun, etc., Sectateurs de cette très-pernicieuse et abominable Secte d'hommes malins, appellés *Pauvres de Lyon* ou *Vaudois* (laquelle s'est malheureusement depuis longtemps élevée dans le Piémont, et lieus circonvoisins, par la malice du Diable, qui d'une industrie mortelle s'efforce d'enlacer en des facheus détours et dangereux précipices les brebis dédiées au Seigneur, et finalement les conduire à la perdition de leurs âmes) qui sous une fausse apparence de sainteté, et abandonnés à un sens réprouvé, ont une très grande aversion de suivre le chemin de la Vérité, et que pratiquant certaines cérémonies superstitieuses et hérétiques, ils disent, font, et commettens beaucoup de choses contraires à la Foy Orthodoxe, déplaisantes aux yeux de sa Majesté Divine, et très dangereuses en soy au salut des âmes...

(1) Certains auteurs, francisant son nom, l'appellent Catanée.

Nous donc par le devoir de nôtre Charge pastorale, qui nous y oblige, désirans arracher et déraciner absolument de l'Église Catholique cette maudite Secte, et ses Erreurs exécrables cy-dessus mentionnées, de peur qu'ils ne s'étendent plus outre ; et que par eux les cœurs des fidèles ne soient mortellement corrompus ; et pour reprimer telle hardiesse téméraire ; Avons résolu d'y faire tous nos efforts, et d'y emploier tous nos soins, et nous confians spécialement en Dieu, touchant vôtre Doctrine, vôtre maturité de Jugement, votre zèle pour la Foy, et expériences ès affaires, et semblablement espérans que vous mettrez en exécution, avec probité et prudence, tout ce que nous avons jugé à propos de vous commettre pour extirper telles Erreurs, Nous avons trouvé bon de vous destiner par ces présentes nôtre Nonce et Commissaire du Siège Apostolique, pour cette affaire de Dieu et de la Foy, ès Seigneuries de nôtre cher Fils Charles le Duc de Savoye, et en la Ville de Vienne au Dauphiné, en la Ville et Diocèse de Sedun, et en toutes les Villes, Cités, Terres et Lieus qui en dépendent, afin que vous fassiez en sorte que le même Inquisiteur soit reçû et admis à l'exercice libre de son Office, et que par vos remèdes oportuns vous induisiez les Sectateurs très-abominables de la Secte des Vaudois, et autres entachés de telle hérésie quelconque, à abjurer leurs Erreurs, et obéir aux Commandemens du même Inquisiteur. Et afin que vous puissiez d'autant plus facilement effectuer cecy, que vous aurez receû de nous plus de puissance et d'authorité ; par la teneur des présentes nous vous concédons une pleine et entière licence et authorité d'advertir et instamment requérir par vous, par un autre, ou par d'autres, tous les Archevèques constitués au Duché, au Dauphiné, et ès lieus circonvoisins (lesquels le très-haut a appelé pour travailler avec nous) et en vertu de la sainte obédience leur commander qu'unanimement, avec vos vénérables Frères les ordinaires des lieus, ou leurs Vicaires, ou officiaux généraux ès Villes déquels vous trouverez bon de procéder à ce que dessus, et exercer l'Office que nous vous avons enjoint, et qu'avec le susmentioné Inquisiteur, homme très-docte, d'une ferme foy, et d'un zèle ardant pour le salut des âmes, ils ayent à vous assister ès choses cy-dessus dites, et tous ensemble avec vous, à procéder à leur exécution, à prendre les armes contre les sus-dits Vaudois, et autres hérétiques, et d'une commune intelligence à les écraser

comme Aspics venimeux : à procurer soigneusement que les peuples à eus commis persistent, et se fortifient dans la confession de la vraye Foy : et pour une si sainte et si nécessaire Extermination et dissipation de ces mêmes hérétiques, à appliquer généreusement tous leurs efforts, à y apporter tous leurs soins comme ils y sont obligés, et finalement à ne rien omettre de ce qui peut servir à ce dessein.

De plus de suplier nostre très-cher frère en Christ Charles le très-Illustre Roy de France, et nos bien-aimés Fils les Nobles hommes Charles le duc de Savoye, les Ducs, Princes, Comtes et Seigneurs Temporels des Villes, Terres et Universités des sus-dits lieus et autres, les Confédérés de la haute Allemagne, et généralement tous les autres fidèles de Christ en ces Païs-là, qu'ils ayent à prendre en main le bouclier de la Foy Orthodoxe, laquelle ils ont professée en la réception du sacré Baptême, et la cause de Notre Seigneur Jésus Christ par qui les Rois règnent, et les seigneurs dominent : et à prêter secours aux mêmes sus-dits Archevêques, Evêques, à vous, et à leurs vicaires ou officiaux généraux, et à l'Inquisiteur, par faveurs opportunes, et leur bras séculier, selon qu'ils connoitront estre expédient pour l'exécution d'une si nécessaire et salutaire perquisition ; et à s'opposer courageusement à l'encontre de ces mêmes très pernicieus hérétiques, pour la deffense de la Foy, le salut de leur Patrie, leur propre Conservation et celle de leurs sujets; et finalement qu'ils facent en sorte qu'ils les exterminent et abolissent entièrement de dessus la face de la terre.

Et si vous jugez à propos que tous les fidèles des dites contrées portent dans leur cœur et sur leurs habits le signe de la Croix salutaire pour les encourager à combattre constamment ces mêmes hérétiques, de faire prêcher et annoncer la Croisade par Prédicateurs propres de la parole de Dieu, et de concéder que ceux qui se croiseront et combattront contre ces mêmes hérétiques, ou y contribueront, puissent gaigner indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés une fois en leur vie et pareillement à l'article de la mort, en vertu de vôtre commission cy-dessus. De commander en vertu de sainte obédience et sous peine d'excommunication majeure à tous prédicateurs capables de la parole de Dieu, séculiers et réguliers, de quel ordre que ce soit (même des men-

dians), exemts et non exemts, qu'ils ayent à animer et inciter les mêmes fidèles à exterminer sans resource par force et par armes cette peste, afin que de toutes leurs forces et facultés, ils s'assemblent pour repousser ce péril commun. De plus d'absoudre ceus qui se croiseront, combattront, ou à ce contribueront, de toutes

« Daniel Salvaiot, et sa femme, avec Jean, Louis et Barthélemi Durant et Daniel Revel, tous du lieu de Roras, et Paul Reinaud du Valguichard en la communauté de Bobi, ayant esté saisis par les soldats, ils leur emplirent de poudre les oreilles et la bouche jusqu'au gosier, et puis y ayans mis le feu, leur fendirent la tête et répandirent les cervelles par cette nouvelle sorte de mine. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

sentences, censures et peines ecclésiastiques tant générales que particulières, par léquelles ils pourroient être liés, en quelque manière que ce soit (exceptées celles qui auront esté spécialement données depuis ce jour, ausquelles il faudra premièrement satisfaire, ou pour le moins, avoir le consentement de la partie contractée.

Comme aussi de leur donner dispense sur le fait de l'irrégularité ès choses divines, ou par apostasie quelconque, et d'accorder ou composer avec eux touchant les biens qu'ils auroient furtivement amassés, mal acquis, ou tiendroient douteus, les convertissant ès frais de l'extirpation des hérétiques. Pareillement de commuer tous vœux quelconques faits, même avec jurement, de pélerinage, abstinence et autres (exceptés ceus de chasteté, d'entrée en religion, de visiter les saints lieus, les sépulchres des apostres et l'Eglise de S.-Jacques en Compostelle) à ceux qui viendront pour combattre, ou à ce contribueront, et qui donneront vraysemblablement ce qu'ils auroient dépensé pour accomplir leurs pélerinages, ayant égard aux éloignemens des lieus et conditions des personnes selon que sur ce il vous semblera bon, et aux confesseurs idoines députés par vous à cet effet, cependant d'élire, députer et confirmer en nôtre nom, et de celuy de l'Église Romaine, un ou plusieurs braves chefs de guerre sur ces croisés, et cette armée assemblée, de leur enjoindre et commander qu'ils ayent à prendre cette charge, et de s'en acquiter fidèlement pour la gloire et deffense de la foy, et pareillement que tous les autres ayent à obéir à luy, ou à eux. De concéder à un châcun de s'emparer licitement des biens quelconques meubles et immeubles des hérétiques, et de donner en proye tout ce que les hérétiques méneront ou fairont mener aux Terres des catholiques, ou ce qu'ils en retireront. De commander aussi à tous ceus qui sont au service des hérétiques, en quels lieus que ce soit, qu'ils ayent à s'en retirer dans le terme par vous à eus assigné, sous les peines qu'il vous semblera bon. De les admonester et de les requérir, et les ecclésiastiques et séculiers quelconques, de telle dignité, âge, sexe ou ordre qu'ils soient, que sous les peines de l'écommunication, suspension ou interdit, ils aient à obéir avec respect aux mandemens apostoliques, et à s'abstenir de tout commerce avec les sus-dits hérétiques. Et par la même authorité, de déclarer qu'eux et tous autres quelconques, qui seroient tenus et obligés par contrat, ou autre manière quelconque, de leur constituer, ou payer quelque chose, n'y sont pour l'avenir aucunement obligés, et qu'à ce ne peuvent estre contrains en façon que ce soit. Et de priver tous ceux qui n'obéiront à vos admonitions et commendemens, de telle dignité, estat, degré, ordre et prééminence qu'ils soient, à scavoir les

ecclésiastiques de leurs dignités, offices et bénéfices, et les séculiers de leurs honneurs, titres, fiefs et privilèges, s'ils persistent dans leur inobédience et rébellion ; et de conférer leurs bénéfices à d'autres pesonnes qui en soient dignes, telles que vous jugerez à propos : même à ceus qui sont déjà en possession de bénéfices ecclésiastiques quelconques, ou en attendent, sans avoir égard au nombre et qualité des dits bénéfices. Et de déclarer les susdits privés, pour jamais infâmes et inhabiles à l'advenir d'en obtenir de semblables ou d'autres. Et de fulminer toutes sortes censures, selon qu'à vôtre advis la justice, la rebellion, et inobédience l'exigeront. D'infliger l'interdit et de l'oster, ou pour jamais, ou le suspendre pour un tems, selon que par bonnes causes et respects il sera expédient : et connoître estre utile ou nécessaire principalement aux jours esquels il faudroit peut-estre publier les indulgences, ou précher la Croisade. Et de procéder simplement et d'abord sans bruit et forme de justice, ayant égard seulement à la vérité, contre ceux qui, en public ou en cachette, portent à ces mêmes hérétiques et à leurs complices des vivres, des armes et autres choses prohibées, et les assistent, et protègent, conseillent et reçoivent, et qui en façon quelconque empêchent ou troublent l'exécution d'une salutaire entreprise. Et aussi de déclarer tous et châques transgresseurs faisans telles choses avoir encouru les censures et peines tant spirituelles que temporeles infligées de droit.

D'absoudre et rétablir ceus qui se repentiront et voudront retourner au premier gyron de l'Église, encor bien qu'ils auroient prêté serment aux hérétiques de les favoriser, auroient esté à leur solde et auroient administré aus mêmes hérétiques des armes, la passade, les choses nécessaires au vivre et autres choses prohibées pourveu que prêtans serment tout contraire ils promettent de s'en abstenir soigneusement, et d'obéir à nos commandemens, à ceux de l'Église, et aux vôtres, quoy que ce fussent communautés, Universités et personnes particulières, de tel estat, ordre, ou prééminence qu'ils soient, et en telle dignité ecclésiastique ou civile qu'ils puissent estre élevés ; et de les rétablir et remettre en leurs honneurs, dignités, offices, bénéfices, fiefs, biens et tous autres droits qu'ils possédoient auparavant. Et de concéder, disposer, exercer, faire établir, ordonner, commander, et exécuter toutes

autres et châques choses nécessaires, ou en façon quelconque oportunes à cette affaire salutaire, encor qu'elles seroient telles quelles exigeroient un commandement spécial, et ne seroient comprises en vôtre commission générale. Et de repousser par censures ecclésiastiques, et autres remèdes oportuns du droit, sans égard à appel quelconque, tous ceus qui y contrediront, et en cas de besoin d'appeler à vous le secours du bras séculier. Et nous voulons que tous privilèges, lettres et indults apostoliques quelconques par nous concédés en général ou en particulier, ou en la manière que dessus, sous telle forme et expression de mots que ce soit, soient tenus pour lettres non faites et concédées, en tant qu'elles pourroient empêcher ou retarder l'effect des présentes. Et les déclarons sans vigueur, comme aussi toutes autres choses quelconques contraires, ou s'il avoit esté accordé du siège sus-dit à quelques-uns généralement, ou en particulier, qu'ils ne puissent être interdits, suspendus, ou excommuniés, ou privés de leurs dignités ou bénéfices, ou chastiés de telle autre peine quelconque, si par les lettres apostoliques n'est fait une pleine et entière mention mot à mot d'un tel indult. . . . . .

. . . . . .

Quant à l'absolution de tous et un châcun de ceus qui ont encouru, ou encoureront en manière quelconque notre dite sentence d'Ecommunication, nous le réservons seulement à nous, ou au supérieur par nous député.

En 1488, la croisade ordonnée par Innocent VIII commença et elle exerça ses ravages sur les deux versants des Alpes.

Depuis longtemps, la persécution avait sévi dans les vallées du Piémont et, suivant le mot de Perrin, il n'y avait pas de ville dans cette province qui n'ait vu le supplice d'un Vaudois (1) ; mais jamais cette région n'avait été le théâtre d'une

(1) Perrin : (*Histoire des Vaudois*), p. 151 et 152, raconte entre autres le supplice d'un nommé Catelan Girard, lequel « estât sur le bûcher à Reuel, au marquisat de Saluces, demanda deux cailloux : les assistants refusoyent de les lui bailler, estimant qu'il vouloit en offenser quelqu'un ;

persécution générale semblable à celle que le légat du pape entreprenait. Or donc, en 1488, Albert de Capitaneis, à la tête de 18.000 homme de troupe et d'une foule de Piémontais, « qui accouroyent au pillage de toutes parts », envahit les vallées d'Angrogne, Luzerne, La Pérouse, Saint-Martin, Pragela. Devant cette invasion, les Vaudois résolurent de se défendre ; ce fut surtout dans la vallée d'Angrogne qu'ils firent résistance victorieusement. Ils s'étaient embusqués dans les étroits défilés, où peu d'hommes pouvaient passer de front, et, après s'être couverts de cuirasses en bois, ils attendirent l'ennemi. Quand celui-ci se présenta ils le criblèrent de traits avec leurs arcs et leurs arbalètes, pendant que leurs femmes et leurs enfants à genoux invoquaient le Ciel. Repoussés, les soldats du légat roulèrent, dans leur fuite, à travers les rochers et les précipices ; un épais brouillard de montagne, qui s'éleva subitement et dans lequel les hérétiques virent une intervention divine, acheva de les perdre dans les abîmes (2). « Les Vaudois prenans courage

mais ayant protesté du contraire, enfin on les lui bailla, et les tenant entre ses mains leur dit : *Voyez-vous ces deux cailloux, quand je les aurai mangés, lors vous viendrés à bout de la Religion pour laquelle vous me faites mourir ;* puis il jeta les dits cailloux en terre. »

Brez (*Histoire des Vaudois*, IIe partie, p. 30, 31 et 32) raconte que le clergé avait persuadé au duc Philippe VII de Savoie que les enfants des Vaudois naissaient avec un signe diabolique, à savoir « un seul œil au milieu du front et quatre rangées de dents noires et « velues ». Il fallut lui montrer ces enfants pour le convaincre de l'absurdité de cette fable : il est vrai qu'il déclara alors n'en avoir jamais vu « de plus beaux, ni de mieux faits ».

En 1500, Marguerite de Foix, veuve du marquis de Saluces, ayant, à l'instigation du clergé, exercé de violentes persécutions contre les Vaudois de ses états, ceux-ci se retirèrent pendant cinq ans dans la vallée de Luzerne. Après avoir vainement supplié la marquise de leur rouvrir les portes de leur pays, il les forcèrent à main armée et rentrèrent ainsi s'imposant par la crainte.

(2) « On montre encore aujourd'hui, écrit M. de Rochas (*les Vallées vaudoises*, p. 69), dans le torrent d'Angrogne un gouffre où l'on retrouva le cadavre de leur chef, le capitaine de Saguet, et qu'on nomme le *Toumpi de Saguet.* »

donnèrent la chasse aux ennemis, en sorte que tous esperdus et ne voyant point où ils s'acheminoyent, la plus part se précipita, et s'enfuit en route : quittans leurs armes et le butin qu'ils avoyent fait, entrans en la vallée où ils avoyent respandu le vin, les farines, et chargé leurs valets de leurs plus précieux meubles (1). »

Le duc de Savoie intervint alors pour empêcher le légat de continuer ses attaques en masse contre ses sujets, laissant aux inquisiteurs le soin de continuer leurs persécutions individuelles.

Albert de Capitaneis se vengea de sa défaite sur les Vaudois de la Vallouise : de l'autre côté des Alpes la croisade eut, en effet, malheureusement, une autre issue que sur le versant oriental.

Le légat avait demandé et obtenu l'appui du lieutenant du roi en Dauphiné, Hugues, comte de Varax, sieur de la Pallu. Celui-ci, assisté d'un conseiller à la cour de Grenoble, Jean Rabot, délégué royal, se mit en campagne.

Ils s'étaient donnés rendez-vous avec Albert de Capitaneis à l'Argentière-sous-Briançon. Le légat arriva le premier à Briançon : il y fit mettre à mort douze Vaudois ; ce fut le signal des massacres.

Tout fuyait, d'autre part, devant Hugues de la Pallu, Jean Rabot et leurs bourreaux : à Fressinières, ceux-ci surprirent les habitants avant qu'ils aient pu s'enfuir et les massacrèrent tous jusqu'au dernier.

A l'Argentière les trois complices se trouvèrent au rendez-vous. C'était la Vallouise qu'ils allaient frapper et de laquelle, en effet, grâce à un forfait monstrueux, ils allaient extirper à jamais l'hérésie.

(1) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 154.

Les habitants de cette vallée s'étaient enfuis et avaient cherché un refuge dans les mêmes cavernes où, en 1393, Montmaur et Borelli avaient brûlé et étouffé leurs ancêtres. Ils espéraient sans doute que, dans ces sauvages retraites, on les oublierait. Les bourreaux ne les oublièrent pas.

Le légat du pape, le lieutenant du roi et le conseiller au parlement firent cerner les cavernes et firent périr tous les fugitifs par le feu : hommes, femmes, enfants, il y eut trois mille victimes. Mais laissons la parole à Perrin :

Arrivés (la Pallu et ses complices) en la dite val Loyse, il ne trouvèrent aucun des habitants d'icelle à qui parler car ils s'estoyent tous retirés au haut de la montagne dans des cavernes, y ayât porté leurs petits enfants et tout ce qu'ils avoyent de plus précieux et propre pour s'y alimenter. Ce lieutenant de Roy fit appliquer quantité de bois à l'entrée des dites cavernes et y mettre le feu, tellement que la fumée qui les estouffoit ou le feu qui les brusloit en contraignit grand quantité de se précipiter du haut des dites cavernes en bas sur des rochers ou ils demeuroyent morts, brisés et en pièces ; et s'il y en avoit quelqu'un qui se remuast, il estoit promptement achevé d'être tué par les soldats du dit Conte de Varax sieur de la Palu. Ceste persécution fut extrême ; car on trouva dans les dites cavernes quatre cens petits enfants estouffés en leurs berceaux ou entre les bras de leurs mères mortes. Cela a esté tenu pour chose certaine entre les Vaudois des vallées circonvoisines qu'il mourut alors plus de trois mille personnes de la dite vallée, hommes ou femmes. Et de fait ils y furent entièrement exterminés, en sorte que depuis ce temps-là que la dite vallée fut peuplée de nouveaux habitants, il n'y a eu aucune famille des dits Vaudois qui y ait pris pied : preuve certaine que tous les habitants d'icelle de tout sexe y moururent en mesme temps (1).

Les bourreaux n'eurent nullement honte de leur crime et, dans le procès-verbal dressé par eux de la persécution, ils

(1) *Histoire des Vaudois*, p. 130.

avouent que les hérétiques de la Vallouise, « plus opiniâtres, obstinés et rebelles », que les autres, furent livrés au bras séculier et que, s'étant réfugiés dans la colline de l'Allée Freyde, « ils y furent attaqués et traités comme rebelles à force armée par les dits commissaires du roi et la cour du Dauphiné, voyant que leurs exhortations étaient inutiles, confisquèrent leurs biens ».

Quant au roi Charles VIII, d'Angers, le 25 juin 1489, il écrivit à son « ami » Hugues de la Pallu pour approuver sa conduite, le meurtre des Vaudois et la confiscation de leurs biens!

Cependant, après le massacre des Vaudois de Vallouise, leurs coreligionnaires de Freissinières et de Pragela résolurent de se défendre et de vendre chèrement leur vie. Sans doute sur les conseils du légat qui se rappelait son désastre d'Angrogne, la Pallu, devant cette énergique attitude, crut devoir battre en retraite.

Capitaneis, lui-même, quitta le Dauphiné et fut remplacé comme inquisiteur par un moine franciscain, François Ploireri (1489). Celui-ci, conformément à la tradition léguée par Borrelli et Veyleti, s'empressa de convoquer à peine d'excommunication tous les hérétiques devant son tribunal siégeant à Embrun ; à cet effet, pour lier à sa cause la justice civile, il se faisait assister d'un conseiller au parlement de Grenoble, nommé Ponce, « afin que ce jugement mixte fust sans appel ». Pour justifier son excommunication, ses menaces de confiscation et de bûcher, il publia en trente-deux articles les reproches faits aux Vaudois. C'était, entre autres choses, la répétition des folles calomnies dirigées contre les hérétiques, auxquelles il en avait ajouté de nouvelles, comme celle-ci : la secte vaudoise aurait approuvé l'inceste !

Parmi les nombreuses victimes immolées par le nouvel inquisiteur, se trouvèrent, en 1492, deux barbes, Pierre de

« Le sieur Jacques Ronc, maître d'école de la communauté de Roras, après avoir esté mis nud comme un verre, on luy arracha tous les ongles, et puis on lui fit une centaine de trous ès-mains, pieds, oreilles, etc... avec la pointe d'un poignard ; à chaque coup on luy disait : di *Jesus Maria*, et puis l'ayant ceint d'une corde par le milieu du ventre, l'on le traîna dans cette posture par toute la place de Lucerne, ayant un soldat d'un côté qui, de moment en moment, avec un gros coutelas, luy alloit découpant quelques pièces de son pauvre corps, et de l'autre un sergent, qui le meurtrissait avec un gros bâton, disant à chaque coup, *e ben Barbet anderestu à la Messa*, c'est-à-dire, eh bien ! Barbet, iras-tu à la messe ?

« Cette pauvre créature, tant qu'il lui fut possible de parler, répondit toujours avec toute la vigueur que luy restoit *piu prest la mort che la Messa*, c'est-à-dire plutôt la mort que la messe.

« Enfin survint encore Villalmin Roche, un des plus signalés de tous les massacreurs, qui dès aussitôt qu'il l'ût vû s'écriant *à mi à mi lou Minist de Roras*, l'acheva de tuer; et l'ayant fait traîner jusques vers le pont de la Tour, luy coupa la tête et le fit jeter dans la rivière. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

Jacob et François de Gerondin. Ce dernier aurait dit, dans ses interrogatoires, entre autres choses, d'après Ploireri, que la vie débauchée du clergé catholique était la raison de l'extension de l'hérésie, « que la vie dissolue des prêtres en estoit cause, et que parce que les cardinaux estoient avares, orgueilleux et luxurieux, estoit chose notoire à un chacun qu'il n'y avoit pape, cardinal et évesque qui n'eust des putains, peu ou point qui n'eust son bardache, avec lesquels ils exercent leurs bougreries »; et, par une étrange contradiction, l'inquisiteur fait dire au martyr qu'il approuve la luxure! Sans doute, Ploireri suivait les conseils de l'archevêque d'Embrun et faisait tout à la fois les demandes et les réponses, en les arrangeant suivant les besoins de sa cause.

Ploireri et ses deux assesseurs, le conseiller Ponce et le juge Oronce, en des décisions sans appel, envoyèrent au bûcher une foule d'hérétiques, « et ce qui plus augmenta le nombre des persécutés fut que quiconque se mesloit d'intercéder pour eux, quoi que ce fust l'enfant pour le père ou au contraire, estoit promptement emprisonné et son procès formé comme fauteur d'hérétiques ».

En 1494, ces bourreaux furent remplacés dans leur tâche par Antoyne Fabri, docteur et chanoine d'Embrun, et Christophe de Saillens, chanoine et vicaire de l'évêque de Valence, qui « eurent commission du pape pour agir contre les Vaudois du Dauphiné, autrement dits Chagnards ». En 1497, un nommé Rostain fut élevé à l'archevêché d'Embrun.

Ce prélat fit tous ses efforts pour que le roi Louis XII ne rendît pas justice aux Vaudois qui s'étaient adressés à lui (1498).

Malgré cette intervention, le roi Louis XII soumit l'affaire à son grand conseil et chargea des commissaires royaux de faire une enquête sur la situation des Vallées (1499).

L'archevêque Rostain usa de tous les moyens pour faire échouer cette enquête menée pourtant par des prêtres, mais ce fut en vain; le 12 octobre 1501, Louis XII expédia de Lyon des lettres patentes par lesquelles il ordonnait la restitution aux Vaudois de leurs biens confisqués. Le roi de France était si bien convaincu que les hérétiques des Alpes étaient d'innocentes victimes qu'il obtint pour eux du pape Alexandre VI une bulle les absolvant de toutes leurs fautes, simonie, larcin, vol, meurtre, usure, adultère, etc..., une bulle absolvant « quiconque aurait commis crimes pour énormes qu'ils fussent ». — « Les pieux chrétiens des Alpes, dit à ce sujet Al. Muston, durent être bien étonnés de la munificence du Saint-Père, qui croyait apparemment qu'on vivait partout comme à Rome (1). »

Rostain, le clergé, les seigneurs résistèrent obstinément aux ordres du roi, bien qu'ils eussent été renouvelés en 1506; jamais aucun d'eux ne restitua aux Vaudois aucun des biens confisqués (2).

(1) *Histoire des Vaudois*, t. I, p. 77. Qu'on ne l'oublie pas, Alexandre VI était cet infâme Borgia, qui avait fait de Rome une monstrueuse Sodome, dégoûtante de sang et de luxure, ce pape incestueux qui livra la chrétienté à ses fils, à César Borgia, à sa fille et maîtresse, Lucrezia, laquelle tenait les sceaux de l'Église, ce pape qui ne fit que voler, piller, assassiner, tout en se plongeant dans d'infâmes débauches; qu'on ne l'oublie pas, Alexandre VI succédait sur le trône pontifical à un Paul II qui torturait et faisait mourir de ses mains les platoniciens et ne nommait aucun évêque afin de garder pour lui-même tous les revenus des évêchés; à un Sixte IV, dont la vie dépasse tous les récits de Suétone, aux mœurs contre nature, doté de tous les vices, qui, le fer à la main, conquit des principautés à ses bâtards, menaça de vendre les évêques rebelles à ses caprices comme esclaves aux Turcs; à un Innocent VIII qui avait livré Rome aux brigands, leur permettant tous les crimes moyennant finances; qu'on ne l'oublie pas, en le nommant, les cardinaux avaient cru élire le plus honnête de tous les prélats!

(2) Las de souffrir, en 1488 et 1489, les Vaudois de Freissinières allèrent chercher un asile en Italie; en 1500, une autre colonie de Vaudois français s'établit à Valturata, de l'autre côté des monts.

Le seul résultat de l'intervention de Louis XII et de la bulle d'Alexandre VI fut de ralentir le zèle des inquisiteurs. La persécution, à laquelle les officiers royaux ne prêtaient plus leur appui, ne fit plus que de rares victimes.

Du reste, l'heure devait bientôt sonner où, las du joug de la Rome pontificale, écœuré de la scandaleuse conduite, des débauches et de la cupidité du clergé catholique, l'esprit humain, dans tous les pays, allait sortir de sa longue léthargie et plus heureux que dans sa révolte des XIIe et XIIIe siècles, parviendrait, malgré de longues persécutions, à faire triompher dans la moitié de l'Europe le principe de la liberté de conscience. Les Vaudois, qui, seuls, à travers les siècles, avaient lutté pour cette cause glorieuse, eurent la joie de voir partout surgir d'innombrables prosélytes pour défendre ces droits sacrés de la liberté humaine, dont ils avaient été, dans l'ère moderne, les premiers et héroïques apôtres.

CHAPITRE VI

Les Vaudois et la Réforme.

Le XVIe siècle fut la grande époque de transformation pour la société moderne. Jusqu'à lui, l'Église catholique, omnipotente, avait fait peser son joug de fer sur les âmes, sur les esprits, sur les peuples ; à partir de ce siècle, la lutte s'engage entre l'omnipotence théocratique et la liberté. Aussi, de même que jusqu'à cette heure la religion catholique a tout envahi, tout occupé ; de même que jusqu'à cette heure l'Église n'a pas seulement occupé la première place dans le monde, mais en a occupé l'unique place, de même, au XVIe siècle, au milieu des luttes de Charles-Quint et de François Ier, des bouleversements politiques et économiques, qui changent la destinée des empires, fondent des nations, transforment le commerce, l'industrie, les arts, malgré la Renaissance et la découverte du Nouveau-Monde, une seule chose domine tout, absorbe la vie de l'humanité, la Réforme ; une seule lutte paraît intéresser le monde, celle engagée par la réformation et Rome, entre l'esprit humain et le despotisme

théocratique ; un seul combat mérite de fixer les yeux, l'attention de tous, celui que livre l'esprit humain pour conquérir sa liberté. « Au milieu de ce temps, dit avec raison Guizot, la révolution religieuse est le plus grand de tous les événements ; c'est le fait dominant de l'époque, le fait qui lui donne son nom, qui en détermine le caractère. Parmi tant de causes si puissantes, qui ont joué un si grand rôle, la Réforme est la plus puissante, celle à laquelle toutes les autres ont abouti, qui les a toutes modifiées, ou en a été modifiée elle-même (1). »

Sans doute les scandaleuses débauches des prêtres, des moines, des évêques et des papes, la vente des indulgences, les évêchés donnés, suivant le mot d'un évêque vénitien, « à la demande des dames », les abbayes, cures, évêchés, chapeaux de cardinaux « vendus à beaux deniers comptants, baillés en mariage, en troc et en eschange des choses temporelles » (2), sans doute les infamies de tout le clergé de cette époque, où, selon le mot de Christophe Colomb, « avec de l'or, on faisait tout ce qu'on désirait en ce monde, même arriver les âmes en paradis », sans doute, toutes ces hontes, toutes ces infamies, contribuèrent à hâter le mouvement de révolte des peuples contre la théocratie catholique ; mais la Réforme « a eu une cause plus puissante que tout cela, et qui domine toutes les causes particulières : elle a été un grand élan de liberté de l'esprit humain, un besoin nouveau de penser, de juger librement, pour son compte, avec ses seules forces, des faits et des idées que jusque-là l'Europe recevait ou était tenue de recevoir des mains de l'autorité. C'est une

(1) *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 332, Didier et Cie, édit., Paris, 1872.

(2) Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1875, un intéressant article de M. Ch. Lamandre : *les Papes et les Rois de France*.

grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine ; et, pour appeler les choses par leur nom, une insurrection de l'esprit humain contre le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel » (1).

La Réforme répandait sur le monde entier les idées de liberté qui, malgré les persécutions sans nombre, animaient depuis des siècles les montagnards de nos Alpes dauphinoises et piémontaises : grâce à la Réforme ces idées cessaient d'être le dépôt précieux d'un peuple petit et pauvre pour embraser le monde.

C'était par l'ignorance autant que par la terreur que régnait l'Église : la Réforme essaya d'éclairer et d'enseigner les peuples et son premier acte fut, dans chaque nation, de faire traduire les livres saints en langue vulgaire : les Vaudois, dès Pierre Valdo, dès Pierre de Bruys, peut-être avant, avaient commencé à agir ainsi et, certainement depuis le XIIIe siècle, tous connaissaient la Bible et l'Évangile en leur langage journalier (2). Ainsi, sur l'esprit de l'œuvre, sur les moyens de la faire triompher, les Vaudois avaient devancé de quatre siècles Luther et les réformateurs du XVIe siècle.

Mais, s'ils les avaient devancés, ils se trouvaient tout natu-

(1) Guizot : *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 336.

(2) La première Bible imprimée en français le fut à la suite du synode tenu à Angrogne par les Vaudois en 1532, dont il sera parlé plus loin. Elle fut imprimée à Neufchâtel en 1535 par les soins de Robert Olivetan, parent de Calvin, qui prit pour base les anciens manuscrits en langue romane à lui remis par les Vaudois. Le synode d'Angrogne avait donné 1.500 écus d'or à cette fin. — Quant au Parlement de Grenoble, dès 1525, il avait défendu de traduire la Bible en langue vulgaire : aussi Martin Gonin, pasteur d'Angrogne, qui avait pris la plus large part à la réunion du synode, fut-il supplicié en 1536. Envoyé à Genève par le synode pour aller chercher des livres, il fut, à son retour, arrêté au col de Gap par un gentilhomme nommé Georges Martin, sieur de Champolion, mis en prison et, la nuit, jeté dans l'Isère, « de peur qu'il ne parlast de sa croyance devant le peuple », ceux qui l'écouteraient, suivant le moine inquisiteur, pouvant devenir « pires que luy ».

rellement rapprochés d'eux par une communauté de pensée, par la même et ferme volonté d'affranchir l'esprit humain et de conquérir pour le monde la liberté. Se rapprochant, ils devaient se mêler à eux : les Vaudois étant de beaucoup les moins nombreux, étant des faibles sans défense, ayant besoins de la protection des puissants d'Allemagne, des Provinces-Unies et d'Angleterre, ils devaient être absorbés par le protestantisme ; ils devaient l'être d'autant plus facilement que les disciples de Luther et de Calvin, comme tous les réformateurs, avaient la prétention de se rattacher à la primitive Église et que seuls les hérétiques des Alpes pouvaient constituer la chaîne ininterrompue depuis les chrétiens des catacombes (1).

Le zèle des prédicateurs réformés devait tout naturellement se tourner vers cette région dauphinoise et provençale où l'hérésie paraissait être dans le sang des habitants.

L'apôtre du Dauphiné fut Guillaume Farel, né en 1489 aux environs de Gap. Il commença, en 1522, à prêcher la Réforme dans le Dauphiné, bientôt imité, en 1523, par deux moines, Pierre de Sébiville et Amédée Maigret, qui poussèrent leurs prédications jusqu'à Lyon.

L'apostolat des trois prêcheurs eut des résultats immenses : aussi le clergé catholique les poursuivit-il avec ardeur. Sébiville arrêté et emprisonné fut brûlé. Quant à Maigret, il fut emprisonné à Lyon, en 1526, avec un négociant de cette ville nommé Bled, qui y avait appelé les deux missionnaires (2).

(1) « Aussi furent-ils (les Vaudois), écrit un pasteur protestant, M. Arnaud (*Histoire des protestants en Dauphiné*, t. I, p. 2), des premiers à embrasser les doctrines de la Réforme, dont les leurs, du reste, se rapprochaient extrêmement. »

(2) En 1528, Étienne Rénier, moine cordelier, qui avait prêché la Réforme à Annonay, fut brûlé à Vienne et vingt-cinq de ses disciples arrêtés furent jetés en prison, où les uns moururent et où les autres durent acheter leur liberté.

Farel ayant été chassé de Gap par l'évêque et ayant dû se réfugier à Bâle vers 1523, ses frères continuaient son œuvre en prêchant la réforme, niant la transsubstantiation du Christ, la vie éternelle, le jugement dernier, la résurrection des

« Paul Garnier de Roras ne fût pas plutôt saisi par ces bourreaux qu'ils lui arrachèrent les yeux, et luy ayans coupé le membre viril, le luy mirent en la bouche ; et en cette posture l'exposèrent à la veüe, et des autres soldats, et de ceux de ses pauvres confrères qu'ils avoient encore entre leurs mains, après quoy ils l'écartèrent vif, faisans quatre pièces de sa peau qu'ils étendirent sur les grilles des fenestres des quatre principales maisons de Lucerne, et puis l'écartelèrent lorsqu'il n'estoit pas encore tout à fait mort. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

corps et des âmes, la vertu des indulgences et des prières, la valeur des excommunications ecclésiastiques, condamnant la confession, le jeûne, le chômage du dimanche, toutes les pratiques catholiques, « disant que le pape, les cardinaux,

évêques et autres gens d'Église n'ont puissance d'excommunier ni absoudre plus qu'un autre homme et que les pardons et indulgences concédés par le pape ne valent rien, et que l'on *poet ben garir l'argent de la bourse, non pas les peccats de la conscience* » (1).

Les nombreux protestants des plaines du Dauphiné et les Vaudois de montagnes ou des bords de la Durance devaient nécessairement se rencontrer, entrer en rapports, se mêler étroitement, ayant grande communauté de sentiments et mêmes persécuteurs. Le mouvement créé par Luther en Allemagne était trop puissant pour ne pas avoir son écho dans les gorges les plus reculées des Alpes (2).

Aussi, dès 1526, nous voyons un barbe de la vallée de Lucerne, Martin, faire le voyage d'Allemagne et en rapporter quantité de livres imprimés touchant la Réforme. D'autres imitèrent son exemple et conférèrent avec Zwingle, Œcolampade, Bucer et autres docteurs protestants allemands (3).

Enfin, en 1530, les Vaudois de Provence et du Dauphiné envoyèrent deux de leurs barbes, Georges Maurel, de Freissinières, et Pierre Masson, originaire de la Bourgogne, « à Jehan Œcolampade, ministre à Basle ; à Capito et Martin Bucer, à Strasbourg ; et à Berne à Berthaud Haller pour conférer de leur croyance et prendre advis d'iceux sur plusieurs points esquels ils désiroyent d'estre éclaircis » (4).

(1) *Archives de Manosque. Procès Aloat.* Cité par Arnaud : *Histoire des protestants dans le Dauphiné*, t. I, p. 19 et 20. — La Réforme fit dans le Dauphiné de si rapides progrès que, le 8 juin 1562, le pasteur de Valence Jean de Laplace écrivait à Calvin: « En cette province du Dauphiné, où mille ministres ne suffisaient point, à peine y en a-t-il quarante. »

(2) « Luther, écrit Michelet (*Histoire de France*, t. X, p. 94), est un *lollard*, le chanteur, non du chant étouffé, à voix basse, mais d'un chant plus haut que la foudre. »

(3) Gille : *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, t. I, p. 47.

(4) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 210.

Les deux barbes étaient, entre autres missives, chargés d'une lettre pour Œcolampade, dans laquelle les Vaudois de Provence disaient « qu'ils étoient demeurés plus de quatre cents ans parmi de cruelles espines », et qu'ils lui demandaient « d'estre conseillés et confirmés en leur foiblesse ».

La réponse d'Œcolampade remise aux envoyés est une lettre purement religieuse.

Au retour, Pierre Masson fut arrêté à Dijon et condamné à mort comme luthérien; quant à Georges Maurel, il fut assez heureux pour revenir sain et sauf en Provence.

C'est à la suite de ce voyage que les Vaudois des montagnes tinrent à Angrogne, le 22 septembre 1532, un important synode, auquel assistèrent tous les pasteurs et les anciens des Vallées. Là, après avoir lu les lettres d'Œcolampade et de Bucer rapportées par Georges Maurel et après une longue discussion, ils adoptèrent les articles suivants comme étant le symbole de leur foi, « comme estant conformes à la doctrine qui leur avoit esté enseignée de père en fils, depuis plusieurs centaines d'années » (1).

I. Que le service divin ne peut estre fait sinon en esprit et en vérité ; car Dieu est esprit, et quiconque veut parler à lui, il faut qu'il lui parle en esprit.

II. Tous ceux qui ont esté et seront sauvés, ont esté esleus de Dieu devant la constitution du monde.

III. Ceux qui sont sauvés ne peuvent estre non sauvés.

IV. Quiconque establit le franc arbitre desnie entièrement la prédestination et la grâce de Dieu.

V. Nulle œuvre n'est appellée bonne sinon celle laquelle est

(1) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 158. Seules les Églises de Bohême paraissent n'avoir pas été représentées dans ce synode général des Vaudois.

commandée de Dieu, et nulle œuvre n'est mauvaise que celle laquelle il deffend.

VI. Le chrestien peut jurer par le nô de Dieu, sans que pourtant il contrevienne à ce qui est escrit en Sainct Matthieu, ch. V, pourveu que celui qui jure ne prène point le nom du Seigneur en vain. Or ne jure-t-on point en vain quand le serment redonde à la gloire de Dieu, et au salut du prochain. Item on peut jurer en jugement, parce que celui qui exerce magistrature, soit qu'il soit fidelle ou infidelle, a le pouvoir de Dieu.

VII. La confessiô auriculaire n'est point commandée de Dieu, et il a été conclu selon les Sainctes Ecritures que la vraye confession du chrestien gist à se confesser à un seul Dieu, auquel appartient honneur et gloire. Il y a une autre sorte de confession laquelle se fait en se réconciliant avec son prochain, de laquelle il est faict mention en Sainct Matthieu, ch. V. La troisième manière de confession est, quand tout ainsi qu'on a péché publiquement et au sceu d'un chacun, qu'aussi on confesse et recognoisse sa faute publiquement.

VIII. Nous ne devons cesser le jour du dimanche de nos œuvres, comme zélateurs de l'honneur et de la gloire de Dieu : pour la charité envers nos serviteurs, et pour vaquer à l'ouyë de la parole de Dieu.

IX. Il n'est point permis au chrestien de se venger de son ennemi en façon quelconque.

X. Le chrestien peut exercer office de magistrat sur les chrestiens.

XI. Il n'y a point un certain temps déterminé pour le jeûne du chrestien, et ne se trouve point en la parole de Dieu, que le Seigneur en ait commandé et marqué quelques jours.

XII. Le mariage n'est point défendu à aucune personne de quelque qualité et condition qu'il soit.

XIII. Quiconque deffend le mariage enseigne une doctrine diabolique.

XIV. Celui qui n'a point le don de continence est obligé de se marier.

XV. Les ministres de la parole de Dieu ne doivent point estre changés de lieu en lieu, sinon que ce soit pour le grand profit de l'Église.

XVI. Ce n'est point chose qui répugne à la communion apostolique que les ministres possèdent quelque chose en particulier pour pouvoir nourrir leurs familles.

XVII. Touchant la matière des sacrements, il a esté conclu par l'Escriture Saincte que nous n'avons que deux signes sacramentaux, lesquels Jésus-Christ nous a laissés: l'un est le Baptême, l'autre est l'Eucharistie, laquelle nous recevons pour monstrer qu'elle est notre persévérance dans la foy, ainsi que nous l'avons promis lorsque nous avons esté baptisés estant petits enfants. Item en mémoire de ce grand bénéfice que Jésus-Christ nous a fait, lorsqu'il est mort pour notre rédemption et nous lavant de son précieux sang.

On le voit, la profession de foi vaudoise, à côté de hautes maximes morales sur le pardon des injures et la chasteté, à côté d'affirmations purement théologiques sur les sacrements et de protestations contre les errements de l'Église catholique tels que le célibat des prêtres, le vœu de pauvreté individuelle des moines, la confession auriculaire, contient la négation du libre arbitre et pose le principe de la prédestination.

C'est sur ce dernier point que la théorie vaudoise différait à l'origine avec celle des protestants disciples de Luther. Georges Maurel et Pierre Masson avaient déjà, au nom des Vaudois de Provence, affirmé cette divergence d'opinions.

« Ce n'est pas sans surprise, avaient-ils dit à Œcolampade, que nous avons appris l'opinion de Luther touchant le libre arbitre. Tous les êtres, les plantes mêmes, ont une vertu qui leur est propre ; nous pensions qu'il en était ainsi des hommes... Et, quant à la prédestination, nous sommes fort troublés, ayant toujours cru que Dieu a créé tous les hommes pour la vie éternelle et que les réprouvés se sont faits tels par leur propre faute ; mais, si toutes choses arrivent nécessairement, de telle sorte que celui qui est prédestiné

à la vie ne puisse pas devenir réprouvé, ni ceux destinés à la réprobation parvenir au salut, à quoi servent les prédications et les exhortations ? »

« C'est ainsi, fait remarquer Henri Martin, que le droit sens et la saine tradition de ces enfants des Alpes luttaient contre l'invasion d'une logique fatale (1). »

Mais, on le voit, au synode d'Angrogne, les Vaudois se soumirent à la doctrine augustinienne, à la voix de Farel qui, dans l'assemblée, représentait les nouvelles Églises. « Les humbles croyants des Alpes n'osèrent défendre contre tous ces grands docteurs du siècle, au nom desquels parlait Farel, le dépôt qu'ils avaient en garde. Par simplicité, par modestie, ils cédèrent à la contrainte morale du protestantisme, eux qui avaient été invincibles contre la violence matérielle de Rome ! (2) »

Cette confession ne fut point cependant adoptée sans une très vive discussion au sein du synode et deux pasteurs dauphinois, Daniel de Valence et Jean de Molines, refusèrent même de s'y soumettre. « Ils partirent sans congé de l'assemblée générale, dit Gille, et se rendirent en Bohême pour se plaindre aux Églises vaudoises de cette région des innovations introduites suivant eux par le synode dans la doctrine de la secte, et d'après eux introduites à la demande de docteurs allemands, « auquels on avoit trop facilement donné entrée et audience ». Les Vaudois de Bohême ne se prononcèrent pas et, tout en protestant contre toute innovation possible dans la doctrine, invitèrent les deux pasteurs à s'entendre avec leurs frères. De retour daus les Alpes, Daniel et Jean convoquèrent de nouveau leurs coreligionnaires en un

(1) *Histoire de France*, t. VIII, p. 327, Furne, édit., Paris, 1857.
(2) *Ibid.*, p. 323.

synode à Saint-Martin, le 15 août 1533, mais l'assemblée refusa de se laisser convaincre par eux et maintint les décisions du synode d'Angrogne. « Alors, dit Gille, les deux susdits Daniel de Valence et Jean de Molines, au lieu d'acquiescer à des conclusions tant examinées et approuvées, de despit se retirèrent pour vivre en leur particulier, non sans des effets tesmoins de leur mescontentement et indignation au préjudice des Églises, non de Bohême, mais des valées et circonvoisines, spécialement en ce qu'ils esgarèrent ce qu'ils peurent des manuscripts et mémoires anciennes des Vaudois, qui nous eussent peu servir, et à la postérité (1). »

Henri Martin porte un tout autre jugement que l'écrivain protestant sur les deux pasteurs dissidents : « Ils se retirèrent, dit-il, emportant avec eux la foi de leurs pères et une partie des monuments écrits de la tradition vaudoise... La majorité des Vaudois n'en fut pas moins absorbée par la doctrine augustinienne et les protestants saluèrent en eux les aînés de la Réforme (2). »

Mais toutes ces vaines discussions théologiques, qui divisaient les hérétiques, qu'importaient-elles à cette heure lugubre du XVIe siècle ? Les persécutions allaient tous les réunir sur les mêmes bûchers et sur les mêmes échafauds !

Il appartenait à François Ier, roi épicurien, sceptique, jouisseur, débauché, d'ouvrir l'ère des persécutions religieuses dans la France entière, de déchaîner sur la patrie cet épouvantable fléau qui, avec la guerre de Cent ans, avec l'épopée meurtrière du premier Empire, constitua pour notre pays le plus formidable obstacle à son développement économique et qui eût détruit à jamais toute autre nation : la nation

(1) *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, t. I, p. 57.
(2) *Histoire de France*, t. VIII, p. 328 et 329.

française seule pouvait avoir une vitalité assez puissante pour survivre aux ruines accumulées par les crimes accomplis au nom du catholicisme, par les guerres que déchaînait le fanatisme religieux !

Pour François Ier, comme pour tous les monarques hantés de la superstition religieuse et livrés à la débauche, le supplice des hérétiques était un moyen facile pour calmer les remords de sa conscience. Ce supplice permettait en même temps à sa maîtresse Diane de Poitiers de s'enrichir des biens des martyrs que l'on confisquait. Plus tard, ce supplice devait être un agréable passe-temps pour la même royale courtisane et pour celui qui avait succédé à François Ier tout à la fois sur le trône et dans le lit de sa maîtresse, pour Henri II, sanglant divertissement pour les sens émoussés et la curiosité blasée de ces spectateurs couronnés (1).

François Ier inaugura donc l'ère des grandes persécutions religieuses et il l'inaugura par le supplice des Vaudois de Provence.

Nous l'avons dit, vers la fin du XIIIe siècle, les Vaudois des Alpes, trop nombreux dans leurs hautes vallées, avaient envoyé des colonies dans la vallée inférieure de la Durance. « Les seigneurs de Cental et de Roque-Épervière, suzerains des montagnes de Saluces qu'habitaient en partie des Vaudois, avaient attiré vers des terres désertes et incultes qu'ils possédaient en Provence un essaim de ces probes et laborieux montagnards. Les colons s'étaient multipliés en paix et en silence et avaient admirablement fertilisé le canton qui

(1) Voir DARGAUD : *Histoire de la liberté religieuse en France*, t. I, p. 64 et 65. En 1549, à Paris, Henri II et Diane de Poitiers assistèrent au martyre d'un pauvre tailleur huguenot, que l'on brûla sur la place publique et qui avait eu l'audace de dire à la favorite que la maîtresse d'un roi ne valait pas la femme d'un tailleur.

s'étend sur la rive nord de la Durance, canton du mont Léberon, aux environs d'Apt et de Vaucluse. La meilleure partie de ce territoire, qui contenait trois petites villes, Mérindol, Cabrières et la Coste, et une trentaine de bourgs

Daniel Cardon de Rocheplate, surpris au-dessous du temple du Chabas, ût d'abord la tête coupée et les cervelles arrachées par ces cannibales qui les mangèrent. Ils lui arrachèrent même et dévorèrent le cœur. (Gravure extraite du livre de Léger.)

et de villages, dépendait de la viguerie d'Apt et le reste du comtat Venaissin (1). »

Si l'on excepte les persécutions qu'ils eurent à subir au début de leur établissement, il ne semble pas que la rigueur

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 326.

de l'Inquisition se soit exercée contre eux ; comme elle s'exerça contre leurs frères des Alpes dauphinoises. La raison de cette mansuétude à leur égard nous est donnée par un moine catholique, fort peu suspect de tendresse pour les Vaudois : « Comme on les voyoit tranquilles et réservés ; qu'ils payoient assez fidellement les impôts et les redevances seigneuriales, et que d'ailleurs ils étoient fort laborieux, on ne les inquiétoit point au sujet de leurs mœurs ni de leur croyance (1). »

Honnêtes, laborieux, tranquilles, payant leurs redevances aux seigneurs, on en pouvait dire autant des Vaudois des Alpes ; peut-être, sinon probablement, furent-ils, durant de longues années, sauvés par l'intervention des puissants seigneurs dont ils étaient les colons et qui trouvaient dans leur fermage un riche et fructueux bénéfice. On peut d'autant mieux le croire que lorsque, sous Louis XII, le parlement de Provence voulut commencer à user de vexations à leur égard, les commissaires nommés sur l'ordre du roi par son lieutenant Guillaume du Belay, sieur de Langeai, à la suite de leur enquête, déclarèrent que « les dits Vaudois estoyent gens de grand travail et que depuis environ deux cents ans, ils s'estoyent retirés du pays de Piedmont pour venir habiter en la Provence, et avoyent pris à titre d'amphitéose et abergement plusieurs hameaux destruicts par guerre, et autres lieux déserts et en friche, lesquels ils avoyent rendus fertiles par leur travail. Les dits (Vaudois) de Mérindol estoyent gens paisibles, aimés de tous leurs voisins, gens de bônes mœurs, gardans leurs promesses, et payant bien leurs deptes sans se faire plaidoyer, gens charitables, ne permettans qu'aucun d'entreux eust nécessité, aumosniers aux étrangers

(1) *Histoire des guerres excitées dans le comté Venaissin et dans les environs par les Calvinistes au XVIe siècle*, par P. Justin, capucin, t. I, p. 39. Quenin, imprimeur, Carpentras, 1782.

et aux pauvres passans selon leur pouvoir. Et que les habitants de Provence affermoient que ceux de Mérindol estoyent cognus entre les autres du pays, pour ce qu'on ne les pouvoit induire à blasphemer, ou nommer le Diable, ni aucunement jurer, si ce n'estoit en passant quelques côtracts, en jugement. Item qu'on les cognoissoit en ce que quand ils se trouvoyent en quelque compagnie en laquelle on tenoit propos lascifs ou blasphèmes contre l'honneur de Dieu, ils e despartoient incontinent de telles côpagnies » (1).

Lorsque la Réforme apparut en Allemagne, cette tranquillité cessa. Du jour où le pasteur Morel revint de Bâle en Provence, le parlement d'Aix commença les persécutions contre les Églises vaudoises, « desquelles tous les jours il appréhendoit quelque fidèle, qu'il condamnoit au feu, ou envoyoit au gibet ou renvoyoit flestris au front » (2).

Le moine dont nous avons cité plus haut le livre, renouvelant l'éternelle fable toujours éternellement vraie de notre grand fabuliste, dit que ce sont les victimes qui commencèrent, « que ce fut par les sujets qu'ils fournirent eux-mêmes dès l'an 1533, que se fit contre eux cette rigoureuse expédition » (3).

Ces « sujets » furent l'envoi des pasteurs Georges Morel et Pierre Masson en Allemagne, la propagande active des barbes, favorisée du reste, — le moine Justin le déclare, — par l'abandon de la région par le clergé catholique, auquel le parlement d'Aix dut ordonner « de pourvoir cette vallée de prêtres capables et de bons prédicateurs, sous peine de saisie de son temporel ». — « La première révolte des Vaudois,

(1) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 43 et 44.
(2) Perrin : *Histoire des Vaudois*, p. 216.
(3) Justin : *Histoire des guerres excitées dans le comté Venaissin par les Calvinistes*, . I, p. 36

ajoute-t-il, précisant encore les griefs invoqués, eut un prétexte dans quelques actes de sévérité qu'avoient exercés contre eux les officiers de la justice, en s'apercevant qu'ils déclaroient leurs sentiments avec plus de liberté que jamais ; quelques-uns de ces hérétiques avoient été condamnés aux galères, et il avoit été ordonné aux seigneurs hauts justiciers d'en purger leurs terres, sous peine de confiscation de leurs fiefs (1). » — Après cet aveu, il est bien évident, on le voit, que ce sont les malheureux Vaudois qui ont provoqué les persécutions du puissant parlement d'Aix !

En 1533, le pape Clément VII, pour le Comtat, et le roi François Ier avaient fait suspendre les procédures suivies contre les Vaudois, à la condition qu'ils se convertiraient dans les deux mois. Calme terrible qui précédait l'orage ! Nous ne pouvons mieux faire que de laisser à un de nos plus illustres historiens le soin de nous donner le récit, — récit fait cent fois, — de cette lugubre et épouvantable tragédie :

François Ier, dans un de ses moments de tolérance, fit arrêter et poursuivre à son tour l'inquisiteur Jean de Roma, pour les excès qu'il avait commis contre eux (les hérétiques) ; mais, bientôt la recrudescence persécutrice de 1534 s'étendit sur la Provence : évêques et parlement frappèrent à l'envi : il y eut un assez grand nombre de condamnations à mort en 1535. Le parlement d'Aix ordonna aux seigneurs d'obliger leurs vassaux vaudois à abjurer ou à quitter le pays. Les Vaudois prirent les armes. Sur ces entrefaites l'amnistie conditionnelle accordée aux « luthéristes » en juillet 1535 pacifia momentanément le pays. Les Vaudois ne remplirent pas la condition de l'amnistie, qui était de vivre catholiquement ; parmi les seigneurs et les magistrats, les uns fermaient les yeux, les autres, à la tête desquels se signalait Jean Meinier, baron d'Oppède, arrêtaient et emprisonnaient les Vaudois pour s'emparer de leurs

(1) P. Justin, t. I, p. 42.

biens par voie de rançon ou de confiscation. Le parlement et les archevêques d'Aix et d'Arles sollicitèrent des ordres du roi afin de régulariser les poursuites. Après divers incidents et quelques exécutions, le parlement d'Aix cita en masse un grand nombre de Vaudois, parmi lesquels des morts et des enfants en bas âge. Les Vaudois ne comparurent pas. Le 18 novembre 1540, le parlement condamna au feu par contumace vingt-trois notables et chefs de famille, à l'esclavage leurs femmes et leurs enfants, les livrant à quiconque pourrait s'en saisir, suivant une formule plus d'une fois employée dans les bulles des papes contre les hérétiques, et ordonna la destruction de Mérindol, principal foyer de l'hérésie ; les maisons devaient être rasées jusqu'aux fondements, les caves comblées, les cavernes bouchées, les forêts coupées, les arbres fruitiers arrachés !

Déjà des troupes royales étaient assemblées pour l'exécution de cet effroyable arrêt et le vice-légat qui gouvernait le Comtat Venaissin pour le pape se disposait à traiter le bourg de Cabrières, dépendance du Comtat, comme le parlement d'Aix ordonnait de traiter Mérindol. Les Vaudois s'étaient armés, résolus à ne point périr sans se défendre : trois hommes influents s'unirent pour arrêter les scènes de carnage qui se préparaient : Barthélemi Chasseneux, premier président du parlement de Provence et savant jurisconsulte ; Sadolet, évêque de Carpentras dans le Comtat, et Guillaume du Bellai-Langei, gouverneur du Piémont. Chasseneux avait été un des auteurs de la sentence du 18 novembre ; mais il eut horreur de son ouvrage et en suspendit l'exécution jusqu'à ce qu'on en eût référé au roi ; pendant ce temps, Sadolet, que ses lumières, sa bonté et les charmes de son esprit rendaient cher et respectable à tous les partis (1), parvint à détourner de Cabrières la vengeance du vice-légat. François Ier, avant de se prononcer, chargea Guillaume du Bellai de prendre d'exactes informations sur les Vaudois ; le rapport de du Bellai fut très favorable à la population proscrite. Le roi, par une déclaration du 18 février 1541, suspendit l'arrêt du parlement d'Aix et accorda aux Vaudois un délai de trois mois pour abjurer leurs erreurs. Les Vaudois de Mérindol et des autres lieux dépendant de la Provence comparurent collectivement devant le parlement d'Aix

(1) Il correspondait avec Calvin et disait ne point être de ceux qui haïssent ceux qui ne pensent pas comme eux.

par un mandataire qui présenta leur confession de foi et requit qu'on leur montrât amiablement en quoi ils erraient. Les Vaudois de Cabrières, qui relevaient de l'évêché de Carpentras, conférèrent amiablement sur cette même confession avec leur diocésain Sadolet.

Les condamnés du 18 novembre 1540 et quelques autres personnes acceptèrent purement et simplement la déclaration du roi, ce qui semblait impliquer abjuration. L'an d'après, le roi, harcelé par le cardinal de Tournon, demanda qu'on l'informât des résultats de son amnistie. Le parlement d'Aix délégua un de ses conseillers, avec l'évêque de Cavaillon, diocésain de Mérindol, pour visiter ce centre de la vaudoisie. Les commissaires ne réclamaient qu'une vague formule d'abjuration collective. La conscience des Vaudois s'y refusa (avril 1542). Leur refus n'eut pas de suites immédiates : la majorité du parlement et du clergé de Provence assiégea en vain le roi durant deux ans. Calvin ne négligea rien pour sauver les « fidèles » provençaux : il fit écrire au roi des lettres pressantes par la ligue de Smalkade et par les cantons protestants de la Suisse ; cette intervention étrangère ne fut rien moins qu'agréable à François Ier ; cependant la politique l'obligea d'y avoir égard tant que dura la guerre contre l'empereur, et, le 14 juin 1545, il alla jusqu'à suspendre toutes les procédures commencées contre les Vaudois ; l'édit royal leur rendait tous leurs priviléges et ordonnait l'élargissement de tous leurs prisonniers. Le procureur général d'Aix était écarté de la cause, comme parent de l'archevêque, ennemi juré des accusés, et un conseiller était chargé à sa place de l'enquête définitive sur leur innocence.

Les Vaudois se croyaient sauvés. Hélas ! ils étaient à la veille de leur épouvantable ruine. Deux de leurs protecteurs, du Bellai-Langei et Chasseneux, étaient morts ; le troisième, Sadolet, était parti pour Rome; on prétend que Chasseneux avait été empoisonné par les fanatiques dont il contrariait les fureurs et qui trouvèrent un instrument terrible dans son successeur, le premier président Meinier, baron d'Oppède, un de ces hommes qui ne poursuivent à travers les catastrophes politiques et religieuses que la satisfaction de leurs appétits rapaces et de leur rage destructive. D'Oppède voulait, dit-on, se venger sur les Vaudois du refus qu'une de leurs suzeraines, la dame de Cental, avait fait de sa main : ce magistrat, qui, en l'absence du comte de Grignan, gouverneur de la Provence, dirigeait

toutes les affaires du pays, comme lieutenant du gouverneur en même temps que premier président, ne cessait d'exciter le roi à l'extermination des hérétiques : il accusait les Vaudois de profanations et d'insultes continuelles contre la religion catholique ; il représentait leurs liaisons avec les réformés étrangers comme une conspiration contre la couronne, et prétendait que ces paisibles agriculteurs avaient quinze mille hommes prêts à prendre les armes et à s'emparer de Marseille, pour ériger la Provence en république. Le comte de Grignan avait déjà inquiété la cour par des insinuations analogues ; le cardinal de Tournon, toujours prêt à frapper quand il s'agissait d'hérésie, seconda d'Oppède et les prélats provençaux de toute son influence ministérielle. Les souffrances physiques croissantes rendaient le roi tout à la fois plus ombrageux, plus irritable et plus accessible à la superstition qu'autrefois ; on saisit le moment favorable. Après le traité de Crépi, le roi n'avait plus tant de souci de ménager les réformés d'Allemagne et de Suisse. Le parlement d'Aix se mit en correspondance avec le cardinal de Tournon pour tâcher de faire révoquer les lettres patentes du 14 juin. Le cardinal fit dresser des lettres de révocation par le substitut du procureur général au conseil privé et, sur le refus du garde des sceaux Olivier, les fit présenter à la signature du roi par le secrétaire d'État L'Aubespine. Le roi signa, dit-on, sans lire. L'Aubespine contre signa. Le substitut qui avait écrit la pièce ne voulut point la signer, comme trop irrégulière. Le garde des sceaux, bien moins encore, l'eût scellée. Le cardinal y fit mettre, on ne sait par qui, un scel et un contre-scel subreptices.

Cette pièce sinistre enjoignait au parlement de Provence de mettre à exécution son arrêt du 18 novembre 1540, nonobstant toutes lettres de grâce postérieures, et de faire en sorte que le pays fût entièrement nettoyé des séducteurs hérétiques. Une main inconnue avait ajouté au-dessous de la signature l'ordre d'exécution militaire (1er janvier 1545).

D'Oppède suspendit quelque temps l'exécution pour la mieux assurer : le 12 avril seulement, il lut les lettres du roi au parlement d'Aix, qui nomma aussitôt, pour exécuter l'arrêt, des commissaires à la tête desquels fut placé d'Oppède. Dès le lendemain, le premier président, l'avocat général Guérin et le juge-mage d'Aix sortirent d'Aix, accompagnés de Paulin, baron de la Garde, ex-commandant

d'escadre et compagnon d'armes de Barberousse, qui conduisait une petite armée composée de six enseignes des vieilles bandes de Piémont, d'une compagnie d'ordonnance et de quelques milices bourgeoises d'Aix, d'Arles, d'Apt et de Marseille, requises de prendre les armes « à peine de punition exemplaire ». Ces troupes, renforcées par les soldats du vice-légat d'Avignon et par une populace fanatique et brutale, envahirent brusquement le territoire vaudois. Les Vaudois n'opposèrent d'abord aucune résistance : le meurtre, l'incendie et le viol se déchaînèrent sur toute la contrée. A la vue de huit ou dix villages enflammés, les habitants de Mérindol s'enfuirent dans les bois et dans les montagnes. Les soldats ne trouvèrent, en entrant à Mérindol, qu'un pauvre idiot ; d'Oppède le fit arquebuser. Puis on découvrit quelques femmes dans une église. Les malheureuses, après mille outrages, furent précipitées du haut des rochers du château ! (18 avril).

Mérindol brûlé, les égorgeurs marchèrent sur Cabrières, place fortifiée qui se défendit et se laissa battre en brèche. D'Oppède offrit la vie et les biens aux habitants. Les Vaudois ouvrirent leurs portes (20 avril). D'Oppède ordonna aux troupes de tout mettre à mort. Les vieux soldats de l'armée de Piémont déclarèrent leur honneur engagé par la capitulation et refusèrent (1). Les fanatiques de la milice et de la populace qui suivaient d'Oppède obéirent, les deux gendres d'Oppède en tête. On tua dans les rues, on tua dans le château, on tua dans l'église ; une multitude de femmes et d'enfants s'y étaient réfugiés ; la horde forcenée s'y précipita : on vit là réunis tous les forfaits que peut rêver l'enfer !

D'autres femmes s'étaient cachées dans une grange : d'Oppède les y fit enfermer et fit mettre le feu aux quatre coins. Un soldat voulut les sauver et leur ouvrit la porte ; on les rejeta dans le feu à coups de pique. Vingt-cinq mères de familles avaient cherché asile dans la caverne de Mus, à quelque distance de la ville : le vice-légat d'Avignon, digne émule de d'Oppède, fit allumer un grand feu à l'entrée de la grotte ; cinq ans après, on retrouva au fond les ossements des victimes.

(1) Les troupes étaient composées en partie de repris de justice : aussi Michelet écrit-il (*Histoire de France*, t. X, p. 411) : « Ces troupes refusèrent d'abord (de tuer) : les galériens se montrèrent plus scrupuleux que les magistrats. Ce ne fut pas sans peine qu'on les mit à tuer, voler et violer. »

La Coste eut le même sort que Cabrières. Le seigneur de la Coste, parent de d'Oppède, avait conjuré celui-ci d'épargner « ses sujets ». D'Oppède promit. Les portes furent ouvertes. Toutes les horreurs de Cabrières furent renouvelées. Un grand nombre

Marguerite Revel, du lieu de la Cartera, village de Saint-Jean, belle-mère du vaillant capitaine Paul Genolat, et Marie de Pravillelon, âgée de quatre-vingt-dix ans et aveugle, aussi de Saint-Jean, furent brûlées au lieu qu'on appelle les Vignes, de la façon que vous le représente cette figure.

De même façon furent traittées les vénérables décrépites nommées Madonna Lerna et Janne Besson de la Tour, celle-ci âgée de quatre-vingt-dix ans et celle-là de quatre-vingts. (Gravure extraite du livre de Léger.)

de malheureux se précipitèrent du haut des murailles, se poignardèrent ou se pendirent pour échapper aux atroces traitements des bourreaux, qui prolongeaient, avec un art infernal, l'agonie de toute une ville. On vit une mère, tombée avec sa fille entre les mains de ces bêtes féroces ivres de sang et de luxure, se percer le cœur d'un couteau et le passer tout sanglant à sa fille (22 avril).

Les trois villes vaudoises et vingt-deux villages étaient détruits ; trois mille personnes massacrées ; deux cent cinquante-cinq exécutées, après les massacres, sur un simulacre de jugement ; six ou sept cents envoyées ramer sur les galères du baron de la Garde ; beaucoup d'enfants avaient été vendus comme esclaves ! L'armée des égorgeurs se retira enfin, laissant derrière elle une double ordonnance du parlement d'Aix et du vice-légat d'Avignon, du 24 avril, qui défendaient « que nul, sous peine de la vie, n'osât donner retraite, aide, secours, ni fournir argent ni vivres à aucun Vaudois ou hérétique ». La populace catholique des cantons environnants continua de parcourir en armes la campagne, glanant sur les traces de l'armée et cherchant ce qui restait à tuer ou à piller, tandis que des milliers de proscrits erraient dans les bois et dans les rochers du Léberon, arrachant, pour apaiser la faim qui les dévorait, les herbes et les racines sauvages. Tout secours leur était refusé ; autour d'eux la terreur glaçait tout ce que n'enivrait pas le fanatisme. Une pauvre femme vint expirer d'inanition à la porte d'une grange sans que personne osât lui donner un morceau de pain ! Une multitude de ces infortunés « moururent de faim enragée », dit un historien provençal ; les plus robustes gagnèrent les Alpes, Genève et la Suisse (1), fuyant cette patrie naguère si heureuse, que la rage des persécuteurs avait changée en un désert plein de ruines noircies et de débris humains sans sépulture.

Jamais victimes plus pures ni bourreaux plus infâmes n'avaient apparu dans l'histoire !

Tel fut l'épouvantable prologue des luttes religieuses qui devaient bouleverser de fond en comble la vieille France ! Les jours de Béziers et de Carcassonne étaient revenus, et c'était sur toute la surface du royaume que devaient se renouveler, dans quelques années, les horreurs de la guerre des Albigeois !

D'Oppède et ses complices, « craignant d'être recherchés pour tout ce qui s'étoit fait en cette exécution », envoyèrent au roi le sieur de la Fond, un des présidents au parlement d'Aix et des commissaires de l'expédition, afin de justifier leur conduite. Le

(1) Les premiers protestants persécutés en France prenaient ainsi déjà la même route d'exil que devaient prendre les victimes des dernières persécutions religieuses lors de la révocation de l'édit de Nantes.

cardinal de Tournon plaida auprès du roi la cause des massacreurs et François Ier, par lettres patentes du 18 août 1545 « approuva tout ce qui avait été fait contre les Vaudois », acceptant devant Dieu et devant les hommes la solidarité de ce grand attentat.

Des applaudissements féroces avaient éclaté dans le pays des grandes hécatombes humaines, en Espagne, et dans tous les rangs du catholicisme fanatique ; tout ce qui, dans les pays catholiques, conservait des sentiments humains et chrétiens garda un silence de stupeur, ou s'unit au cri d'indignation des peuples protestants. Les hommes dont l'esprit n'était pas troublé ni le cœur perverti sentirent l'Europe entrer dans un des cercles de désolation dont parle le Dante ! (1).

Tel fut, sur le sol national, l'effroyable début des persécutions religieuses et des guerres meurtrières qui allaient déchirer la patrie, la livrer aux invasions successives des Anglais, des Allemands, des Espagnols, ruiner la France et au moment de rénovation universelle, au moment où les Pays-Bas, l'Angleterre, le Brandebourg allaient grandir, allaient la paralyser, menacer même de l'anéantir comme le fanatisme religieux et les bûchers de l'Inquisition devaient bientôt anéantir la puissance de l'Espagne ! Tel fut le sanglant prélude de la Saint-Barthélemy !

De ces épouvantables massacres de Cabrières, de Mérindol, de la Coste, dont la sœur de François Ier, la reine Marguerite, ne se consola jamais (2), au milieu desquels des filles de huit ans furent violées dans les bras de leurs mères (3), de leur triste authenticité pourrait-on douter ? Écoutez le moine catholique que nous avons déjà cité ; il va vous retracer

(1) Henri Martin : *Histoire de France*, t. VIII, p. 328 et s — Furne, édit. Paris, 1857.

(2) Voir Dargaud : *Histoire de la liberté religieuse en France*, t. I, p. 72. Charpentier, édit., Paris, 1859.

(3) *Ibid.*, p. 39.

quelques scènes douloureuses de la persécution ; il est peu suspect, puisqu'il approuve en principe la persécution et les massacres :

(A Cabrières) les Vaudois furent taillés en pièces; les femmes qui s'étaient mêlées dans le combat ne furent pas épargnées. Dix-huit de ces malheureux les plus âgés furent pris et conduits dans un pré, les mains liées derrière le dos, pour y être mis à mort ; de Perrières, gendre du baron d'Opèdes, donna le signal du massacre, en fendant d'un coup de sabre la tête chauve d'un vieillard; les soldats firent le reste et mirent les têtes sur les pointes de leurs hallebardes. Les femmes qui étaient retournées se renfermer dans l'église furent passées au fil de l'épée ou précipitées du haut du clocher. Huit des plus vieilles qui s'étaient montrées fort animées furent brûlées vives dans un grenier à foin. Il périt environ 500 personnes dans Cabrières, de l'aveu qu'en fit l'avocat général Guérin par devant le parlement de Paris. . . . . .

Le lieu (la Coste) fut pris, pillé et brûlé; les soldats étaient devenus furieux et sanguinaires ; tout fut mis à mort sans distinction; il s'y commit des cruautés qui font horreur à rapporter ; d'autant plus qu'elles furent également exercées sur des femmes, des enfans et des gens affaiblis par la faim et tout à fait dignes de compassion . . . . . .
. . . . . .

On poussa la rigueur encore plus loin, car on poursuivit ceux qui s'étaient sauvés dans les bois et sur les montagnes. Vingt-cinq de ces infortunés, s'étant évadés avec leurs enfans du côté de Murs, furent contraints de se renfermer dans une caverne, d'où le capitaine Mourmoiron, qui les poursuivait, ne pouvant les obliger à sortir, ni les atteindre à coups d'arquebuse, il les y fit étouffer avec de la fumée. Tous ceux qui furent pris dans la recherche générale qu'on en fit furent mis à mort; ceux qui se rendirent furent conduits à Marseille au nombre de 600 (1).

(1) P. Justin : *Histoire des guerres excitées dans le comté Venaissin par les Calvinistes*, t. I, p. 63, 64, 65 et 66.

La persécution, des bords de la Durance, remonta aux sommets des Alpes, et, sur les deux versants des grandes montagnes, fit à flots couler le sang des infortunés Vaudois.

Arrivé à ce point de notre histoire nationale, le premier de nos historiens, celui qui a apporté dans l'étude de la vie du peuple de France la plus haute pensée, la raison d'un grand esprit unie à la généreuse passion d'un cœur plus grand encore, Michelet, en quelques-unes des pages les plus émouvantes qu'il ait jamais écrites, trace un tableau merveilleux du peuple vaudois. Ce n'est que la paraphrase éloquente de ce beau vers d'Alfred de Musset :

Elle est là sur les monts, la liberté sacrée.

Ces pages du grand poète historien, les voici ;

L'histoire souillée, sanglante, du sérail turc et de notre diplomatie menteuse a dû marcher à part, aussi bien que l'histoire atroce des armées mercenaires, qui firent le châtiment de la Rome papale. Nous n'avons pas eu le courage de mêler ces sujets, comme on le fait souvent, aux saintes origines de notre rénovation religieuse. Nous avons respecté, isolé celle-ci, mis à part la vierge sacrée.

Chaque fois que, dans la suite de mes travaux, je reviens à cette grande histoire populaire des premiers réveils de la liberté, j'y retrouve une fraîcheur d'aurore et de printemps, une sève vivifiante et toutes les senteurs des herbes des Alpes. *Sento l'aura mia antica!*

Ceci n'est point un vain rapprochement. Le paysage des Alpes, qui nous donne toujours un sentiment si vif des libertés de l'âme, avec le souvenir de leur grande révolution, en est la vraie figure, c'est elle-même sous forme visible. Ces monts en sont la colossale histoire.

J'en eus l'intuition lorsque jeune, ignorant, je suivis pour la première fois ces routes sacrées ; lorsque, après une longue nuit

passée dans les basses vallées, trempé du morfondant brouillard, je vis, deux heures avant l'aurore, les Alpes déjà roses dans l'azur du matin.

Je ne connaissais guère l'histoire de ces contrées, ni celle de la liberté suisse, ni celle des saints et des martyrs qui traversèrent ces routes, ni le nid des Vaudois, l'incomparable fleur qui se cache aux sources du Pô.

Je n'en sentis pas moins dès lors ce que j'ai mieux connu depuis et trouvé de plus en plus vrai : c'est l'autel commun de l'Europe.

Telle la nature, tel l'homme. Il n'y a point là de molle poésie. Nul mysticisme. L'austère vigueur et la sainteté de la raison.

Ces vierges de lumière, qui nous donnent le jour quand le ciel même est sombre encore dans son azur d'acier, elles ne réjouissent pas seulement les yeux fatigués d'insomnie, elles avivent le cœur, lui parlent d'espérance, de foi dans la justice, le retrempent de force virile et de ferme résolution.

Leurs glaciers bienfaisants, dans leur austérité terrible, qui donnent à l'Europe les eaux et la fécondité, lui versent en même temps la lumière, la force morale.

Ce n'est pas le ciel que regarde au réveil le pauvre laboureur de Savoie, ni le fiévreux marin de Gènes, ni l'ouvrier de Lyon dans ses rues noires. De toutes parts, ce sont les Alpes qu'ils regardent d'abord, ces monts consolateurs qui, bien avant le jour, les délivrent des mauvais songes et disent au captif : « Tu vas voir encore le soleil. »

Le mot *Vaudois*, au moyen âge, veut dire *libre chrétien*, dégageant le christianisme de tout dogme mystique, de toute fausse poésie légendaire, de tout culte superstitieux.

Ce qui fut effort pour l'Europe, critique voulue et raisonnée, était là de soi-même, fruit naturel et primitif du sol. Il ne faut pas, comme font trop les historiens protestants, ôter à cette tribu unique des Vaudois son originalité et sa grâce d'enfance. Arrière la critique! Arrière l'héroïsme! Ne calvinisons pas cette histoire. Écarfons et les dogmes qu'ils reçurent au XVIe siècle et leurs trente-trois guerres protestantes. Cette épopée de l'Israël des Alpes se colore d'un esprit étranger aux premiers Vaudois.

La nature, dans ces monts sévères, est si grande, elle s'impose de si haut, qu'elle anéantit tout, sauf la raison, la vérité.

Tout temple est petit, ridicule, devant ce prodigieux temple de la main de Dieu. Toute poésie, tout roman est là à rude épreuve. Le voyageur qui y passe en courant, sous son prisme d'artiste, y verra mille mensonges. Mais l'homme qui y reste en toute saison participe à l'austérité de la contrée, est raisonnable, vrai et grave.

Si le christianisme est tout entier dans un sentiment doux et pur, une fraternité sérieuse, une grande charité mutuelle, ce petit peuple fut vraiment une admirable idylle chrétienne. Mais nul n'eut moins de dogme. La légende chrétienne, acceptée d'eux docilement, ne semble pas avoir eu grande place en ces âmes, moins dominées par la tradition que par la nature qui ne change pas.

Deux choses y furent, dans une lutte harmonique et douce, à peine perceptibles : un christianisme peu théologique, ignorant si si l'on veut, innocent comme la nature; et, dessous, un élément qui ose se produire, le doux génie de la contrée, les fées (ou les fantines), qui flottent dans les fleurs innombrables ou dans la brume du matin. Anciens esprits païens qui ne sont pas bien sûrs d'être soufferts, elles peuvent s'évanouir toujours et dire : « Pardon! mais nous n'existons pas. »

Ainsi, en grande modestie, ces fées légères sont le sourire de la sérieuse vallée. Oh! sérieuse! Un Dieu si grand paraît là-haut au gigantesque autel des Alpes! Nul temple ne tiendrait devant lui. Les seules églises qu'il souffre, ce sont d'humbles arbres fruitiers, des plantes salutaires et la petite architecture des fleurs. Les fées s'y cachent, et il ferme les yeux.

Aimable compassion de ce grand Dieu terrible pour la vie timide et tremblante! Alliance touchante des religions de l'âme avec l'âme de la nation!

Le dogme qui seul au fond fait une religion du christianisme, le dogme du *salut par l'unique foi au Christ* qu'ils reçurent au XVIe siècle, paraît très peu vaudois. Ces simples travailleurs mettaient, au contraire, le salut *dans les œuvres* et dans le travail.

Cet axiome est d'eux : « Travailler, c'est prier. »

Ils ont tenu leurs âmes dans cet état moyen, modeste, des charmantes montagnes intermédiaires qu'ils cultivent entre la grande plaine piémontaise et les géants sublimes qui, vers l'ouest, les surveillent et les tiennent sous leur froid regard.

Il n'y a pas là à rêver. Dès que les neiges diminuent là-haut, il

faut en profiter, labourer sous les vignes. L'hiver viendra de bonne heure. Et si le plaisir catholique peut d'une part troubler leurs travaux, leurs grands voisins neigeux ont leurs rigueurs aussi, et parfois bien avant la saison, un souffle impitoyable. Le vrai symbole de la communauté, c'est cette plante des Alpes qu'ils ont si bien nommée la petite frileuse (*frëidouline*), qui semble regarder aux glaciers, compter peu sur l'été, se tenir réservée, timide et prête à se fermer toujours.

Vertu unique et singulière de l'innocence! Au milieu de ces craintes, subsistait dans leur vie, comme dans les vieux chants, une sérénité singulière, et on la retrouve dans les vers de leurs derniers enfants. La petite église vaudoise y figure comme la colombe qui sait trouver son grain dans le rocher : « Heureuse, heureuse colombelle! etc. »

Heureuse en effet, et pleine de sujets de contentement! Que lui manque-t-il donc? Dès 1200, persécutée, brûlée. En 1400, forcée dans ses montagnes, elle fuit dans les neiges en plein hiver, et quatre-vingts enfants y sont gelés dans leur berceau. En 1488, nouvelles victimes humaines; je ne sais combien de familles (dont quatre cents enfants) étouffées dans une caverne. Le XVIe siècle ne sera qu'une boucherie.

Dans tout cela, nulle résistance. Un respect infini pour leur seigneur, pour leur maître et bourreau, le duc de Savoie.

Cette terrible éducation par le martyre leur rendait naturelle une vie de pureté extraordinaire, dans une étonnante fraternité. L'égalité de misère, de péril faisait l'égalité d'esprit. Dieu le même entre tous. Tous saints et tous simples apôtres de leur simple *credo*. Ils s'enseignaient les uns les autres, les femmes mêmes, les filles et les enfants.

Ils n'avaient point de prêtres. Ce ne fut qu'à la longue, lorsque la persécution fut plus cruelle, que quelques hommes se réservèrent et furent mis à part pour la mort. On les appelaient *barbes*, c'est-à-dire *oncles*, d'un petit nom caressant de famille. Comme leur martyre était certain, ils n'y associaient personne et ne se mariaient pas.

Quelques-uns émigraient et s'en allaient en Lombardie, en France et sur le Rhin, la balle sur l'épaule, mettant en dessus je ne sais quelle denrée de colportage et dessous la denrée de Dieu.

Ils eurent influence aux XIIe et XIIIe siècles directement par la prédication, depuis fort indirecte, comme exemple, comme type du christianisme le plus pur et le moins loin de la raison.

La veuve de Jean Hugon de la Tour, attachée au lict d'infirmité depuis trois ans, fut saisie avec une sienne fille, et mise sur un chariot au lieu même de la Tour, et là ces enfants de la gehene d'un côté les alloient transperçant avec les pointes de leurs halebardes, et de l'autre les alloient lapidant, et puis les jetterent dans la rivière d'Angrogne.
Plusieurs Papistes de la Tour, ajoute Léger, depuis la paix faite, nous racontoient aussi cet acte barbare avec témoignage d'horreur et plusieurs excuses. (Gravure extraite du livre de Léger.)

L'effort perfide qu'on fit plus tard pour faire nommer Vaudois les sorciers ne donna le change à personne. Lorsqu'au XVe siècle l'inquisiteur d'Arras dit : « Le tiers du monde est Vaudois », on comprit qu'il fallait entendre : raisonnable et libre chrétien (1).

(1) *Histoire de France*, t. X, p. 297 et s.

Oui, comme le dit Michelet, le XVIe siècle ne fut pour ces innocents montagnards qu'une boucherie.

Sur le versant français des Alpes, jusqu'au triomphe de Henri IV et aux victoires de Lesdiguières, les persécutions ne devaient pas cesser.

Le 1er juin 1540, François Ier rendait l'édit de Fontainebleau qui enjoignait à tous les représentants de la loi, baillis, sénéchaux et autres, sous peine de suspension et privation de leurs offices, de poursuivre les protestants et de les livrer à la justice.

Aussi, le 4 mai 1546, le parlement de Grenoble rendait-il un arrêt contre les hérétiques du Dauphiné, ordonnant aux baillis, sénéchaux et autres juges royaux « de faire prendre et saisir au corps et serrer en prison fermée tous ceux qui par les dites informations se trouveraient chargés du dit crime d'hérésie » (1).

(1) Parmi les nombreux martyrs qui périrent à cette époque, nous avons cité plus haut Martin Gonin, pasteur d'Angrogne; nous devons citer aussi un nommé Rostain qui, en 1542, fut brûlé à Romans pour avoir jeté un crucifix dans un ruisseau. M. Arnaud (*Histoire des protestants dans le Dauphiné*, t. Ier, p. 22 et 23) raconte également l'émouvant martyre d'un pauvre laboureur vaudois, Étienne Brun, brûlé vif à Embrun, en 1540 : « Emprisonné à l'instigation de Gaspard Auger, de Gap, qui était fermier de l'archevêque et espérait, grâce à son zèle, être mis en possession des biens du martyr, il fut interrogé par un cordelier, inquisiteur de la foi, nommé Domicelli, et un vicaire, déclaré hérétique et condamné à être brûlé vif. C'est en vain qu'on lui conseilla d'abjurer pour racheter sa vie; c'est en vain qu'on mit devant ses yeux le tableau de sa femme et de ses cinq enfants qu'il laissait orphelins : il demeura inébranlable. Lorsqu'on le conduisit devant ses juges pour entendre sa sentence de mort, il leur adressa ces remarquables paroles : *Pauvres gens! que pensez-vous faire? vous me voulez condamner à mort. Vous vous trompez, ce sera à la vie, car des misères de ce pauvre monde je passerai incontinent à une immortalité bienheureuse que j'ai tant désirée.* » En se rendant au lieu du supplice, il « exhorta la foule nombreuse qui était venue assister à ce lugubre spectacle, et quand il fut attaché au poteau, le vent, qui soufflait avec violence, détourna pendant près d'une heure les flammes de son corps, si bien qu'il fallut allumer d'autres fagots et y répandre de l'huile

Aussi, suivant le mot d'un historien, en cette année 1546, vit-on « se rallumer toutes les fureurs de l'impitoyable Inquisition » (1). Ordre fut donné aux catholiques de dénoncer, en quelque circonstance que ce soit et quels que soient les liens de famille existant entre eux, tous les hérétiques ou fauteurs d'hérésie par eux connus.

La persécution devint plus rigoureuse encore en 1552, époque à laquelle Mathieu Orri fut nommé inquisiteur en Dauphiné. Du reste, à la demande du roi Henri II, le pape Paul IV, le 27 avril 1557, avait lancé une bulle dans laquelle « il députait en France un nombre suffisant d'inquisiteurs soumis à des chefs zélés », pour éteindre l'hérésie et « exterminer les sorciers ou autres amis et sectateurs des démons ».

A son tour, le 11 novembre 1559, le roi François II établissait dans chaque parlement une chambre ardente pour poursuivre et condamner les hérétiques (2).

pour activer les flammes. Impatienté de cette longue attente, le bourreau asséna sur sa tête un coup de croc, et le martyr lui dit : *Puisque je suis condamné d'être brûlé, pourquoi me veux-tu assommer?* Un second coup, donné sur le ventre du patient, l'abbatit, et le bourreau couvrit son corps de fagots enflammés. Celui-ci fut bientôt consumé et ses cendres jetées au vent selon la sentence du juge qui, après la mort du martyr, fit défendre à son de trompe, par honte oupar peur, de parler de son supplice, menaçant quiconque en répandrait la nouvelle d'être declaré hérétique et traité de la même sorte. » Ne croit-on pas lire le récit du supplice d'un martyr chrétien des premiers âges? Même foi, même sérénité dans les souffrances.

(1) M. Brunel : *les Vaudois des Alpes françaises*, p. 229.

(2) Il y eut, à cette époque, des prélats catholiques qui, respectueux des droits sacrés de l'humanité, protestèrent contre ces barbaries : tel fut l'évêque de Valence qui adressa à François II une lettre éloquente, dans laquelle il protestait contre les persécutions dont les hérétiques étaient les victimes, les persécutions contraires à son ministère, « qui abhorre le sang », ne convertissaient personne, faisaient au contraire des prosélytes à l'hérésie. Le succès du protestantisme venait de l'indignité du clergé catholique, des évêques « incapables, n'ayant d'attention qu'à récolter leur immense revenu, qu'ils consommaient en dépenses folles et scandaleuses », nommés souvent enfants à des sièges importants, des « curés ignorants, avares, pourvus la plupart contre les règles canoniques,

Devant les persécuteurs, les Vaudois fuyaient, cherchant un refuge dans les forêts les plus profondes ; mais leurs villages restaient exposés à la rage des soldats des inquisiteurs ; ces villages furent en grand nombre livrés aux flammes ; vers 1567, tous ceux du Champsaur furent incendiés.

Ces lugubres journées se terminèrent par une guerre entre les troupes catholiques, sur lesquelles l'archevêque d'Embrun avait la haute main, et les soldats de Lesdiguières ; les excès des ligueurs furent le digne complément de cette longue série de martyres !

Depuis l'entrée de Henri IV dans sa bonne ville de Paris et depuis la pacification opérée par ce souverain, les Vaudois vécurent en paix ; cette quiétude ne fut troublée que par la révocation de l'édit de Nantes. Les agissements du cardinal de Richelieu ne pouvaient les atteindre : en effet, le grand politique, qui voulait tout à la fois faire la France forte à l'intérieur en abattant l'aristocratie féodale et puissante à l'extérieur en abaissant la grande puissance catholique, la maison d'Autriche, ne combattit les protestants que pour les empêcher de constituer un État dans l'État et non pour nuire à leur confession religieuse ; les Vaudois, tranquilles

se mêlant à tout autre métier que du seul qu'ils auraient dû remplir ». — « Il aurait été si nécessaire, ajoutait-il, de ne nous donner pour coopérateurs que des hommes éclairés et d'une vertu éprouvée, autant de doubles écus que l'on délivrait à un expéditionnaire en cour de Rome, autant on nous envoyait de curés. Les simples prêtres croupissaient dans l'indigence, le mépris et l'opprobre, tandis que les cardinaux, et à leur imitation, quelques évêques, conféraient sans pudeur les bénéfices qui dépendaient d'eux à leurs maîtres d'hôtels, à leurs cuisiniers, à leurs laquais. »

« Quant aux victimes, voici ce que dit d'elles l'évêque de Valence : « Les hommes que vous pensez épouvanter par l'aspect des supplices ne craignent point la mort ; plus vous aggravez leurs tourments, et plus vous ornerez leur triomphe. »

Comme bien on pense, les sages paroles de l'honnête évêque de Valence ne furent ni écoutées, ni entendues : *clamavit in deserto.*

dans leurs montagnes, sujets soumis au roi et payant bien l'impôt, ne pouvaient porter ombrage à la politique de l'illustre cardinal, qui fut le plus grand des ministres de la monarchie et l'un des glorieux fondateurs de l'unité française.

Malgré les continuelles persécutions qu'ils avaient endurées, malgré les guerres de religion, les Vaudois restèrent nombreux dans les Alpes jusqu'au jour où la révocation de l'édit de Nantes les en chassa pour le plus grand malheur de nos montagnes dauphinoises (1).

Les persécutions dirigées contre les Vaudois de Provence eurent leur contre-coup dans les Alpes piémontaises. Les évêques d'Apt, de Cavaillon, de Sisteron ayant reconnu que, ainsi qu'il a été dit plus haut, un très grand nombre des Vaudois de leurs provinces étaient sujets et tenanciers des seigneurs du Piémont, en 1534, ils saisirent de la question l'archevêque et l'inquisiteur de Turin. Ceux-ci obtinrent alors du duc Charles de Savoie l'envoi en Provence du sieur Pantaléon Bressone, seigneur de la Rocheplatte.

Ce dernier apprit dans sa mission que les barbes qui entretenaient l'hérésie dans la Provence venaient pour la plupart des hautes vallées. Il résolut donc, en 1535, à la tête d'une bande de cinq cents hommes, de surprendre les Vaudois des montagnes et de les exterminer. L'expédition, comme tant d'autres du même genre, échoua devant l'énergie des montagnards, qui mirent Bressone et sa troupe en déroute, en l'attaquant à coups de fronde dans les défilés des Alpes, près de la vallée de Lucerne. Malheureusement, avant cet échec, Bressone avait eu le temps de massacrer les habitants des

(1) M. Arnaud (*Histoire des Protestants en Dauphiné*, t. I, p. VI) dit que, en 1598, lors de la proclamation de l'édit de Nantes, les protestants avaient encore en Dauphiné plus de quatre-vingt-dix églises, auxquelles se rattachaient deux cent soixante-dix annexes.

vallées sans défense, de piller et d'incendier les maisons sur son passage.

Bressone repoussé se contenta dès lors d'arrêter et d'emprisonner les Vaudois des vallées inférieures qui étaient moins nombreux et se trouvaient mêlés à des populations catholiques.

Cependant, trouvant que ces persécutions n'aboutissaient à rien et que, lorsqu'on attaquait les montagnards à main armée, « la peau d'un Vaudois lui coûtait toujours quinze ou vingt de celles de ses meilleurs catholiques », estimant, d'autre part, que l'alliance des Vaudois lui était nécessaire pour arrêter l'armée de François Ier qui, après avoir conquis la Bresse et le Bugey, menaçait d'envahir le Piémont, le duc de Savoie publia des lettres patentes par lesquelles « il était expressément défendu d'inquiéter ces hérétiques, sous quelque prétexte que ce fût ».

Mais en 1556, la cour de Rome obtint que le parlement de Turin envoyât deux commissaires, le seigneur de Saint-Julien et Augustin de Ecclesia, dans les vallées pour instruire contre les Vaudois.

Ceux-ci refusant de se convertir à la foi catholique, en 1557, Saint-Julien, de la part du souverain, leur enjoignit « qu'ils eussent à aller à la messe sous peine de mort et de confiscation de leurs biens. Il ordonna, outre cela, que douze des principaux d'entre eux, avec tous les ministres et maîtres d'école, eussent promptement à se rendre dans les prisons de Turin, *pour s'y voir condamnés comme ils le méritoient* » (1). Il était, en outre, enjoint aux syndics de chasser immédiatement les étrangers et de ne recevoir à l'avenir que les prédicateurs envoyés par les évêques.

(1) Brez : *Histoire des Vaudois*, IIe partie, p. 60.

Les Vaudois, non seulement ne se soumirent pas à la singulière invitation leur demandant de se constituer volontairement prisonniers pour être conduits aux bûchers, mais ils refusèrent encore de renier leur foi, ajoutant qu'ils étaient bons sujets du roi, « que leur vie était sans reproche », et que « puisqu'on souffroit en Piémont les Juifs et les Turcs », on pouvait bien les tolérer aussi.

Du reste, soumission ou résistance avaient même résultat : les martyres ne se succédaient ni plus vite, ni plus lentement.

Le 4 mai 1557, un pasteur vaudois, Nicolas Sartoris, fut brûlé à Aoste, parce qu'il était hérétique ; le 29 mars 1558, à Turin, le même sort fut réservé, pour la même raison, à un autre barbe, Geoffroi Varaille.

La paix du 3 avril 1559 et le mariage du duc Emmanuel-Philibert furent pour les Vaudois une source de tranquillité, mais cette paix ne pouvait durer longtemps. En effet, à la demande du nonce du pape et du roi d'Espagne, le duc de Savoie lança de Nice, le 15 février 1560, un nouvel édit de persécution.

En vertu de cet édit, Philippe de Savoie, cousin du duc, Georges Coste, comte de la Trinité, le conseiller Corbis, l'inquisiteur général Thomas Jacomel recommencèrent les exécutions. Ils débutèrent par Carignan où, le 2 mars 1560, ils firent brûler un Vaudois et sa femme parce qu'ils avaient refusé d'aller à la messe : — leurs coreligionnaires s'étaient enfuis de la ville. — Ils visitèrent ensuite Vigon, Suse, Matthias, Méane, confisquant les biens des hérétiques et faisant brûler leurs pasteurs.

Ils étaient, du reste, aidés dans leur œuvre par les moines de l'abbaye de Pignerol qui avaient armé trois cents bandits et les avaient lancés sur Saint-Germain, où ils avaient brûlé à petit feu le barbe de la vallée.

Ce nouveau forfait détermina les Vaudois à prendre les armes pour se défendre. Le comte de la Trinité et ses soldats piémontais continuaient à piller, voler, incendier, égorger à Angrogne, à Villar, à la Tour, au Taillaré (1), installant leurs garnisons pendant de très longs mois dans les bourgs et les villages, garnisons qui se livraient aux plus effroyables excès. Les Vaudois, pour les éviter, s'étaient retranchés au Pré-du-Tour ; le comte de la Trinité résolut de les attaquer. A cet effet, à diverses reprises, il lança contre eux des corps de troupes, mais ceux-ci furent toujours repoussés : le 17 avril 1565, une poignée de Vaudois leur infligea même une sanglante et décisive défaite au Champ-de-la-Rama, aux portes de la Tour.

Lassé de ses insuccès, cédant aux sollicitations des députés vaudois et aux prières de sa femme, la duchesse Marguerite, malgré l'avis du pape disant que « les voies de rigueur ayant été jusqu'alors inutiles pour ramener les hérétiques, il fallait procéder contr'eux avec vigueur, et même par la force des armes », le duc de Savoie rendit, à Cavour, le 5 juin 1561, un édit laissant aux Vaudois « le libre exercice de leur religion dans les vallées, la communication et le commerce dans tous les états de S. A. ».

Le duc Emmanuel-Philibert ne tarda pas à se repentir de

(1) Parmi les atrocités commises par les soldats catholiques, citons-en deux, d'après Brez (*Histoire des Vaudois*, IIe partie, p. 71 et 72) : « Un vieillard, âgé de cent et trois ans, qui s'étoit caché dans une caverne, y fut cruellement massacré. Ses bourreaux voulurent ensuite violer sa petite-fille, qui l'avoit suivi dans cette retraite pour le soigner; mais elle n'hésita pas de préférer son innocence à sa vie, et s'élança dans un précipice.... Odoul Geimet, alors âgé de soixante ans, ayant été attaché sur une table, on couvrit son bas-ventre d'un vase rempli de ces insectes nommés *scarabés stercoraires* parce qu'ils habitent dans la fiente des chevaux ; et ces animaux étant entrés dans son corps, le firent mourir au milieu des douleurs les plus cruelles. » Ces faits épouvantables se passaient à Angrogne et à Villar.

cet acte de justice et d'humanité : par un édit du 10 juin 1565, il déclare, dans un « ordre irrévocable », que, voulant « maintenir dans ses états l'antique religion de la sainte Église catholique romaine », tous les hérétiques qui ne se convertiraient pas devraient quitter ses dits états dans l'espace de deux mois, « à peine de mort et de confiscation de tous leurs biens ». C'est la formule ordinaire de tous les édits de persécution.

Cette nouvelle persécution fut dirigée par Sébastien Gratiol de Castrocaro, gouverneur des vallées, et fit principalement des victimes dans les bourgs de Coni et de Caraill. L'intervention des princes protestants de l'Allemagne et les supplications de la duchesse de Savoie parvinrent en 1566 à arrêter le bras des bourreaux (1).

Ceux-ci recommencèrent leurs tristes exploits en 1571 ; la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemy, en 1572, inspira à Castrocaro la pensée d'imiter Charles IX dans les vallées piémontaises ; l'énergique attitude des montagnards, qui prirent les armes comme en 1560, l'empêcha de mettre son sinistre dessein à exécution. Cette attitude jointe à une nouvelle intervention des princes protestants mit fin à cette persécution, — la huitième que supportaient les Vaudois, — en 1574.

Le duc Charles-Emmanuel, qui prit le pouvoir en 1580, entièrement occupé à guerroyer contre la France, ne songea point, au début de son règne, à inquiéter les Vaudois; en 1594, il les assura même qu'il serait pour eux « un bon prince et un bon père », et que « si quelqu'un cherchoit à les molester, ils eussent à recourir à lui et qu'il y pourvoi-

(1) Cette persécution chassa à jamais les Vaudois du marquisat de Saluces.

roit ». Ces bonnes paroles ne l'empêchèrent point d'ouvrir contre eux, par son édit du 25 février 1602, ce que les Vaudois appelèrent la neuvième persécution. Par cet édit, les Vaudois étaient mis hors la loi et il était défendu aux catholiques, sous peine de mort, d'entrer en relations avec eux, de leur vendre ou de leur acheter.

Les vexations sans nombre que les Vaudois eurent à subir à la suite de cet édit ne furent que les faibles préludes des massacres qui devaient bientôt désoler les vallées en 1655, que racontera l'intrépide pasteur Léger, « en son livre, œuvre admirable, brûlante histoire des martyrs ! » (1)

Avions-nous raison de dire que l'histoire des Vaudois des Alpes n'était qu'un martyrologe ? Du XIIe au XVIIe siècle, c'est la persécution incessante, immolant des deux côtés de nos montagnes d'innombrables victimes : quelquefois, au milieu de l'orage, une éclaircie de ciel bleu se fait jour à travers les noirs nuages et ce peuple, qui a déjà tant souffert, qui a si cruellement et si injustement été frappé se prend à espérer : ses larmes et son sang, il les a tellement vus couler, qu'il croit que la fatalité est enfin lasse de le frapper ; vaine espérance, espoir sans cesse déçu : le bleu du ciel s'efface vite, la tempête gronde à nouveau, avec plus de furie, la moisson des martyrs est encore plus abondante. Avec

(1) MICHELET : *Histoire de France*, t. XV, p. 312. — Les Vaudois furent persécutés non seulement dans le Dauphiné, la Provence et le Piémont : aux XIIIe et XIVe siècle, on en voit qui sont brûlés dans le midi de la France, en Gascogne et à Paris ; au XIIIe siècle, d'autres sont martyrisés dans le Milanais ; au XIVe siècle, près de cinq cents sont brûlés en Poméranie et en Brandebourg ; ils tombèrent en foule sur les bûchers en Calabre, en Slavonie, en Angleterre, en Pologne, en Autriche, en Bohême, en Espagne. (Voir LÉGER : *Histoire des Églises vaudoises*, IIe partie, p. 332 et s. — MUSTON : *Origine des Vaudois*, p. 146, 190, 242. — PERRIN : *Histoire des Vaudois*, Ire partie p. 223, 227, 235, 239, 240, 244, 245. — GILLES : *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, t. I, p. 227.)

Louis XII, ils espéraient en la fin de leurs souffrances, François Ier apparaît et les flammes de Mérindol et de Cabrières les réveillent de leur doux rêve. Henri IV, à la tête des soldats huguenots, entre dans Paris, l'édit de Nantes est signé ; cette fois, c'est bien la paix, d'autant mieux que, en Italie, de son côté Charles-Emmanuel promet aux Vaudois d'être « bon père et bon prince » ; Perrin, en France, Gille, en Piémont, terminent leur douloureuse histoire, ferment leur livre, l'ère des persécutions leur semblant close, et demain, ce seront les affreux massacres de 1655. Le traité de Pignerol est signé, cette fois, c'est bien la paix définitive ; Léger peut quitter la plume et signer son livre, on entre dans l'ère de la tolérance religieuse, l'Église catholique, qui a été jusque-là le plus effroyable bourreau de l'humanité, s'est enfin souvenue de la parole du Christ et, ne voulant pas à son tour périr par l'épée, a définitivement remis le glaive au fourreau ; eh bien ! non c'était mal la connaître, elle va faire révoquer l'édit de Nantes, les persécutions vont recommencer, les Vaudois du Piémont et du Dauphiné vont être contraints de prendre la route douloureuse de l'exil !

Il faudra la Révolution libératrice, la tourmente bienfaisante et féconde de 1789 pour en finir à jamais avec ces odieuses barbaries accomplies au nom du fanatisme religieux, pour rendre à l'humanité son droit imprescriptible à la liberté de penser, à la liberté d'adorer suivant son cœur, suivant les seuls conseils de sa raison, la Divinité, pour assurer à tous le respect de la conscience, pour faire régner sur le monde tout à la fois la tolérance religieuse et la justice.

CHAPITRE VII

Les persécutions de 1655 dans les vallées piémontaises.

Durant tout le XVIIe siècle, avec la ténacité que leur famille porta en toutes choses dans le domaine de la politique, les princes de la maison de Savoie ne cessèrent jamais de poursuivre la destruction de la secte vaudoise. Les écrivains protestants les comparent, dans l'œuvre qu'ils cherchent à accomplir, tantôt « au lion rugissant », tantôt « au renard trompeur », tantôt enfin « au serpent qui s'insinue avec autant de subtilité et de ruse que de malice et de rage ».

Douceur, mensonges, violences, promesses trompeuses pour entraîner à l'apostasie, tour à tour ils usèrent de tous les moyens pour arriver à leurs fins, sans se lasser jamais.

Les moines de tous ordres, les jésuites surtout, sont lancés à la conversion des habitants des vallées ; un édit de Charles-Emmanuel, daté de Turin le 5 février 1596, défend sous peine de mort et de confiscation de détourner de son désir quiconque voudrait aller entendre le prêche d'un mission-

naire catholique et promet en outre une prime de cent écus à qui dénoncera l'infraction à l'édit.

A l'abri de cet édit, moines et jésuites envahirent les vallées piémontaises, mais leurs prédications ne paraissent pas avoir eu un grand succès.

Aussi le conseil établi par les princes de Savoie pour décider des moyens propres à détruire les Vaudois, connu sous le nom de *Congresso* ou *Conseglio de propaganda fide et extirpandis hæreticis*, résolut-il de prendre des mesures énergiques. Dès sa fondation, en 1650, il déclare « rebelles et coupables de contravention aux ordres tous les protestants habitants ès communautés de Bubbiane, de Fenils, de Lucerne, de Brigueras, de Saint-Jean et de la Tour, leur enjoignant de *déloger sous peine de la vie et confiscation de biens*, desquelles peines ne pourroient estre exempts que ceux qui *voudroient aller à la messe* » (1).

Sous peine de mort le conseil défend aux Vaudois d'avoir des écoles ou d'envoyer leurs enfants à des écoles situées en pays étranger. — Dès 1602, on leur avait interdit l'accès de toute fonction publique, si humble fût-elle.

Les missionnaires catholiques enlevaient en foule les enfants des vallées et les transportaient au loin, sans que jamais les parents eussent pu savoir quel avait été leur sort.

Les mesures étant insuffisantes, on résolut de recourir aux massacres en masse pour en finir à jamais avec l'hérésie vaudoise.

Le conseil de propagande était présidé par le marquis de Pianesse, dont la femme, catholique fanatique, lui avait, en mourant, consigné des sommes immenses en lui faisant « saintement promettre de les employer pour mettre à feu et à sang ces hérétiques (les Vaudois) ».

(1) Léger : *Histoire des Églises vaudoises*, IIe partie, p. 63.

Par ses soins le nombre des missions fut augmenté dans les vallées et des capucins s'emparèrent peu à peu de tout le commerce de la région, — ils y pratiquaient aussi la banque et le prêt à gage, — dans le but de ruiner les protestants.

Las des persécutions, les Vaudois adressent, en 1653, une requête au prince de Savoie faisant ressortir leur misère et leur pauvreté. Au nom du prince, Gastaldo, son « auditeur et délégué », leur répond en confirmant l'édit de Charles-Emmanuel et la défense, sous peine de mort, de détourner qui que ce soit d'apostasier la religion vaudoise pour se convertir au catholicisme et en aggravant l'ordre du conseil de propagande : dans les trois jours de la publication du nouvel édit, tous les habitants des vallées et leurs familles devront, sous peine de la mort et de la confiscation, abandonner leurs demeures pour se réfugier dans les uniques limites de Bobbi, de Villar, d'Angrogne, de Roras et des Bonnets à moins que dans les vingt jours ils ne se déclarent catholiques.

L'édit signé par Gastaldo est daté du 25 janvier 1655. Un tel ordre tombant en plein hiver dans un pays aussi froid que les hautes vallées piémontaises était un décret de mort pour les pauvres familles chassées impitoyablement de leurs foyers.

Les persécutés adressent en vain des suppliques très humbles au prince, implorant sa pitié ; à Turin, nul ne les écoute. Pour toute réponse, on commença les horribles massacres que nous allons raconter, en suivant absolument le récit de Léger, un des pasteurs des vallées, qui put échapper aux bourreaux après avoir été le témoin des atrocités commises par leurs mains (1). — Ceux-ci, suivant l'éternelle

(1) Léger: *Histoire générale des Églises vaudoises*, IIe partie, p. 168 et suivantes.

fable de notre grand fabuliste, prirent pour prétexte de leurs attaques que leurs victimes les avaient provoquées en n'obéissant pas à l'édit cruel de Gastaldo !

Nul fait historique n'est mieux établi que cette atroce persécution qui ensanglanta le XVIIe siècle. Léger revint quand la persécution fut finie ; il recueillit de nombreux témoignages oraux et écrits, témoignages les moins suspects, émanés des bourreaux eux-mêmes. Il a mis dans son livre, à l'appui de son dire, des gravures que, au dire de Michelet, dans beaucoup d'exemplaires, des mains intéressées ont arrachées.

Son récit émouvant et lugubre, vrai et sincère par sa naïveté même, le voici :

Ce fut donc le samedi le 17 d'avril 1655, pendant que les députés des Évangéliques estoient encore artificieusement et malicieusement amusés à Thurin, après l'audience promise, qu'une armée formidable envahit inopinément les lieux de Saint-Jean et de la Tour déjà destitués d'habitants par l'ordre de Gastaldo; cette armée ayant fait *alto* dans la plaine de Saint-George, se jetta encore en partie dans le bourg de la Tour, à l'entrée de la nuict, où elle ne trouva pas un seul des Évangéliques, à la réserve de huict ou dix personnes, qui ne sachans pas qu'il fût rempli de ces nouveaux hostes, estoient retournés des montagnes, pour y venir chercher quelque nourriture pour eux et leurs familles ; mais ils ne furent pas plutôt arrivés à l'endroit du couvent des Capucins, qu'estans reconnus par quelques papistes du lieu, qui faisans semblans d'être bien joyeux de les revoir, leur allèrent à la rencontre avec un visage riant et des salutations qui semblaient toutes pleines de cordialité, et en même tems se ruërent sur eux, tuërent un nommé Jean Combe et blessèrent le sieur Pierre Rostain, de sorte que les autres prirent la fuite, et à la faveur des ténèbres se sauvèrent encore dans les collines.

Le lendemain dimanche, le 18, les ennemis fourragèrent et saccagèrent tout à leur aise toutes les communautés et païs de Saint-Jean et de la Tour, sans y rencontrer aucune résistance ; l'armée cependant grossissant tous les jours, le lendemain 10, elle se trouvoit déjà composée d'environ 15.000 hommes au rapport des adversaires mêmes.

Les pauvres Évangéliques cependant se tenoient au haut des collines et des lieux avantageus, d'où ils regardoient joüer toute la funeste tragédie du ravagement de la plaine, sans opposition aucune ;

Giles de la Tour, fuiant devant les soldats, fut arrêté au lieu nommé la Combe, par un coup de fusil qu'il receut au col, en suite de quoy l'ayant saisi, ils luy coupèrent le nez et décharnèrent toute la face, puis le laissèrent mourir de lui-même en cet état. (Gravure extraite du livre de Léger.)

se contentans de tâcher de l'empêcher de surprise ès lieux de leur retraite, ayant établi pour cela diverses sentinelles, bien à la bonne heure : car dès ce jour-là même du 19 d'avril, ils furent rudement assaillis en plusieurs endroits de Saint-Jean, de la Tour, d'Angrogne et des colines de Briqueiras tout à la fois. Ce n'estoit plus alors le tems de demeurer les bras croisés, puisqu'on les venoit attaquer jusques dans les lieux que l'ordre de Gastaldo leur avoit assignés pour retraite ; ils se résolurent donc de vendre leur vie le plus

chèrement qu'ils pourroient à ces brigans et leur résistèrent si vigoureusement de toutes parts, quoy qu'ils fussent près de cent contr'un, qu'ils furent contraints de prendre honteusement la fuite et de se retirer en désordre, sans qu'aucun les poursuivit : les pauvres Évangéliques se contentans de garder leurs postes.

Le lendemain mardi le 20, les ennemis firent trois efforts pour enlever la cloche de Saint-Jean et bruler leur temple, quoy que situé dans la communauté d'Angrogne, lieu par conséquent qui par le marquis de Pianesse même, par l'ordre de Gastaldo, ni par aucun autre ne fut jamais contesté, ni pour la prédication, ni pour l'habitation : et qui mèmes par le dit ordre de Gastaldo (ce qui est fort remarquable) est expressément nommé.

Pour plus facilement venir à bout de l'incendie de ce temple, une escadre de l'armée papale alla précieusement donner l'assaut aux hommes de Saint-Jean, campés à demi-lieue de là sur la colline d'Angrogne, que l'on appelle le *Castelus*, du côté de la montagne du Briquairas ; en même tems elle détacha un autre petit corps pour aller assaillir, comme il fit, le quartier de Taillaret ès hautes colines de la Tour, afin que tandis que ces Évangéliques accoureraient au secours de l'un et l'autre, ils pussent mieux venir à bout de leur dessein. Toutes-fois, Dieu permit qu'une poignée de ces pauvres païsans bien armés qui s'apperçurent de cette entreprise, y accoururent avec tant de vitesse, et se jettèrent sur ces boutefeux avec tant de courage, que quoy qu'il y en eût déjà plusieurs dans le Temple, ils furent saisis d'un si grand effroy, qu'ils ne pensèrent plus qu'à fuir en déroute, s'imaginans sans doute que sur ce qu'on criait : *Avance Jayer* ce formidable capitaine, qui cependant à l'heure même défendoit le Taillaré, vint fondre sur eux du côté de la Tour, si bien qu'il en demeura cinquante sur les quarreaux, sans que du côté des Évangéliques il y en eût que deux de tués, assavoir un Jean Brocher, de Saint-Jean, et un brave jeune homme de Rocheplatte, à qui l'on coupa le membre viril qu'on luy mit entre les dents, et puis l'on luy coupa la tête qu'on portoit en cet état en montre sur le bout d'une pique. Il n'y eut non plus qu'un seul blessé, assavoir le sieur Estienne Combe, qui receut un coup de fusil dans un genou tout près de moy.

Le mercredi le 21, jour funeste et fatal aux pauvres Évangéliques, le marquis de Pianesse, par un stratagème digne de son grand

génie, à deux heures devant le jour, fit appeler les députés des vallées par un trompette, disant *qu'ils pourroient aller à luy en toute assurance pour apprendre de sa bouche les volontés de S. A. R., le tout pour leur bien.* Comme on les avoit advertis dès l'entrée de la nuict qu'ils eussent à se tenir prêts pour le moment auquel ils seroient appellés, quoy que diversement agités entre la crainte et l'espérance, ils suivirent tout à l'heure le trompette.

Ce serait une chose superflue de faire en cet endroit toute l'histoire des discours qui se passèrent entre ce marquis et ces députés ou agens de toutes les communautés de la vallée de Lucerne, car il les entretint jusques à midy, et puis ne les remplit pas moins de bonnes viandes, par un dîner somptueux, qu'il les avoit régalés de belles paroles et plausibles promesses par un long discours, *fistula dulce canit volucrem dum decipit anceps.*

Il les avoit effectivement si bien flattés, amadoüés et ébloüis par ses protestations, qui leur sembloient toutes pleines de sincérité, disant *qu'il n'en vouloit qu'aux habitans de Saint-Jean, de la Tour, et autres lieux défendus par l'ordre de Gastaldo, où il ne falloit jamais plus qu'ils pensassent de revenir ; mais que pour tous les autres, ils n'auroient du tout rien à craindre, si seulement en signe d'obéïssance et de fidélité, ils vouloient recevoir et loger en châcune de leurs terres et communautés, seulement pour deux ou trois jours, un régiment d'infanterie et deux compagnies de cavallerie,* que les députés d'Angrogne, de Villar et de Bobbi, estans de retour vers leurs peuples, ne pouvans aucunement soupçonner qu'il y eût aucune trahison, le leur persuadèrent si fort qu'il n'y eût pas une communauté qui ne se trouvât disposée à recevoir, et ne receut en effect toutes ces troupes sans résistance.

Aussi certes ce n'est pas de merveille, si les pauvres députés des lieux réservés par l'ordre de Gastaldo, qui devoient bien avoir sujet de croire qu'on les voulut épargner, se laissèrent beffler et ébloüir de la sorte, puis que le sieur Daniel Bianqui, député du lieu de Saint-Jean, défendu et mis à l'interdit, et ayant fait son rapport en ma présence et ayant que j'y trouvois beaucoup de matiere de défiance, jettant son chapeau par terre et le foulant aux pieds, protestoit avec toutes les plus fortes asseuerations qu'il pouvoit faire, *que si l'on recevoit ces troupes sans résistance, non seulement il n'y avoit rien à craindre pour ces lieux-là, mais que le*

témoignage de confiance qu'on faisoit paroître en cette rencontre porteroit S. A. R., en suite, modérer sa rigueur à l'endroit des autres lieux.

Mais hélas ! autant les uns que les autres s'aperceurent bien-tôt de quelle façon l'on garde la foy aux prétendus hérétiques : car les ennemis ne ce furent pas plûtôt rendus maîtres de tous les passages, par le moyen de ces régiments d'infanterie et de ces compagnies de cavallerie dont on avoit convenu, que toutes les autres troupes les suivirent, et ne se contentans point de loger ès bourgs et villages plus bas, et même plus commodes, autant pour l'infanterie que pour la cavallerie, où l'on leur offroit de fournir toutes les choses nécessaires, s'il y en manquoit quelqu'une, ils se poussèrent tout d'une venue tant que le jour le leur permit, jusques au plus haut des lieux habités.

Et ce fut un grand coup du ciel, pour lequel les réchapés des massacres doivent incessamment bénir Dieu, de ce qu'en même tems qu'une partie de l'armée montoit par le chemin ordinaire d'Angrogne, et une autre, par celuy de Villar et de Bobi, une autre troupe se mit à grimper les hautes colines de la Tour, par un chemin abbrégé pour s'aller jetter dans le pré du Tour, dernier dongeon d'Angrogne, et en passant, mit en feu tous les villages et maisons qui se rencontrèrent sur sa route : parce que le spectacle de ces flammes, et l'ouïée des hurlements des pauvres personnes que ces incendiaires égorgeoient là où ils en pouvoient attraper, fit ouvrir les yeux aux pauvres Évangéliques, qui commençans à crier *sauve qui pourra, la trahison est découverte,* la plupart des hommes eûrent encore le tems de se jeter sur les montagnes et de sauver bonne partie de leurs familles et faveur des ténèbres de la nuict, qui les dérobèrent aux massacreurs, se glissèrent par l'autre pente de la montagne, jusqu'à la vallée de la Pérouse, terre de Roy : si bien que ces hôtes de mauvais augure, trouvans les maisons d'Angrogne toutes remplies des biens, non seulement des propriétaires, mais aussi de ceux de Saint-Jean, de la Tour, de Lucerne, de Fenil, de Bubbiare et de Briqueiras, sur tout de ces trois premiers lieux, qui déchassés par l'ordre de Gastaldo, y avoient retiré tout ce qu'ils avoient pû, n'y trouvèrent pourtant plus que fort peu des naturels habitans, ni des réfugiés, si ce n'est des femmes, des enfans, des vieillards et des malades.

Ils demeurèrent donc deux jours entiers sans exercer sur eux leur rage, feignans de ne vouloir faire autre chose que de s'y rafraichir deux ou trois jours selon l'ordre de leur logeade, ne manquans pas d'exhorter avec beaucoup d'instance tous ceux qui leur estoient restés entre les mains de rappeler les fugitifs, dans l'asseurance qu'ils ne recevroient de tout point de dommage, si bien qu'il y en eût d'assés crédules, pour se rejetter dedans les filets, dont ils estoient heureusement échappés.

Les autres troupes qui s'estoient saisies de tout le reste de la vallée de Lucerne, ayant sans doute aussi le mot du guet, ne manquèrent pas de suivre la même méthode : mais les pauvres habitans, ou réfugiés de ces lieux-là, n'eurent pas si beau moyen de se sauver que ceux qui s'estoient rencontrés du côté d'Angrogne. Ils n'avoient que deux trous pour évader : l'un estoit le col de la Croix, par lequel ils se pouvoient jetter en la vallée de Queiras en Dauphiné, mais hélas ! outre qu'il y en avoit à grimper une journée dans la montagne et parmi les neiges, l'ennemi tenoit le fort de Mireboug, qu'ils ne pouvoient éviter sans se jetter d'un précipice en l'autre. L'autre trou pour évader c'estoit le col de Julian d'où décendants aux Prals, la plus haute communauté de la vallée de Saint-Martin et delà remontans encore par le col d'Abries, ils se pouvoient aussi jetter dans la même vallée de Queiras, mais hélas ! le chemin en estoit encore plus long et difficile.

De sorte qu'au troisième jour, qui fut le 24 avril, le plus fameux jour de sang et de carnage que le soleil ait éclairé, le signal ayant esté donné sur la colline de la Tour qu'on appelle le Castellus, presque toutes les innocentes créatures qui se trouvèrent en la puissance de ces cannibales ne se virent pas égorgées comme les pauvres brebis à la boucherie, ni mises au fil de l'épée comme des ennemis vaincus auquels on ne donne point de quartier, ni exécutées par les mains des bourreaux comme les plus infames de tous les criminels : car les massacres de cette façon n'ùssent pas assés signalé le zèle catholique qui possédoit leur digne général ; les Bavarois venus de si loin pour cette exécution, moins encore les *massacreurs d'Irlande,* les bannis, les voleurs et les autres plus infames criminels du Piémont, qui par cette exécution devoient acquérir l'indulgence plénière, n'ùssent pas suffisamment de mérites. Ayant donc laissé toutes ces voyes ordinaires de faire mourir

des chrétiens, ils se sont voulus signaler par des inventions nouvelles qui leurs acquissent des auréoles dans le ciel, et immortalisassent leur mémoire sur la terre.

Les petits enfans, impitoyablement arrachés des mamelles de leurs tendres mères, estoient empoignés par les pieds, froissés et écrasés contre les rochers et les murailles, où bien souvent leurs cervelles restoient plastrées, et leurs corps jettés à la voirie; ou bien un soldat se saisissant de l'une des jambes de ces innocentes créatures, et l'autre de l'autre, châcun tirant sa pièce, ils le déchiroirent misérablement par le milieu du corps, et s'entrejettoient les cartiers, les uns contre les autres; ou par fois en battoient les pauvres mères, et puis les jettoient par la campagne.

Les malades ou les vieillards, tant hommes que femmes, estoient ou brûlés dans leurs maisons, ou hâchés en pièces, ou liés tout nuds en forme de peloton, la tête entre les jambes, et précipités par les rochers, ou roulés par les montagnes.

Aux pauvres femmes et filles violées, on leur farcissoit le ventre de cailloux, d'une manière que j'aurois horreur d'écrire, ou bien l'on les remplissoit de poudre, et l'on y mettoit le feu : comme à plusieurs autres personnes on en a rempli la bouche et les oreilles, et puis y mettant aussi le feu, par cette nouvelle sorte de mine leur fen doit-on les machoires et leur faisoit-on sauter les cervelles hors de la tête. D'autres misérables filles ou femmes ont aussi esté empallées toutes vives par la nature, et dans cette effroyable posture dressées toutes nües sur les grands chemins comme des croix ou des piramides. D'autres ont esté diversement mutilées, et ont eu sur tout les mamelles coupées par ces Margageas, qui les ont fricassées et les ont mangées.

Des hommes, les uns étaient hachés tous vifs en pièces, ni plus ni moins que la chair à la boucherie, l'un membre après l'autre. Enfin on leur coupoit le membre viril et l'on le mettoit entre les dents de leurs têtes coupées. D'autres ont esté écorchés vifs, etc...

Icy le pauvre Père a veu son enfant que l'on écrasoit entre les rochers, ou que l'on dechiroit par le milieu du corps à force de bras, ses entrailles répandues, et les soldats s'entrebattre de ses pièces ; là le mary a veu sa femme violée en sa présence, et la mère sa fille, et puis éventrée par les soldats ou bien son ventre farci de pierres, ou rempli de poudre. La fille a veu mutiler le pauvre corps vivant

de son père, luy a veu arracher les entrailles ou même écorcher tout vif. On a veu fendre le ventre des femmes enceintes toutes vivantes, prendre et porter leur fruict au bout des hallebardes.

Que dirai-je ? la plume me tombe des mains, et les larmes détrempent mon ancre, à ce qu'il ne noircisse plus le papier des actions de ces enfans de ténèbres plus noires que le Prince des ténèbres même.

Tous les échos des vallées et des Alpes rendoient des réponces si pitoyables aux cris lamentables des pauvres massacrés et aux hurlements effroyables de tant de martyrisés, que vous ûssiés dit que les rochers estoient émeus à l'ouïe des cris de miséricorde et des frapemens de poitrine, pendant que tous ces massacreurs y estoient du tout insensibles.

Et que l'on ne die pas avec l'historien de Savoye Gichenon l'Apostat (qui après avoir menti à Dieu, ne doit plus faire de difficulté de mentir aux hommes, comme nous prouverons en son lieu que tout le rapport qu'il fait de cette tragédie aussi bien que de ma personne n'est qu'un tissu de fausseté) que j'exaggère trop les choses à cause du dépit ou du ressentiment que j'ay des grandes persécutions personnelles que j'ay souffertes : ce que je vous en dis est peu au près de ce qui en est, et je ne demande pas qu'on le croye seulement parce que je le dis comme fait Geichenon, et même parce que j'ay esté contraint d'estre le triste spectateur de partie de cette horrible tragédie, car je ne rapporte que ce que je vérifieray cy-après en détail par les preuves les plus autentiques que les plus injustes critiques du monde pourroient exiger de moy en choses de pareille nature.

Car quoy que ce grand Juge du ciel et de la terre, *celuy qui tient les sept étoiles en sa main, et qui chemine au milieu des chandeliers d'or connaît bien les œuvres* de ces pauvres Églises comme jadis celles de l'Église *d'Éphèse, et leur travail, et leur patience et qu'elles ne pourroient supporter les mauvais ; et qu'elles avoient aussi bien souvent éprouvé ceus qui se disoient être Apôtres ; et ne l'estoient point qu'elles avoient eu patience, qu'elles avoient travaillé, et qu'elles ne s'estoient point lassées*, ût aussi bien connu *qu'elles avoient délaissé leur première charité :* à cause de quoy il avoit eu *quelque chose contr'elles :* et pour cela il estoit *venu contr'elles, sinon* pour leur *ôter tout à fait le chandelier,* du moins afin qu'elles *se repentissent et*

fissent les premières œuvres. Ce grand Dieu, dis-je, qui seul, à vray dire, estoit offensé par elles, et seul aussi avoit juste sujet de leur faire sentir les effets de sa colère : luy même a pourveu à ce que par les exécuteurs mêmes de ses jugemens, fussent conservés les fidèles témoins dont les naïves et incontestables dépositions, jointes à celles des massacreurs mêmes, pussent estre recües par toute la terre pour des preuves indubitables, et de l'innocence, patience et incomparable constance de tant de mille martyrs, et des nouvelles, non encore jamais vües, ouïes, ni leües, inventions de supplices, de tourmens, et de bourrellements employés contre ces chrétiens.

Oui, cher lecteur, il n'est que trop vray qu'ils ont massacré de la sorte hommes, femmes, enfans, jeunes et vieux, sains et malades, sans exception de sexe, condition, ni qualité, il est vray de mêmes que plusieurs de ces infames massacreurs du Piémont, n'ayans pas des enfans, et voyans ces petites créatures, belles comme des petits Anges, en emportèrent plusieurs par le Piémont ; comme le reconnaîtra même la cour de Thurin dans son manifeste ; mais il est vray de même que, soit pour l'espérance de la rançon, soit à autre dessein, ils épargnèrent plusieurs personnes des plus qualifiées d'entre celles qui leur tombèrent entre les mains, tant hommes que femmes, comme nous en verrons cy après la liste, dont plusieurs sont malheureusement péris dans les prisons mille fois plus funestes que celles d'Égypte.

Mais enfin, il est aussi constant que ceux qui se sont encore trouvés en vie, au terme de la conclusion de la paix de Pinerol, et qui par conséquent ont esté délivrés de leur captivité, ayans esté les tristes spectateurs de toutes ces horreurs aussi bien que ceux qui se sont miraculeusement sauvés, et d'autres, qui comme le pauvre Jotan du haut des montagnes voyoient écraser leurs frères dans les vallons, tous ceux-la, dis-je, nous en ont bien pû dire des nouvelles indubitables.

Je me suis porté moy même de communauté en communauté, aussitôt la paix faite et les vallées recouvrées, en faisant partout arrêter le peuple après les prédications, je faisois publiquement examiner par deux notaires publics et jurés ceux qui pouvoient suffisamment vérifier quelques-unes de ces barbaries les plus remarquables, et j'en faisois recevoir les dépositions et les actes en forme autentique, que je conserve en bon lieu pour en faire foy au

besoin ; dans cette forme sont réduites les attestations de toutes les horribles cruautés que nous produirons ci-après en exemple, et que nous vous mettons même devant les yeux en tailles douces, quoy qu'il semble que cette manière de vérifier les choses avec tant d'exactitude ne fût nullement nécessaire. Car à quoy tant de formalité des dépositions et d'actes? puisque s'il est vray que le sang d'Abel crioit jusqu'au ciel contre la cruauté de son frère : le sang de tant de milliers d'innocentes créatures (dont nous vimes nous-mêmes que rougissoient encore nos campagnes immediatement après que les massacreurs ûrent achevé leurs tâches et se furent retirés à la plaine) crioit encore plus haut pour se faire entendre jusqu'au bout de la terre. Les filles qu'on trouvoit encore toutes nuës empallées et dressées sur les grands chemins, quartiers d'enfans qu'on trouvoit épars par la campagne, les cervelles qu'on trouvoit plâtrées contre les rochers, les troncs d'hommes qu'on trouvoit sans jambes, bras, nés et oreilles et leurs têtes qu'on trouvoit détachées avec leur membre viril entre les dents, et ceux qu'on voyoit attâchés à des arbres avec la poitrine ouverte sans cœur, sans foye et sans poulmon, les peaux des hommes écorchés vifs, qui paroissoient plâtrées et estenduës contre les grilles des fenêtres du parloir de Lucerne : en somme, mille et mille semblables objets si funestes comme les femmes et les filles qu'on trouvast éventrées par la force de la poudre, les ventres qu'on trouvoit farcis de pierres, les corps qui se trouvoient sans mamelles et tant d'autres semblables spectacles, vous semble-t-il, lecteur, que ce n'étoient pas des preuves assés convainquantes? en faudroit-il demander à des pauvres maris, qui effectivement ont perdu leurs femmes et leurs enfants ? à ces femmes et à ces enfans qui sont restés sans maris et sans pères ? faudroit-il demander des preuves à la communauté de Roras, de la boucherie qu'on y a faite, puisqu'elle est restée presque tout à fait destituée d'habitans, ou de ce qu'on a fait au Taillaret quand on y voit encore les cadavres ou pièces de cadavres de 150 femmes ou enfans étendus par la campagne?

Mais revenons à nos massacreurs : la plus grande boucherie s'estant faite le samedi susdit 24 avril, il ne restoit plus que d'aller à la chasse des réchappés, dont plusieurs estoient encore errans et languissans parmi les bois, les plus hautes montagnes, les cavernes et les trous des rochers, pour ne s'estre pû sauver, tant à cause de

la quantité des neiges que pour leur foiblesse, ou parceque les passages estoient saisis : et c'est ce qu'ils ont encore fait à la suite...

Après ces dignes exploits, et que toutes les habitations des massacrés ou des déchassés ûrent esté suffisamment saccagées, et dévalisées, il ne restoit plus qu'à les réduire en cendre, aussi bien que tous les temples, et tous les autres bâtiments de quelque sorte qu'ils pûssent estre : aussi le fit-on de telle sorte que toute cette belle vallée de Lucerne, ou plutôt cette Goçen et cette Sion, ne sembloit plus qu'une montagne d'Ethna, qui ne jette que cendres, feus et flammes. Toute la terre ne sembloit qu'une fournaise, et les airs ne représentoient plus autre chose que les ténèbres palpables d'Egypte, tant épesse estoit la fumée de tous les bourgs, villages, temples, maisons, granges, étables, etc... allumés aux flammes du Vatican.

Et de fait, ces flammes ont esté bien grandes, et cette fumée bien épaisse, puisqu'en plusieurs communautés entières un seul bâtiment pour si petit qu'il pût estre, n'a esté exempt de passer par le feu, jusques là même, comme je l'ay veu de mes propres yeux, aussi bien que plusieurs autres, que là où il restoit quelque coin découvert, un moine franciscain avec un prêtre, qui suivoient l'armée, y accouroient avec leurs carabines, et y déchargeans leurs balles ou boulles de feu d'artifice, achevoient de faire consumer jusques aux pierres, à la réserve seulement du beau bourg et temple du Villar, situé au centre de la vallée ; et de quelques maisons de la plaine que l'on reservoit pour le logement et le service des massacreurs d'Yrlande...

Et, après avoir exhalé ses plaintes douloureuses et avoir affirmé non sans raison que jamais en aucun lieu pareille barbarie n'exista, Léger continue :

Et, de fait, quel crèvecœur à ces pauvres pères et mères, qui rencontroient par cy, par là, parmi les bois et les montagnes, ou ailleurs, quelques-uns de leurs petits enfans déjà demi morts de faim et de froid, sans avoir un seul mourceau de pain pour les sustanter, ou une chemise pour les remuer, sinon autant que se pouvoit étendre la charité de leurs bons frères des vallées de Pérouse,

de Pragela et de Queiras, terre du Roy, déjà fort pauvres d'elles-mêmes, et si remplies d'habitans, que faute d'y pouvoir subsister toute l'année, ils errent toûjours la plupart six, sept, voires jusqu'à huit mois de l'an par les païs étrangers, pour y gaigner leur vie à peigner le chanvre, scier des arbres, massonner, charpenter, foüir la terre, etc...

J'en puis juger parceque je l'ai veu de mes yeux, et que je l'ay moy même expérimenté : car après avoir failli mourir de faim et de froid, avec Monsieur Michelin, un de mes chers collègues sur le haut de la montagne de la Vachère, retrouvant enfin ma femme et sept de mes enfants en la vallée de la Pérouse, dépouillé de tous les biens considérables dont il avoit pleu à Dieu de me partager avantageusement, je me trouvois avec eux entièrement destitué de toutes choses et contraint de recevoir, la larme à l'œil, une chemise grossière que m'apporta la veuve du sieur Pierre Camin pour me reblanchir.

Et, à l'appui de son récit, Léger en arrive à citer les témoignages des bourreaux eux-mêmes, de soldats et d'officiers de l'armée de Piémont, qui furent révoltés par de telles cruautés.

Il commence par donner la déposition de M. du Petitbourg, commandant du régiment de Grancey, qui est contresignée par deux capitaines aux régiments de Sault et d'Auvergne, et est datée de Pignerol le 27 novembre 1655. La voici :

Le seigneur du Petitbourg, premier capitaine du régiment de Grancé, le commandant, ayant eu ordre de Monsieur le prince Thomas d'aller rejoindre le marquis de Pianesse, et prendre ordre de luy, le marquis estant à la Tour, sur mon départ je fus envoyé quérir par Monsieur l'Ambassadeur, lequel me pria de parler à Monsieur de Pianesse, et m'employer à accomoder les troubles qui estoient arrivés parmy ceux de la Religion des vallées de Piémont, en suite de quoy je me suis adressé au dit marquis, le priant, avec beaucoup d'instance, qu'il agreât que j'entreprisse le dit accomode-

ment, et que je me promettois d'en venir à bout, et qu'il me refusa à diverses fois, quelques instances que je luy aye sceu faire, et bien loin de celà, ni qu'aucune autre considération que je luy en aye donnée ait rien peu adoucir les affaires : qu'au contraire, j'ay esté témoin de plusieurs grandes violences et extremes cruautez, exercées par les bannis de Piémont, et par les soldats, sur toute sorte d'âge, de sexe, et de condition, que j'ay vû massacrer, démembrer, pendre, brûler et violer; et de plusieurs effroyables incendies.

Tant s'en faut, comme porte faussement une certaine relation, imprimée en françois et italien, que le tout ait esté fait en suite des ordres que j'aye donnés, que je l'ay vû avec regret et horreur. Est aussi faux ce que porte la dite déclaration, que le marquis de Pianesse m'ait commandé de les traiter paisiblement sans hostilité, et le mieux qu'il me seroit possible. Et l'évènement a bien montré que les ordres y estoient tout à fait contraires : veu qu'il est constant que sans distinction de ceux qui faisoient résistence ou qui n'en faisoient point, on les a traittés avec toute sorte d'inhumanité, brûlé leurs maisons et saccagé leurs biens ; quand on amenoit des prisonniers au marquis de Pianesse, j'ay vû l'ordre qu'il falloit tout tuer, parce que S. A. ne vouloit point de gens de la religion, dans toutes ses terres.

Quant à ce qu'il proteste dans la même déclaration qu'on n'a jamais touché à aucun, sinon dans le combat, ni fait le moindre outrage aux personnes inhabiles aux armes; je soutiens que cela n'est point, et que j'ay vû de mes yeux meurtrir les hommes de sang froid, et tuer misérablement les femmes, les vieillards et les petits enfans.

Pour ce qui est de la forme en laquelle ils se sont mis en possession de toute la vallée d'Angrogne, pour la piller et brûler entièrement, ils n'ont pas û beaucoup de peine, car excepté six ou sept, qui firent quelque mine de résistence, voyant qu'il n'y avoit point de merci pour eux, il envahit tout le reste sans aucune résistence, car les païsans pensoient plutôt à fuir qu'à combattre : tellement que je nie formellement, et le proteste devant Dieu, que rien des cruautez que dessus n'a esté exécuté par mon ordre, au contraire voyant que je n'y pouvois apporter aucun remède, je fus contraint de me retirer et d'abandonner la conduite du régiment pour n'assister à de si mauvaises actions.

Et Léger continue par d'autres citations de dépositions des témoins de ces innombrables martyres, en donnant à l'appui de précieuses gravures, que, ainsi que l'a constaté Michelet, des mains inconnues ont enlevées de presque toutes les bibliothèques. Nous reproduisons ces gravures en indiquant sous chacune d'elles le fait qu'elles rappellent, d'après des témoignages authentiques de gens ayant assisté à ces scènes barbares (1). (Les gravures relatives à ces atrocités et qui eussent trouvé leur place normale en ce point du récit sont toutes celles qui figurent dans le livre, à partir de la page 17 et que des nécessités typographiques nous ont obligé à distribuer dans tout l'ouvrage. Nous prions le lecteur de vouloir bien par la pensée remettre ces vingt-six gravures en cet endroit de notre histoire.)

Les persécutés fuyaient les bourreaux à travers les monts et les vallées, au milieu des glaciers et des immenses névés : la mort en frappa un très grand nombre qui succombèrent sous les neiges ou accablés par la faim.

« Les relations précédentes, ajoute Léger, résumant les cruautés racontées aux yeux du lecteur par ses gravures, ne sont que les remarques plus signalées des cruautés et des supplices les moins ordinaires qu'on a fait souffrir à ces pauvres Vaudois. »

Et Léger donne la longue nomenclature de femmes violées, d'enfants écartelés, de gens de tout âge et de tout sexe brûlés, décapités, égorgés. Tous les supplices sont employés, depuis le bûcher jusqu'au lancement des victimes à travers les

(1) A la Bibliothèque Nationale de Paris, on ne trouve aucune autre gravure, aucun autre document illustré relatif aux Vaudois que ceux contenus dans l'ouvrage de Léger et que nous reproduisons. Ce renseignement nous le tenons de l'obligeance de M. Léopold Delisle, le distingué conservateur de la Bibliothèque Nationale.

rochers, depuis la décollation avec la hache jusqu'au meurtre à coups de fusil, depuis la pendaison jusqu'à la lapidation.

Des petits enfants sont soumis aux plus durs martyres.

Léger cite les noms des victimes et le genre de supplice de chacune : le cœur se soulève d'horreur et les larmes de la pitié viennent aux yeux quand on lit ce long et lugubre martyrologe. Et à cette liste combien d'inconnus, dont les noms sont tombés dans l'oubli, que nul n'a pris soin de recueillir, qui ont péri de la main des bourreaux, devraient être ajoutés à cette énumération déjà si douloureusement longue !

Saint-Jean, Angrogne, la Tour, Villar, Lucerne, Bobi, Rocheplatte, toutes les communautés des vallées eurent chacune plusieurs centaines de martyrs.

Et Léger termine ainsi son lugubre récit :

C'est là un échantillon de ce que nous avons pû vérifier sur les lieux des massacrés de la vallée de Lucerne de l'an 1655... La plus-part des massacrés ayant esté des femmes, des petits enfants, des vieillards et des malades.

De sorte que bien qu'il se soit perdu dans ces funestes désolations un beaucoup plus grand nombre de personnes, qui se peuvent qu'ils ayent aussi esté massacrés, puisqu'on n'en a jamais plus eu nouvelle : néanmoins n'ayant pû sçavoir le temps, le lieu ni la manière de leur mort, nous avons mieux aimé nous en taire que d'en parler douteusement.

A l'appui de sa thèse Léger reproduit le factum que rédigea le gouvernement de Turin, qu'il expédia dans toute l'Europe et qui contient tout à la fois le récit des massacres des vallées vaudoises et leur prétendue justification. En fait, c'est, dans la pensée de son auteur, une justification, et c'est

l'aveu officiel des massacres faits par les bourreaux et de l'abominable prétexte des persécutions invoqué par eux. L'écrit débute en ces termes :

Son Altesse Royale, le 25 janvier 1655, enjoignit à ses sujets de la religion prétendue réformée, par le moyen d'un ordre de l'auditeur Gastaldo, de se retirer dans trois jours sous peine de la vie dans la vallée et dans la communauté d'Angrogne et en celles de la Tour, de Roras, du Villar et de Bobi, avec leurs bourgs, abandonnans l'habitation et les biens qu'ils possédoient ès autres terres de la dite vallée, avec permission pourtant de les vendre : nonobstant que les dits biens fussent confisqués pour avoir esté acquis contre la disposition expresse des ordres.

Les susdits de la religion prétendue réformée obéirent à cet ordre et se retirèrent, mais en même temps ils envoyèrent recourir à S. A. R., luy remontrant que cet ordre estoit contraire à leurs concessions et le suppliant de le vouloir révoquer.

En 1592, Lesdiguières, au nom de Henri IV, avait accordé aux protestants de ces vallées la pleine liberté de conscience, les autorisant à pratiquer leur religion, à tenir publiquement leurs réunions et consistoires, à écouter les prêches de leurs pasteurs. Quand les princes de Savoie étendirent leur domination sur toute cette région, ils confirmèrent cette charte libérale : c'est donc en violation des promesses faites que l'ordre fut donné aux réformés de quitter une partie des vallées.

En les chassant, on proclame qu'ils peuvent vendre leurs biens ; mais, sans raison nouvelle, on confisque aussitôt tous ces biens.

Ils se soumettent : cela n'empêche pas que, de suite, on envoie le marquis de Pianesse et cinq cents hommes, sans doute pour s'assurer que l'ordre de Gastaldo est bien exécuté.

Le factum de la cour de Turin constate que nulle part au début les Vaudois ne résistèrent : on lance cependant contre

eux des soldats sous prétexte que quelques paysans font mine de défendre leurs habitations, bien que, du propre aveu de l'auteur de l'écrit, la résistance coûtât « fort peu de sang », les soldats du marquis de Pianesse « saccagèrent » les habitations.

La résistance paraît s'être résumée dans le fait par des cultivateurs de chercher à reprendre le bétail que les soldats leur avaient volé.

Les troupes, dit le factum, n'ùrent occasion de faire autre chose, si ce n'est quelques escarmouches avec les païsans, quand ils tachoient de reprendre quelque nouvelle proye du bestail qu'ils avoient le mieux caché dans les postes abandonnés, se jettans dans quelques maisons ruïnées qui leur servoient de retraite pour renouveler toujours davantage leur hostilité : et l'on ne trouve point avec vérité qu'il y ait eu autre chose, et qu'il manque que fort peu d'hommes d'Angrogue, et même de ceux qui portoient les armes.

Des régiments entiers, celui de Livourne, celui de Grangé, celui de Ville, celui de Chablay furent mis en garnison chez les habitants : les habitants fuyant, les soldats allèrent les chercher le mousquet à la main.

Des lieux avaient été assignés par Gastaldo comme refuge aux protestants chassés ; ces bourgs ne furent pas plus respectés que les autres.

Et le factum continue en cherchant à excuser les bourreaux :

Les terres de Villar et de Bobi ne firent aucune résistance de recevoir le logement, mais elles deshabitèrent presque tout à fait, et les hommes se retirèrent ès villages et habitations plus hautes, avec tous leurs vivres, de sorte qu'il falloit que le soldat mourut de faim, ou que, le mousquet à la main, il allat chercher de quoy

vivre dans ces villages où jamais il ne fut possible, ni pour toute la patience que l'on ût, ni pour toutes les remontrances que l'on envoya faire, d'y avoir accès à l'amiable, ou à ce défaut, quelques vivres : mais les dits se voulurent faire forcer, saccager et brûler l'un après l'autre.

. . . . . .

Au lieu de Gartillane, au bas de la vallée de Lucerne, on a jeté des Vaudois dans de grands fours destinés à cuire le pain, « les contraignant même de se jeter eux-mêmes l'un après l'autre dans ces flammes. » (Gravure extraite du livre de Léger.)

En ce temps là, il plut extraordinairement en la plaine et neigea démesurément sur le haut de la montagne, si bien que plusieurs de ceux qui avoient perdu les dits bourgs et pensoient se sauver dans la vallée de Queiras, restèrent misérablement attrapés par les neiges ; d'autres pensans sauver leurs familles et leurs petits

enfans, accablés du poids, du travail et du mauvais chemin, les abandonnoient même dans les neiges, où l'on a trouvé quelques uns de morts et même plusieurs hommes et femmes opprimés par les avalanches.

Telles sont les misères des Vaudois avouées par leurs bourreaux dans leur propre défense : la fuite dans les neiges, l'émigration loin de leurs habitations, le sac, le pillage, l'incendie, le meurtre !

Toujours d'après l'écrit de la cour de Turin, deux Vaudois, Josué Janavel et Jahier, se seraient mis à la tête de leurs coreligionnaires et auraient pris les armes contre les soldats de Savoie. Jahier aurait brûlé le Périer, tué les catholiques en y ajoutant « des cruautés extraordinaires, continuées même contre les cadavres » ; il aurait, d'autre part, incendié Saint-Segond, égorgé deux pères missionnaires « avec quelques femmes et enfans », tué des officiers et des soldats. Quant à Josué Janavel, il aurait saccagé Lucernette et Villar, puis « fait arquebuser quelques-uns qui s'estoient catholisés ». Atrocités nées du fanatisme religieux, qui, si elles sont vraies, — et elles peuvent très bien avoir été commises, étant donné l'état de surexcitation des populations victimes de la persécution, — ne sauraient être excusées, mais qui trouveraient une atténuation dans les barbaries et les massacres auxquels s'étaient livrés les soldats catholiques ! Et, quel que soit le forfait de Jahier et de Janavel, que pèsent dans la balance de l'histoire ces actes isolés d'hommes qui se défendaient ou se vengeaient, à côté des crimes systématiques du marquis de Pianesse faisant égorger tout un peuple inoffensif, ne demandant que paix, repos et liberté !

Mais ces actes de persécutés se révoltant contre les bourreaux, Léger les raconte d'une tout autre manière : pour lui Jahier et Janavel sont des héros.

La petite communauté de Roras se composait de vingt-cinq familles : conformément à l'ordre de Gastaldo, le marquis de Pianesse avait promis de la respecter. Malgré cette promesse, le comte Christophe, du conseil de l'*Extirpation*, se mit en route avec cinq cents soldats pour exterminer ces malheureux. Averti de ce projet, un de ces derniers, Josué Janavel, vint s'embusquer avec six paysans dans un défilé, pour arrêter la bande du comte :

Il les alla attendre et surprendre si bien à point, en un poste fort avantageux, et décharger sur eux avec tant de succès, que s'imaginans sans doute qu'il y eût en cet endroit là un beaucoup plus grand nombre de paisans, ils prirent tous la fuite en désordre et se sauvèrent par où ils estoient venus ; ayant laissé six de leurs morts sur la place, outre cinquante-trois ou cinquante-quatre autres qui furent tués en fuïant, sans avoir seulement jamais ù le courage d'envisager le petit nombre de ceux qui les poursuivoient.

Les habitants de Roras s'étant plaints humblement au marquis de Pianesse de cette tentative du comte Christophe, qui était une trahison, le marquis déclara que « le comte avoit agi sans ses ordres, que les soldats qui les estoient allés attaquer à Roras n'estoient que des voleurs, des vagabonds, ou des païsans piémontais, et nullement de ses troupes, qu'il estoit heureux de la victoire de Janavel ».

Ces déclarations ne l'empêchèrent pas, le lendemain, de lancer contre Roras une troupe de six cents soldats, que Josué Janavel mit encore en déroute dans les étroits défilés des Alpes avec une poignée de seize paysans armés de douze fusils seulement et de frondes.

Nouvelles protestations du marquis de Pianesse, disant qu'il y avait eu là un malentendu, et nouvel envoi de troupes arrêtées encore par Janavel et ses seize compagnons.

Furieux de cette troisième défaite, le généralissime piémontais réunit toutes les troupes qu'il avait sous la main et leur commanda d'aller saccager la communauté de Roras et d'y égorger tous les habitants, y compris les vieillards, les femmes et les enfants. Son armée, divisée en deux corps, envahit la région de Roras : le capitaine Mario, qui commandait l'un d'entre eux, ayant voulu attaquer la petite bande de Janavel sans attendre le reste de l'armée, fut vivement repoussé à Peirocapello, culbuté avec ses soldats dans les ravins et les torrents. Mario lui-même n'échappa qu'à grand' peine et retiré d'un gouffre par quelques-uns de ses hommes, demi-nu, tremblant de froid et de maladie, il vint mourir à Lucerne. Léger ajoute qu'il criait que sa maladie était un châtiment céleste pour les crimes dont il s'était rendu coupable envers les Vaudois.

Quant au second corps de l'armée, Janavel, victorieux de Mario, alla le surprendre et le mit encore en déroute.

Les succès de ces quelques paysans embusqués à l'abri des rochers et mettant ainsi en fuite des centaines de soldats portèrent à son comble la fureur du marquis de Pianesse.

Changeant de tactique, il usa de menaces verbales à l'égard de ceux auxquels jusque-là il avait donné l'assurance de sa non-participation aux attaques dirigées contre eux. Il envoya un exprès aux gens de Roras, chargé « de leur porter, de la part de S. A. R., d'aller à la messe dans vingt et quatre heures, après l'intimation de cet ordre, à peine de la vie et de ne voir pas seulement réduire en cendres le reste de leurs bâtiments, mais même couper jusques aux arbres ».

A cette menace, les habitants de Roras répondirent : « Nous aimons cent mille fois mieux la mort que la messe, puisqu'on ne nous a jamais pû montrer que Jésus-Christ, ni ses apôtres, l'ayent célébrée : que si après l'incendie de

nos maisons, on en vient jusqu'à couper nos arbres, notre Père céleste est un bon pourvoyeur. »

Devant cette réponse, le marquis de Pianesse ne pouvait qu'exécuter sa menace. A cette fin, il partagea son armée, forte de 8.000 hommes, en trois corps chargés d'attaquer à la fois la communauté de Roras, par les sentiers de Villar, par les montagnes de Bagnol et par les chemins de Lucerne.

Janavel, avec sa petite troupe, put paralyser les efforts d'un de ces corps, mais, l'attaque ayant été simultanée, les deux autres pénétrèrent dans Roras et « sans aucune miséricorde, mirent tout à feu et à sang ».

On n'y a pas seulement vu les femmes et les filles violées, les vieillards assommés, mais aussi les enfants déchirés par le milieu du corps, écrasés contre les rochers, et jetés par les précipices, ou enfilés au bout des halebardes de ces bourreaux, les filles empalées à des picques, et les hommes tous taillés en pièces et morceaux, comme la chair à la boucherie.

Toutes les maisons furent brûlées après avoir été pillées, le bétail fut partagé entre les soldats. Quant aux gens, il y avait vingt-cinq familles à Roras : le nombre des victimes fut de cent vingt-six. Les autres furent emmenés prisonniers, parmi lesquels la femme et les trois filles de Janavel.

Mais Janavel et ses seize compagnons avaient échappé : Pianesse leur envoya sommation de se rendre et de se convertir, à peine de quoi, faisait-il dire à Janavel, sa femme et ses filles seraient égorgées, et ses hommes seraient passés au fil de l'épée, « quant à luy, il mettrait aussi grande taille sur sa tête en faveur de qui le luy livrerait vif ou mort, que quand il aurait le Diable au corps, il luy serait impossible de se conserver, et que si l'on le pouvait saisir en vie, il n'y aurait point de tourment dont l'on ne punît sa rébellion ».

Voici la fière réponse de ce partisan, qui, avec une petite poignée d'intrépides paysans, tenait tête à toute une armée :

« Qu'il n'y pouvait point avoir de tourment si cruel, ni de mort si barbare, qu'il ne la préférât à l'abjuration de sa religion, dont tant s'en faut que toutes ses menaces fussent capables de le détourner ; que tout au contraire, elles l'y fortifiaient encore davantage. Que si le marquis faisait passer sa femme et ses filles par les flammes, elles ne pourraient consumer que leurs pauvres corps, et que pour leurs âmes, il les recommandait entre les mains de Dieu, aussi bien que la sienne, en cas qu'il luy plaît de permettre qu'il tombât entre ses mains ou entre celles de ses bourreaux. »

Pour échapper à Pianesse, Janavel passa les monts, et vint dans la vallée dauphinoise de Queiras où, avec quelques autres proscrits, il put former une petite armée. Cette troupe réunie, il retourna en Piémont, et attaqua Lucernette, village situé entre Bubiane et Lucerne, que défendaient tout à la fois des paysans catholiques et des soldats irlandais engagés par le marquis de Pianesse. L'attaque fut rendue impossible par la venue d'autres troupes venues de Lucerne. Pris entre deux feux, Janavel dut battre en retraite : il le fit avec tant d'habileté que, s'il faut en croire Léger, aucun de ses hommes ne fut tué ni blessé : lui seul, il reçut une balle à la jambe.

Les soldats, ivres de leur victoire, se livrèrent à de tels excès que les paysans catholiques durent se soulever contre eux et, faisant l'œuvre de Janavel, les chassèrent de la petite ville de Bubiane, où les Irlandais s'étaient cantonnés.

Pendant que Janavel engageait cette lutte héroïque, un autre Vaudois, Jayer, groupait quelques-uns des persécutés dans les vallées de Pérouse et de Pragela. Jayer et Janavel réunirent leur deux armées et attataquèrent d'abord sans succès le bourg de Garsillane.

Mais, le lendemain, 28 mai, ils parvinrent à s'emparer de Saint-Segond, que défendaient les troupes irlandaises du marquis de Pianesse et une forte escouade de soldats piémontais. La ville enlevée, les Vaudois cernèrent les troupes assiégées dans la forteresse et, fous de colère, au souvenir des persécutions endurées, ils amoncelèrent des tonneaux et des fagots autour du bâtiment et y mirent le feu. Huit cents Irlandais et six cents Piémontais moururent dans cette lutte alors que les Vaudois ne perdirent que sept hommes.

Léger défend les Vaudois d'avoir commis d'autres excès et d'avoir touché soit aux femmes, soit aux enfants : une femme seule «. aurait été tuée par mégarde à leur grand regret ».

Dans les maisons ils trouvèrent le butin qu'on leur avait enlevé à eux-mêmes dans les vallées : inutile de dire que, tant par représailles que par le mauvais exemple donné par leurs ennemis, non seulement ils reprirent ce qui leur appartenait, mais s'emparèrent encore du bien d'autrui. Le pillage accompli, dans cette rage de destruction qui est la caractéristique de toutes les guerres civiles et surtout des guerres religieuses, les Vaudois mirent le feu à la ville.

Quelques jours après, Jayer et Janavel remportaient, à Saint-Jean, une nouvelle victoire dans un combat au milieu duquel ils ne perdaient qu'un seul des leurs, tandis que les catholiques laissaient cent cinquante morts sur le champ de bataille.

Victorieux, les Vaudois continuèrent leur marche à travers les vallées, pillant les maisons dans lesquelles ils retrouvaient la plupart du temps les propres meubles qui leur avaient été enlevés, brûlant des fermes isolées.

Durant tout le mois de juin les escarmouches continuèrent avec des alternatives de succès et de revers pour les Vaudois

à Lucerne, à la Tour de Crusol, à Angrogne et dans dix autres localités.

Dans l'une d'elles, livrée le 15 juin, sous les maisons d'Angrogne, Janavel fut blessé d'une balle dans la poitrine.

Le même jour, à quelques lieues de là, Jayer, trahi par un des siens, fut égorgé avec toute sa troupe dans un guet-apens.

La mort d'un de leurs chefs et la blessure de l'autre ne désespérèrent pas les Vaudois. Sous la conduite d'un colonel genevois, Andrion (1), ils continuèrent les hostilités et remportèrent encore une grande victoire à la Vachère, qui coûta la vie à plus de trois cents soldats piémontais, ce qui faisait dire au syndic catholique de Lucerne, jouant sur le nom de *Barbet* donné aux Vaudois : « Autrefois les loups mangeaient les chiens, mais maintenant le temps est venu que les Barbets mangent les loups. »

Cependant, au mois de juillet, quelques réformés français, entre autres un officier nommé Descombis, étaient venus se joindre aux Vaudois des vallées piémontaises. Descombis, dont la réputation militaire avait pénétré dans les vallées, fut nommé général en chef. De suite, il mena les Vaudois à l'attaque de la Tour, dont il s'empara et qu'il incendia, mais qu'il dut promptement abandonner, des troupes ennemies étant en masse accourues de Lucerne.

Les combats se succédant chaque jour, de plus en plus opiniâtres, de plus en plus sanglants, les deux partis se lassèrent des hostilités et la cour de Turin vivement émue de l'échec désastreux de ses troupes consentit à écouter les délégués des vallées vaudoises, parmi lesquels se trouvait Léger.

(1) Léger, qui accompagnait Andrion, a assisté à la bataille de la Vachère.

Du reste, tous les États protestants et le roi de France étaient intervenus en faveur des malheureux persécutés.

Les négociations aboutirent au traité de Pignerol, par lequel le duc de Savoie accorda aux Vaudois le libre exercice de leur culte dans l'étroite limite des hautes vallées, au delà du Pelice, en dehors de Bubiane, Lucernette, Fenil, Campiglon, Garsillane, Lucerne, avec l'obligation pour eux de vendre « avant la Toussaint » tous les biens qu'ils possédaient hors les lieux qui leur étaient assignés. Des missionnaires catholiques étaient établis dans cette région, où l'on parquait en quelque sorte les Vaudois ; mais en résumé, dans les étroites bornes de cette région, on accordait pleine liberté de religion, de propriété et de commerce aux réformés.

Ce n'était qu'un court répit accordé aux Vaudois : dès le mois de décembre 1656, les lettres patentes de Pignerol étaient foulées aux pieds par les agents et les soldats du duc de Savoie, pillant les maisons et les champs des protestants, violant leurs femmes, assassinant quelques-uns d'entre eux.

En 1657, on leur fait défense d'exercer leur religion et de tenir des écoles. Léger et d'autres pasteurs ayant prêché leur doctrine furent condamnés, — par contumace, il est vrai, — soit à la mort, soit aux galères.

Les plaintes que les Vaudois adressèrent humblement ne furent pas plus écoutées à cette époque qu'elles ne l'avaient été en 1656 : et, en 1663, la persécution perdant toute mesure, les exactions devenant intolérables, les soldats se livrant sur leurs biens et sur leurs personnes aux plus déplorables excès, les réformés durent se retirer dans les bois des hautes montagnes.

Le marquis de Fleury, le marquis d'Angrogne et le comte de Bagnols furent lancés à leur poursuite avec des corps de

troupes relativement importants. Enseignés par les événements de 1655, les Vaudois résolurent de résister par les armes aux envahisseurs : le 6 juillet 1563, à la Vachère, lieu déjà célèbre dans leurs annales, ils mirent leurs persécuteurs en pleine déroute, leur faisant essuyer des pertes sanglantes ; aussi, battu honteusement, le marquis de Fleury jurait-il « qu'il n'irait jamais plus donner aucune attaque aux hérétiques, à moins qu'il eût dix mille hommes de son côté ».

Cette importante victoire fut suivie d'une série d'escarmouches, dans lesquelles les Vaudois, commandés comme en 1655 par Josué Janavel, eurent généralement le dessus.

Cette fois encore le duc de Savoie crut, devant cette résistance, devoir traiter avec les réformés. Il crut devoir aller lui-même au devant des négociations et par l'intermédiaire de Servient, ambassadeur de France, il chercha à entrer en pourparlers avec Jean Léger, réfugié à Leyde, à la suite de sa condamnation. Et, en février 1664, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, confirmait les lettres patentes de Pignerol de 1655, les précisant et déterminant les limites dans lesquelles les pasteurs protestants pourraient exercer leur mission.

Les Vaudois des vallées piémontaises, après ces douloureuses persécutions, allaient enfin, sur cette terre désolée par tant de crimes, ensanglantée par tant de martyres, jouir pendant vingt-cinq ans d'une paix relative; ils allaient en jouir jusqu'au jour où le duc de Savoie, pour plaire à Louis XIV, exécuterait sur le versant oriental des Alpes les ordres rigoureux de la persécution qui, sur le versant occidental, devait, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, porter de si terribles coups à la grandeur et à la prospérité de la France elle-même.

CHAPITRE VIII

La révocation de l'édit de Nantes. — L'exode des Vaudois. — Le Brandebourg et la Suisse romande. — La liberté de conscience, le catholicisme et la France.

La religion catholique a été le plus effroyable bourreau de l'humanité : c'est elle qui, par fanatisme, a certainement le plus immolé de victimes ; elle a plus détruit de vies humaines que les guerres les plus meurtrières ; les mers ne suffiraient pas à contenir le sang qu'elle a versé; quant à ses bûchers, entassés, ils atteindraient le faîte du ciel.

A la fin du vieux monde succombant, aux derniers âges de l'âge féodal et théocratique au déclin, sur le sol de l'Europe occidentale, alors que partout la persécution religieuse s'émoussait, l'Église catholique allait trouver en Louis XIV un terrible auxiliaire qui, avant que l'intolérance fût à jamais écrasée par la Révolution, devait préparer sur son tombeau d'épouvantables sacrifices.

Les courtisans de son siècle ont faussement paré Louis XIV d'une gloire qu'il ne méritait pas, d'une gloire qui ne pouvait

appartenir qu'à un seul gouvernement, à celui de Richelieu, et qui, livré à lui-même, débarrassé des disciples du grand cardinal comme Colbert, dans son immense orgueil, pour la satisfaction de ses caprices, ruina la France en la jetant dans de folles guerres extérieures et en s'emparant pour payer son faste de tous les trésors de ses sujets ; Louis XIV, malgré les adulations de tous les beaux esprits du XVIIe siècle, restera aux yeux de l'histoire impartiale comme l'un des despostes les plus odieux qu'ait jamais enfantés l'humanité.

Ce tyran, dont l'immense et fol orgueil parvenait à imposer à un évêque cette stupide et grossière flatterie : « Nous sommes presque tous mortels », sentait que, malgré le faste de Versailles, la mort, un jour ou l'autre, l'enlèverait au trône pour le coucher au tombeau, et que, peut-être, il y avait, dans les ténèbres de l'au-delà, des châtiments possibles ; et, dans cette peur, il songeait à racheter les fautes de sa vie privée, les seules que lui reprochait sa mesquine conscience de dévot, ses adultères, sa vanité, sa gourmandise, ses manquements à la loi ecclésiatique.

Sur les conseils des jésuites, des membres de cet ordre qui a concentré en lui toutes les rancunes du fanatisme religieux et qui a pris pour but d'étouffer la liberté, — dignes maîtres d'une âme aussi vile ! — Louis XIV devait chercher à obtenir l'absolution de ses confesseurs en persécutant les ennemis de l'Église catholique ; il devait chercher à effacer les erreurs coupables, que pouvait excuser la faiblesse humaine, et de stupides délits religieux, en commettant des crimes odieux contre le droit, contre l'immuable justice, contre l'humanité ; ce fut un effroyable baptême, où l'eau fut remplacée par le sang versé à flots d'innocentes victimes, que celui dans lequel l'ancien amant de Mlle de la Vallière et de Mme de Montespan, le goinfre que nous montre Saint-Simon,

chercha la purification de sa personne et l'absolution de ses fautes !

Louis XIV fut le dernier des disciples de l'Inquisition, mais certes les mânes de Dominique et de Torquemada purent tressaillir de joie en apprenant les hauts faits d'un tel élève ! L'ordre d'Ignace de Loyola, qui avait inspiré une telle persécution contre les hérétiques, ne devait plus rien à la robe blanche des moines qui avaient égorgé les Albigeois !

Et ce roi était l'héritier de Henri IV, de celui qui devait aux protestants tout à la fois sa victoire sur la Ligue catholique et les Guises, sa couronne et son trône ! La révocation de l'édit de Nantes venait prouver à tous d'une façon éclatante combien l'abjuration du Béarnais entrant dans Paris avait été une faute dangereuse, combien cette trahison du drapeau calviniste avait été fatale à la nation, combien, en un mot, la messe de Henri IV coûtait cher à la France !

Sceptique, en ce siècle de foi ardente, Henri IV croyait que tous avaient comme lui le mépris des disputes théologiques et l'indifférence des dogmes religieux. Roi par l'épée des protestants, il croyait qu'aller à la messe était une vaine marque de politesse envers les catholiques vaincus, une puérile satisfaction donnée à ses nouveaux sujets ; comptant d'un côté sur les souvenirs de frères d'armes qui le liaient aux protestants, de l'autre sur sa conversion de pure convenance à la religion catholique, Henri IV espérait qu'il serait ainsi le roi de tous, qu'il terminerait l'ère sanglante des guerres civiles par la réconciliation universelle de tous les Français et par la proclamation de la tolérance religieuse. Il prolongeait même son rêve au delà des frontières de la France, en formant le dessein de constituer une fédération de tous les peuples de l'Europe occidentale, réunis en *République chrétienne*, fédération qui aurait compris la Papauté, les

monarchies électives comme l'Empire et la Pologne, les monarchies héréditaires comme la France et l'Angleterre, les républiques comme Venise, fédération qui aurait maintenu dans tous ces pays le libre exercice des cultes catholique, luthérien et calviniste (1).

Ce rêve était une folie : c'était méconnaître la tendance intolérante du catholicisme ; c'était méconnaître l'esprit théocratique de l'Église, fidèle à la tradition de Grégoire VII, de l'Église voulant dominer le monde ; c'était surtout le méconnaître en ce XVIe siècle, si imprégné d'idées religieuses, au lendemain de longues et sanglantes guerres engagées pour un dogme, poursuivies pour le triomphe d'un culte.

Quand il reçut le coup de poignard de Ravaillac, Henri IV dut comprendre combien il s'était trompé et entrevoir quelle immense faute il avait commise en laissant le pouvoir royal sous la tutelle de l'Église catholique ! Ses anciens coreligionnaires, eux, allaient bientôt le comprendre en voyant le cardinal de Richelieu bombarder la Rochelle et plus tard en voyant Louis XIV signer la révocation de l'édit de Nantes.

Cette révocation détruisait d'un seul trait de plume toute l'œuvre pacifique de Henri IV et ramenait la France au règne de Charles IX, aux horreurs de la Saint-Barthélemy.

Ce fut l'œuvre la plus détestable de cet homme néfaste qui eut nom Louis XIV. Les flatteurs l'ont appelé le *Grand Roi;* or, il fut, avec Napoléon, l'homme le plus fatal à la patrie française, avec cette différence qu'il ne fut qu'un médiocre orgueilleux, n'ayant d'autre génie que celui que lui prêtaient ses courtisans.

L'ère des persécutions allait sévir sur la France.

(1) Voir sur ce point le *Bulletin de l'Académie des sciences morales et politiques*, année 1860, t. IV, p. 29 et s. *Le grand dessein de Henri IV*, par Wolowski.

La révocation de l'édit de Nantes enleva aux réformés la liberté du culte, la liberté d'instruction, la liberté de penser, détruisit leur puissance paternelle, brisa entre eux le lien de la famille, dispersa les pierres de leurs foyers, les mit dans l'alternative de quitter leur patrie ou d'abjurer leur foi jusqu'à ce que, par d'atroces supplices, on leur enlevât cette alternative pour leur donner à choisir entre l'abjuration et le gibet !

C'est une douloureuse histoire que celle de ces martyrs, de ces millions de Français qui souffrirent, s'exilèrent, moururent dans les prisons, sur les galères royales, sur l'échafaud, pour racheter les amours adultères de l'époux morganatique de la veuve Scarron ! C'est un véritable martyrologe qui fait le sinistre pendant à celui des premiers chrétiens tombant pour ne pas rendre hommage à César comme à Dieu.

En ce qui touche les persécutions spécialement dirigées, en ces dernières années du XVIIe siècle, contre les Vaudois, on ne saurait mieux faire que de citer ces pages émouvantes de Michelet :

Longtemps, dans un repli des Alpes, avait existé une Église nue, naïve, innocente et sans théologie. Depuis un siècle à peine elle avait, de confiance, adopté des ministres de Genève, mais n'en restait pas moins fort loin de l'esprit de Calvin, dans une heureuse impuissance de rien comprendre à sa doctrine. Pauvre petite Église, la plus antique de l'Europe, par sa simplicité elle allait se trouver ainsi la plus moderne et la plus près de nous. N'était-ce pas à l'autel des Alpes que la foi, la philosophie s'épouseraient dans la liberté ?

Sans bien s'expliquer tout cela, Rome, d'une haine instinctive, avait poursuivi les Vaudois. Elle en semblait troublée plus que de la savante et disputeuse Genève. Toujours elle avait eu à Turin un nonce ardent, prêt à saisir toute occasion d'obtenir la persécution.

Le politique et rusé Savoyard, qui regardait toujours de sa montagne d'où soufflait le vent de l'Europe, ayant besoin du pape par moments, alors faisait ce qu'il voulait. La propagande organisée de longue date à Turin, Annecy, Grenoble, etc., par le jésuite Possevino et le doux saint François de Sales, procédait par l'argent, l'intrigue, surtout les vols d'enfants. Mais cela ne suffisait pas ; dans ces mystérieux conciliabules dominaient des dévotes italiennes, plus ardentes que le clergé même, violentes, effrénées Madeleines qui (comme la Pianesse en 1655) se croyaient damnées sans remède si elles ne se lavaient pas dans un bain de sang.

Pour être sûr d'en répandre beaucoup, il suffisait d'imposer aux Vaudois des logements militaires. Tout le monde connaissait, et par le livre de Léger et par ses gravures populaires, l'effroyable trahison de 1655. Sous un tel souvenir, le petit peuple n'oserait jamais se fier aux soldats et se ferait exterminer plutôt. En y portant la dragonnade, on pouvait espérer cela. On travailla l'été de 1685. On fit comprendre au roi que tous les émigrants iraient à cet asile, et, dès le 12 octobre, voulant le fermer, il intima à la Savoie d'occuper militairement et de convertir les Vaudois. Il insista, offrit des troupes. Le duc, jeune homme de vingt ans, n'était pas pour lui résister.

Les Vaudois effrayés envoyèrent à Turin, et ne furent pas même reçus. Leurs ministres disaient qu'il n'y avait rien à faire qu'à se soumettre et souffrir tout. Cela était-il possible ? On accepte le martyre pour soi ; mais comment l'accepter pour sa femme et ses enfants ? Comment livrer les faibles à l'infamie, l'innocence aux souillures ? Résister, ne résister pas, c'était même chose ; la confiance de 55 eut même résultat que la défiance de 86. Les Vaudois savaient bien que, pour les dévots savoyards, pour l'idolâtrie piémontaise, leur terre sans madones était la terre maudite, où l'on pouvait tout faire, où nul excès n'était un crime. D'autre part, les Français, c'étaient ceux de la dragonnade, ces terribles railleurs, sans pitié dans leurs jeux, cruellement facétieux dans l'outrage et dans les supplices. Tout leur esprit n'empêche pas que, si on leur trouve un mot d'ordre, un sobriquet pour l'ennemi, ils ne le répètent à l'aveugle, n'aboient tous à ce mot, comme la meute à l'hallali du cor. Ici, ce mot était *barbets*. Les ministres dans ce dialecte s'appelant *barbes*, on nommait *barbets* les Vaudois. Avec cela, on répondait à tout, et tout était permis. Des hommes ? Non, ce sont des *barbets*.

Les Suisses et les princes allemands, dont ils implorèrent l'intercession, ne leur donnèrent rien qu'un conseil misérable et impraticable, de quitter leur pays, de passer les Alpes en janvier. Voyage

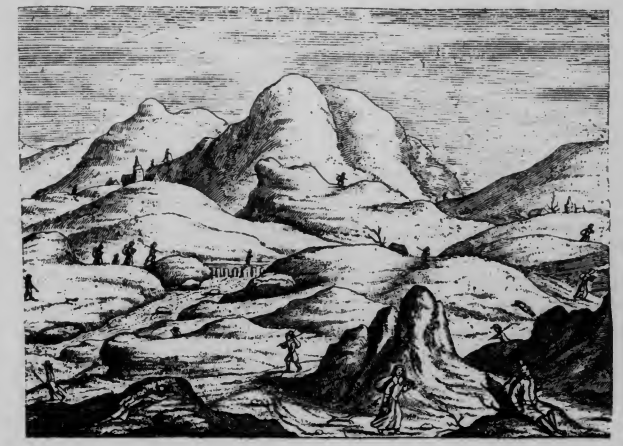

Enfin c'estoit la façon de ces chasseurs d'hommes après le gros des massacres, de courir à la chasse des pauvres Vaudois, comme à la chasse du gibier, et de les poursuivre de la sorte par les montagnes, les rochers et les bois, de les tuer comme des bêtes. (Gravure extraite du livre de Léger.)

bien difficile aux hommes, impossible aux familles. Il eût fallu laisser leurs femmes, leurs enfants. L'abattement de l'Europe était extrême. Nul ne soufflait. Un roi de France, tellement uni à l'Angleterre, maître en Savoie, terrible aux Espagnols, qui, voyant ses soldats en Béarn, avaient demandé grâce, un roi qui menaçait l'Empire et voulait la moitié du Palatinat, un roi tellement absolu

en France, qui régnait jusqu'à l'âme, changeait la religion d'un mot, — c'était un objet de terreur pour toute la terre. La Hollande priait que Dieu attendrît le cœur du roi. Les réfugiés, dans des vers datés de 1686, prient *ce grand prince, en qui on admire tant de vertus, de comprendre que la rigueur qu'on lui conseille est un piège pour l'empêcher d'être élu empereur*. Au 1er janvier, l'éloquent Saurin, prêchant à la Haye, dans les vœux attendris qu'il fait pour la Hollande et pour ses alliés, prie aussi pour Louis XIV: *Et toi, prince redoutable que j'honorai comme mon roi, Dieu veuille effacer de son livre les maux que tu nous a faits, les pardonner à ceux qui nous les font souffrir*.

Tel est le vrai christianisme, ennemi de la résistance. Quand il est conséquent, il reproduit son origine, la soumission à l'empire, la résignation sous Tibère, l'oubli de la patrie pour la patrie céleste, un pieux consentement à la mort de la liberté. Les ministres ici parlent aussi bien que les évêques. Besnages ou Saurin valent Bossuet. En Languedoc, comme aux Alpes, les ministres empêchèrent d'armer. Il ne tint pas à eux que le roi n'eût un triomphe durable et éternel.

Dans ce silence inouï de la terre, il montait dans l'apothéose, ne voyant plus ce monde, entendant tout au plus quelques plaintes soumises et de faibles gémissements, mélodies du triomphe, douces au triomphateur, quand il entend derrière l'esclave soupirer et prier. . . . . .

A l'armée de Savoie, Louvois en joignait une de quatre mille hommes. C'étaient huit ou dix mille soldats contre deux mille paysans. Visiblement, on voulait écraser. Pour comble, au moment même, ou pour les sauver ou pour les tromper, le duc gracieusement leur permit de partir, ce qui les divisa. Les uns ne s'y fiaient pas, voulaient combattre. Les autres se soumettaient, ne s'armaient pas, se croyaient gardés par leur innocence. A la vallée de Saint-Germain, violente résistance, qui irrita et fit faire mille actes cruels. Pour pénétrer plus haut, ils se firent guider par des femmes dont on fit sauter la chemise ; ces pauvres créatures, ils les faisaient marcher en les piquant derrière de la pointe de l'épée.

Dans la vallée de Saint-Martin, tout ouvert, nulle défense. On vient amicalement au devant des troupes, qui tuent, pillent, violent.

Ailleurs, les généraux, le Français Catinat et le Savoyard Gabriel, oncle du duc, donnent des paroles de paix, désarment et lient les hommes, les envoient à Turin. Restent les femmes, les enfants, les vieillards, que l'on donne au soldat. Des vieux et des petits, que faire, sinon de les faire souffrir ? On joua aux mutilations. On brûla méthodiquement, membre par membre, un à chaque refus d'abjuration. On prit nombre d'enfants, et jusqu'à vingt personnes, pour jouer à la boule, jeter aux précipices. On se tenait les côtes de rire, à voir les ricochets, à voir les uns, légers, gambader, rebondir; les autres assommés, comme plomb, au fond des gouffres ; tels accrochés en route aux rocs et éventrés, mais ne pouvant mourir, restant là aux vautours. Pour varier, on travailla à écorcher un vieux (Daniel Pellenc) ; mais la peau ne pouvant s'arracher des épaules, remonter par-dessus la tête, on mit une bonne pierre sur ce corps vivant et hurlant, pour qu'il fît le souper des loups. Deux sœurs, les deux Vittoria, martyrisées, ayant épuisé leurs assauts, furent, de la même paille qui servit de lit, brûlées vives. D'autres, qui résistaient, furent mises dans une fosse, ensevelies. Une fut clouée par une épée en terre, pour qu'on en vînt à bout. Une détaillée à coups de sabre, tronquée des bras, des jambes, et ce tronc effroyable fut violé dans la mare de sang.

Memento. Ce serait une chose trop commode aux tyrans si l'histoire leur sauvait ces exécrables souvenirs. Les délicats peut-être, les égoïstes diront : Écartez ces détails. Peignez-nous cela à grands traits, noblement, avec convenance. Vous nous troublez les nerfs. — A quoi nous répondrons : Tant mieux si vous souffrez, si votre âme glacée sent enfin quelque chose. L'indifférence publique, l'oubli rapide, c'est le fléau qui perpétue et renouvelle les maux. — Souffre et souviens-toi : *Memento*.

Pourquoi, dans les bibliothèques, des mains inconnues ont-elles furtivement arraché partout les gravures du livre de Léger, qui représentaient les martyres de 1655 ? Parce qu'ayant profité du crime, on a voulu l'enfouir dans l'oubli, le faire disparaître. — Je n'ai pas de gravures (1), mais je mets à la place ces tableaux véridiques des martyres de 1686, ces pages arrachées de Muston. Les

(1) On a vu que, plus heureux que Michelet, nous avons retrouvé ces précieuses et douloureuses gravures du livre de Léger.

archives de Turin lui ont été ouvertes, et l'on voit en tête de son chapitre XV les preuves de tout genre qui ne permettent pas de chicaner et de faire semblant de douter.

Nulle apparence que ces crimes fussent expiés jamais. Nulle voix ne s'éleva. La Suisse ne dit pas un mot, ni la Hollande, ni l'Allemagne. Tous étaient plus effrayés qu'indignés. Chacun tremblait pour soi. Le succès de la dragonnade, la conversion subite de près d'un million d'hommes faisait croire que la France avait atteint sous ce roi l'unité. La tenant en sa main, cette France, comme une épée, que n'en pouvait-il faire? Le dernier homme et le dernier écu, il aurait pu les prendre. Elle ne les eût pas refusés, quand elle ne refusait pas l'âme et la conscience (1).

« Un grand nombre de réformés français sortirent du royaume et l'on vit, durant quarante années, des individus et des familles déserter les villes et les campagnes, abandonner les fermes, les châteaux, les fabriques et les comptoirs, délaisser la pratique du droit, le cabinet du médecin, le presbytère, la salle d'école et les chaires académiques, pour aller sur la terre étrangère adorer Dieu selon leur conscience (2). »

« Ils (les protestants), écrit à cette époque l'évêque Le Camus, de Grenoble, prirent le chemin de Genève, des Suisses et du Brandebourg, et, à l'exemple de ceux de Montauban et de Languedoc, ils passèrent au-dessus des Alpes et par des lieux qui paraissaient inaccessibles. »

Ce fut l'exode de tout un peuple.

« Des colonnes nombreuses, des communautés presque entières, dit M. Arnaud, quittèrent leurs foyers. Ce fut

(1) *Histoire de France*, t. XV, p. 314 et suivantes.

(2) Séances de l'*Académie des sciences morales et politiques*, année 1860, t. IV, p. 92. *Les Suisses romands et es réfugiés de l'édit de Nantes*, par J. Gaberel.

le cas de Freissinières, Besse et Oisans, Villaret et Pragela, etc... (1). »

Louis XIV voulut arrêter cette sortie en foule des protestants : il édicta contre eux les peines les plus sévères et prescrivit de prendre aux frontières les mesures les plus rigoureuses pour arrêter les fugitifs.

Ceux qui sont arrêtés soit par les gens du roi, soit par les paysans catholiques fanatisés par l'appât du gain, s'ils refusent d'abjurer leur foi, sont décapités, pendus ou

(1) *Histoire des protestants en Dauphiné*, t. III, p. 13, Grassard, éditeur. Paris, année 1870.

Aux pages 17 et 18 du même ouvrage, M. Arnaud cherche à établir quel fut le nombre des hérétiques qui quittèrent le sol de la province à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. L'intendant du Dauphiné, Bouchu, dressa une statistique des réfugiés à la fin de 1687 :

		Protestants en janvier	en novembre	fugitifs
Grenoble		6.071	4.046	2.025
Vienne		147	74	73
Romans		721	348	373
Valence		4.846	4.229	617
Gap	Recette de Briançon.	11.296	7.544	5.752
	Recette de Gap.	1.200	456	744
Montélimar		15.580	12.864	2.716
Totaux		39.861	29.561	10.300

« Le nombre des protestants qui restèrent en Dauphiné, ajoute M. Arnaud, à la fin de 1687 s'éleva-t-il seulement à 22.561? Ce même nombre, avant les émigrations de 1687, comprenait-il seulement les 29.561 non émigrés susdits, plus les 10.300 fugitifs de 1687, auxquels on peut joindre 5.000 autres fugitifs environ pour les années 1683 à 1686, soit en tout 44.861 protestants pour les derniers temps du régime de Nantes? C'est ce qu'il est malaisé de dire.

« Un recensement, qui paraît dater de 1744, compte 76.000 protestants en Dauphiné. Le pasteur Vouland en signale 60.000 en 1747. Les pasteurs du Dauphiné en accusent 36 000 en 1765, *non compris quelques endroits du diocèse de Gap, d'Embrun et de Grenoble*, soit 40.000 environ. Enfin dans une pétition de 1744, adressée à Marie-Antoinette, on porte leur nombre à 40.000. »

Le nombre des fugitifs aurait été de 15.000 environ. Ce chiffre paraît de beaucoup inférieur à la réalité, comme on le verra par la suite.

envoyés aux galères; les femmes sont jetées dans les prisons ou enfermées dans des couvents qui, sauf le nom, étaient de véritables prisons; quelques-unes furent même pendues.

Rien ne put arrêter l'émigration, pas plus la crainte des supplices que le froid, la neige, l'intempérie des saisons, la faim dans les bois; pour conserver leur foi et conquérir leur liberté, rien ne put rebuter l'ardeur des protestants des Alpes, comme du reste leurs coreligionnaires des autres provinces dans leur ferme intention de se soustraire à la tyrannie de Louis XIV.

« C'est en vain que les lois les plus sévères furent édictées contre les fugitifs ; que les hommes étaient condamnés aux galères perpétuelles, les femmes à la réclusion à vie, les uns et les autres à la confiscation de leurs biens ; ceux qui favorisaient leur évasion aux mêmes peines et plus tard à la peine de mort ; ce fut en vain que l'on promit aux délateurs une part des dépouilles des fugitifs, l'émigration s'étendit à toutes les provinces, et le Dauphiné, grâce à sa proximité de la Suisse et aux chemins détournés de ses montagnes, lui fournit à lui seul un contingent considérable (1). »

Les émigrés arrivaient en foule sur la terre hospitalière de la République de Genève, de la Suisse, du Brandebourg. Ils suivaient les rives du Rhône, en remontant le fleuve, et se précipitaient aux portes de Genève.

M. Arnaud cite le manuscrit de Flournoy, conservé à la bibliothèque de cette ville, qui, en 1687, s'exprime ainsi :

Il arrive tous les jours un nombre surprenant de Français, qui sortent du royaume pour la religion. On a remarqué qu'il n'y a presque pas de semaine où il n'en arrive jusqu'à 300, et cela a duré dès la fin de l'hiver. Il y a des jours où il en arrive jusqu'à 120 en

(1) Arnaud: *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 2.

plusieurs troupes. La plupart sont des jeunes gens de métier. Il y a aussi des gens de qualité..., la plupart du Dauphiné... Les 16, 17 et 18 août il en est entré 800 de compte fait... L'on dit que dans cinq semaines, finissant le 1er septembre, il en est arrivé plus de 8.000 ; de sorte que, quoiqu'il en parte tous les jours par le lac, il y en a toujours ordinairement près de 3.000 dans Genève.

Ceux-là étaient les heureux, qui avaient réussi à éviter les dangers de la route, les tourments de la faim et du froid, les séides de Louis XIV ou les paysans de la Maurienne aidant le roi de France dans son odieuse persécution.

De leurs compagnons de route, les uns avaient jonché de leurs os les épaisses forêts ou les immenses champs des bords du Rhône, les autres avaient été ou bien égorgés en chemin par les catholiques comme David Boyer, ou bien livrés aux bourreaux pour être décapités comme d'Hélis, roués vifs comme Turel, pendus comme une héroïne, Marguerite Palat, comme La Baume et Galéan, jetés pour toujours dans les couvents leur servant de dure prison, comme Mlle de la Châtre, enfermés dans les atroces cachots de Grenoble, de Crest, de Valence (1).

Nous ne voulons point refaire ici la longue et douloureuse histoire de tous ces martyrs, qui, au pied du gibet, meurent avec la ferme vaillance des premiers chrétiens, avec l'extase des saints, en voyant comme eux les cieux s'entr'ouvrir et le Christ leur tendre les bras pour recevoir leur âme, arrachant par la grandeur d'âme des larmes même aux yeux de leurs bourreaux. Cette histoire a été trop bien écrite, rédigée avec une émotion trop profonde par un coreligionnaire et un héritier de ces martyrs pour que moi, qui ne m'incline

(1) Voir M. Arnaud: *Histoire des protestants du Dauphiné*, p. 9 et s. — Des guides qui avaient aidé les proscrits sur leur route furent condamnés aux galères à perpétuité ou pendus.

devant ces gibets et ces tombes qu'au seul nom de l'immuable justice et de la liberté de conscience, pour que moi, libre-penseur, j'essaie de suivre la route frayée par l'écrivain protestant (1).

Les enfants eux-mêmes n'échappaient pas aux bourreaux : sauf ceux à la mamelle, on les jetait avec leurs mères dans les prisons, et ces prisons quelles étaient-elles ? Qu'étaient ces prisons, qui n'étaient que le passage traversé par les Jacques Bouillanne, de Châteaudouble (2), et les autres malheureux que l'on conduisait ensuite sur la place du Breuil ou Grenette à Grenoble, sur les places de Valence pour les étrangler, les pendre, les jeter sur les bûchers ?

Voici celles de Grenoble qui, en 1686, regorgeaient de fugitifs arrêtés avant d'avoir atteint la frontière.

Ces prisons, écrit Antoine Court, étaient si remplies que les malheureux qui y étaient renfermés étaient entassés les uns sur les autres. Dans une seule basse fosse il y avait 80 femmes ou filles et dans une autre 70 hommes. Ces prisons étaient si humides, à cause de l'Isère, qui en baignait les murailles, que les habits se pourrissaient sur le corps des prisonniers. Presque tous y contractaient des maladies daugereuses, et il leur sortait sur la peau des espèces de clous qui les faisaient extrêmement souffrir et qui ressemblaient si fort aux boutons de la peste que le parlement en fut si alarmé qu'il résolut une fois de faire sortir de Grenoble tous les prisonniers. Ceux-ci ne cessaient de glorifier Dieu dans leur martyre. Ils étaient tous les jours en prière et chantaient sans cesse à

(1) Nous renvoyons nos lecteurs à l'histoire si émouvante de M. Arnaud : tout le troisième volume de sa remarquable *Histoire des protestants en Dauphiné* est consacré à la période de la révocation de l'édit de Nantes.

(2) C'était un nouveau converti qui ayant craché l'hostie fut conduit, en chemise, pieds nus, un cierge de deux livres à la main, à la cathédrale de Grenoble pour demander pardon à Dieu, au roi et au parlement, puis ensuite étranglé sur la place du Breuil et jeté au feu ; ses cendres furent dispersées au vent (septembre 1686).

haute voix les louanges du Seigneur. Le parlement (il tenait ses séances dans le même bâtiment : le palais était construit au-dessus des cachots qui, il y a quelques années encore, servaient à enfermer les condamnés à mort) souffrait ces choses avec une peine infinie et le faisait défendre avec menaces aux prisonniers ; mais ceux-ci répondaient qu'ils ne pouvaient taire la vérité ; qu'ils étaient là pour la témoigner, et que s'ils avaient voulu cesser de prier Dieu et de le louer à leur manière, ils ne seraient point dans ces tristes lieux. Ils se faisaient même une gloire de s'occuper de ces religieux exercices à la vue du parlement (1).

A Valence, c'était un misérable nommé Henri Guichard, qui avait pris le nom d'Hérapine et que l'on avait surnommé *La Rapine*, qui se chargeait de martyriser les protestantes quand elles refusaient de se convertir au catholicisme.

L'évêque de Valence, Cosnac, « homme intrigant, ambitieux, peu scrupuleux et hautain », au dire de Saint-Simon, « d'une humeur cruelle, fourbe et superbe », au dire d'Élie Benoît, avait pris La Rapine en amitié, quoique ce triste personnage eût déjà à son actif un certain nombre de vols et d'escroqueries. Il l'avait fait placer à la tête de l'hôpital de Valence destiné à devenir une prison pour les femmes protestantes : et, dans ces fonctions, aidé par des religieuses, ses dignes satellites, La Rapine ne tarda pas à passer dans toute la France catholique pour un convertisseur hors ligne. Ses moyens de conversion, Jurieu, un écrivain contemporain, nous les fait connaître.

Quand ces dames et demoiselles (les deux filles de M. Ducros, avocat, les quatre filles d'un marchand du nom d'Audemard et une veuve la Farelle, qu'avait livrée son propre fils et qui avaient été arrêtées au moment où elles essayaient de franchir la frontière

(1) Antoine Court : *Histoire des Églises réformées*, t. I, p. 231.

savoisienne) sont arrivées et qu'elles ont été livrées entre ses mains, il les sépare et les met en différents cachots, remplis de boue et d'ordure. Il leur ôte leurs habits et leur linge et leur envoie quérir à l'hôpital des chemises qui ont été plusieurs semaines et quelquefois plusieurs mois sur des corps couverts de gale, d'ulcères et charbons, pleins de pus, de ranche et de poux. Ce fut de cette manière qu'on habilla Mlle Ducros. Ce malheureux ne leur faisait donner pour nourriture que du pain que les chiens n'auraient pas voulu manger et un peu d'eau. Plusieurs fois le jour La Rapine leur rendait visite avec ses estafiers, par lesquels il les faisait dépouiller et leur faisait donner des coups de nerf de bœuf, et lui-même leur donnait cent coups de canne par tout le corps et même sur le visage, de sorte qu'elles n'avaient plus de figure humaine. Il les fit rouer de tant de coups qu'elles ne pouvaient ni mettre un pied devant l'autre, ni remuer les bras. Outre cela, il les faisait plonger plusieurs fois par jour dans un bourbier profond, détrempé avec une eau puante, et il ne les tirait de là que quand elles y avaient perdu la connaissance et le sentiment. Elles ont enfin succombé sous ces tourments, qui n'ont point d'exemple dans la barbarie du paganisme. Après quoi on les a transportées dans un couvent, où elles sont, n'ayant ni force ni figure, couvertes de plaies depuis la tête jusqu'aux pieds. Nous tenons cela d'un honnête homme, qui les a vues dans cet affreux état (1).

Voici quelles étaient les glorieuses conversions opérées par La Rapine; voilà à quels procédés le catholicisme avait recours pour faire des adeptes dans les dernières années du XVIIe siècle, alors qu'il se glorifiait d'avoir des évêques comme Bossuet, Fénelon, Massillon, Fléchier! Les sermons et les homélies de ses prélats, les dragonnades elles-mêmes, la main mise de la soldatesque chez l'habitant protestant n'ayant pas réussi à amener les hérétiques à l'Église, on avait recours

(1) *Lettres pastorales*, t. I, lettre 20. — Une des filles Ducros mourut de ces mauvais traitements, Mme de la Farelle avait eu toutes les dents cassées d'un coup de bâton : elle devint paralytique.

pour les convertir aux enlèvements d'enfants en bas âge et aux cachots tenus par un malfaiteur de droit commun, par un voleur, ami et protégé d'un évêque !

Jurieu rapporte également le récit d'une autre victime de La Rapine, une jeune fille, Blanche Gamond, que, le 16 juillet 1686, le parlement avait condamnée à être « rasée et recluse à toujours ».

J'arrivai, raconte-t-elle, le 23 du mois de mai 1687, à midi. Le soir, La Rapine étant venu, on me traina et on me battit à coups de pied, à coups de bâton et avec des soufflets. Et, voyant que je souffrais tout, on ne laissa pas de me traîner dans leur chapelle, et les coups ne m'étaient rien au prix de cela. Le 9 de juillet (?), à 2 heures de l'après-midi, on m'ôta mes habits et ma chemise depuis la ceinture en haut, on m'attacha par les mains au plancher, et six personnes, chacune avec une poignée de verges d'une aune de long et à pleines mains, se lassèrent toutes six sur moi et me mirent noire comme le charbon. Puis on me détacha du plancher, on me fit mettre à genoux au milieu de la cuisine et on continua à me battre jusqu'à ce que le sang coulât de mes épaules. Le grand apôtre ne me reprochera pas que je n'aie pas résisté jusqu'au sang, puisque Dieu m'a fait la grâce de surmonter ce sang et toute autre chose. Le 19 de juillet, on me traina par toute la chambre et on me battit de coups de bâton jusqu'à ce que le bâton fût rompu sur moi. Dieu nous avait délivrées de La Rapine et d'une dame Marie, qui était une meurtrière (c'était une religieuse). Les gros bourreaux sont sortis et les petits sont demeurés. On peut dire que je suis ici comme dans l'enfer. Dieu veuille m'en tirer par son bras puissant !

Cette malheureuse ayant essayé de s'échapper de « cet enfer » en sautant par une fenêtre, se cassa une jambe et fut reprise. Et elle écrivit avec la résignation d'une martyre :

J'ai une grosse fièvre et une grande plaie, dont je serai estropiée, puisque Dieu le veut. Mais il vaut mieux entrer dans le ciel boiteuse et meurtrie que d'être jetée tout entière dans l'enfer (1).

(1) *Lettres pastorales*, t. II, lettre 15.

Pour finir, citons encore quelques passages d'une autre prisonnière de l'hôpital de Valence :

Il (La Rapine) ne cessait de nous visiter, toujours accompagné de trois ou quatre estafiers et de cinq ou six malvivantes, dont il se servait pour l'aider à nous battre et à nous torturer. Ces satellites avaient toujours leurs mains pleines de paquets de verges, dont ils donnaient les étrivières sur le corps nu à tous ceux que leur barbare maître livrait à leur fureur. Ils ne cessaient de frapper que lorsque le sang ruisselait de tous côtés.

Comme les prisonnières chantaient des psaumes, sœur Marie, la digne adjointe de La Rapine, résolut de les punir d'avoir chanté « ces insolences ». Elle alla chercher La Rapine qui vint avec ses satellites :

Allons donc, dit-il, que l'on me sorte ces chiennes l'une après l'autre, et que je les roue de coups ! — L'on commença par l'une de mes chères compagnes, que l'on fit mettre à genoux dans une petite allée qui régnait le long de nos cachots, et là elle fut frappée jusqu'à ce qu'elle tomba presque morte sur les carreaux. En la remettant dans le cachot, on m'en fit sortir pour exercer sur moi le même traitement ; ce qui étant fait, on en fit de même aux autres deux qui restaient encore. Je fus ensuite accusée d'avoir dit quelques paroles d'encouragement à l'une de celles qui étaient dans les autres cachots, ce qui fit que La Rapine, ranimant sa fureur, me fit sortir de nouveau du cachot et recommença à me frapper derechef avec un bâton, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, il ordonna à deux de ses satellites de continuer à me battre chacune avec un bâton ; ce qu'elles continuèrent de faire jusque aussi qu'elles en furent lasses et qu'elles eurent mis mon corps aussi noir qu'un charbon.

Un jour que la sœur Marie nous avait fait sortir de nos cachots pour nous traîner à l'église, elle commença par nous battre et nous fit rouler la tête la première cinq ou six degrés à coups de pied et à coups de bâton. Ne pouvant rien obtenir sur nous, elle nous

faisait charrier de l'eau, qu'elle répandait ensuite, et nous disait : « Vous voyez bien que c'est pour épuiser votre patience. » Pour en venir plus tôt à bout, elle nous faisait faire un si grand nombre de voyages, nous surchargeait avec tant d'excès et nous faisait aller si vite qu'il était impossible de ne pas succomber à ce travail.

. . . . . .

Quelque temps après, étant accusée de nouveau d'avoir parlé à quelqu'une de nos compagnes pour l'encourager (ce qui ne nous était pas permis, pas même de nous regarder, par la raison qu'ils disaient qu'en nous regardant nous nous fortifions les unes les autres et nous empêchions de changer celles qui le feraient sans cela ; et que, pour cet effet, on avait donné à chacune de nous une garde pour observer tout ce que nous faisions, jusqu'au roulement des yeux), quelque temps après, dis-je, étant accusée d'avoir parlé à quelqu'une de mes compagnes, la sœur Marie, qui faisait l'office de bourreau, vint contre moi, me prit par derrière, me frappa de tant de coups de bâton, surtout à la tête, me donna tant de soufflets et de coups de poing au visage qu'il enfla prodigieusement, et dans ce pitoyable état, il n'est point de menaces qu'elle ne fit. Après quoi elle m'ordonna de m'asseoir, la face tournée vers la muraille, et me défendit de bouger et de changer mon attitude, sous peine d'être assommée, et pour que ses ordres fussent mieux exécutés, elle mit une garde à mes côtés.

Mais, comme tous ces mauvais traitements n'opéraient rien, La Rapine me dit que j'irais de nouveau dans le cachot et que j'y crèverais dans moins de six semaines ; et aussitôt j'y fus conduite par son ordre. En y entrant, on m'obligea d'en nettoyer deux autres, qui étaients attenants à celui-ci. Je m'aperçus en les nettoyant que les clous de l'une des portes étaient fort gros, posés les uns près des autres et que leurs pointes n'étaient point redoublées. J'en demandai la raison, et l'on me dit que La Rapine s'en servait pour tourmenter ceux que bon lui semblait, en les mettant entre les murailles et la porte et en les serrant contre ces clous. Je faillis être dévorée par la vermine dans mon cachot ; je n'y avais aucun repos, ni le jour ni la nuit ; et pour en rendre le séjour plus fâcheux et plus épouvantable, et pour le rendre plus semblable à celui de l'enfer, ils plaçaient à côté des chiens qui, par leurs aboiements importuns, achevaient d'y ôter tout le repos qu'on y aurait pu

prendre. Non seulement on plaçait ces chiens à côté des cachots, mais on les logeait quelquefois dans les cachots mêmes des prisonniers, ce qui causait à ces infortunés des terreurs mortelles, car ces chiens, surtout deux d'entre eux, du poil et de la grosseur d'un vieux loup, étaient si furieux que peu d'étrangers échappaient à leurs dents.

. . . . . .

La Rapine tint longtemps dans le cachot où je fus mise après lui un jeune homme, et il l'y fit mourir à petit feu; il ne lui donnait que très peu de pain et point du tout à la fin. Une des satellites de l'hôpital, nommée Suzanne Pourchillon, ayant été un jour visiter ce prisonnier, par ordre de La Rapine, le trouva mort dans son cachot et aida elle-même à l'enterrer dans le jardin.

Une autre victime de La Rapine, la plus illustre, fut l'avocat Menuret, de Montélimar, « qu'il mit dans un trou de chambre, sous laquelle passaient tous les égouts de l'hôpital et même ceux du retrait » ; qu'il martyrisa de mille façons, par exemple, l'attachant par les bras à un mûrier, les pieds touchant à peine terre et, dans cette position, quinze jours de suite, lui déchirant le corps à coups de nerf de bœuf et faisant couler son sang à flots. Durant son supplice, le martyr priait pour ses bourreaux avec tant de douceur que des capucins présents en furent touchés et demandèrent à ce que le supplice fût interrompu. Quelques jours après, La Rapine le faisait frapper si longtemps et avec une telle violence que Menuret mourait sous les coups.

Un autre protestant, Joachim d'Annonay, La Rapine le faisait mourir de faim et on retrouvait dans le cachot le cadavre de ce malheureux qui, dans l'exaspération de sa souffrance, s'était rongé les doigts.

Et, pendant que ces sombres drames se déroulaient au fond des prisons du Dauphiné, alors que tant d'innocentes victimes mouraient victimes de la volonté du roi, Louis XIV,

insouciant, continuait à éblouir le monde de son luxe insolent de Versailles et de Marly, les poètes courtisans vantaient sa sagesse, et le clergé idolâtre célébrait ses vertus en le comparant, dans les chaires des églises catholiques, à Constantin et à Théodose! Ce clergé avait même l'impudence de déclarer, effaçant d'un trait de plume les arrêts des parlements, les pendaisons, les dragonnades et les actes de La Rapine, que le roi avait converti les protestants au catholicisme par le seul raisonnement et par la seule douceur! (1).

Quand ils échappaient aux prisons de La Rapine ou aux cachots de Grenoble où ils étaient livrés aux risées des malfaiteurs de droit commun, s'ils n'étaient pas envoyés à l'échafaud, les protestants arrêtés étaient conduits sur les galères royales, où mêlés dans la plus odieuse promiscuité aux bandits, sans cesse exposés aux coups de nerf de bœuf du bourreau des chevaliers de Malte. le comite, ils étaient enchaînés pour le reste de leur vie, assis sur le même banc, immobiles, nus jusqu'à la ceinture, sous le ciel, mouillés à chaque instant par les flots de la lame, la rame à la main, « avec le désespoir d'être scellés pour toujours à la même place, de coucher, manger, dormir là, sous la pluie ou sous les étoiles, de ne pouvoir se retourner, varier l'attitude, d'y trembler de fièvre, d'y languir, d'y mourir, toujours enchaînés et scellés » (2).

A côté de cela, à côté de ces tortures épouvantables, que sont les dragonnades, que sont ces missions bottées, sur

(1) Un discours dans lequel cette impudente allégation se retrouvait fut même prononcé, à Valence, le 6 août 1693, à quelques pas des cachots de La Rapine par un capucin de Tournon, le père André-François. Quant à La Rapine, ayant commis de nouveaux vols, il dut disparaître et l'on perd sa trace ; il échappa ainsi à la justice royale, qui n'avait pas pour les voleurs les rigueurs qu'elle réservait pour les protestants.

(2) Michelet : *Histoire de France*, t. XV, p. 281 et suivantes.

lesquelles le clergé catholique comptait plus que sur ses sermons et qui permettaient à une soldatesque effrénée non seulement de s'installer chez les protestants, mais encore de piller leurs maisons et d'insulter leur foyer, leurs femmes, leurs filles ?

Une seule chose dépassait encore ces tortures, c'était le droit que s'étaient arrogé le roi et ses agents d'enlever leurs enfants aux protestants pour les élever dans la religion catholique et dans la haine, dans le mépris de leurs parents. Et, en décembre 1685, le roi avait décidé que de cinq à seize ans, dans les huit jours, tout enfant protestant serait enlevé à sa mère, et ces jeunes martyrs, dès qu'ils pouvaient comprendre, à douze, à quatorze ans, avaient la force de résister à ces convertisseurs ! De ce jour-là, l'Église catholique perdait à jamais le pouvoir de parler des droits du père de famille.

De telles souffrances devaient affoler un peuple : aussi voit-on apparaître ces jeunes prophètes, ces enfants, nés et élevés au milieu du martyre, qui, dans une extase maladive, se mettent à prêcher la foi protestante. « Le ventre de la femme prophétisa ; l'enfant y tressaillait, trépignait de cette fureur. On eut ce spectacle effrayant, contre nature et monstrueux de voir le nourrisson, sous l'accès meurtrier, prêcher déjà dans le berceau ! les faits sont constatés, indubitables, et quoique étonnants, naturels, fort peu miraculeux. C'est le somnambulisme aggravé par l'horreur d'une situation unique, par l'anxiété habituelle, et devenu une condition de race. De là cette précocité étonnante de prédication (1). »

Tels furent les petits prophètes du Dauphiné et des Cévennes, tels furent dans notre province, sur la rive gauche

(1) MICHELET : *Histoire de France*, t. XV, p. 337 et 338.

du Rhône, Bompar, Mazet, Pascalin, Gabriel Astier et la plus célèbre de tous, Isabeau Vincent, la petite bergère de Crest.

Mais si les souffrances pouvaient ainsi exalter les enfants, quel ne devait pas être l'effet de ce long martyre sur les hommes ? Las de souffrir, las de voir mourir leurs frères et leurs pasteurs, n'allaient-ils pas enfin se révolter, prendre les armes, défendre contre le tyran leur liberté, leurs familles, leurs biens, leur vie ? Certes, jamais insurrection n'eût été plus sainte et plus légitime !

Le gouvernement royal craignit un instant une révolte dans les hautes montagnes du Briançonnais. Dans cette pensée, dans la peur que les protestants de cette région ne se livrassent au duc de Savoie, une ordonnance du 18 mai 1689 prescrivit aux nouveaux convertis d'apporter toutes leurs armes au château de Briançon. Une autre ordonnance du 24 juillet leur imposa une contribution de guerre pour payer l'entretien des troupes royales se trouvant à Gap.

C'était une crainte chimérique ; malgré toutes les persécutions dont ils étaient l'objet, malgré les gibets qui se dressaient à tous les carrefours des chemins, malgré les clameurs qui sortaient des prisons, les Vaudois restaient fidèles à leurs principes, à leur doctrine de soumission absolue aux pouvoirs établis.

Aussi, refusèrent-ils, en 1692, de se joindre au duc de Savoie qui venait de s'emparer d'Embrun et de brûler Gap, bien que ce prince eût permis dans ses états et dans son armée le libre exercice de leur religion ; aussi refusèrent-ils encore de se joindre aux Camisards soulevés dans les Cévennes et de réunir deux insurrections qui eussent paralysé à jamais les troupes de Louis XIV.

En 1704, trois prédicants du Vivarais, Jolicam, Jean Pol

et Esparon auraient tenté de soulever les Vaudois ; cela servit de prétexte à un lieutenant du roi, le marquis de Chabrillan, d'arrêter quelques protestants du Dauphiné méridional ; mais d'insurrection il n'y en eut aucune, de tentative de soulèvement on n'en découvrit point ; et le seul attroupement que le marquis de Chabrillan eut à disperser ce fut une de ces assemblées du désert, que les persécutés étaient obligés de tenir dans les bois reculés pour prier Dieu et entendre les paroles de consolation de leurs pasteurs (1).

Leurs temples fermés, leurs maisons surveillées, les hérétiques en étaient nécessairement réduits à se grouper en des lieux déserts et, pendant quatre-vingts ans, ils n'eurent pas d'autres églises que les cavernes des montagnes ou les clairières des forêts (2).

Inutile d'ajouter que le roi défendit rigoureusement ces assemblées qui entretenaient la foi protestante et que ceux qui y prêchaient ou y assistaient furent pendus, décapités, envoyés aux galères, jetés en prison tout comme ceux qui essayaient de sortir de France.

Avant de mourir, entraîné autant par l'orgueil que lui soufflaient ses courtisans que par le fanatisme que lui inspiraient ses confesseurs, Louis XIV allait écrire la dernière ligne de ces édits de persécution et cette dernière ligne allait renfermer tout à la fois une iniquité et un acte insensé.

Le 8 mars 1715, le jésuite Le Tellier arrachait au roi une

(1) Voir Arnaud : *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 93, 94 et 95.

(2) « Les fidèles, privés de leurs pasteurs, qui avaient tous été bannis de France, s'exhortaient les uns les autres à la persévérance, adressant en commun leurs prières au Seigneur, chantant ses louanges et lisant sa Parole avec une sainte ardeur. Les maisons retirées, les bois, les cavernes, les lieux déserts devinrent leurs lieux de culte. Telle fut l'origine des assemblées dites du désert, si célèbres dans l'histoire du protestantisme et auxquelles ce dernier doit, après Dieu, d'avoir subsisté jusqu'à ce jour. » Arnaud : *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 62.

ordonnance de laquelle il résultait que tous les protestants étaient réputés convertis, de telle sorte que si quelques-uns d'entre eux continuaient à pratiquer leur religion et à ne pas suivre les préceptes du catholicisme, ils étaient considérés comme relaps, c'est-à-dire qu'ils encouraient la peine de mort.

Louis XIV en était arrivé à croire ce que lui répétaient chaque jour ses panégyristes, à savoir qu'ils avaient définitivement extirpé l'hérésie de son royaume ! Tous les protestants désormais ne pouvaient être que des catholiques ayant renié la foi à laquelle ils avaient précédemment adhéré !

Un point sur lequel nous devons nous arrêter un instant, c'est l'histoire des vallées vaudoises de Valcluson et de Pragela de 1685 à 1713, époque à laquelle elles furent cédées par la Savoie à la France.

C'est à l'excellent livre de M. Arnaud que nous emprunterons ces pages :

Le premier effet de l'édit de révocation fut de les (les vallées de Valcluson et de Pragela) dépeupler en partie. De la seule vallée de Pragela, 600 réformés émigrèrent à la fin de 1685, 600 autres au printemps de 1686, et 800 encore en août 1687. Ceux qui restèrent dans le pays allaient aux exercices religieux de leurs frères des vallées du Piémont, notamment à Pomaret et Massel, dans la vallée de Saint-Martin. Cela les obligeait à des courses considérables, qui leur prenaient du samedi au lundi ; mais leur zèle était bien au-dessus de ces sacrifices.

Louis XIV, irrité de ces courses, écrivit le 7 décembre 1685 à son ambassadeur près le duc de Savoie : « C'est la présence des Vaudois de Piémont sur les frontières de mes états qui motive la désertion de mes sujets, et vous devez représenter à leur prince que je suis décidé à ne plus le souffrir. » Le duc de Savoie comprit et expulsa en masse ses sujets vaudois pour complaire au roi de France.

Les biens des Vaudois fugitifs de la vallée de Pragela furent adjugés par un arrêt du 24 novembre 1687 aux dames religieuses de Sainte-Marie de Pignerol, à l'hôpital de Saint-Jacques, au chapitre des églises de Saint-Donat et Saint-Maurice, à l'établissement de divers vicaires destinés à l'instruction des nouveaux convertis, au collège des jésuites de Pignerol. On créa aussi de nouvelles cures en Pragela et on y bâtit de nouvelles églises. On tenait tant, du reste, à la conversion de ses habitants qu'en 1687 on leur envoya jusqu'à cinq docteurs de Sorbonne. Les choses en restèrent là jusqu'en l'année 1692, alors que le duc de Savoie Victor-Amédée envahit le Dauphiné. A la suite d'une excursion, ses troupes incendièrent la vallée de Pragela jusqu'à Fénestrelles (25 juillet 1693). Les habitants en masse se réfugièrent en Savoie, dans le Briançonnais et dans les vallées vaudoises piémontaises de Luzerne et de Saint-Martin. Les réfugiés de ces dernières vallées purent y pratiquer librement leur culte. Ainsi l'avait ordonné le duc de Savoie, pour se ménager l'appui des protestants de ses états et du Dauphiné.

Mais par le traité de Turin (16 août 1696) qui détacha le duc de Savoie de la ligue armée contre Louis XIV, ce dernier exigea que Victor-Amédée cessât de donner asile et protection aux Vaudois du Dauphiné. Ceux de Pragela qui s'étaient réfugiés dans les états du duc furent donc obligés de les quitter, mais, plutôt que de rentrer dans leur pays, ils préférèrent s'expatrier et s'établirent en Suisse. L'émigration fut si considérable que sur 62 familles de Bourcat il n'en resta que 7 ou 8.

Louis XIV n'en continua pas moins à travailler à la conversion des Vaudois qui étaient demeurés dans leur pays. En 1698, il fit bâtir deux églises et assura le traitement de huit curés. On s'occupa également de réparer les anciens presbytères et d'en construire de nouveaux. En 1703, l'archevêque de Turin, auquel ressortissaient spirituellement les églises de Pragela, visita cette vallée, ainsi que celle de la Haute-Doire, qui appartenait également à la France, trouva encore beaucoup de protestants et constata de nombreuses conversions, vraies ou simulées. Les protestants continuèrent à émigrer, et ceux qui demeurèrent dans le pays étaient obligés d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, car on les menaçait sans cesse de les leur enlever.

Cette même année, la guerre éclata de nouveau entre le Piémont et la France. Victor-Amédée II adressa aux Vaudois de ses états une proclamation qui les invitait à prendre les armes contre Louis XIV et engageait les Vaudois français de Pragela et de la vallée de la Doire à faire de même. Il promit en même temps à l'Angleterre, son alliée, par le traité secret du 4 août 1704, de faire en sorte « que tous ceux de la religion protestante qui avaient émigré des vallées de Pragela puissent y rentrer réhabilités et jouir des biens qu'ils y acquerraient désormais, avec le libre exercice de la religion, ainsi qu'ils l'exerçaient à leur sortie ». Les Vaudois répondirent à l'appel du duc de Savoie et conquirent la vallée de Pragela sur la France. Ils relevèrent leurs autels et rétablirent leur culte. A partir de cette époque (1703), Pragela cessa de fait d'appartenir à la France et fut définitivement cédé en 1713 aux ducs de Savoie par le traité d'Utrecht, en échange de la vallée de Barcelonnette. Nous n'avons pas à suivre les destinées des Vaudois de Pragela depuis ce moment, puisque leur territoire ne fit plus partie de la France. Disons seulement que les ducs de Savoie ne tinrent pas la promesse qu'ils avaient faite à l'Angleterre, et qu'à la suite de persécutions de toutes sortes et de nombreuses émigrations, le protestantisme disparut presque entièrement de la vallée de Pragela vers 1730 (1).

La prise d'armes par les Vaudois de Pragela, à l'appel du duc de Savoie contre, le roi de France est un fait unique dans l'histoire de nos montagnards hérétiques, qui toujours ont été de fidèles sujets : et certes cette révolte trouve de larges circonstances atténuantes dans les odieuses persécutions qui, durant de si longues années, s'abattirent sur les infortunés habitants de nos hautes vallées. La faute retombe tout entière sur le monarque qui, de Versailles, les poussa à une telle extrémité et, dans les Alpes comme sur tous les autres points

(1) *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 101, 103, 104 et 105.

du territoire national, sacrifia à sa bigoterie catholique les intérêts les plus sacrés de la France.

Partout, dans nos régions alpestres, durant les dernières années du XVIIe siècle et les premières du XVIIIe, c'est le même et douloureux spectacle : les protestants persécutés fuient devant leurs bourreaux, au milieu des bois, à travers les précipices, à la clarté des étoiles, sans abri, sous le vent, sous la pluie, sous la neige ; les éléments les frappent comme les sbires du catholicisme.

Quant à leurs villages, ils sont livrés en pillage à la soldatesque catholique : les maisons une fois pillées sont démolies par ces vandales qui, lorsqu'ils trouvent les protestants dans ces bourgs dévastés, obligent ces malheureux à les aider dans leur œuvre de destruction sous peine d'être pendus (1).

Les enfants des hérétiques, on les leur enlève pour les enfermer dans des hôpitaux ou dans des couvents qui sont de véritables prisons ; mais il y en a un trop grand nombre à saisir, hôpitaux et couvents sont pleins, alors on décide que l'on n'enlèvera plus qu'une fille par village : on tirera la victime au sort : elle sera enfermée dans une des maisons de la Propagation et ses compagnes, celles qui restent dans leurs foyers, devront se cotiser pour verser une dot aux mains de la congrégation au nom de la prisonnière !

Partout on tue, on garde dans les cachots les protestants, alors même qu'ils ont abjuré : c'est la persécution pour la cruauté même, pour la satisfaction des instincts les plus barbares ; le roi et ses agents frappent et torturent comme les enfants malfaisants qui martyrisent d'innocentes et faibles victimes, les animaux débiles trouvés sous leurs pas ; ils

(1) Voir Arnaud: *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 131, 213.

frappent et torturent comme le chat qui joue avec la souris cherchant en vain à échapper à ses griffes.

Sous Louis XV, le mouvement étant donné, la persécution continua aussi violente, aussi odieuse. Durant tout le XVIIIe siècle, les prisons du Dauphiné regorgent de protestants que, de là, hommes et femmes, on condamne aux galères ou à la réclusion perpétuelle, ou bien encore à l'échafaud, à la potence, et dont le seul crime était d'avoir assisté aux assemblées du désert ou de s'être mariés devant un pasteur, soit à Genève, soit en France. Les prédicateurs dans les assemblées du désert, Ranc, Roger et d'autres, sont impitoyablement pendus, décapités ou étranglés. Les enfants continuent à être arrachés des bras de leurs parents, à être enfermés dans les hôpitaux et dans les couvents, où on les martyrise pour les faire entrer dans le giron de l'Église catholique, où on leur apprend avant toutes choses la haine et le mépris de leurs pères et de leurs mères. Les protestants sont hors la loi ; mieux, ils sont hors l'humanité ; ils sont assimilés aux loups des forêts et, quand ils sont dans la fumée de l'ivresse, les soldats peuvent les tuer impunément s'ils les rencontrent sur les grands chemins.

Et c'est Louis XV qui règne et Louis XV se vante d'être l'arrière-petit-fils de Henri IV, qui ne fut roi de France que par la force des lances des huguenots ! (1).

Et ce peuple martyr, qui eût dû prendre les armes pour défendre sa vie et sa liberté, qui eût dû se soulever pour briser le joug des bourreaux, ce peuple reste humble, soumis ; il a la naïveté, qui serait folle si elle n'était sublime, de croire à la

(1) De 1685 à 1711, le parlement de Grenoble à lui seul prononça de six cents à sept cents condamnations à la mort, aux galères, à la prison, contre les protestants.

bonté royale, à la sagesse royale. Les Vaudois, tous les protestants du Dauphiné, restent sujets fidèles.

En 1748, ils adressent une supplique à Louis XV (1) ; ils commencent par constater que le parlement de Grenoble, dans les seules années 1745 et 1746, a condamné plus de six cents des leurs sans les entendre, et qu'il a condamné ces infortunés soit aux galères, soit à la prison, soit à la mort ; après avoir dit que la ruine de la province était complète et après avoir assuré le roi de leur absolu dévouement, ils continuent en traçant ce lugubre tableau de leur situation misérable :

Nos ministres ont été frappés et ont subi la peine à la dernière rigueur, de même que nous. De là cette multitude d'arrêts foudroyants: galères à temps et à perpétuité, bannissements, flétrissures, nos femmes rasées et condamnées à languir le reste de leur vie dans l'obscurité des cachots, des enfants enlevés d'entre les bras de leurs pères, des maisons rasées, des amendes qui se porteront à plus de 60.000 livres, des dépens qui excéderont la somme de 100.000 livres ; qui plus est, 200 saisies existant sur nos meubles et immeubles. Nos maisons abandonnées, nos familles errantes, dépourvues de toutes ressources, réduites à l'indigence : quel terrible spectacle...

Ces châtiments, ces peines, ces effrayantes images que présentent les arrêts rendus par le parlement de Grenoble en 1745 et 1746 renaissent tous les jours par de nouveaux arrêts encore plus terribles dont les dépens, qui ne sont pas encore liquidés, se porteront à plus de 80.000 livres...

Le Dauphiné, dont le commerce consiste en manufactures de draperies de toutes les espèces, que les protestants faisaient valoir, fleurissait avant les arrêts. Plus de 1.000 catholiques tiraient de là leur subsistance. Maintenant tout est détruit. Le malheur des uns a fait celui des autres.

(1) Voir Arnaud : *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 244, 245 et 246.

Et ces pauvres gens, dans leur simplicité touchante, s'adressaient au cœur de Louis le *Bien-Aimé*, « ce cœur dilaté par la charité, renfermant tous ses peuples », où, eux, « ses sujets », « ses enfants », ils « devaient trouver place ».

Une pareille requête, si jamais elle parvint au roi, dut bien amuser l'ignoble débauché de Versailles ; dans tous les cas, le cœur de Louis XV ne donna pas place aux protestants dauphinois et les persécutions contre ces infortunés continuèrent aussi rigoureuses.

Aussi, en 1758 (1), dans une nouvelle requête, adressée au roi sous forme de « très humbles et très respectueuses représentations », les protestants dauphinois déclarent que le parlement de Grenoble les poursuit « avec une effrayante sévérité, leur ôtant jusqu'à l'espoir ». Ce qui les afflige surtout, c'est la persécution dont ils sont l'objet pour leur mariage et pour le baptême de leurs enfants : on leur impose de faire consacrer leur mariage par l'Église catholique ou de rompre à jamais avec leurs épouses.

Quel mot d'immense douleur !

Voudrait-on, disent-ils, faire languir nos âmes abattues dans cet état ténébreux où, morts à toute espérance qui nous fuit, nous ne sommes réveillés de notre douleur profonde que par l'exemple continuel des maux qui nous attendent ? Nos cœurs brisés par la douleur ne luttent pas même contre le sentiment de leurs maux.

Ils croient que c'est à l'insu du roi qu'ils sont persécutés — ou, du moins, ils feignent de le croire. — Puis ils terminent ainsi leur douloureuse requête :

Non, sire, le désespoir d'un peuple entier ne peut être méprisable

(1) Voir Arnaud : *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 271 et 272.

pour un bon roi ; non, la confiance des malheureux, cette confiance qui honore la divinité même, ne saurait lui déplaire !

Au fond, quand même nous serions dans l'erreur, nous n'en sommes pas moins des hommes, des chrétiens, vos sujets, vos enfants, des enfants soumis, des sujets fidèles ; vous n'en êtes pas moins notre roi, notre père, le meilleur des pères, le plus religieux des rois. Hélas ! sire, malgré tant de titres respectables, nous sommes malheureux !

C'est le cri de l'humanité souffrante elle-même qui s'élève ; il s'élève émouvant, déchirant, arrachant des larmes à nous qui le lisons cent cinquante ans après. Ce cri ne devait pas toucher le cœur de cet abominable souverain qui, livré aux hontes du Parc-aux-Cerfs, sacrifiait la patrie aux caprices d'une Pompadour et d'une Du Barry.

Ce qui peut surprendre, c'est que, au milieu de ces souffrances épouvantables, les protestants, nombreux, riches au début, n'aient pas songé à se soulever dans la plus sainte des insurrections contre la tyrannie. Non, ils prenaient exemple sur les chrétiens des premiers âges et, par leur sang versé, ils confessaient qu'ils étaient bien les héritiers des humbles fidèles des catacombes et des infortunés martyrs des arènes.

Moins de trente ans après, pour bien moins, les catholiques de la Vendée, que nul ne persécutait, ni dans leurs personnes, ni dans leur foi, mais auxquels déplaisait une loi de discipline ecclésiastique, les catholiques de la Vendée suivaient une tout autre conduite, se soulevaient et déchiraient la patrie menacée par l'Europe coalisée pour la livrer à leurs bons amis les Anglais et les Prussiens !

Après de telles persécutions, combien dut-il rester de protestants dans les montagnes vaudoises ? En 1744,

avant les dernières persécutions, qui durent achever de les détruire, un pasteur, Vouland, dressa la liste des Églises réformées du Dauphiné : il trouva que « pour le quartier d'au-dessous de Die, le val de Trièves, le Champsaur jusqu'à la vallée de Fressinières », c'est-à-dire pour la région vaudoise, il y avait 3.000 familles protestantes représentant environ 15.000 personnes. L'état actuel du protestantisme dans la même région, bien que depuis 1789 il se soit relevé en pleine liberté, suffirait pour attester que les rigueurs du parlement de Grenoble finirent par décimer ces derniers débris de population hérétique.

Ce fut, du reste, dans toute la France la classe la plus vaillante, la plus laborieuse, la plus industrieuse qui fut frappée : elle succomba en grande partie sur le sol natal ; le reste alla porter son industrie, ses talents, son génie à nos rivaux, aux ennemis de la patrie : de toutes façons, ce fut un désastre irrémédiable pour notre pays. C'est là la vraie pierre de touche pour l'intolérance religieuse : les effroyables malheurs qu'il entraîne pour l'humanité sont la condamnation du fanatisme des religions d'État, malheurs politiques, économiques et sociaux.

L'exode des protestants chassés par les persécutions de la monarchie a fait la fortune et la puissance de tous les peuples rivaux de notre pays. Louis XIV, « en plaçant les réfugiés dans la cruelle alternative de changer de religion ou de quitter leur patrie (1) », assura la grandeur de la Hollande, de l'Angleterre, de la Suisse et de la Prusse.

En ce qui concerne les réfugiés de notre province, ce sont ces deux derniers pays qui ont profité de leur génie et de leur vitalité.

(1) *Académie des sciences morales et politiques.* Compte rendu, t. IV, 4e année, 1860, p. 92. *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes* par J. Gaberel.

Les Vaudois et les autres protestants de la région grenobloise et valentinoise ont d'abord dirigé leurs pas vers les rives du lac Léman, sur la côte septentrionale de cette gracieuse mer intérieure aux eaux calmes et profondes (1). Il est curieux que nos Vaudois dauphinois aient été précisément conduits, par une sorte de prédestination, en leur douloureux exode, dans une région qui portait le même nom qu'eux-mêmes. N'y avait-il pas entre les Vaudois romands et les Vaudois des montagnes dauphinoises une communauté d'origine? Est-ce l'influence de l'émigration des seconds sur la terre des premiers? Quoi qu'il en soit, on retrouve une allure commune, des mœurs identiques dans les villages des deux régions (2).

L'émigration dauphinoise dans la Suisse romande fut considérable : plus de quatre cents familles protestantes venues de Grenoble et de la province vinrent y chercher asile (3). Durant les dernières années du XVIIe siècle, les réformés dauphinois ne cessèrent, chaque jour, de s'y implanter, allant même quelquefois plus au nord, comme en 1710, où une centaine de protestants du Trièves se réfugia à Neufchâtel (4).

Malgré la défense de Louis XIV, malgré la menace des galères et de l'échafaud, les protestants dauphinois se précipitent en foule vers la frontière et vers les pays romands. Dans cette foule toutes les classes sociales sont représentées. Les apologistes de Louis XIV et de la révocation ont en vain

(1) Le nom du canton de *Vaud* vient du celtique, peut-être du nom des peuplades *Welches :* les Allemands l'appellent *Welschland*. C'est la même origine que *Wale*, d'où *Galles*. (Voir M. Muston : *Origine des Vaudois*, p. 33.)

(2) Voir *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, par J. Gaberel, p. 109.

(3) Voir *Ibid.*, p. 99.

(4) Voir M. ARNAUD : *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 101.

essayé de le nier pour atténuer les effets économiques désastreux dus à l'édit arraché au roi par Mme de Maintenon et le jésuite Le Tellier. Un auteur moderne leur répond en ces termes.

Les gens qui vivent au jour le jour des fruits de leur travail, étant plus nombreux que les personnes aisées, fournirent sans doute un large contingent aux émigrations du XVIIe siècle. Mais il ne faut pas exagérer leur importance en grossissant leur nombre. La noblesse secondaire, les grands industriels, les agriculteurs, les hommes de professions libérales remplissent les listes des réfugiés, conservées en Allemagne, en Hollande et en Suisse. Plus de la moitié de ceux qui traversèrent la vallée du Léman étaient pourvus de moyens pécuniaires ; les colonies agricoles et les villes que les émigrés fondèrent à l'étranger trouvèrent immédiatement en elles-mêmes les éléments de leur prospérité. Chose impossible si ces réfugiés avaient été composés en majorité de gens dépourvus de ressources financières (1).

Ils arrivent après avoir été ruinés par la proscription et cependant ils n'ont pas un mot de colère, pas un mot de haine.

Un des caractères les plus frappants des proscrits de la révocation fut leur soumission résignée. Durant plus de vingt années ils s'abstiennent de toute récrimination contre le souverain qui les frappait. Les ministres dans leurs sermons, les familles dans leur culte intérieur, demandent à Dieu de le ramener à des sentiments plus équitables ; les gouvernements qui leur donnent asile imitent cette modération. Dans les lettres intimes du prince d'Orange et du roi de Prusse, nous trouvons d'admirables paroles de compassion pour les misères des exilés; nulle part l'ironie ou la colère contre Louis XIV. Les cantons helvétiques suivent ce noble exemple. Si l'on étudie les délibérations des conseils nationaux et des corps

(1) *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, p. 93.

ecclésiastiques, partout se retrouve une touchante sympathie pour eux accompagnée d'une grande retenue envers leur puissant persécuteur, et si parfois un orateur s'emporte en ses discours il est sévèrement réprimandé et doit s'engager pour l'avenir à ne prononcer que des paroles chrétiennes (1).

N'est-ce pas tout à fait l'esprit évangélique, l'esprit de pardon des martyrs que nous révèle la légende des premiers chrétiens? Et, qu'on veuille le remarquer, l'Europe tout entière menace Louis XIV, qui se l'est aliénée par son orgueil ambitieux, et l'insurrection des Cévennes suffit pour affoler la cour de Versailles !

Les protestants du Dauphiné et des Alpes vaudoises qui se dirigèrent vers les coteaux du Léman durent suivre les bords du Rhône sans cesse sous la menace des persécuteurs, avant d'arriver sur le sol de la délivrance de la cité genevoise : sur la rive droite du fleuve c'étaient les dragons du roi de France ; sur la rive gauche c'étaient les Savoyards, les sectaires fanatiques de François de Sales.

Toutes les routes étaient gardées par des patrouilles sans cesse en éveil, qui fouillaient impitoyablement chaque voyageur ; dans les sentiers écartés, dans les champs et dans les bois, partout les paysans catholiques les pourchassaient, âpres à la curée promise en cas d'arrestation de huguenots — on leur donnait une partie de l'argent trouvé sur les exilés ; — aussi les fugitifs avaient-ils recours aux subterfuges les plus divers, aux déguisements les plus bizarres, pour dissimuler leur exode : de riches protestants firent des centaines de kilomètres déguisés en colporteurs ; on voyait « des dames nobles portant le panier ou la bêche des

(1) *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, par J. Gaberel, p. 93 et 94.

paysans, et les enfants dressés au rôle de mendiants et de bohémiens » (1).

M. J. Gaberel cite comme exemple des souffrances endurées par les protestants durant leur fuite et de leur résignation l'histoire d'une famille d'exilés :

Cette famille part du centre de la France ; après quelques étapes, les parents et les enfants sont saisis par une escouade de soldats et reconnus pour réformés. On les dirige vers la cité voisine, afin d'attendre le passage d'une chaîne de galériens ; le soir, ils arrivent dans un village ; on les lie à un poteau sur la place et on les laisse exposés à une pluie glaciale. La grâce et la réintégration dans leurs biens leur sont offertes s'ils veulent abjurer. Un silence obstiné accueille ces propositions. Bientôt les villageois les chargent d'injures et couvrent de boue les tristes captifs. La nuit s'approchait. Le père de famille s'adresse à sa compagne et lui dit : « Voici l'heure du culte du soir; prions Dieu ! » Ils s'agenouillent et redisent la courte prière des réfugiés : « Bon Dieu ! qui vois les injures auxquelles nous sommes exposés à toute heure, donne-nous de les supporter charitablement ; affermis nos cœurs dans la profession constante de la vérité et conduis-nous dans les sentiers du monde par les lumières de ton esprit. »

Puis ils chantent les premiers mots du psaume 116, dans le naïf langage de Clément Marot :

J'aime mon Dieu ; car lorsque j'ai crié
Je sais qu'il a ma clameur entendue ;
Et, puisqu'il m'a son oreille tendue,
En mon dur temps par moi sera prié !

Les villageois écoutent immobiles cette prière et cette douce plainte. Ils sont émus. Ils se rendent auprès du chef des soldats, le supplient de leur permettre d'offrir un abri à ces pauvres prisonniers. On y consent. Ils sont recueillis dans une maison ; et le

(1) *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, par J. Gaberel, p. 95.

lendemain les cordes et les liens se trouvaient brisés ; les protestants avaient disparu. Un paysan les conduisit au loin ; ils purent gagner la frontière sans autre accident (1).

Quant aux populations romandes, elles donnèrent, en ces temps douloureux, des exemples de généreuse et sublime hospitalité.

Les gouvernements des villes de Berne, de Genève, de Neufchâtel, de toutes les cités du Léman prenaient des mesures pour faciliter l'arrivée des réfugiés.

Quant aux populations, elles furent admirables de dévouement. Dans les forêts du Jura français, c'étaient les bûcherons qui surveillaient les sentiers et guidaient les voyageurs. « Leurs excursions s'étendaient à plusieurs lieues sur le territoire du royaume, et de nos jours les plus hardis contrebandiers du Jura n'ont jamais égalé les ruses et le courage des guides vaudois au temps du refuge (2). »

Au sud, les habitants des villages des bords du Rhône agissaient de même.

Écoutons encore sur ce point l'auteur dont en ces pages nous analysons une intéressante étude :

Les habitants des villages voisins du Rhône, Chancy, Avully et Cartigny, se distinguaient par leur charitable intrépidité. Aux pieds de leurs abruptes moraines se trouvaient deux bacs solidement amarrés. Les guides conduisant les réfugiés attendaient la nuit pour franchir les derniers ravins du pays de Gex. A l'approche du grand fleuve, des signaux prévenaient les Genevois ; des flambeaux, un instant allumés sur la rive suisse, annonçaient le départ

(1) *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, p. 95 et 96.
(2) *Ibid.*, p. 96.

des embarcations. Bientôt le courant impétueux était franchi, et les fugitifs, désormais en sûreté, entonnaient l'hymne d'action de grâces sur la terre de la liberté de conscience (1).

Mais combien, en ce douloureux exode, mouraient égarés dans les forêts, de froid et de faim. Quelques-uns arrivaient dénudés, tremblant de misère ; des enfants étaient recueillis, dont les parents avaient succombé le long du chemin.

Durant les trente-huit années que dura l'émigration, de 1682 à 1720, plus de 60.000 proscrits furent recueillis par les cités romandes ; dans ce nombre, les Dauphinois figurent pour 400 sur 1.000 (2).

Devant ce flot d'émigrants, dont plus des deux tiers se trouvent dénués de ressources, la charité des hôtes est inépuisable.

En trente-huit ans, la ville de Genève a dépensé pour eux 5.143.266 florins, Berne et Vaud plus de 4.000.000 de florins.

En 1692, dans les villes, la charité privée et la charité publique paraissant épuisées, — elles ont continué aussi vivaces après, — la cité genevoise s'adresse aux villages : et ceux-ci de répondre :

« Hélas ! nos villages sont depuis longtemps pleins de réfugiés. Mais nous prendrons toujours assez soin de nos pauvres. Disposez de notre argent, et si tout se dépense, celui qui envoie l'épreuve y pourvoira (3). »

Louis XIV menace de ses foudres, d'une attaque à main armée les cités qui reçoivent les exilés : celles-ci résistent, méprisent la colère royale et continuent à ouvrir toutes larges leurs portes aux infortunés proscrits.

(1) *Les Suisses romands et les réfugiés de l'edit de Nantes*, p. 97.
(2) *Ibid.*, p. 98 et 99.
(3) *Ibid.*, p. 102.

L'œuvre de charité ne fut point perdue : cette immigration de protestants français fut la source féconde de richesses pour la Suisse romande.

A la fin du XVIIe siècle, cette région était dénudée et ruinée ; le pays était sans agriculture, sans industrie, sans commerce ; les populations n'avaient ni instruction, ni bien-être. « Les campagnes du Léman, dépeuplées par les interminables luttes du XVIe siècle et les misères politiques du XVIIe, offraient l'aspect de landes à demi défrichées (1). »

L'arrivée des protestants français recueillis par les populations romandes donna, comme par un effet magique, à ce pays richesses et prospérité.

Écoutons encore sur ce point notre auteur :

Qu'on se représente les effets de la concentration soudaine dans ce petit pays de plusieurs milliers d'hommes unis par les principes les plus fermes et les plus féconds en religion et en politique. Ces hommes étaient d'excellents industriels, des financiers incorruptibles, des personnes avancées dans la culture intellectuelle, des pasteurs et des troupeaux abandonnant tout plutôt que de renier leur foi. Poussés par la dernière, la plus générale et la plus longue des persécutions religieuses vers la Suisse romande qui se les assimile promptement, les Français ne formèrent bientôt qu'une seule famille avec ces populations dépositaires des principes de la Réforme, au milieu desquelles ils trouvèrent une patrie, et en retour exercèrent à divers égards une salutaire influence.

En effet, les dix ou douze mille familles qui s'établirent définitivement dans cette vallée donnèrent la plus énergique impulsion à tous les ressorts de la société suisse.

L'agriculture manquait de bras. Les réfugiés, d'abord entassés dans les villages, construisirent de nouvelles demeures ; l'État et les communes leur confièrent des terrains qui devinrent promptement des champs fertiles et des vignobles productifs. Ils popularisèrent l'usage de nouveaux outils ; ils introduisirent de grands perfectionnements dans la culture des jardins potagers et, sous l'influence de ces habiles colons, une véritable transformation s'opéra dans ce pays. On peut aisément de nos jours en apprécier l'étendue et la nature. En effet, lorsqu'on traverse certaines régions du Languedoc et du Dauphiné, habitées par des populations protestantes, on trouve une analogie frappante entre l'aspect de ces contrées et les villages des bords du Léman.

(1) *Ibid.*, p. 108.

La révocation de l'édit de Nantes ayant principalement frappé les cités commerçantes, les réfugiés présentèrent un nombre considérable de négociants et d'industriels. En particulier, l'art de travailler les métaux précieux fut introduit à Genève par les réfugiés de Paris.

Plus de cent horlogers ou orfèvres ouvrirent leurs ateliers dès 1686, et cette puissante industrie devint dès lors la ressource et la richesse d'une notable partie des habitants de la vieille cité protestante.

Les fabriques d'étoffes communes prirent un développement assez considérable pour que les gens plus aisés fussent indépendants des importations étrangères. Genève reçut ainsi une légère compensation pour son commerce de soieries, anéanti depuis plusieurs années par les nouveaux ateliers de Lyon.

Toutefois, les résultats commerciaux les plus importants furent les grands établissements financiers créés dans Genève et dans Neufchâtel par les réfugiés de la révocation. Au XVIIe siècle, Genève possédait deux ou trois maisons de commerce avantageusement connues à l'étranger. Mais, dès 1710, les familles d'origine française déjà naturalisées genevoises donnèrent une telle impulsions aux affaires d'argent que la richesse, ou plutôt l'opulence, entra, après elles, dans leur nouvelle patrie. Ces négociants réformés, auxquels Colbert rendit ce témoignage : « Je n'en connais pas un capable de fraudes en ses écritures », réussirent à merveille dans leurs opérations et dans leurs calculs. Telles étaient leur finesse et leur prudence, qu'ils évitèrent les catastrophes qui désolèrent plusieurs places commerciales. C'est ainsi qu'ils se tirèrent avantageusement des désastres du système de Law. Trop froids et trop prévoyants pour subir un entrainement irréfléchi, ils réalisèrent leurs bénéfices avant que la hausse des actions eût

atteint son dernier degré et ne pût se maintenir dans ce qu'elle avait d'excessif et d'extravagant. Les gains des Français-Genevois furent si considérables, qu'une espèce de crainte, née de l'embarras de la fortune, saisit ces heureux spéculateurs. Ils s'empressèrent de convertir en beaux et solides immeubles l'argent venu de Paris. Ils élevèrent la plupart de ces hôtels et de ces maisons de campagne qui ornent encore aujourd'hui le haut de la cité genevoise et les plus riantes positions du territoire de la République. Les traditions commerciales les plus honorables se sont conservées dans ces familles, et aujourd'hui l'on compte les Vernes, les Odier, les Pury, les Delessert et les Pourtalès parmi les descendants des réfugiés de l'édit de Nantes.

La révocation ayant supprimé tous les établissements d'instruction publique à l'usage des réformés sur la terre française, tous les protestants voués aux travaux intellectuels et à l'éducation de la jeunesse durent quitter leur pays. Genève, Lausanne et Neufchâtel accueillirent avec le plus vif empressement les instituteurs et les hommes de lettres du refuge français. Ils furent immédiatement occupés selon leurs capacités, et déjà en 1703 les registres du clergé de Genève portent ce remarquable témoignage : « Notre ville est maintenant plus que suffisamment pourvue de régents réfugiés tous dignes d'approbation. »

Puis ce mouvement se propagea dans les hautes sphères de l'intelligence ; une sérieuse impulsion fut donnée aux arts libéraux par les descendants des réfugiés de France ; ils offrent de nobles représentants dans les sciences et les lettres : Rousseau, qui appartient à l'émigration française du XVIe siècle, Abauzit, Vernes, Bonnet, Huber, Deluc, B. Constant, Tronchin, Dumont, Moultou, Mouchon, de Candolle, montrèrent que la famille protestante française, unie à la vieille souche genevoise, tenait un rang distingué dans les grands travaux philosophiques et littéraires du siècle dernier.

Enfin l'alliance intime des réformés de France et des protestants suisses modifia parfois sérieusement les sentiments politiques des Genevois et des Vaudois. Les protestants français du XVIIe siècle étaient en général ce qu'on appelle aujourd'hui des hommes avancés en politique. Souvent on a voulu dissimuler cette face de la question, mais l'histoire doit demeurer étrangère à tous ces ménagements. En fait, les volumes et les brochures de Jurieu et de son

école renferment la doctrine de la souveraineté du peuple, déjà fortement développée dans les constitutions de Calvin.

Les réformés de France, s'ils avaient eu le pouvoir en main, auraient exigé la responsabilité personnelle de tous les fonctionnaires et la nécessité du compte rendu public par toutes les administrations ; aussi, lorsque Rousseau, la dernière et la plus éclatante manifestation de la politique réformée, écrivit dans le *Contrat social :* « Les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois », il revêtit de sa parole et développa avec son génie une vérité reconnue depuis un siècle chez ses coreligionnaires et ses ancêtres.

On comprend dès lors que des hommes chez qui le roi d'Angleterre Jacques II signalait l'esprit républicain durent influer notablement sur leur nouvelle patrie, en s'opposant aux usages qui tendaient à perpétuer le pouvoir dans les mêmes familles. Berne, où la charité et le courage politique florissaient, dans un patriciat du reste ombrageux et jaloux de ses droits, vit avec inquiétude cet esprit réformé français. Afin de l'affaiblir, les baillis disséminèrent les réfugiés dans les villages les plus écartés ; on isola les communautés établies dans les villes. Un plan magnifique fut un jour présenté par les plus riches et les plus entreprenants des proscrits. Il s'agissait de transformer la petite cité de Morges en une ville de quarante mille âmes. Les auteurs de ce projet montraient que la position de Morges était admirable comme débouché naturel des routes de France et d'Allemagne. Les futurs habitants et les fonds étaient prêts. Berne refusa, craignant l'influence trop libérale des réfugiés. Mais elle ne fit qu'ajourner les périls qu'elle redoutait pour ses doctrines politiques. En 1798, lorsque le pays de Vaud recouvra son autonomie, les hommes qui propagèrent le mouvement national furent en majorité les arrière-petits-fils des réfugiés de l'édit de Nantes.

A Genève, cette action politique s'exerça d'une manière moins tranchée pour la forme, mais aussi décisive en réalité. Les familles d'origine française furent activement mêlées aux luttes politiques et civiles qui, après avoir momentanément compromis la paix de l'État, développèrent dans les principes républicains la force de résister aux troubles des révolutions et de survivre aux compressions de l'autorité.

Telle fut l'influence que les réfugiés français exercèrent sur le pays romand. Et si cette heureuse contrée jouit en paix de l'indépendance nationale et du plein exercice de la pensée, elle a été puissamment secondée dans cette grande œuvre en recevant sur son territoire, dès l'aurore de la réformation et durant trois siècles, des hommes élevés à la rude école des persécutions et décidés à maintenir, au prix des plus douloureux sacrifices, leur foi religieuse et leurs libertés politiques (1).

Voilà quelle fut l'œuvre de nos compatriotes exilés! Voilà ce que leur génie, se développant au grand air de la liberté, a fait de la terre vaudoise et de la cité genevoise. C'est cela qu'ils eussent fait de notre France dès le XVIIe siècle, si Henri IV n'eût pas renié la foi calviniste. C'est ainsi que le caprice d'un seul homme, la fantaisie irraisonnée d'un sceptique, peut transformer le sort et la destinée des nations!

En 1791, la Constituante rouvrit les portes de la patrie aux réfugiés de l'édit de Nantes; mais combien peu profitèrent de la loi réparatrice, de la loi de justice! Le mal était fait, il était irrémédiable: une fois de plus, la France de ses propres mains avait fait à ses flancs une plaie profonde et, par folie religieuse, avait répandu à flots en une inique et inutile persécution le plus pur, le plus riche, le plus fécond de son sang!

Mais, à travers les âges, la Suisse ne devait point élever contre la patrie française une puissance rivale, menaçant sans cesse nos frontières, dont le nom serait attaché à tous nos désastres: sur le sol romand ce n'était point au profit de nos ennemis que la France s'affaiblissait.

Ce malheur, — triste châtiment du crime de Louis XIV, — nous était réservé sur un autre point de l'Europe, au nord,

(1) *Les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, p. 108 à 113.

là où se dirigeait, avec une foule de coreligionnaires, l'autre colonne de protestants dauphinois exilés.

Nous l'avons dit, la seconde région où se réfugièrent principalement les réformés du Dauphiné, ce fut le Brandebourg, ce royaume naissant de Prusse qui, grâce à la folie de Louis XV voulant plaire à la Pompadour, allait, contre toutes les traditions, devenir notre plus dangereux ennemi, celui qui devait nous infliger le désastre de Rosbach, plus tard conduire contre la France, en 1792, la coalition des rois, donner à Waterloo la victoire à Wellington, plus tard encore rendre tristement célèbres les noms de Reischoffen, de Sedan et de Metz! Et c'étaient les exilés français de la révocation de l'édit de Nantes qui allaient à eux seuls faire la force, la richesse, la grandeur, la puissance de cet inexorable ennemi de la patrie française! Rapprochement douloureux et providentiel, le premier officier allemand qui, dans la campagne de 1871, à Paris, passa sous l'Arc de Triomphe, fut un lieutenant de hussards, petit-fils des exilés de la révocation! (1).

Nous ne pouvons que renvoyer au remarquable ouvrage de M. Arnaud (2), qui a relevé la longue nomenclature des protestants dauphinois établis dans le Brandebourg à la suite de la révocation de l'édit de Nantes et dont les noms ont pu être officiellement tant relevés que conservés.

Nous nous contenterons de citer quelques lignes de cet ouvrage pour montrer par des exemples combien les exilés dauphinois contribuèrent à la grandeur et à la prospérité du royaume de Prusse naissant;

(1) M. de Colomb, aujourd'hui (1890), si nous ne nous trompons, général de cavalerie.

(2) *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, p. 22, 23, 24, 329 et suiv.

Les principales manufactures de chapeaux de laine établies à Magdebourg par les réfugiés le furent par Antoine Peloux, de Romans, et celles de Berlin et de Francfort par Grimaudet, de Montélimar, et les cultivateurs dauphinois fixés dans le Brandebourg et dans la Hesse imprimèrent à l'agriculture de ces deux pays un essor nouveau...

François Fleureton, de Grenoble, créa à Burg, puis à Prenslow, une papeterie, qui devint prospère avec le secours de l'électeur de Brandebourg. Hérard Dan, de Grenoble, Arbaletrier, du Dauphiné, David Gabain et Claude Béchier, de Valence, importèrent l'industrie de la ganterie, les deux premiers à Halle, les derniers à Habberstadt, et Roland, du Dauphiné, à Magdebourg.

Grand, de Grenoble, fonda un atelier de teinture à Berlin. Antoine Jercelat, de la même ville, d'abord établi à Genève, introduisit l'horlogerie à Berlin en 1688. Charles et Jean Jordan, fils de Guy Jordan, pasteur à La Motte-Chalançon, créèrent un commerce de quincaillerie à Berlin, qui prospéra beaucoup. Un autre Grand, de Grenoble, y établit un grand commerce de vins; et Pierre Barnouin, du Dauphiné, Charles Richer, de Montélimar et Antoine Barraud, de Volvent, s'y firent une réputation, le premier comme maître tailleur, les seconds comme maîtres perruquiers. André de Rouvillasc de Veynes planta des mûriers à Peilz, qui existaient encore en 1787 et avaient à cette époque la grosseur d'un chêne...

Dans un autre ordre d'idées, Antoine Achard, qui remplaça David Ancillon comme pasteur à Berlin, et l'habile Jean-Guillaume Lombard, qui fut successivement ministre des rois Frédéric II, Frédéric-Guillaume II et Frédéric-Guillaume III, descendaient de familles dauphinoises réfugiées... François Baratier, pasteur et inspecteur des Églises françaises de la province de Magdebourg, dont le fils, mort à dix-neuf ans, était un prodige de science, naquit à Romans en 1682... Pierre Royer, de Grenoble, devint capitaine des ingénieurs de Brandebourg; Daniel du Thau, seigneur de Bénivent, conseiller d'ambassade dans le même pays; André de Rouvillasc de Veynes, lieutenant-général dans l'armée de Frédéric Ier, roi de Prusse (1688-1713); René-Guillaume de l'Homme de Corbières, né en 1733, en Hollande, d'un père dauphinois, général d'infanterie en Prusse en 1758.

On peut l'affirmer, sans la révocation de l'édit de Nantes, la Prusse n'existerait pas ; c'est l'immigration de nos protestants qui seule a fait ce pays, lui a donné force et prospérité: si les exilés fussent restés en France, si on leur avait permis de pratiquer leur religion sur le sol de la patrie, notre pays seul eût profité de leur merveilleuse activité et de leur fécond génie : leur influence eût peu à peu assuré le développement pacifique de notre nation et accompli l'œuvre de la Révolution en évitant les orages et les tourmentes que, en 1792 et en 1793, rendirent inévitables les excès des rois, du clergé et des nobles.

Il faut rendre cette justice aux souverains qui régnaient à Berlin, ils comprirent admirablement quel parti merveilleux ils pouvaient tirer de l'immigration française et ils firent tous leurs efforts pour amener les exilés en Brandebourg.

Par son édit de Potsdam du 29 octobre 1684, qu'il fit répandre en France à cinq cents exemplaires imprimés, le grand électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, promit asile, protection, secours de voyage aux protestants chassés par Louis XIV, qui viendraient dans ses États; il leur promit, en outre, la franchise de tous droits sur leurs meubles et marchandises, des maisons, des terres pour s'installer, l'exemption de tout impôt pendant dix ans, l'octroi du droit de bourgeoisie ou l'inscription gratuite dans les corporations.

Sur la foi de ces promesses, qui furent tenues, vingt mille réfugiés vinrent dans le Brandebourg: c'était plus du dixième de la population de cette province; c'était la fortune pour la Prusse naissante !

Nous avons dit plus haut ce que firent dans ce pays des Dauphinois exilés.

Voici, en résumé, quelle fut l'œuvre complète accomplie

dans le Brandebourg par les réfugiés de l'édit de Nantes (1). dans laquelle, on le remarquera par les lignes citées de M. Arnaud, les Dauphinois jouèrent le principal rôle.

Les exilés créèrent l'industrie de la laine qui n'existait pas dans le Brandebourg et fondèrent des manufactures à Magdebourg, Francfort-sur-l'Oder, Kœnigsberg; ils firent les premières plantations de mûriers dans cette province ; ils implantèrent l'industrie de la teinture et de l'impression des étoffes, qui jusqu'alors y étaient absolument inconnues. Ils y installèrent des fabriques de chandelles. Pierre Babry y construisit la première machine à fabriquer des bas et Fleureton la première fabrique de papier. Ils donnèrent la vie et la prospérité à des industries jusque-là très arriérées, la tannerie, la maroquinerie, la ganterie de peau, la fabrication des vêtements, des articles de mode et de toilette, l'horlogerie, la verrerie, la métallurgie. Ils fondèrent dans le Brandebourg d'importantes maisons de commerce et y créèrent

(1) Il y a encore à Berlin un collège français fondé par les rois de Prusse pour les fils des exilés : non seulement, dans tout le Brandebourg, on rencontre des familles portant des noms français ; mais il y encore des villages entiers où toute la population, fille des proscrits de 1682, parle la vieille langue du XVIIe siècle, celle de Bossuet et de Molière. Mon vénérable ami, M. Ch. Jarrin, savant laborieux et modeste, dont les écrits remplis de notes intéressantes et d'une haute valeur philosophique méritent grande renommée et ne l'ont pas eue uniquement parce que leur auteur n'a jamais quitté sa province et que, en notre pays de centralisation à outrance, toute gloire doit venir de la capitale, raconte dans un de ses beaux livres sur la Bresse et le Bugey (*La Bresse et le Bugey*, t. III, p. 130, Authin, éd. Bourg, 1886) que l'électeur de Brandebourg fit ramasser sur les bords de la Reyssouze, petite rivière qui traverse Bourg-en-Bresse, les protestants persécutés et proscrits, les fit conduire à Berlin. « Un voyageur, ajoute-t-il, a retrouvé les descendants de Reyssouze parlant bressan à côté de Berlin, s'appelant entre eux *les Ressoutis*. » Inutile d'ajouter que ces fils de proscrits ont tous oublié leur ancienne patrie qui les a chassés, pour adopter celle qui les a accueillis et qui leur a donné tout à la fois asile et liberté : lors de nos désastres de 1870, — chose douloureuse à tout cœur français, — ils étaient aussi violents dans leur haine contre notre pays que tous les autres Allemands.

de nombreuses colonies agricoles. Les exilés avaient amené avec eux des savants, des philosophes, des jurisconsultes : le parlement d'Orange venu tout entier fut conservé comme corps distinct par le grand électeur. Dans la suite, leurs descendants illustrèrent les annales de la Prusse dans les arts, dans la science, dans les lettres, dans le droit, et — malheureusement pour nous — dans les armes ! (1)

En ce qui concerne spécialement les protestants des montagnes piémontaises, Frédéric-Guillaume, peu de temps avant sa mort, ouvrit aux Vaudois, chassés des vallées des Alpes la ville de Stendal et y établit une colonie de ces proscrits.

Charles-Emmanuel de Savoie, qui d'abord avait encouragé une « congrégation pour la propagation de la foi » afin qu'elle convertisse à prix d'argent les Vaudois du versant oriental des Alpes, après la révocation de l'édit de Nantes, pour plaire au roi de France, se joignit à Louis XIV pour persécuter ces infortunés hérétiques. Il lança un édit atroce, en vertu duquel 3.000 Vaudois furent massacrés et 3.000 enfants protestants furent enlevés à leurs familles.

Le grand électeur de Brandebourg, touché des misères de ces malheureux, écrivit tout à la fois au roi de France et au duc de Savoie afin d'intercéder pour eux.

Louis XIV somma le duc de Savoie d'appliquer dans ses États les règlements qu'il venait de tracer en révoquant l'édit de Nantes : le duc hésitant, le roi de France appuya ses sommations de la menace d'une invasion de quatre mille hommes en armes à la frontière. Le duc de Savoie céda et ordonna aux Vaudois de Piémont de démolir eux-mêmes

(1) Voir sur cette question un intéressant article dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1875 : *Les princes colonisateurs de la Prusse*, par Ernest LAVISSE.

leurs temples, de faire baptiser leurs enfants conformément au rite catholique, d'abjurer publiquement leur foi et d'assister à la messe.

Les Vaudois du versant oriental des Alpes adressèrent des remontrances au gouvernement de Turin pour implorer sa clémence et sa pitié. Vaines prières ! L'ordre rigoureux fut maintenu. Avertis par l'exemple de 1655, les Vaudois prirent les armes pour se défendre. Le duc de Savoie aidé de troupes françaises placées sous les ordres de Catinat vint les attaquer dans leurs montagnes. Les Vaudois repoussèrent successivement leurs adversaires en deux glorieux combats livrés en deux journées à Saint-Germain et à Angrogne ; ils mirent en fuite quatre régiments de ligne et deux de dragons. Mais, le troisième jour, désespérant sans doute de venir à bout d'aussi nombreux adversaires que ceux qui, de toutes parts, les attaquaient, ils se rendirent à discrétion. Ils comptaient sur la clémence du vainqueur : le duc de Savoie les enferma dans treize prisons de Piémont.

Quatorze mille furent ainsi jetés dans les fers ; onze mille autres périrent de froid, de faim, de mauvais traitements ; les vallées piémontaises furent entièrement dépeuplées ; les terres enlevées aux hérétiques et données à des étrangers.

Les ambassadeurs protestants ayant intercédé pour eux, les prisonniers furent remis en liberté à condition qu'ils s'exileraient pour toujours loin de leur pays. On était au cœur de l'hiver : la foule mise hors des cachots, laissée sans ressources et sans pain sur les grands chemins, chercha, pour subir l'ordre d'exil, à franchir le mont Cenis. Un auteur anglais raconte en ces termes leur douloureux exode :

Chaque pas, pour ainsi dire, était marqué par quelque malheur, et de fâcheux accidents venaient diminuer le nombre de ces infor-

tunés, et porter le découragement dans leurs cœurs. Les mères, pour réchauffer leurs enfans, les couvraient de leurs corps amaigris, afin de les mettre à l'abri de la bise glacée, et elles sacrifiaient leur propre vie pour sauver la leur. Les malades et les vieillards, incapables de suivre l'escorte militaire, se couchaient le long de la route, comme s'ils avaient voulu reprendre quelques forces par un léger repos ; mais il y en avait peu qui pussent se relever, et ils rendaient le dernier soupir, les yeux tournés vers *la malheureuse Sion*. L'édit avait été proclamé le matin même aux portes de la prison, et, à 5 heures du soir, ces malheureux avaient été chassés vers les Alpes. La nuit vint ajouter aux maux qu'ils éprouvaient déjà ; et, avant le lever du soleil, plus de cent cinquante avaient péri sur la route. S'étant arrêtés pendant une nuit au pied du mont Cenis, le matin s'annonça par ces symptômes qui précèdent ordinairement une tempête. Voyant alors le péril certain auquel allaient être exposés même les plus forts d'entre eux, s'ils essayaient de franchir le passage en ce moment, les exilés supplièrent instamment l'officier commandant de leur permettre de prolonger encore un peu leur halte, jusqu'à ce que la tempête fût passée. L'officier n'avait pas le pouvoir de leur accorder ce qu'ils demandaient ; ses ordres étaient positifs, et on se remit en marche sous les pronostics les plus effrayants. Une tourmente, ou tempête de neige est, dans tous les temps, fort dangereuse.

Surpris par une tempête de ce genre, les malheureux Vaudois n'avaient ni force pour résister à sa furie, ni abri pour se garantir du froid perçant qui se faisait sentir. Beaucoup d'entre eux étaient sans souliers et presque nus, sans vigueur, sans courage, et accablés par les souffrances physiques. Ce qu'il y avait encore de plus affligeant dans ce spectacle, c'était le tableau déchirant des mères et de leurs enfants, chassés sur une terre inhospitalière dans un moment où le moindre sentiment d'humanité n'aurait pas pu leur refuser ces secours qu'accorde la charité aux malades et aux mourants. . . . . .

La neige avait fait disparaître les traces du sentier par lequel étaient montés les Vaudois. Ils n'avaient maintenant d'autre alternative que de trouver la mort dans les précipices qui les entouraient, ou de l'attendre au milieu des neiges, en s'abandonnant au désespoir . . . . . .

Sur cette troupe de martyrs et de confesseurs, quatre-vingt-six périrent dans le passage. Après la tempête, et lorsque quelques marchands purent traverser la montagne, ils virent étendus sur la neige les corps des misérables victimes, les mères, dans les bras de la mort, tenant encore contre leur sein leurs nouveau-nés morts de faim ; et celle qui avait déjà connu la vie partageant le même linceul avec celui qui ne faisait que d'y entrer (1).

En décembre 1686, les exilés arrivèrent sous les murs de Genève, où ils furent reçus comme leurs coreligionnaires de France l'avaient été, c'est-à-dire avec la plus généreuse hospitalité.

En février 1687, la plupart d'entre eux quittèrent la cité hospitalière pour se répandre soit dans la région de Lausanne, soit dans le canton de Berne. De là, à trois reprises différentes, ils fomentèrent des complots dans le but de forcer les portes de leur patrie, qui leur étaient fermées ; mais trois fois de suite ils échouèrent devant l'hostilité violente des populations catholiques du Valais et du Chablais, Le seul résultat de ces entreprises fut de déterminer les gouvernements de Berne, Bâle, Schaffhouse et Neufchâtel et à leur interdire le séjour de leur territoire, et ce sur la menace du duc de Savoie reprochant aux cantons suisses de fomenter des complots contre lui. Exilés de la terre helvétique, les Vaudois piémontais prirent la route de Brandebourg.

Le grand électeur, du reste, s'empressait de les attirer dans ses états. Huit cent Vaudois piémontais environ, hommes, femmes et enfants, se dirigèrent vers les rives de la Sprée. A Francfort-sur-le-Mein, ils furent reçus, au nom du grand électeur, par M. Choudans, qui les conduisit à Berlin, où,

(1) *Les Vallées vaudoises pittoresques*, p. 109 et s. W. Beattie, traduction de Bauclas, Londres, 1838.

dit Beattie, « ils furent honorés de la plus gracieuse réception par son Altesse Sérénissime ».

Cette colonie était la moins nombreuse des colonies vaudoises : les autres exilés piémontais s'établirent soit chez les Grisons, soit dans le duché de Wurtemberg, aux portes de Schaffhouse, soit enfin dans le Palatinat (1).

Arnaud, le pasteur qui paraît avoir dirigé tout cet exode de 1686, entreprit, à cette époque, un voyage en Hollande afin de déterminer le prince d'Orange, très bien disposé pour les Vaudois, à agir activement en leur faveur. Sûr de l'appui de ce prince, une fois de retour en Suisse, il résolut, de concert avec ses compatriotes, de tenter un nouveau coup de main pour rentrer en Savoie.

Rendez-vous fut donné à tous les conjurés dans la forêt de Nyon, sur la rive droite du Léman, et, bien que le complot ait été découvert et que, à la suite de cette découverte, bon nombre de Vaudois se dirigeant vers Nyon aient été arrêtés, pillés et maltraités dans les districts catholiques, entre autres à Fribourg, le 16 août 1687, le pasteur Arnaud et ses compagnons montèrent sur quatorze barques qu'ils avaient pu louer et la petite flotille traversa les eaux bleues du lac.

Débarquée entre Nerssier et Ivoire, abandonnée par leurs bateliers et privée ainsi de tout retour possible en arrière, la petite troupe que dirigeait Henri Arnaud se mit résolument en marche vers les vallées. Elle fut partagée en dix-neuf compagnies, dont six d'étrangers, la plupart Languedociens ou Dauphinois, et treize de Vaudois piémontais.

Cette poignée d'hommes accomplit en trente et un jours

(2) Ils séjournèrent tres peu de temps dans cette dernière région et, devant les querelles existant entre le duc d'Orléans et le prince de Neubourg, dans la crainte d'une invasion française, ils revinrent très promptement en Suisse.

une campagne aussi habile qu'audacieuse au milieu de populations armées et hostiles, à travers les bois et les neiges, forçant les petites villes telles que Cluses et Sallanches à capituler, livrant bataille aux soldats français ou piémontais, envoyés contre eux, luttant héroïquement à Balsille, infligeant même un sanglant échec à une armée française de deux mille cinq cents hommes qui leur barrait la route (1), enlevant de vive force la ville de Bobi, et après vingt escarmouches, les exilés qui la composaient se réinstallèrent dans les vallées dont ils avaient été proscrits (2).

Cependant le duc de Savoie s'était brouillé avec Louis XIV et faisant volte-face, s'était ligué avec les coalisés. Les Vaudois ne furent donc plus inquiétés par lui et reconnaissants ils prirent les armes en sa faveur contre le roi de France. Ils furent incorporés dans l'armée du prince Eugène et se battirent, disent les historiens d'au delà des monts, avec vaillance. En récompense de leurs services, le duc leur accorda la pleine liberté de conscience, mais conservant toujours la vieille haine des *barbets*, il limita cette liberté à un étroit territoire, hors duquel il proscrivit impitoyablement tous les Vaudois.

Quant à Henri Arnaud, fait colonel par le duc de Savoie, grand admirateur de sa belle campagne, il reçut du roi Guillaume III d'Angleterre le commandement d'un régiment. Ce fut lui qui dirigea le corps de soldats vaudois formant l'avant-garde de l'armée du prince Eugène et il participa aux batailles d'Hoschett et de Blenheim. Mais, la paix faite, il

(1) Dans ce combat livré près de la montagne de Touliers, plus de deux cents soldats français périrent alors que l'armée d'Arnaud n'eut qu'une quinzaine de morts et autant de blessés.

(2) Henri Arnaud a écrit le récit de cette marche hardie : *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées.* Réédité à Pignerol en 1880, par Chiantore et Mascarelli.

tomba promptement en disgâce aux yeux de la cour de Turin : il dut même s'exiler à nouveau et il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, près de Schaffhouse, où l'on peut encore voir son tombeau dans l'église du petit village de Schônbrun.

En ce qui concerne plus spécialement les Vaudois qui se réfugièrent dans le Brandebourg, il faut dire que, Frédéric Ier ayant succédé à Frédéric-Guillaume, le nouveau grand-électeur eut la folie d'abandonner la politique tout à la fois si habile et si généreuse de son prédécesseur.

Aussi, quand les Vaudois arrivèrent dans le Brandebourg, si la ville de Spandau les reçut bien, celles de Stendal et de Burg les accueillirent fort mal. « Aucuns préparatifs n'avaient été faits pour les recevoir. Il fallut les loger chez les habitants, qui les reléguèrent au grenier, et, par un hiver rigoureux, refusèrent l'approche du foyer même aux malades et aux femmes qui allaitaient leurs enfants (1). »

Et, quand, en 1690, le duc de Savoie, brouillé avec Louis XIV, amnistia les Vaudois, Frédéric Ier commit la faute de lui renvoyer les exilés en leur remettant une aumône dérisoire de mille pistoles.

Il se proposait même, à la paix de Ryswick, de rendre tous les protestants réfugiés à Louis XIV, détruisant ainsi d'un seul coup la grande œuvre de son prédécesseur. Ce fut Louis XIV qui, toujours égaré par son sot orgueil et son fanatisme religieux, sauva la Prusse de cette faute et refusa lui-même une occasion inespérée de réparer le crime commis par lui envers la France : il exigea, en effet, pour rouvrir les portes de la patrie aux exilés, que ceux-ci se convertissent avant de franchir la frontière. C'était refuser de recevoir les

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1875. *Les princes colonisateurs de la Prusse*, par M. Ernest Lavisse.

protestants, qui ne s'étaient exilés que pour conserver leur foi.

Malgré Frédéric Ier, grâce à l'entêtement de Louis XIV, les protestants français allaient définitivement faire la grandeur de la Prusse : et mieux que personne Frédéric II allait tirer parti de leur génie.

La révocation de l'édit de Nantes, l'exil des protestants, fut le triste couronnement de cette effroyable politique catholique suivie par les rois de France depuis les Valois et qui fut le plus grand des malheurs pour la patrie.

C'est en vain que, à chaque pas, les Valois et leurs successeurs rencontrèrent sur leur route comme ennemis irréconciliables le pape, les évêques, les moines, tout le clergé inféodé — même en France — à la maison d'Autriche, tous persistèrent follement, aveuglément dans leur politique anti-protestante, dans leur vassalité envers le pouvoir pontifical.

Sous François Ier, au temps de la Ligue, sous Henri IV, toujours pour les catholiques la France était l'ennemie ; l'allié du pape, c'était l'empereur hispano-germanique, c'était son humble satellite le duc de Savoie, et cela, malgré le zèle que déployait le roi de France pour la religion romaine.

L'ennemi nécessaire pour la France, c'était l'empire de Charles-Quint : la situation politique, les intérêts commerciaux et maritimes, les tendances populaires d'une part, l'attitude du clergé de l'autre indiquaient d'une façon très nette aux rois de France — et cela dès le règne de François Ier — la voie à suivre. Il fallait se liguer avec l'Angleterre, avec les Pays-Bas, avec le Brandebourg naissant, avec Berne, avec la puissance ottomane, pour démembrer le colossal empire hispano-germanique, conquérir les rives du Rhin, partager avec la Grande-Bretagne et la Hollande les vastes colonies de

l'Espagne. Partout et toujours il fallait soutenir la Réforme contre le catholicisme.

La force des choses, à chaque instant, entraîne bien soit François Ier, soit Henri II, soit Henri III, en luttes constantes avec le Saint-Empire germanique, le pape et l'Espagne, leurs ennemis naturels, à s'allier avec les Saxons luthériens, avec Berne réformée, avec Genève calviniste ; mais, aveuglés par leur foi catholique, par leur fanatisme religieux, les Valois, à chaque heure aussi, trahissent leurs alliés protestants au profit de leurs ennemis catholiques, Charles-Quint et Philippe II.

En 1572, Coligny, le grand chef de la Réforme, essaya de déterminer Charles IX à suivre cette politique protestante si féconde, qui eût préservé la France des guerres de religion, des ruines entassées par la révocation de l'édit de Nantes, qui eût donné à la France l'empire des mers et ses frontières naturelles du Rhin et des Alpes ; mais, Coligny et les protestants, Charles IX les fit égorger dans la nuit de la Saint-Barthélemy pour la plus grande gloire de la religion catholique et le plus grand profit de la puissance espagnole et allemande (1).

Et ces holocaustes sanglants accomplis au nom de la religion apostolique et romaine, ces bûchers élevés sur les places de Paris, Dolet brûlé par la Sorbonne et le Parlement, les

(1) Sous les derniers Valois, la royauté parut hésiter un instant entre l'intolérance religieuse représentée par la courtisane, la trop célèbre Diane de Poitiers, liguée avec les Guises, et la politique généreuse, féconde et française de l'amiral Coligny, « de ce héros du devoir, de la conscience », de ce grand homme, le seul du XVIe siècle, mais qui, immense, selon le mot de Michelet, « à tout examen, à toute discussion, résiste, grandit toujours ». (*Histoire de France*, t. XI, p. 4.) Encore une fois le fanatisme catholique l'emporta, et encore une fois il ruina la France en déchaînant sur elle le fléau des guerres civiles et en la livrant à la plus insensée des politiques extérieures !

villes et les villages hérétiques de la Provence incendiés par ordre royal, ces innombrables Français immolés à la rage fanatique du clergé catholique, ne détermineront même pas le pape à désarmer dans sa lutte acharnée contre la monarchie française !

Continuant la politique du pape Jules II, qui se liguait avec les Turcs et les protestants contre notre *roi très chrétien* Louis XII, le pape Sixte V, en 1558, est le premier à jeter sur la France Philippe II et son fidèle allié, Charles III de Savoie, qui, à son appel, enlève à notre pays Saluces, notre dernière place forte au delà des Alpes, tout ce qui nous restait en Italie de cent ans de guerres, de luttes et de conquêtes !

C'est ainsi que cette politique contraire au bon sens, à l'intérêt national, sans nous gagner la faveur de nos ennemis nécessaires, le Saint-Empire germanique et l'Espagne, qui nous disputaient tout à la fois l'empire des mers et nos frontières naturelles sur les Pyrénées (la Navarre et le Roussillon), sur le Rhin (la Lorraine, l'Alsace, le Palatinat, les Flandres), sur les Alpes (la Savoie), transforma les peuples protestants, nos alliés naturels, le Brandebourg, la Hollande, l'Angleterre, en nos pires ennemis. Cette politique absurde de l'ancienne monarchie créa l'isolement de la France en Europe : et Louis XIV, Louis XV successivement, bien loin de réparer la faute commise, ne firent que l'aggraver, ne firent que creuser l'abîme séparant la France de ses voisins, par les stupides guerres de Hollande, de la succession d'Espagne, de sept ans !

On put croire un instant que la politique protestante, la vraie politique française allait être inaugurée à la fin du XVIe siècle : le scepticisme de Henri IV ruina à jamais cette espérance.

« Paris vaut bien une messe », disait le sceptique roi de

Navarre en frappant la Ligue d'un coup mortel. La messe a coûté cher. L'abjuration de Henri IV était inutile puisque la Ligue était définitivement vaincue, puisque la France entière était écœurée des crimes du fanatisme catholique, indignée contre les excès des moines et des Guises, puisque les soldats à écharpes blanches du Béarnais étaient les maîtres de presque toutes les forteresses : cette abjuration était une trahison envers toutes ces vaillantes troupes de modérés et de protestants qui, malgré la Saint-Barthélemy, les massacres et les persécutions, étaient parvenues à briser les fers imposés par les Valois et à vaincre les bourreaux. L'abjuration n'empêchera pas le poignard de Ravaillac de frapper Henri IV dans les rues de Paris et elle permettra à son petit-fils, en 1682, de chasser hors de France les petits-neveux de tous les soldats qui, fidèles au panache blanc de son aïeul, avaient au prix de leur labeur et de leur sang conquis la couronne de France pour la maison de Bourbon.

Les protestants avaient triomphé sur les champs de bataille : l'abjuration de leur chef leur enleva le fruit de toutes leurs victoires : l'Église catholique, celle de la Ligue, vaincue au grand soleil, reconquit toute la puissance et scella sa victoire, sous le règne de Louis XIV par les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes ; les Guises victorieux du Béarnais n'auraient pas fait plus pour l'Église catholique ! Les Bourbons, reniant la foi de Calvin, étaient devenus les adeptes fanatiques de la politique de la maison de Lorraine !

Voilà quelle fut toujours la politique des rois ! L'histoire de la France monarchique n'est que l'histoire de la folie du gouvernement royal, depuis les équipées insensées de Philippe de Valois à Crécy, de Jean le Bon à Poitiers, jetant, par un stupide entraînement qu'ils croyaient être un sentiment chevaleresque, d'innombrables armées en proie à une poi-

gnée d'archers anglais, jusqu'à Charles IX faisant égorger des milliers de Français en la sanglante nuit de la Saint-Barthélemy, jusqu'à Louis XIV révoquant l'édit de Nantes et ruinant la patrie pour plaire aux jésuites et à la veuve Scarron, jusqu'à Louis XV combattant contre son alliée de la veille, la Prusse, au profit de son ennemie, l'impératrice Marie-Thérèse, et cela pour plaire à une indigne courtisane Mme de Pompadour!

Mais toutes les folies royales, celles qui ont eu pour la patrie les plus effroyables conséquences, ont été dues au fanatisme religieux : le cléricalisme, à travers les âges, a toujours été le grand fléau de la France. C'est à lui que l'on doit toutes les ruines amoncelées sur le sol national : ce que nous avons dit plus haut, c'est l'histoire de la France sacrifiée à l'Église catholique. — Et cette triste histoire s'est continuée jusque pendant le XIXe siècle, où l'on a vu le gouvernement impérial s'aliéner à jamais le royaume d'Italie, qu'il avait fait, en maintenant contre les aspirations de tout le peuple italien le pouvoir temporel des papes.

Tes flancs ! ô noble terre de France ! tes flancs sont inépuisables ! De tes propres mains, tu t'es fait les plus horribles blessures, tu as fait couler le plus noble, le plus pur de ton sang et cependant tu as toujours enfanté en une éternelle jeunesse !

Au XIIIe siècle, tes enfants du nord, se jetant sur tes fils du midi, égorgent les Albigeois, étouffent dans le sang et les flammes « la grande hérésie provençale qui fut l'aînée des sociétés modernes » (1) ; plus tard ce sont les guerres de religion an milieu desquelles apparaît dans une sanglante auréole la nuit de la Saint-Barthélemy ; c'est Louis XIV

(1) Jarrin : *La Bresse et le Bugey*, t. I, p. 277 et 278.

révoquant l'édit de Nantes, chassant de France l'élite du commerce et de l'industrie qui va porter à l'étranger les arts, la science, le génie, l'âme même de la patrie ; plus tard encore, c'est la Convention s'immolant elle-même. Et cependant toujours la France, sur son sol inépuisable, a fait germer de nouvelles gloires, a reconquis une nouvelle jeunesse.

Sous Philippe de Valois, sous Jean le Bon, sous Charles VI, sous Charles VII, ce sont successivement la peste, la famine, les excès des Anglais victorieux, la révolte des Jacques, la répression épouvantable des nobles, les luttes civiles et meurtrières des Armagnacs et des Bourguignons, qui viennent durant plus d'un siècle transformer la France en un immense désert couvert de ruines et de cadavres, en un charnier épouvantable ; et la France derrière la bannière de la « bonne Lorraine », se relève grande, forte et puissante sous Louis XI, comme si, à l'exemple de l'oiseau merveilleux de la légende, elle renaissait des cendres du bûcher de Rouen où avait succombé l'héroïque paysanne. C'est la longue série des guerres insensées et ruineuses au delà des Alpes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, ce sont les guerres de religion, les massacres des protestants, qui ensanglantent le XVIe siècle, et sous Henri IV, sous le génie merveilleux de Richelieu, la patrie française, forte et vivante, dicte ses volontés à l'Europe, enfante tous les grands hommes d'un des plus heureux siècles de la littérature humaine. Ce sont les folies de Louis XIV, les guerres étrangères les plus extravagantes contre la Hollande, contre l'Europe entière, les persécutions contre les protestants, la révocation de l'édit de Nantes, ce sont les désastres du règne de Louis XV qui ne firent que rendre pires encore les agissements du règne précédent, et, malgré la misère immense, la dépopulation du pays, les calamités publiques, la France, dans un effort

sublime, crée la génération la plus brillante et la plus vaillante qu'elle enfanta jamais, celle des encyclopédistes, des philosophes, des économistes, des Voltaire, des Montesquieu, des Diderot, celle enfin de la Révolution, de Mirabeau, de Vergniaud, de Saint-Just, celle qui affranchit l'humanité et, Danton, de contre l'Europe entière coalisée, proclama la liberté.

Napoléon la ruine à nouveau, l'épuise d'hommes et d'argent : jamais elle ne se relèvera, disaient les alliés victorieux en 1814, et, un an après, elle balançait dans les champs de Waterloo la fortune et les destinées de l'Europe ! Jamais elle ne se relèvera, répétaient-ils après ce nouveau désastre, et, dès 1820, elle menait le monde avec ses poètes, Lamartine, Musset, Hugo ; avec ses écrivains comme Chateaubriand ; avec ses orateurs, Foy, Manuel, Royer-Collard ; en 1827, son drapeau flottait triomphant à Navarin ; en 1830, à Alger ; en 1832, sur la citadelle d'Anvers.

Jamais la France ne se relèvera, répétaient ses ennemis après les lugubres désastres de 1870, suite fatale des folies de l'Empire, et, la cicatrice encore ouverte, la plaie encore saignante, la République reconstituait les forces nationales, étonnait l'Europe à sa grande fête industrielle de 1878, promenait triomphalement les trois couleurs à Tunis, au Tonkin, à Madagascar, éblouissait le monde à ses grandes assises du Champ-de-Mars de 1889.

La jalousie et l'envie de ses rivaux ne prévaudront jamais contre elle.

Il est éternellement vrai ce mot de Michelet écrivant, après avoir tracé l'émouvant tableau de la patrie déchirée, ensanglantée, à la mort du roi Jean le Bon :

« La France, toute mutilée et ruinée qu'elle était, se retrouvait encore, de l'aveu de ses ennemis, la tête de la chrétienté. C'est son sort, à cette pauvre France, de voir de

temps à autre l'Europe envieuse s'ameuter contre elle et conjurer sa ruine. Chaque fois ils croient l'avoir tuée ; ils s'imaginent qu'il n'y aura plus de France ; ils tirent ses dépouilles au sort ; ils arracheraient volontiers ses membres sanglants. Elle s'obstine à vivre. Elle survécut en 1361, mal défendue, trahie par sa noblesse ; en 1708, vieillie de la vieillesse de son roi ; en 1815 encore, quand le monde entier l'attaquait... Cet accord obstiné du monde contre la France prouve sa supériorité mieux que des victoires. Celui contre lequel tous sont facilement d'accord, c'est qu'apparemment il est le premier (1). »

La France, envers et contre tous, malgré les envieux et les jaloux qui bavent sur sa route, continuera son œuvre civilisatrice, jetant à profusion au monde les trésors accumulés par le génie et le labeur de ses enfants.

Aussi cet éternel sacrifice de la France à l'humanité, cette générosité immense payée d'éternelles souffrances arrachaient-ils cet aveu à un homme d'État italien :

« La France a expérimenté et expérimente pour nous tous : elle porte la peine de ses mécomptes, nous en sommes sauvés par elle. Nous devons tous de l'admiration et de la pitié à cette Niobé des nations, qui voit mourir ses fils et ne se putréfie pas elle-même. C'est en elle, depuis des siècles, que l'histoire de l'humanité se fait ; c'est par elle, depuis des siècles, que l'humanité marche ; c'est son cœur qui, le premier, s'est ému et s'émeut pour toutes les douleurs humaines (2). »

La France, la terre des droits de l'homme, tenant haut le flambeau de la civilisation, marchera toujours la première à la tête des nations dans la voie du progrès vers l'idéal suprême de justice, de liberté, d'égalité et de fraternité.

(1) *Histoire de France*, t. IV, p. 315.
(2) M. Bonghi, lettre écrite en 1890.

TABLE

Pages

Préface. . . . . .

Chapitre premier. — Les vallées vaudoises. 1

Chapitre II. — Les hérétiques des Alpes avant le XIIe siècle. — Les Vaudois existaient-ils avant Pierre Valdo? — Le mouvement religieux du XIIe siècle 13

Chapitre III. — Pierre Valdo et les Pauvres de Lyon. — La Réforme aux XIIe et XIIIe siècles 43

Chapitre IV. — Mœurs et doctrines des Vaudois 107

Chapitre V. — Les Vaudois avant la Réforme du XVIe siècle. 153

Chapitre VI. — Les Vaudois et la Réforme 197

Chapitre VII. — Les persécutions de 1655 dans les vallées piémontaises 237

Chapitre VIII. — La révocation de l'édit de Nantes. — L'exode des Vaudois. — Le Brandebourg et la Suisse romande. — La liberté de conscience, le catholicisme et la France . . . 267

011
66

LYON
IMPRIMERIE A. STORCK & Cie
8, Rue de la Méditerranée

This book is due two weeks from the last date stamped below, and if not returned at or before that time a fine of five cents a day will be incurred.

OCT 8 - 1930		

COLUMBIA UNIVERSITY
0025983024

938.14 B45
Bérard

938.14 B45

BRITTLE DO NOT PHOTOCOPY

FEB 19 1930